

UNIVERSITÉ DE PARIS X - NANTERRE
GROUPE DE RECHERCHES SOCIOLOGIQUES DU C.N.R.S.

USAGES PRODUCTIFS, USAGES TOURISTIQUES
ET AMÉNAGEMENTS D'UN TERRITOIRE.

LE VAL SANS RETOUR (1820 - 1984)

THÈSE

POUR LE

Doctorat de Troisième Cycle en Sociologie

Présentée par Marcel CALVEZ



Sous la direction de Monsieur Marcel JOLLIVET

L
307.72
CAL

There are spaces
where infringements are possible

.....
There are spaces still to be filled
before the map is completed
though these days it's only
in the explored territories
that men write sadly
Here live monsters.

Norman MAC CAIG. Old map and new. (1978)

L'exploration de ce territoire du Val Sans Retour est redevable des nombreux contacts, des informations, des orientations suscitées lors des trois années de la recherche. Que toutes les personnes qui, à un moment où à un autre, et dans des circonstances diverses, ont accompagné ce travail trouvent ici l'expression de ma gratitude.

Je voudrais remercier plus spécialement:

- Marcel JOLLIVET, qui a dirigé de façon agréable et enrichissante cette recherche, et m'a témoigné tout au long de ces années sa confiance.
- Paul TREHEN qui, dans le cadre du programme de recherche du PIREN-Pays de Paimpont qu'il dirige, m'a laissé toute latitude pour mener à bien ce travail.
- Hugues LAMARCHE qui m'a fait bénéficier de son expérience de recherche sur de tels espaces.
- Mes collègues de la Maîtrise de Sciences Sociales Appliquées à la Formation Continue de l'Université de Rennes I, qui, au niveau de leurs charges de travail, ont subi les contrecoups d'un investissement dans cette recherche.
- Hervé RAULET qui a mis en photographies les paysages du Val Sans Retour.
- Jola, Raymonde, Jean Pierre, Hervé qui, sur un autre plan, ont accompagné ce travail.

Rennes, le 26 Août 1984.

INTRODUCTION GENERALE

A l'origine de cette recherche, un lieu, le VAL SANS RETOUR.

Le choix de ce lieu comme terrain de recherche s'inscrit dans le cadre du Programme Interdisciplinaire de Recherche en Environnement (PIREN), consacré à l'analyse des relations entre des milieux écologiques et des activités sociales. Ce programme a pris pour l'un de ses objets le Massif de PAIMPONT en Ille et Vilaine.(1) Il a débuté localement en 1981.

Ce massif constitue une entité caractéristique, quoique diversifiée. Il culmine à 260 mètres d'altitude; il est entouré des plaines agricoles de RENNES, PLOERMEL et MAURON. Au Sud, il se prolonge par le camp militaire de SAINT CYR-COET-QUIDAN. Il est constitué de grandes étendues forestières (plus de 7 000 hectares), morcellées par des clairières cultivées et enserrées de landes principalement à sa lisière occidentale. Il est réputé être l'antique BROCELIANDE, théâtre des amours de l'enchanteur MERLIN et de la fée VIVIANE, et des aventures du roi ARTHUR et des Chevaliers de LA TABLE RONDE.

A l'heure actuelle, ce massif est un lieu de fréquentation touristique périurbaine (il est situé à une quarantaine de kilomètres de RENNES) et estivale (l'axe routier Rennes-la côte Morbihannaise le traverse). L'activité agricole n'y est pas homogène: dans certaines clairières, elle régresse, maintenue grâce à une activité salariale (principalement les usines CITROEN à Rennes); dans d'autres, elle se spécialise vers une production laitière moderne. Au niveau forestier, alors qu'en 1980 une observation superficielle pouvait conclure à un délaissement des activités, l'impression présente est différente: des parcelles sont exploitées (coupes à blanc, plantations), des bandes coupe-feux ont été réalisées, indicateurs d'une mise en valeur productive.

1- Voir la carte de localisation page 2.

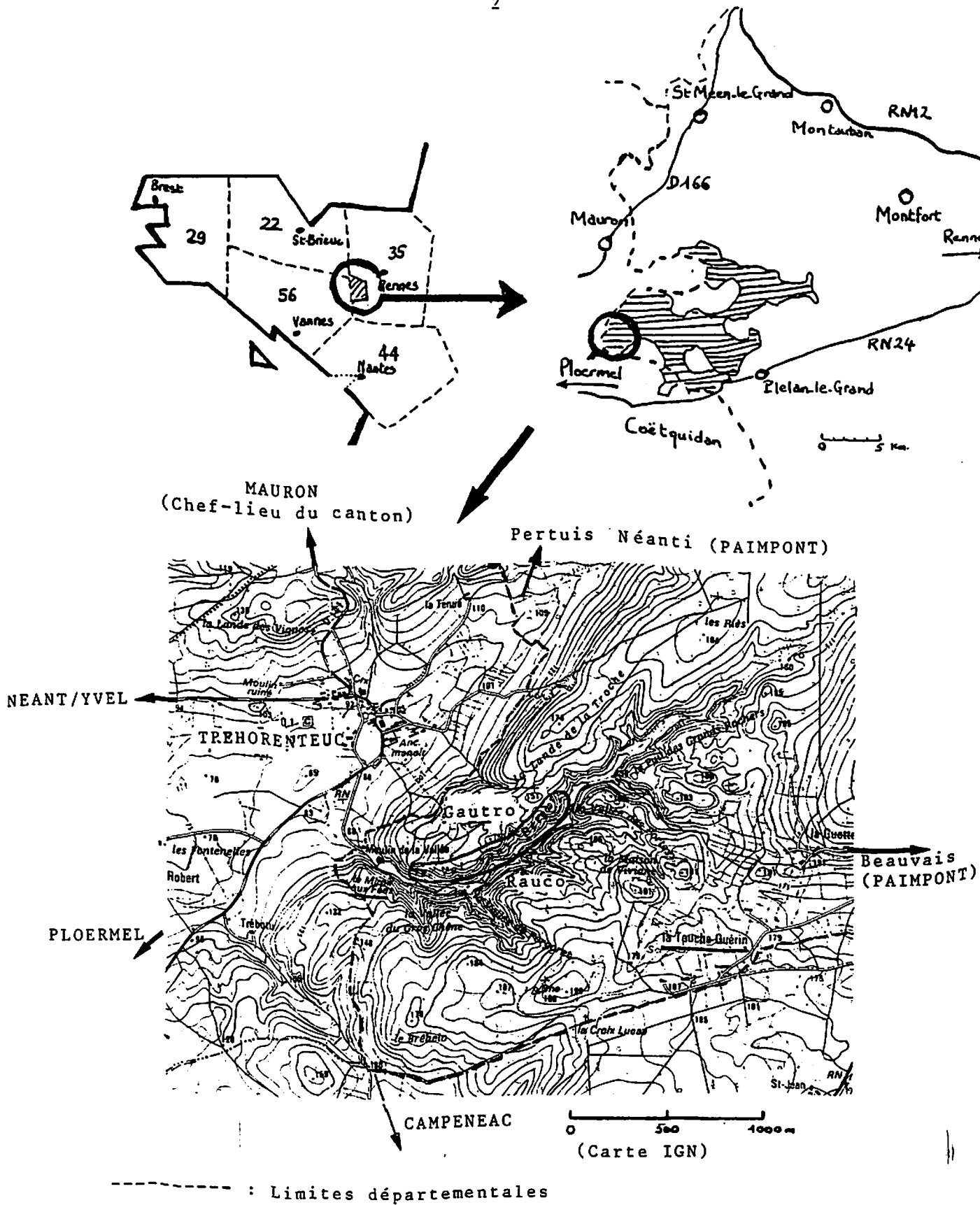


Figure 1 : Situation de la forêt de Paimpont et du Val Sans Retour.

Le Val Sans Retour présente un intérêt certain dans le programme de recherche. Il est l'un des hauts lieux légendaires de Brocéliande. Actuellement, c'est l'un des principaux points d'ancrage de la fréquentation touristique dans le massif; il est considéré comme le lieu le plus fréquenté d'Ille et Vilaine, hormis la frange côtière du département. Situé à la limite occidentale du massif, il est principalement couvert de landes, limitées à l'Ouest par les terres agricoles et à l'Est par la forêt: c'est ainsi une zone de transition entre la plaine et le massif.

Autrefois utilisé par les agriculteurs, il est à l'heure actuelle pour une très grande partie délaissé. Seule, une exploitation forestière y est envisagée. D'autre part, ce lieu a, à plusieurs reprises, été la proie des flammes: en 1976, d'Avril à Septembre, plusieurs incendies s'y sont succédés, et encore récemment en Avril 1984.

La présence dans ce lieu d'une diversité d'usages passés ou présents, que l'on retrouve dans le massif, en fait un microcosme où l'on peut, de façon caricaturale et en tous les cas partielle, puisque ces usages ont pour support des réalités territoriales bien définies, observer et analyser leur articulation. D'autre part, c'est un lieu dans lequel les activités sociales n'ont pas aboli les déterminations écologiques.

Elément central de cet espace, les landes ont déjà fait l'objet de nombreux travaux de recherche, tant au niveau de leur caractérisation écologique que de leurs usages.(1) Elles restent cependant assez mal connues: ainsi, on n'est pas à même d'évaluer leur superficie en Bretagne, parce que l'on ne sait pas comment les définir (soit en zones d'inculture, soit par des formations végétales caractéristiques).(2) Une étude sur un espace restreint et délimité peut alors contribuer à approfondir leur connaissance.

Le Val Sans Retour est, depuis 1980, l'objet d'un aménagement qui s'appuie sur des connaissances scientifiques

1- Voir la bibliographie des travaux du GELA (Groupe d'Etude des Landes Armoricaïnes) dans le Bulletin d'Ecologie Végétale, 11, n° 3-4, Décembre 1980.

2- Les estimations peuvent varier entre 200 000 et 400 000 ha.

élaborées dans le cadre du PIREN et de programmes de recherche précédents ou connexes. Outre la réorganisation des usages et des lieux qu'il entraîne, cet aménagement pose la question du rôle de la connaissance scientifique dans le cadre d'aménagements.

Ce problème n'est pas spécifique au Val Sans Retour. On sait que la géographie s'est constituée dans l'après-guerre en discipline active orientant l'aménagement du territoire.(1) D'autre part, le programme PIREN envisage à Paimpont, conjointement à la recherche scientifique, une application sur le terrain: ainsi, des contacts ont eu lieu avec les propriétaires et les administrations concernées pour envisager une utilisation du feu comme technique de gestion des landes; ailleurs, c'est une organisation juridique de la fréquentation de la forêt qui, sur la base d'études, est programmée en lien avec les propriétaires. Mais c'est au Val Sans Retour que ce rôle de la science active apparaît le plus clairement.

A un niveau théorique, un auteur comme HABERMAS (1973) a examiné ce rôle de la science: pour lui, elle constitue un relais de l'intervention étatique et, dans ce cadre, elle agit comme force productive et comme idéologie, attribuant à la domination sociale de nouvelles légitimations. Pour GAUDIN (1979), la science active participe à la codification de territoires diversifiés, élargissant par l'action sur l'espace la sphère de la production capitaliste, et par son caractère scientifique l'occultant. Une telle approche est également effectuée par DULONG (1978).

Si l'analyse de ce dernier est plus proche de réalités territoriales (en l'occurrence la région), elle demeure néanmoins à un niveau où le lieu, en tant qu'entité spatiale et concrète, est absent. Des travaux récents (MARIE,VIARD,1977; PICON,1978; MARIE, 1982) montrent l'intérêt d'approches localisées, enracinées dans un territoire, pour analyser les modes par lesquels les catégories sociales acquièrent forme et existence dans les lieux , et deviennent effectives.

1- De l'ouvrage de GRAVIER (1947) aux travaux plus récents de géographie urbaine, en passant par les prospectives d'aménagement du territoire.(MONOD,1974) Sur cette géographie active, GAUDIN (1979).

A ce niveau du territoire, le rôle de la science s'analyse dans son modus operandi, par rapport à des réalités spatiales déterminées et à des usages existants des lieux.

L'unité de ces questions, situées à des niveaux d'analyse différents, réside dans le fait qu'elles ont toutes pour origine et pour objet un même territoire.

Nous avons, dans la recherche, pris le parti de ne pas y répondre directement, mais par le moyen d'une connaissance du territoire dans lequel elles prennent forme.

En d'autres termes, l'axe central qui guide cette approche peut se formuler autour de quelques questions: qu'est-ce que le Val Sans Retour? Comment est-il organisé et comment s'y articulent les activités sociales et le milieu écologique? Quelles sont les transformations opérées par l'aménagement?

Il apparaît difficile d'analyser l'organisation et les changements en cours, réalités au coeur des questions initiales, sans référence aux transformations passées du territoire. Certains caractères fondamentaux du présent ont été formés dans l'histoire et continuent d'exister: ainsi l'appellation, les usages touristiques, la répartition de la propriété. Ces caractères exercent des contraintes sur l'organisation présente des lieux, de la même manière que les réalités spatiales (la permanence de l'écosystème, la morphologie des lieux) la déterminent. Quel est alors ce poids de l'histoire passée et des déterminations spatiales dans l'organisation présente du Val Sans Retour? Il s'agit là de donner un sens aux lieux présents en les augmentant de leur histoire passée, de leur environnement spatial et social. (SANSOT, 1983)

Cette formulation impose une démarche récurrente qui, partant du présent, reconstruit l'histoire passée du Val Sans Retour. En prenant pour objet le territoire, cette démarche présente un revers: elle met en oeuvre des catégories concrètes d'analyse (correspondant à l'organisation de ce territoire) et par là, elle ne peut que répondre de façon concrète aux questions précédentes sur le massif de Paimpont. La spécificité des lieux

et leur taille ne permettent en aucun cas la généralisation de l'analyse au massif et à plus forte raison aux landes bretonnes. Il n'existe qu'un seul Val Sans Retour et c'est ce lieu que nous étudions.

De plus, on accorde un primat aux relations dans les lieux. Les pratiques sociales apparaissent alors selon leur cohésion spatiale; l'approche territoriale ne permet pas de re-situer leur cohérence sociale. Il existe ainsi une irréductibilité entre une approche du même territoire qui part des activités sociales et examine leur spatialisation, et une approche qui part des lieux et analyse leur modelage par les pratiques sociales. En privilégiant les lieux, on met alors plus l'accent sur la sédimentation et la permanence des pratiques sociales (ce qui nous apparaît être un de leurs caractères dans l'espace) que sur leurs transformations.

La démarche historique présente une autre limite. Elaborer une histoire des lieux suppose de pouvoir esquisser leur physionomie à des périodes passées. Qu'en savons-nous? Aucune recherche sur les landes et la vallée n'est antérieure à 1977. En nous inspirant des méthodes développées par GOULET-QUER (1979) pour l'archéologie, on a simulé, sur la base du présent et d'observations empiriques sur la gestion de tels lieux, la physionomie ancienne du territoire et on l'a rapportée à une iconographie émaillant le texte. Cette iconographie est constituée de cartes postales anciennes : elles traduisent un mode d'existence du Val Sans Retour fondé sur le regard touristique; par là, elles sélectionnent, reconstruisent et agencent les paysages observés; elles n'ont donc leur caractère de témoignage de la physionomie passée que dans ce cadre.

A propos des méthodes de recherche.

La recherche historique s'est appuyée sur un travail aux Archives Départementales du Morbihan et d'Ille et Vilaine, et à la Bibliothèque Municipale de Rennes.(1) A partir

1- Cette bibliothèque reçoit tous les dépôts légaux des publications des départements bretons. Elle a d'autre part un fonds très complet sur la Bretagne, répertorié par commune.

des deux fonds départementaux, nous avons reconstitué l'organisation des usages agricoles du lieu. Cette reconstitution s'est heurtée à des difficultés tenant en grande partie au fait que le Val Sans Retour est situé à la limite de deux communes et de deux départements. Les éléments collectés ont été mis en relation avec les données du cadastre et confrontées à une observation sur le terrain, ce qui a permis de mesurer les transformations ou les permanences de l'organisation des lieux. Pour les périodes récentes, nous nous sommes également appuyé sur des entretiens auprès d'habitants des villages voisins. Ces entretiens ont, en définitive, été peu instructifs: la population des villages a connu des changements depuis 1945, et la mémoire des personnes s'est avérée vague lorsque l'on remontait avant la guerre, à une période où les landes étaient l'objet d'usages productifs. Le travail auprès de la Bibliothèque Municipale a eu pour objet de retrouver les écrits concernant le Val Sans Retour et Brocéliande. Ils ont été complétés, pour les périodes récentes, par des entretiens avec les promoteurs du tourisme et ceux que nous appelons les producteurs de l'espace légendaire (druides, écrivains).

Tributaire des archives, cette recherche présente des lacunes: absence de continuité des séries statistiques, défaut d'ouvrages sur le Val Sans Retour.(2)

Nous pensons néanmoins, pour les objets recherchés, avoir tracé leurs caractéristiques principales. Il entre dans leur vérification une part d'observations empiriques, de recherche de vraisemblances spatiales, construites au cours de nombreuses visites du terrain. Elles constituent une partie difficilement retransmissible, mais cependant nécessaire, de la connaissance. On a, par exemple, cherché dans les végétations abondantes, les limites de parcelles autrefois cultivées ou les anciens chemins. A force d'égratignures, on a retrouvé ce que le cadastre suggérait, indication d'une permanence des lieux.

La recherche historique présente des lacunes importantes en ce qui concerne la gestion d'une partie des lieux regroupés en une seule propriété: on s'est appuyé sur un entre-

1- Ainsi un roman publié en 1922 ("Le Val Sans Retour" de R. et J.J. LAUZAC'H). D'après LE GOFFIC (1932), il contiendrait des descriptions assez précises des transformations de la forêt au moment de la première guerre.

tien avec les descendants des propriétaires, sans autre vérification que celle du cadastre et d'une iconographie partielle.

L'étude de l'aménagement s'est originellement centrée sur l'action de l'association promotrice du projet. Nous avons depuis 1981 réalisé un suivi des réunions pour analyser les modalités de la prise de décision. Nous l'avons prolongé par des entretiens avec les promoteurs du projet et par la consultation de documents écrits (notes, procès-verbaux, courriers).

Et c'est à partir de ce suivi que l'on a repéré les différentes attitudes et stratégies par rapport à l'aménagement. De là, on a approfondi ce repérage par des entretiens successifs, en fonction de l'évolution des projets.

En fait, on a considéré l'association comme le point de convergence et le lieu d'élaboration des décisions engageant l'aménagement

Il résulte ainsi, dans l'analyse, la prise en compte des "acteurs agissants" et l'absence de deux groupes concernés par la transformation des lieux: les petits propriétaires du Val demeurant dans les villages voisins, et les visiteurs des lieux. De façon générale, on peut dire que l'aménagement s'est opéré en dehors d'eux, prenant les rapports qu'ils entretiennent aux lieux comme objets de transformation. Nous verrons qu'en ce qui concerne les propriétaires, cela n'est pas si simple puisqu'en 1980, ils sont les premiers sollicités par l'association. A partir de ce moment, ils ne sont plus concernés par la prise de décision.

Nous aurions pu analyser de façon approfondie les attitudes de ce groupe, et plus généralement des habitants des villages voisins, par rapport à l'aménagement. Nous ne l'avons pas fait. Cette réduction du champ de notre investigation tient au statut de notre observation sociologique. En effet, en choisissant de suivre de façon continue les réunions et les travaux de l'association, ce pour connaître les modalités d'élaboration d'un projet et le rôle de la connaissance scientifique, nous pouvions apparaître comme l'un des acteurs de l'aménagement. De plus, notre position de chercheur dans le cadre du PIREN et la présence dans l'association du responsable de ce programme ont pu

susciter des ambiguïtés dans la perception du rôle respectif du chercheur et de l'aménageur. Ainsi, le problème que nous posons du rôle de la connaissance scientifique, et par là du chercheur, dans l'aménagement n'est pas simplement issu de faits qui nous sont extérieurs, mais procèdent également de cette situation créée dans notre recherche.

Ces ambiguïtés se sont révélées au moment des enquêtes. Si nous avons progressivement réussi à les dépasser dans nos relations avec certains opposants, par contre au niveau local nous nous sommes heurté à une défiance ou à un mutisme lorsque nous abordions des questions ayant trait à l'aménagement. Peut-on en inférer une opposition? Dans la mesure où les opinions locales ont rarement été exprimées publiquement, il est hasardeux d'en tirer des conclusions. Tenons ces difficultés dans la recherche, par rapport à une personne pouvant apparaître comme un aménageur, pour un donné dont, sur la base de nos enquêtes, nous ne sommes pas en mesure d'analyser les déterminants.(2)

Outre les choix initiaux dans la démarche de recherche, cette situation conduit ici à analyser de façon plus approfondie l'action des individus et des groupes qui, à différents moments de l'histoire, ont façonné le Val Sans Retour.

*

*

Ce texte s'ordonne autour de trois axes. Dans un premier chapitre, nous situerons l'état actuel du Val Sans Retour et formulerons les questionnements sur l'histoire de sa formation. Nous exposerons ensuite les différentes périodes de son évolution.(Chapitres 2, 3 et 4) Enfin, nous analyserons les déterminants de son organisation et les transformations apportées par l'aménagement.(chapitre 5)

1- On peut se demander si, la "mémoire vague" que nous évoquions précédemment n'est pas la traduction d'une attitude de défiance, sorte de défense/préservation d'une identité locale face à "l'étranger"(qu'il soit touriste, aménageur ou sociologue). C'est l'image extérieure du village. Encore convient-il là de considérer avec précaution cette hypothèse non validée.

CHAPITRE 1 : LE CADRE DE L'ANALYSE

Section 1 : Présentation du Val Sans Retour

1. La morphologie des lieux

L'appellation "Val Sans Retour" désigne une vallée située à l'extrémité occidentale de la forêt de Paimpont, en Ille et Vilaine, à la limite du département du Morbihan.(1)

Son orientation principale est Nord-Est/Sud-Ouest. Elle est irriguée par plusieurs ruisseaux qui aboutissent à un plan d'eau retenu par une digue, le Miroir aux Fées. De là, la vallée se prolonge sur une centaine de mètres, et s'ouvre sur une cuvette où est située la commune de Tréhorenteuc. On convient généralement de fixer sa limite amont à la convergence de deux ruisseaux, le Gué de Mony et le ruisseau de Mouille-Croûte. Quatre vallées secondaires, provenant du Sud, s'ouvrent sur le Val Sans Retour.

Le substrat géologique du Val Sans Retour est constitué de schistes pourprés de Montfort. Ces schistes forment une ceinture dans la partie Ouest de la forêt de Paimpont. La cuvette de Tréhorenteuc, située à une altitude moindre de 70 mètres, a pour substrat des schistes briovériens. Le passage du massif à la cuvette est abrupt et se traduit par des pentes très fortes.

Le Val Sans Retour constitue une fracture dans cette ceinture de schistes. Sa forme s'explique par une schistosité subverticale, marquée par un pendage faible.(2) Le réseau hydrographique a taillé et creusé dans ces schistes une vallée profonde dans laquelle se sont accumulées les alluvions. Les deux versants de la vallée présentent une dissymétrie. Sur le versant Nord, qui se prolonge par le plateau de Gautro, les schistes offrent un pendage parallèle à la pente, qui explique l'abondance de sols superficiels et les nombreux affleurements rocheux. Sur le versant

1-Se reporter à la carte page 2

2-Le pendage désigne l'inclinaison des différentes couches géologiques.

Sud et le plateau de Rauco, le pendage est perpendiculaire à la pente. Les sols bruns acides se développent sur des profondeurs plus importantes, cinquante centimètres à un mètre en moyenne.

On peut tracer une toposéquence théorique des caractères géologiques et pédologiques de la vallée.

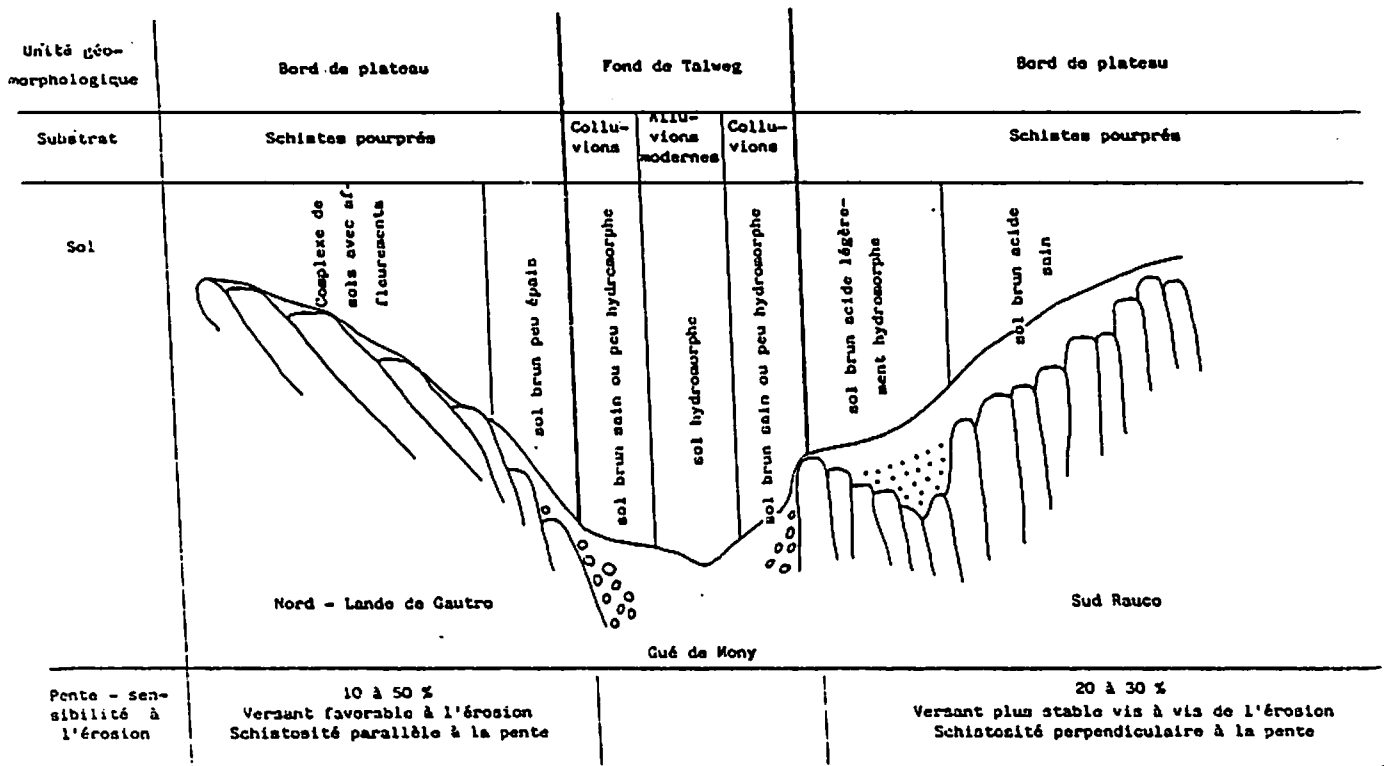


Figure 2 : Toposéquence théorique du Val Sans Retour (extrait de CABARET(1982))

La présence de nombreuses unités pédologiques tient à la complexité de la circulation de l'eau sur les schistes, et à l'altération de la roche-mère. A ces différences pédologiques correspond une diversité des formations végétales. Le versant Nord est essentiellement occupé par des groupements colonisateurs des affleurements rocheux (mousses, lichens) et des landes rases et moyennes à ajonc. Le versant Sud est en partie boisé de taillis de chênes et pour le reste de landes à ajonc et à genêt. La vallée est caractérisée par des végétations hydrophiles, des taillis sur les pentes Sud et des landes sur les pen-

tes Nord. Le Val Sans Retour et ses environs se présentent comme une mosaïque de formations végétales.

Une représentation en transect théorique illustre les principales répartitions actuelles de la végétation.

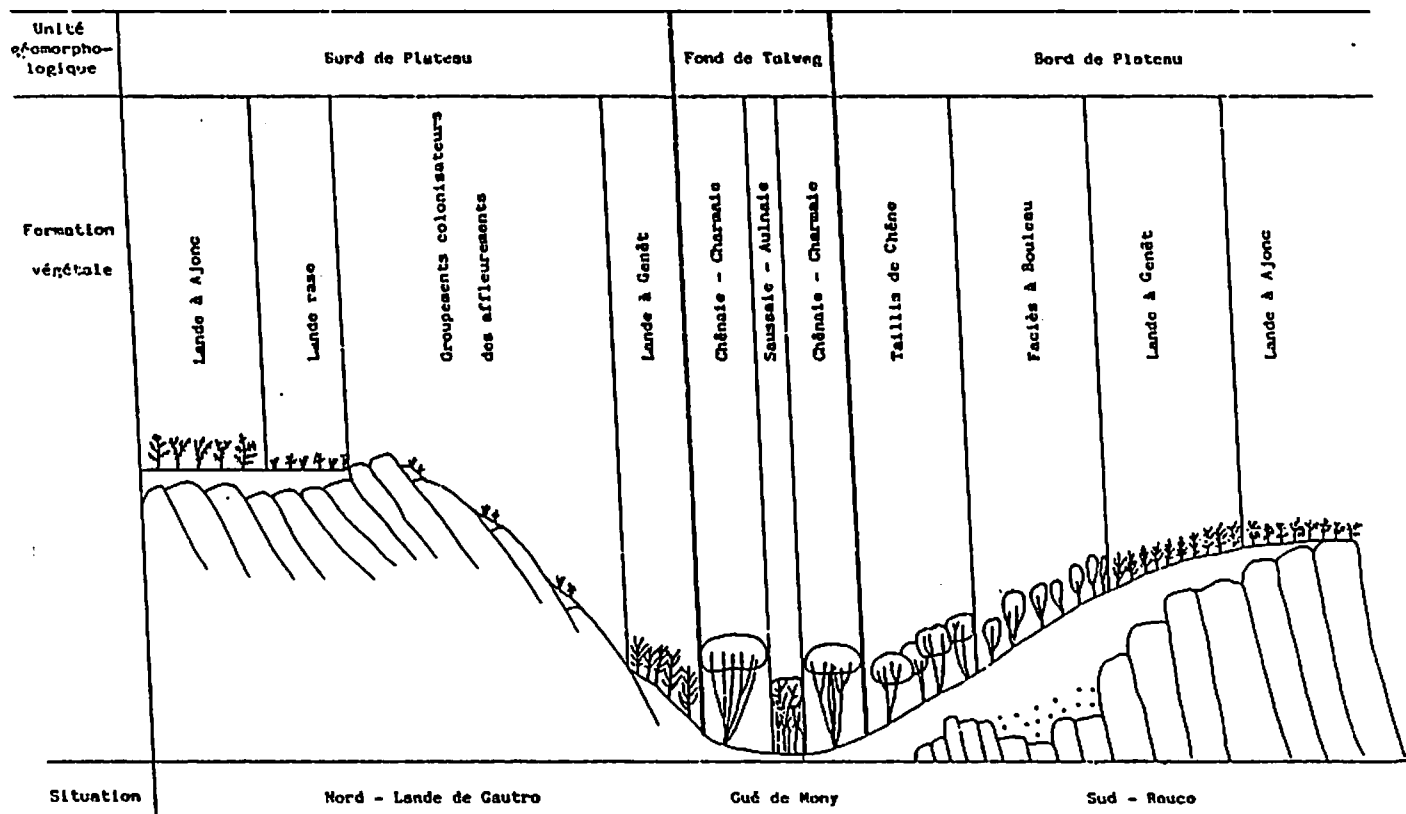


Figure 3 : Transect théorique des végétations du Val Sans Retour. (Extrait de CABARET(1982))

2. Le Val Sans Retour et les légendes de la Table Ronde

Le nom de Val Sans Retour, attribué à la vallée, se réfère à un épisode des Romans de la Table Ronde.

Ces Romans ont pour origine des événements vraisemblablement historiques, datant de la lutte des Bretons contre les envahisseurs Saxons. (1) Autour du personnage de ARTHUR, se développe une trame légendaire qui reprend l'archétype du héros celte (2)

1-Breton désigne les habitants de Grande Bretagne.

2-Archétype que l'on retrouve par exemple dans "La geste de Cuchulainn", épopée irlandaise retraçant les légendes des Fenians, caste guerrière pratiquant un code strict de l'honneur.

Ces légendes se sont, semble-t-il, formées au Pays de Galles. (1) C'est à la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant que l'on peut attribuer leur diffusion à travers l'Europe. La trame initiale s'enrichit par cette diffusion de lieux et d'épisodes nouveaux. (2) Ces Romans deviennent le modèle de référence de la chevalerie médiévale. S'ils demeurent vivaces en Grande-Bretagne, en France ils sont à la fin du Moyen-Age supplantés par une création littéraire qui prend Rome et la Grèce Antique comme modèles d'inspiration. (3) Leur renouveau s'opère au cours du XIXème siècle. Ils donnent lieu à plusieurs versions littéraires (4)

L'épisode du Val Sans Retour conte, dans les Romans, l'histoire de MORGANE, la soeur du roi ARTHUR, qui par dépit amoureux retenait les amants infidèles à leur dame dans une vallée dont ils ne pouvaient s'échapper. Ils étaient victimes d'un sortilège qui leur faisait voir en la vallée une prison dorée entou-

-
- 1-L'ouvrage de référence est généralement un manuscrit gallois "Yarllles y ffinnaun" (la Dame à la Fontaine), connu comme le "livre rouge de Hergest", déposé au Jesus College d'Oxford. Cet ouvrage a été publié en gallois par Lady Charlotte GUEST, sous le titre de "Mabinogion" (1843). A la même période (1842), DE LA VILLEMARQUE qui avait eu connaissance des recherches de Lady GUEST, en publie une adaptation partielle en français, sous le titre des "Contes des Anciens Bretons". Les origines des Romans sont controversées; nous aurons l'occasion d'évoquer cette question dans la suite du texte. Pour une étude approfondie des sources, on peut se reporter à FARRAL (1929).
 - 2-Ce sont les Bretons Armoricaux joignant Guillaume le Conquérant qui auraient fourni le cadre de l'épisode de la fontaine qui bout tout en restant froide, en décrivant la fontaine de Barenton en Forêt de Paimpont. Cet épisode est relaté par Robert WACE. CHRETIEN DE TROYES se serait inspiré des lieux de Paimpont pour trouver un cadre spatial à "Yvain ou le chevalier au lion". LANCELOT serait un héros armoricain, voire plus précisément vannetais. (MARKALE, 1975)
 - 3-En Grande Bretagne, ils demeurent par l'ouvrage de Thomas MALORY "La morte d'Artur" (1485). On peut citer l'opéra de PURCELL, "King Arthur" au XVIIème siècle. Cela n'exclut pas le renouveau romantique, par exemple TENNYSON "Idylls of the Kings" (1862).
 - 4-La première version est une réécriture de "La Morte d'Artur" par le Comte de TRESSAN (1775), puis une adaptation poétique par CREUSE DE LESSER (1811). Suivent les réécritures par Paulin PARIS (1868), BOULENGER (1923-1941), Xavier de LANGLAIS (1965-1971).
On peut aussi citer les versions cinématographiques récentes en français ou en anglais: "Lancelot du Lac" (BRESSON, 1975), "Holy Grail" (Monty Python, 1976), "Escalibur" (BOORMAN, 1981)...

rée de flammes. LANCELOT(1) après de nombreuses épreuves réussit à détruire le sortilège et à délivrer les prisonniers de cette vallée sans retour.

La vallée est supposée être le cadre spatial de cet épisode. Cette localisation n'est pas isolée dans la forêt de Paimpont autrement appelée du nom légendaire de BROCELIANDE. Plusieurs autres sites sont réputés être les lieux des aventures des chevaliers de la Table Ronde. Outre la fontaine de Barenton, le château de Comper est celui de la Dame au Lac (la fée VIVIANE), Le Pont du Secret vit les amours de la reine GUENIEVRE et de LANCELOT, le Champ du Tournoi fut le lieu de combats entre chevaliers. Cette forêt recèle ainsi de nombreux lieux légendaires.

Ce patrimoine arthurien n'est pas spécifique à Paimpont. (FOULON, 1952) Dans le Finistère, on cite la forêt du HUELGOAT (le camp d'Artus), la région de LANDERNEAU (le château de Joyeuse Garde). En Grande Bretagne, les lieux arthuriens sont très nombreux: TINTAGEL en Cornouailles s'enorgueillit de CAMELOT, le château d'ARTHUR. Il serait enterré à GLASTONBURY, à moins que les fées ne l'aient gardé jusqu'à sa résurrection dans l'île d'AVALLON (ANGLESEY). LUD'S CHURCH dans le Derbyshire vit les combats des chevaliers contre un géant. MERLIN hanterait la région de DUMBARTON en Ecosse.....

Les différents épisodes de la Table Rondes sont disséminés principalement entre la Bretagne Insulaire et la Bretagne Armoricaïne. (2) Dans l'ensemble, à chaque lieu correspond au moins un épisode spécifique, ce qui n'empêche pas le lieu d'être pourvu d'autres références. Ainsi le Val Sans Retour est également réputé pour être la prison où la fée VIVIANE tient l'enchanteur MERLIN prisonnier. Une allée couverte au Sud de la vallée porte le nom de "HOTIE DE VIVIANE" (Maison de VIVIANE). Toutes ces références ont trait, de près ou de loin, aux légendes de la Table Ronde.

Il n'existe pas, à notre connaissance, de récits ou de légendes réputées populaires qui ont la vallée pour cadre. Les korriganes ou les lavandières peuplent les landes plus au Nord, ou

1-Dans certaines versions, il s'agit de GALAAD, le fils de LANCELOT.

2-Certaines références à ARTHUR sont attestées dans les toponymes du Domfrontais (Orne). A notre connaissance, il n'existe guère d'autres localisations arthuriennes continentales qui soient présentement mises en valeur.

ou une vallée au Sud. (DU LAURENS DE LA BARRE, 1857; MARKALE, 1961, 1977b) L'étang est appelé "MIROIR AUX FEES"; nous n'avons pas trouvé de récits s'y rapportant. Les origines de cette dénomination nous restent inconnues. S'agit-il d'une reprise d'une appellation populaire (l'hotié de VIVIANE étant localement appelé l'Hotié des fées) ou d'une dénomination résultant de l'implantation légendaire? Nous n'avons pas d'éléments de réponse précis à ce propos.

3. Les usages présents des lieux

La structure juridique du Val sans Retour se caractérise par deux types de propriétés.

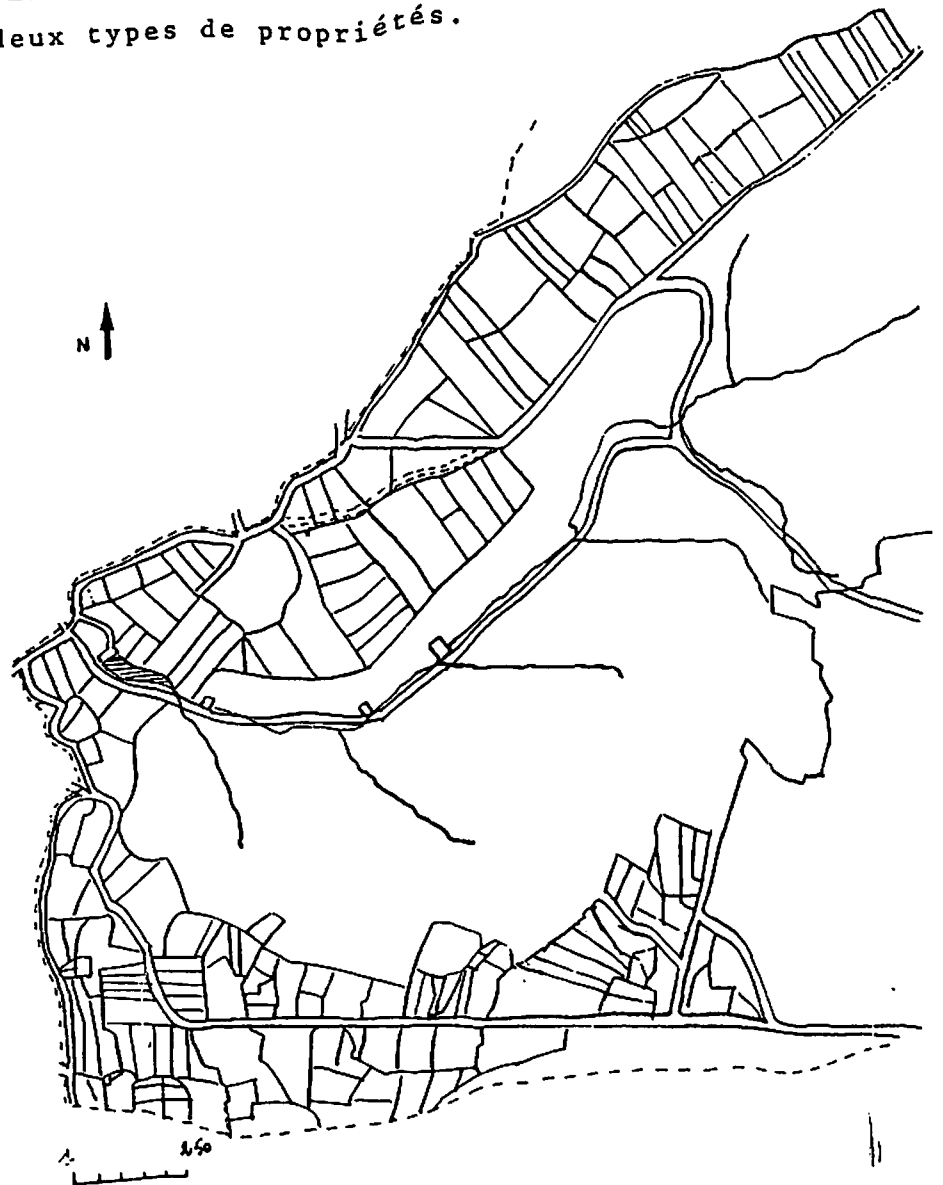


Figure 4 : Répartition actuelle de la propriété.
(d'après le plan cadastral)

Partant des limites Ouest de la commune de Paimpont, une multitude de petites propriétés enserrant une grande parcelle située sur le plateau de Rauco et s'étendant à la vallée, en amont du premier étang. Ces propriétés, dont la surface moyenne n'atteint pas un hectare, sont détenues par des habitants de villages environnants (TREHORENTEUC, La Tauponnière en CAMPENEAC et Beauvais en PAIMPONT) ou des personnes originaires de ces villages mais n'y demeurant pas. La grande parcelle et quelques pièces connexes appartiennent à un propriétaire qui gère au nom de sa famille plusieurs cantons de la Haute-Forêt de Paimpont. Cette parcelle est bordée à l'Est par la propriété d'un groupement forestier.

La fréquentation touristique constitue l'usage principal des lieux. (1) Des enquêtes réalisées en 1981 et 1982 permettent d'évaluer cette fréquentation. (2)

1-Il n'y a pas actuellement d'usages productifs des landes ou des taillis. Les seuls usages (outre la fréquentation) sont présentement les usages cynégétiques. Les parcelles paysannes sont utilisées par la Société de Chasse de Tréhorenteuc-Néant sur Yvel, en vertu d'un accord avec l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) de Paimpont. Ces parcelles inférieures en surface à 20 hectares font obligatoirement partie du territoire de l'ACCA. Mais séparées du reste du territoire par les propriétés de la Haute-Forêt, elles ne sont pas utilisées par les chasseurs de Paimpont. L'accord a régularisé une situation de fait, à savoir l'utilisation par les chasseurs de Tréhorenteuc de leurs propriétés.

2-L'enquête de 1981 a été réalisée du 14 Juillet au 15 Août. Elle avait pour objectif de repérer en termes de classes d'âge, C.S.P.,..., la population fréquentant le Val Sans Retour. Les personnes ont été interrogées à la permanence du Syndicat d'Initiative de Tréhorenteuc, ce qui introduit une distorsion dans les résultats. L'enquête de 1982 a été réalisée au Val Sans Retour au printemps et durant l'été 1982, dans le cadre d'une étude préalable à l'établissement d'une forêt de protection (CABARET, 1982; voir infra chapitre 4). Ne sont reprises ici que des questions identiques à celles que nous posions en 1981. Par ailleurs, nous avons collaboré à une étude sur la fréquentation touristique de 4 cantons (dont celui auquel appartient Paimpont) réalisée durant l'été 1981 par l'Office Touristique de Brocéliande. Le nombre de réponses a été de 357. Nous mentionnerons certains des résultats en les indiquant en tant que "OTB 81".

A partir des comptages effectués, elle est estimée à :

14-VII au 15-VII-81	Avril 82	Mai 82	Juin 82	Juillet 82	Août 82
3 000	2 100	2 400	2 600	3 200	4 400

Tableau 1 : Fréquentation estimée du Val Sans
Retour en 1981 et 1982.

Du mois d'Avril à la fin Juin, la fréquentation est dominicale. En été, elle est quotidienne, avec néanmoins un afflux plus important le dimanche.

La population questionnée (N) se répartit de la façon suivante en fonction des catégories d'âge :

(%)	- de 20 ans	20-39	40-59	60 et +
1981 (N=211)	11	57	25	7
1982 (N=186)	20	56	18	6

Tableau 2 : Répartition par grandes classes
d'âge des visiteurs.

Les deux échantillons ne sont pas identiques; leur différence provient en partie des lieux et des dates des enquêtes. Une étude plus fine sur la fréquentation dominicale en 1982 montre une population plus âgée: 33 % des personnes ont plus de quarante ans, et 3 % moins de vingt ans. La fréquentation jeune en été apparaît ainsi plus importante. D'autre part, le syndicat d'initiative (lieu de l'enquête de 1981) peut drainer une population moins jeune.

La répartition par catégories socio-professionnelles est la suivante:

(%)	1981 (N = 211)	1982* (N = 186)	1981 OTB** (N = 357)
Agriculteurs	1		2,5
Artisans	1,5		4
Industriels	0,5		1
Cadres supérieurs	4,5		4,5
Professions libérales	8		8
Cadres moyens employés, techniciens	29,5	27	39
Enseignants, étudiants	46,5	25	18
Ouvriers	2,5	8	11
Inactifs	6		6

* L'enquête mentionne une catégorie "Autre" (Clergé, artistes) que nous n'avons pas mentionnée. Elle représente 11 %.

Les 29 % restants ne sont pas dissociés en fonction de la catégorie socio-professionnelle.

** 6 % de non-réponses. Ailleurs, les non-réponses ne sont pas prises en compte.

Tableau 3 : Répartition par catégories socio-professionnelles des visiteurs.

Les différences entre les deux échantillons ne proviennent pas de la prise en compte en 1982 de la fréquentation dominicale. Les deux échantillons (dimanche et été 82) ne présentent pas de grandes différences. Ce que l'on peut dire est que le syndicat d'initiative donne accès à l'église de Tréhorenteuc, restaurée en musée de la Table Ronde; ce musée semble drainer une population différente. Les trois échantillons donnent une répartition différente; néanmoins, on notera une sur-représentation des classes moyennes.(1)

Le lieu de résidence révèle l'importance de la fréquentation urbaine:

(%)	1981	1982
Zones rurales	15	37
Agglomérations de moins de 10 000 hab.	21	10
Agglomérations de 10 à 50 000 hab.	21	} 53
Agglomérations de plus de 50 000 hab.	43	

Tableau 4 : Lieu de résidence des visiteurs

Les 37 % d'habitants des zones rurales proviennent en 1982 d'une fréquentation dominicale importante. Comme le montre le tableau 3, elle n'est cependant pas le fait d'agriculteurs. Les enquêtes mettent également en évidence l'importance de la fréquentation de proximité: environ 50 % des visiteurs proviennent des trois départements les plus proches (Ille et Vilaine, Loire Atlantique et Morbihan).

1-Ces résultats se rapprochent assez sensiblement des enquêtes de fréquentation forestière à Fontainebleau (BALLION, 1975; KALAORA, 1981) même si les enseignants-étudiants sont sur-représentés. L'importance des classes moyennes (selon la CSP) est à noter par rapport à la fréquentation des forêts périurbaines de Rennes et de Fougères, situées à des distances moindres ou comparables (DUHOT et al., 1981)

Malgré leur imprécision, ces résultats permettent néanmoins de caractériser la fréquentation du Val Sans Retour. Elle est relativement jeune, principalement le fait des classes moyennes; la fréquentation de proximité est importante. Le Val Sans Retour n'est cependant pas uniquement un dispositif de loisir périurbain, il est aussi l'objet d'un tourisme estival.

Si l'on se base sur les différences entre 1981 et 1982, on pourrait caractériser deux types de fréquentations, dans des lieux proches et liés par les mêmes références légendaires: d'une part celle du Val et de l'église-musée (appréhendée en 1981) et d'autre part, celle du Val Sans Retour.

Ces enquêtes qui visaient à cadrer une fréquentation jusqu'alors méconnue n'ont pas été approfondies, les travaux entrepris en 1982 et laissant le Val à l'état de chantier pouvant agir sur celle-ci.

4. Les différents paysages du Val Sans Retour

La carte (page 22) permet de répertorier les chemins empruntés par les visiteurs du Val Sans Retour. On note trois points d'accès dont deux à partir de Tréhorenteuc et des parcs de stationnement (P) adjacents aux routes. Le troisième part de la clairière de Beauvais, à la fontaine de Mouille-Croûte; il est très peu utilisé.

Nous présenterons les paysages du Val Sans Retour en suivant les chemins empruntés par les visiteurs qui partent de Tréhorenteuc. Tout d'abord, nous emprunterons celui qui longe le ruisseau (fond de vallée), puis celui qui mène sur les landes de Gautro. (1)

En venant de la route de Mauron, on découvre au fond d'une cuvette le village de Tréhorenteuc, et dans le lointain des landes et l'apparence d'une vallée. C'est le Val Sans Retour. (1.1) A la sortie du village, les parcs de stationnement et des panneaux indicateurs. (1.2).

1-Cette présentation a pour support des planches photographiques. On adoptera la notation suivante: (a.b), a désignant le numéro de la planche et b le numéro de la photographie sur la planche.

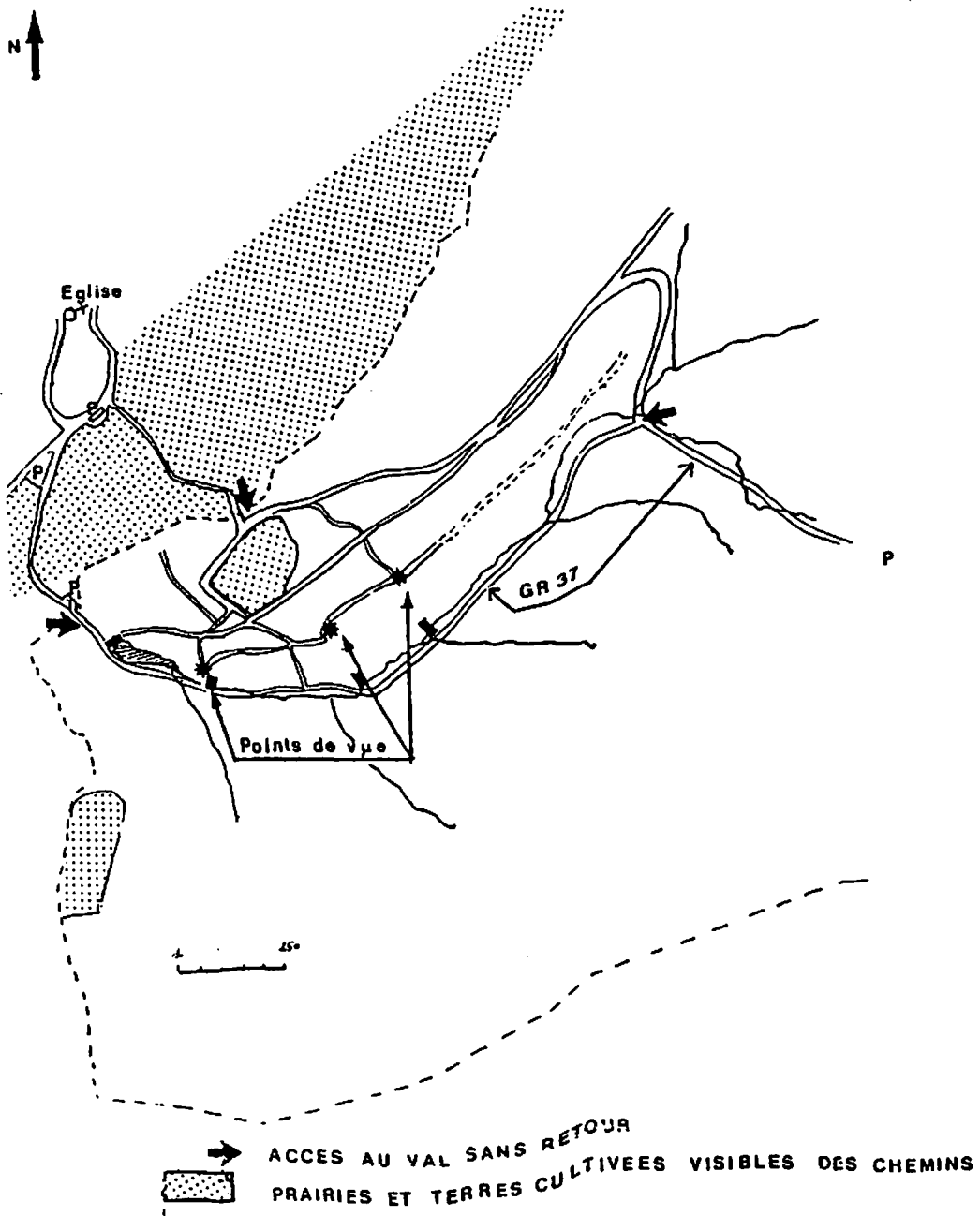


Figure 5 : Les chemins d'accès et de fréquentation du Val Sans Retour.

Un chemin interdit, aux véhicules, sans qu'aucune barrière ne rende cette interdiction efficace, aboutit directement à la vallée. (1.3) Aux champs succèdent les taillis. (1.4) Là, commence le Val Sans Retour, à la limite départementale. Un large chemin de terre et de pierres longe le ruisseau. (2.1) En face,

les ruines d'un moulin et plus à gauche une cascade.(2.2) Une large digue refaite, tapissée de graviers, retient les eaux du Miroir aux Fées.(2.3) Un pont de bois enjambe le déversoir de l'étang, d'où part la cascade.(2.4) Un chemin escarpé, récemment élargi en certains endroits permet d'accéder aux landes de Gautro.(3.1) De la digue, se profile un horizon de taillis.(3.2) Le chemin devient plus étroit; il longe l'étang et le ruisseau, traverse un sous-bois plus ou moins dense jusqu'à la fin de la vallée.(3.3) Sur le versant droit, ce sont des taillis, et sur le versant gauche, les hauteurs de Gautro bornent l'horizon.(4.1) En amont de l'étang, une digue éventrée, traversée par le ruisseau, barre la vallée.(4.2) Plus en amont, il y a encore deux autres digues éventrées, de même facture (parement de schistes et terre). Des broussailles et des troncs récemment coupés sont rangés sur le bord du sentier.(4.3) Une hutte a été construite (par des scouts?). La vallée est très peu large, la perspective est restreinte. Partout, sauf au passage de la troisième digue, l'accès piéton est aisé.

Très différents sont les paysages que l'on découvre en partant de l'autre chemin.(5.1) Il aboutit sur le plateau de Gautro. Une pâture se présente aux yeux du visiteur, où souvent de jeunes taurillons paissent.(5.2) A gauche, un sentier à peine tracé dans des ajoncs hauts où, craignant les désagréments de cette plante, on ne s'aventure pas d'emblée. A droite, le chemin est plus large, bordé de hauts genêts. Après avoir contourné la pâture, il s'ouvre sur une grande étendue où poussent résineux, bouleaux, genêts et ajoncs.(5.3) Le chemin aboutit à un groupe de rochers qui surplombent le Miroir aux Fées.(5.4) De ce point de vue, se déploie un vaste panorama du Rauco jusque dans le lointain aux sombres hauteurs du massif de Paimpont.(1) La perspective sur la vallée est rompue par un coude.(7.1) Un chemin longe la crête, souvent à fleur de roc.(6.1) La schistosité verticale est visible à l'oeil nu. De ce chemin, on discerne plusieurs vallées; l'ensemble donne l'impression d'un taillis dense qui qui se prolonge de l'autre côté de la vallée, avec parfois quel-

1-Les panoramas sont pris des points de vue indiqués sur la figure 5 par une étoile. Le 8.2 est pris d'un lieu sur le Gautro situé en face du premier point de vue (7.1).

ques bosquets de pins.(7.2) Plus loin,c'est une succession de rochers; le fond de la vallée paraît comme une forêt de troncs (on est à la fin de l'hiver).(8.1) Et le chemin revient vers la lande. Des troncs calcinés émergent,tels des squelettes,au dessus d'une végétation arbustive dense.(6.2) En se frayant un passage dans ces lieux,ce sont d'autres troncs que l'on trouve. Des bouleaux poussent.(6.3) Avec quelques difficultés,on retrouve un sentier à peine dessiné à travers les ajoncs,qui arrive près de la pâture. Le circuit de visite est terminé; en flânant,il prend une heure et demi de temps.

Les photographies précédentes présentent le Val Sans Retour dans les premiers jours de Mars 1984. Elles ne retranscrivent ni les gammes de couleurs des lieux,ni à plus forte raison les transformations saisonnières du paysage.

L'apparence des lieux change constamment. La luminosité,la densité des nuages,très variables dans ces lieux entre plaine et massif,transforment constamment les teintes,contrastant les zones d'ombre et de lumière. Les horizons bouchés et les perspectives lointaines alternent. On peut noter les variations en comparant les panoramas 7.2 et 8.1 : le premier fut composé un jour où une bruine arrivait,et le second quatre jours plus tard par un temps clair.

Et il y a les variations saisonnières de la végétation. A la fin de l'hiver,c'est un paysage décharné dans lequel les rochers sont les éléments visuels dominants. Partout ailleurs,ce sont différentes gradations de vert,vert des ajoncs,des résineux et les végétations mortes. Dès la mi-mars,la lande se pare de fleurs d'ajonc qui illuminent de leurs dorures les flancs de la vallée et les plateaux. Les taillis et les bouleaux troquent leurs habits d'hiver contre une parure de feuillages; la fougère,les broussailles renaissent. Plus tard,les genêts d'un jaune moins éclatant,et enfin les bruyères violacées. Sur fond vert,la lande fleurit,ses odeurs imprègnent les lieux. Vient la fin de l'été où les plantes se dessèchent,blanchissent ou brunissent,le couvert feuillu disparaît. Les rochers,les squelettes d'arbres et les teintes vertes de la lande réapparaissent. En hiver,les lieux,parfois recouverts d'une couche

de glace (3.3) sont austères, sans bruit, balayés par les vents froids ou détrempés par les pluies abondantes. Ici et là, quelques fleurs d'ajonc ne flétrissent pas, annonciatrices d'une renaissance prochaine.

Si, après ces évocations, nous sortions des sentiers balisés par la pratique touristique et allions sur l'autre versant, le Rauco, là où peu de visiteurs s'aventurent. Aucun chemin n'y mène à partir de la vallée. Il faut trouver un endroit accessible et grimper le long de la pente. D'en haut, la perspective sur le Val et le Miroir aux Fées est sensiblement différente. (8.2) La vallée ne donne plus l'impression d'une fermeture, mais bée vers Tréhorentauc. Les horizons sont lointains jusqu'à la ligne de crête au Nord du village; le regard se porte vers les zones agricoles. Surplombant l'étang, les rochers dominant; en arrière-paysage, la lande et les résineux denses, touffus. La perspective sur l'amont de la vallée est moins ouverte, limitée par un premier plan de taillis. (9.1) Des rochers plus au Sud, c'est la vision d'une lande rase, moins dense que celle de Gautro, un pin isolé, quelques bosquets et, dans le lointain, la perspective sur les terres agricoles. (9.2) Un peu plus loin, un large chemin dont le sol porte les marques des machines qui l'ont tracé. (9.3) De part et d'autre, des vestiges de pins calcinés et des ajoncs denses, parfois des résineux. Comme sur le Gautro, leur âge est uniforme: sept ans. Plus à l'est, de hauts genêts. (9.4) En continuant le chemin, on accède à la clairière de Beauvais. Pour revenir au Val, il faut emprunter des sentiers mal tracés, envahis par les broussailles ou des troncs morts. Sont-ce d'ailleurs des chemins, ou des végétations moins denses autour des ruisseaux qui coulent vers la vallée? Les lieux sont difficilement pénétrables et c'est avec peine que l'on atteint la vallée.

Promenade différente dans un lieu difficilement accessible à partir de la vallée, et auquel aucun chemin ne mène plus. L'image de la lande, prégnante au Gautro, s'estompe pour céder la place à une impression de taillis, de bois abandonnés et de friches. Il n'y a que sur le Rauco que l'on trouve quelques hêtres et chênes bien développés.

Tels sont les paysages du Rauco, ce plateau que le vi-

siteur du Val Sans Retour découvre comme un fond de décor.

.... Ou plus exactement, tels auraient dû être ces paysages. Car le 30 Avril 1984, au terme d'une longue période sèche, un incendie sur les landes à l'Ouest de la forêt s'est étendu au Rauco, détruisant les végétations rases, atteignant peu les feuillus. Cet incendie a été arrêté dans le fond de la vallée. Il laisse, jusqu'aux régénérations de 1985, un fond de décor uniforme, calciné.

5. L'aménagement en cours

Le paysage actuel, abstraction faite des incendies du 30 Avril, résulte d'un remodelage partiel effectué en 1982 et 1983 dans le cadre d'un aménagement des lieux. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'un projet conçu par "l'Association de Sauvegarde du Val Sans Retour et de son Environnement". Promu par des élus politiques, cet aménagement s'appuie sur l'écologie scientifique pour définir des réalisations à même de remplir les objectifs fixés, la préservation des lieux.

Jusqu'à présent (Juin 1984), les opérations ont concerné la réfection de la digue du Miroir aux Fées (10.1) et le creusement de l'étang pour maintenir un plan d'eau. Cet étang avait en effet été progressivement comblé par les débris végétaux et les alluvions transportées par le ruisseau. (10.3) En été, lorsque les différentes sources étaient tarées, le Miroir se réduisait à une mare boueuse et opaque. Le curage de l'étang permet de constituer une réserve d'eau abondante et permanente. La réalisation d'un système de vannes dans la digue permet de contrôler le niveau de l'eau. Par ailleurs, comme on peut le remarquer sur certaines photographies, les sentiers ont été élargis, leurs abords et le fond de vallée débroussaillés. Jusqu'alors, ces chemins étaient difficilement praticables. (10.2)

Depuis 1983, les travaux sont arrêtés. L'association envisage de remettre en eau un étang d'amont. D'autre part, la Direction Départementale de l'Agriculture d'Ille et Vilaine, en liaison avec des études scientifiques, a réalisé un dossier préalable à l'établissement d'une forêt de protection, cadre juridique dans lequel pourraient s'opérer conjointement le reboisement, l'accès public et la protection des lieux. Ce dossier n'a pas encore abouti.

Section 2 : Les axes de la recherche.

Selon le point de vue adopté dans la description, on peut aboutir à de multiples caractérisations du Val Sans Retour. Il apparaît pour autant difficile de le cerner à partir d'une réalité écologique identifiable. On peut certes partir de la vallée, puis étendre la description aux landes et aux taillis. Mais à quel moment et en fonction de quel(s) critère(s) décider des limites de ce territoire? Prendre le bassin versant du Val Sans Retour n'est pas localiser le Val Sans Retour, mais ce bassin versant. On pourrait longuement tenter d'établir des critères de type écologique pour caractériser et délimiter cet ensemble, mais on se heurterait chaque fois à une impossible ou incomplète caractérisation. Un territoire ne se définit pas simplement, ni d'emblée, en fonction de limites: même si le Val Sans Retour désigne des lieux, il n'est pas repérable à partir d'une assise territoriale.

On est ainsi amené à poser ce qui fait l'unité de ces lieux décrits précédemment. Cette unité est celle d'une appellation et d'un regard porté par les visiteurs sur ces lieux; nous disons que le Val Sans Retour désigne un ensemble paysager. Le paysage se découvre à la suite d'un cheminement dans la lande; il apparaît suivant des lignes de cohérence, des points forts, des horizons restreints ou fuyants qui sont l'objet de perceptions esthétiques, légendaires, paysagères. Rapport du visiteur aux lieux, le Val Sans Retour est le produit de processus qui ont rendu des formes significatives et ont érigé des lieux en espace légendaire et touristique.

Dès lors, on ne peut simplement connaître le Val Sans Retour à partir des formes et des paysages existant actuellement, mais cela suppose de comprendre les processus par lesquels ces lieux ont été construits en paysages. En d'autres termes, il s'agit d'opérer la genèse des catégories à partir desquelles les paysages présents se découvrent et de les mettre en rapport avec les groupes sociaux qui les ont produits ou reproduits par la pratique touristique.

Dans le même temps, un paysage a pour assise un territoire ou plus exactement, devrions-nous dire, deux territoires. D'une part, c'est le lieu de la pratique touristique, celui des chemins empruntés pour découvrir les paysages; d'autre part, ce sont les étendues qu'embrasse le regard du visiteur. Cette dimension territoriale introduit un aspect que l'approche en termes de catégories paysagères peut délaissier, celui de la formation concrète des lieux et des usages qui agissent sur les formations végétales ou la morphologie des lieux, les modèlent, les transforment. L'assise territoriale du Val Sans Retour constitue l'axe complémentaire du questionnement sur le paysage.

Dans cette double approche, les lieux présents s'accroissent de l'histoire passée des usages productifs, des usages touristiques et des catégories paysagères qui les ont formés en Val Sans Retour et qui permettent présentement de les visiter et de les regarder d'un certain point de vue.

Cette histoire n'est pas simplement une généalogie des catégories présentes. A chaque moment, se nouent des relations entre les usages, les perceptions et les lieux à partir desquelles on peut caractériser différentes périodes dans la formation du Val Sans Retour. Ces relations, en acquérant une existence dans les lieux, connaissent une certaine permanence; les correspondances établies à une période donnée demeurent déterminantes dans l'organisation des relations spatiales lors d'une période ultérieure. Par cette permanence, il y a une réelle continuité entre les différentes formes historiques d'organisation des lieux.

L'histoire de la formation du Val Sans Retour a pour objet de comprendre l'aménagement en cours. Dans cet aménagement apparaît un mot-clé: la sauvegarde, qui renvoie à un certain type d'organisation passée des lieux. Quel en est le sens? S'agit-il d'une occultation de transformations, rompant l'organisation des lieux, ou d'une préservation de l'existant? Notons d'emblée que savoir ce qui est sauvegardé et comment cela est sauvegardé suppose de connaître ce qui existait auparavant, à condition que cet "auparavant" soit lui-même spécifié. Dans le même temps, on

ne peut, pour comprendre l'aménagement en cours, en rester à un aspect strictement spatial des réalisations: elles tendent à imposer une image somme toute évidente d'une sauvegarde ou d'une préservation, et peuvent occulter ainsi une transformation des relations constitutives du Val Sans Retour. Comprendre l'aménagement suppose de déplacer le questionnement des lieux vers les relations dans les lieux.

L'hypothèse que nous faisons est que sous l'apparente sauvegarde, s'opère une réorganisation en profondeur des relations constitutives du Val Sans Retour, et leur soumission aux catégories de l'Action Publique. Cette opération s'organise progressivement dans l'histoire des lieux par l'intervention de l'Etat. Là se créent les conditions spatiales de l'aménagement. Mais ces conditions n'existent pas en elles-mêmes, elles n'impliquent pas un nécessaire aménagement. Celui-ci, qui prend effet par l'action de l'association, est redevable de choix politiques. La notion de sauvegarde mise en avant vise à accréditer l'idée de déterminations proprement spatiales de la réorganisation. La connaissance scientifique, en construisant la nécessité écologique de la sauvegarde, agit comme occultation de ces choix et construit une légitimité à cet aménagement; elle agit comme idéologie. Elle contribue d'autre part à donner une forme nouvelle aux lieux; elle agit comme force productive. Sous-jacent donc à cette notion de sauvegarde, ce rôle concret d'une connaissance scientifique comme force productive et comme idéologie.

Dans ce cadre, on aura à examiner les continuités et les ruptures qui aboutissent à l'aménagement (l'histoire du Val Sans Retour), et analyser, dans l'action de l'association, le rôle de l'action politique et de la connaissance scientifique dans la définition et l'imposition légitime des catégories de l'action publique (l'organisation des opérations de sauvegarde).(1)

1-Dans cette approche, nous partirons de la distinction posée par Max WEBER, qui assigne à la connaissance scientifique l'élaboration de moyens rationnels adaptés aux objectifs de l'action politique, et au politique la mise en oeuvre des conditions de réalisation de ces moyens. (WEBER, 1959, 1971; HABERMAS, 1973).

En fixant l'objectif de compréhension de l'aménagement à la recherche sur le Val Sans Retour, on éloigne quelque peu le problème de la délimitation du territoire. Chaque pratique sociale organise et délimite le territoire de son exercice. Dans une recherche historique, on a ainsi affaire à un entrecroisement de limites spatiales qui font de cet espace un objet difficilement saisissable du point de vue territorial. Comment appréhender ensemble un paysage aux horizons fuyants vers la Haute-Forêt et des parcelles de landes incluses dans le territoire agricole de Tréhorenteuc?

Puisqu'il s'agit de comprendre l'organisation présente des lieux, on prendra comme délimitation spatiale générale tout au long de cette recherche le territoire présent de l'aménagement et l'on rapportera les relations qui s'y localisent aux territoires et aux pratiques sociales dans lesquels elles existent. Cela permettra de montrer comment l'aménagement réduit, concentre et organise ces relations dans un territoire qu'il définit.

Les délimitations de ce territoire sont les suivantes:

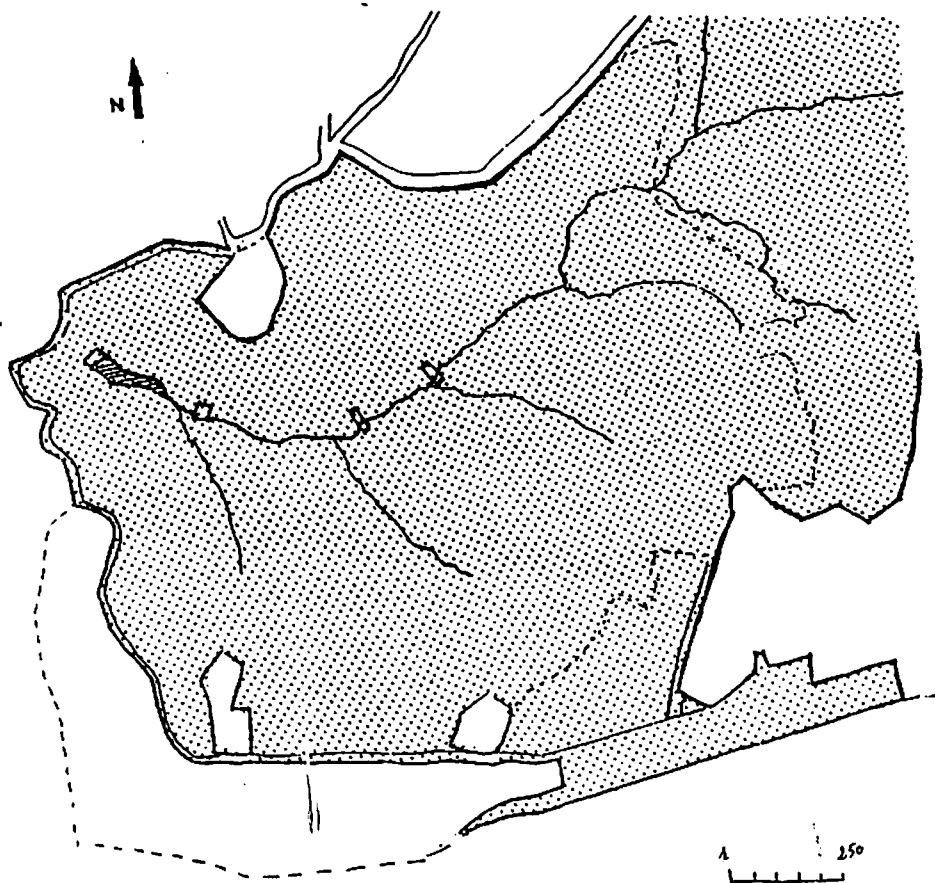


Figure 6 : Le territoire envisagé de la forêt de protect.

Il s'agit en fait de la délimitation la plus récente qui n'a pas encore été mise en oeuvre puisque la forêt de protection est encore à l'état de projet.(1) Si ce territoire est pris comme référence, c'est parce qu'il est celui dans lequel les contours du Val Sans Retour sont les mieux définis. Dans les études préalables aux aménagements précédemment décrits, un territoire avait également été délimité, plus restreint. Mais dans les réalisations, seuls ont été touchés le fond de vallée et une partie des landes de Gautro. Oscillant entre le territoire réel et le territoire projeté, nous avons préféré prendre les limites nouvelles comme cadre de référence. Dans le cours de la recherche, le territoire pris en compte a été plus restreint; nous avons dû opérer des choix par rapport aux données disponibles et aux modalités d'investigation. Ce territoire se présente de la façon suivante:

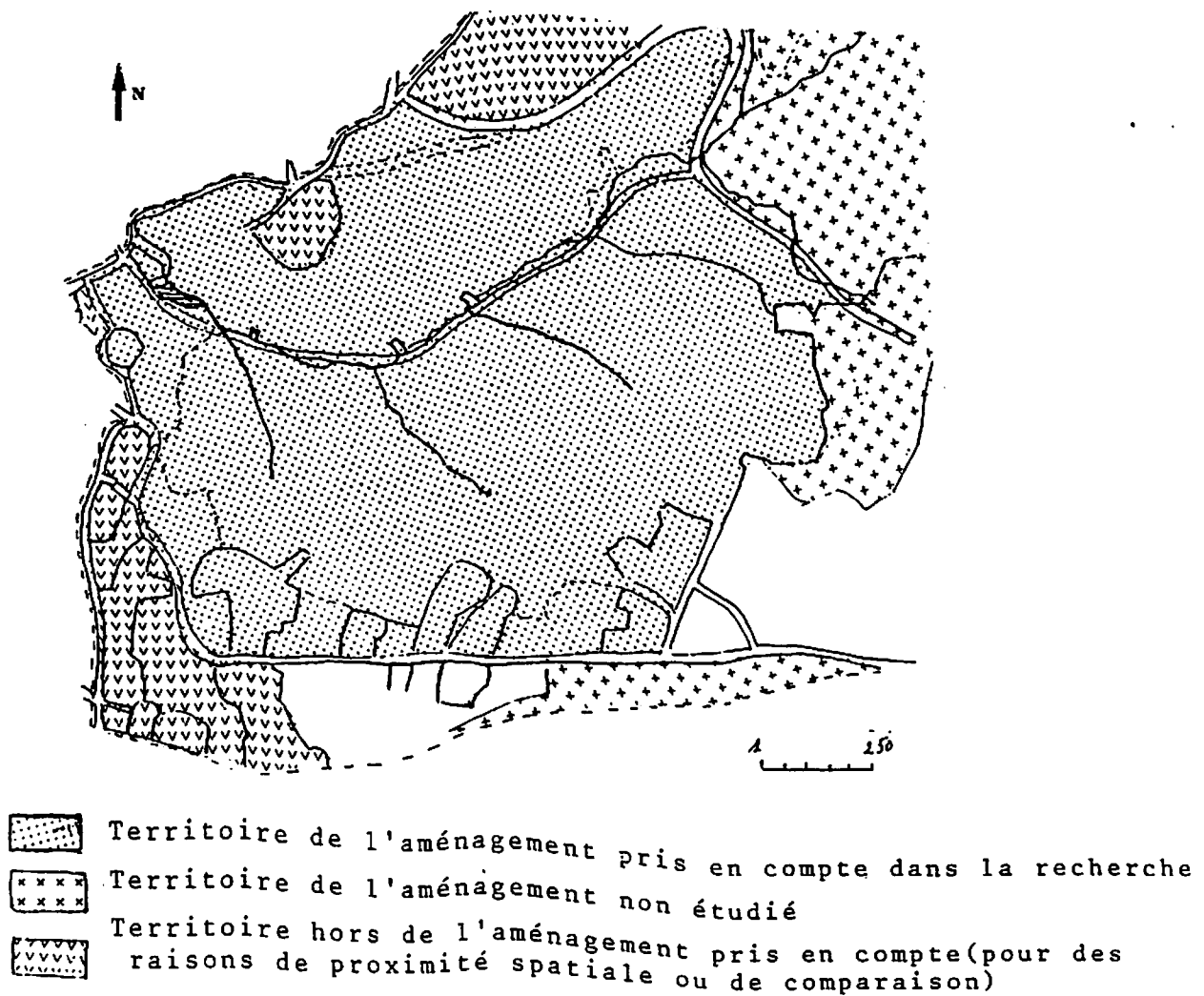


Figure 7 : Le territoire de la recherche

1-Le territoire se prolonge dans le quart N - E de la figure, comprenant une partie d'une autre propriété forestière.

Dans l'approche historique, on partira de l'époque durant laquelle se forme l'appellation légendaire, c'est-à-dire le XIXème siècle. C'est en effet à partir de ce moment que l'on peut prendre en compte une certaine cohésion des lieux. Cette appellation prend pour objet des lieux déjà constitués, caractérisés par des noms, des usages. Pour présenter cet espace préexistant à la localisation, on prendra pour référence le cadastre de 1823. A partir de là, l'histoire s'ordonnera dans les continuités (caractères d'une période) et dans les ruptures (transitions) des relations constitutives du Val Sans Retour.

Globalement, on discerne deux périodes principales, celle d'une grande stabilité des relations constituées au cours du XIXème siècle, qui dure jusqu'à la seconde guerre mondiale, et celle des différentes transformations par lesquelles se préparent dans les lieux les conditions de l'aménagement en cours. Puis on exposera l'aménagement présent. De ce cadre historique en trois parties, on extraiera les relations déterminantes de l'organisation des lieux et on analysera leur transformation par l'aménagement.

CHAPITRE 2 : L'ORGANISATION DU VAL SANS RETOUR (1823-1945)

Section 1 : Les données du cadastre

1. Les lieux en 1823

Au moment de la levée du cadastre de Paimpont en 1823, les lieux correspondant au Val Sans Retour sont organisés dans la répartition suivante:

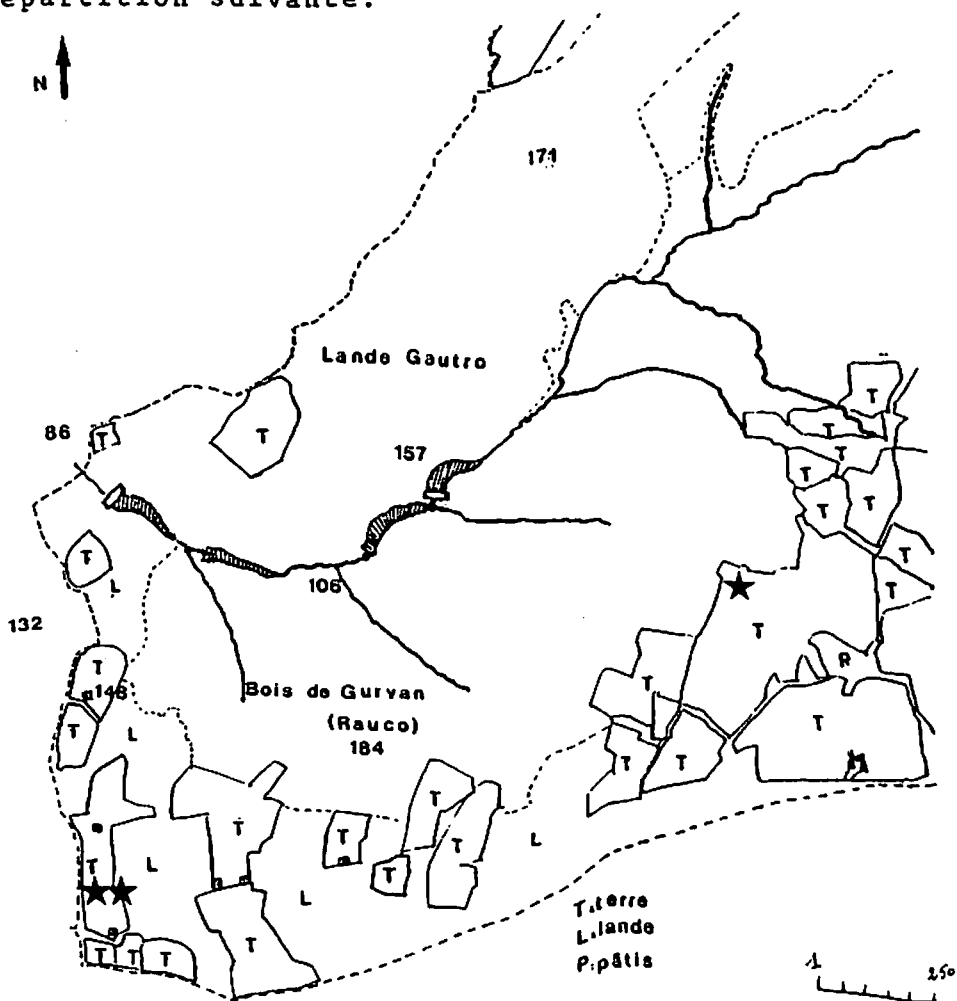


Figure 8 : L'organisation des lieux en 1823
(D'après la plan cadastral)

Les surfaces les plus importantes sont détenues par une famille noble, demeurant à Campénéac (Morbihan). Elles comprennent la majeure partie du plateau au Sud, les quatre étangs et une parcelle sur le versant Nord.(1) Dans le registre cadastral, la parcelle du Sud, d'un seul tenant, est classée en bois et taillis (Bois de Gurvan) et la parcelle du Nord en terre.

Cette propriété est bordée par des landes appartenant à la commune de Paimpont. Elles se composent d'une parcelle d'un seul tenant au Nord et de quelques parcelles disjointes au Sud.

(2)
Au Nord des landes communales de Gautro se trouvent, outre la parcelle déjà mentionnée, deux parcelles cultivables appartenant à des agriculteurs de Tréhorenteuc. Sur le Rauco, plusieurs parcelles paysannes bordent la propriété nobiliaire; elles sont répertoriées en landes ou en terres. Elles appartiennent à des agriculteurs demeurant dans le voisinage (Tréhorenteuc, Campénéac ou Paimpont). Ces propriétés s'incluent dans le parcellaire agricole des villages environnants.

La seule propriété bâtie recensée est un moulin en aval de l'étang le plus à l'Ouest. Ce moulin fait partie de la propriété nobiliaire. Sur le plateau de Rauco, incluses dans les propriétés paysannes, certaines pièces portent le nom de "masure". Elles sont classées en ruines.

Les appellations des parcelles sont d'origines diverses. Le terme de "GURVAN" qui désigne la propriété nobiliaire, renvoie à un épisode ancien de l'histoire de Bretagne. Un combat est supposé s'être déroulé en cet endroit entre GURVAN comte de Rennes et PASQUITEN, comte de Vannes, en 875. (BELLAMY, 1896) (3).

La propriété communale de GAUTRO tire son nom du château situé en contrebas, sur le territoire de Tréhorenteuc.

D'autres appellations sont d'origine topographique, tels le "TERTRE DE LA BOISE", le "ROCHER DE LA ROCHE" ou le "ROCHER

1- Respectivement 92 ha 69 a, 1 ha 58 a 58 ca et 2 ha 50 a 10, ca.
Les limites de cette propriété se remarquent sur la figure 8 par des traits en pointillé.

2- Les landes de Gautro couvrent 73 ha 64 a 50 ca et les parcelles de Rauco 20 ha 10 a.

3- BELLAMY signale dans le prolongement du Rauco sur Tréhorenteuc deux tertres appelés les "Tombelles de Gurvan" et supposées être les tombes des deux combattants.

DE RETENANT". Le nom de RAUCO qui désigne le plateau Sud provient d'une contraction de "Roc d'en haut". Seule une parcelle a un nom correspondant à son statut juridique, le "COMMUN DES QUATRE VENTS". Sur le plateau de Rauco, certaines appellations font référence à des techniques agricoles, telles les BRULAIS, le CLOS BRULE ou l'ECOBUT. (1) D'autres dénominations apparaissent plus obscures.

Le dessin cadastral n'est pas homogène. La propriété nobiliaire et les propriétés communales sont constituées de parcelles importantes en surface, sans régularité dans leur forme.

Par contre, les parcelles paysannes plus restreintes en surface présentent certaines formes caractéristiques, issues des modes de colonisation et de défrichement des landes.

Deux types de parcelles peuvent être distinguées :

1. Certaines parcelles classées en terres, présentent une régularité du dessin cadastral.

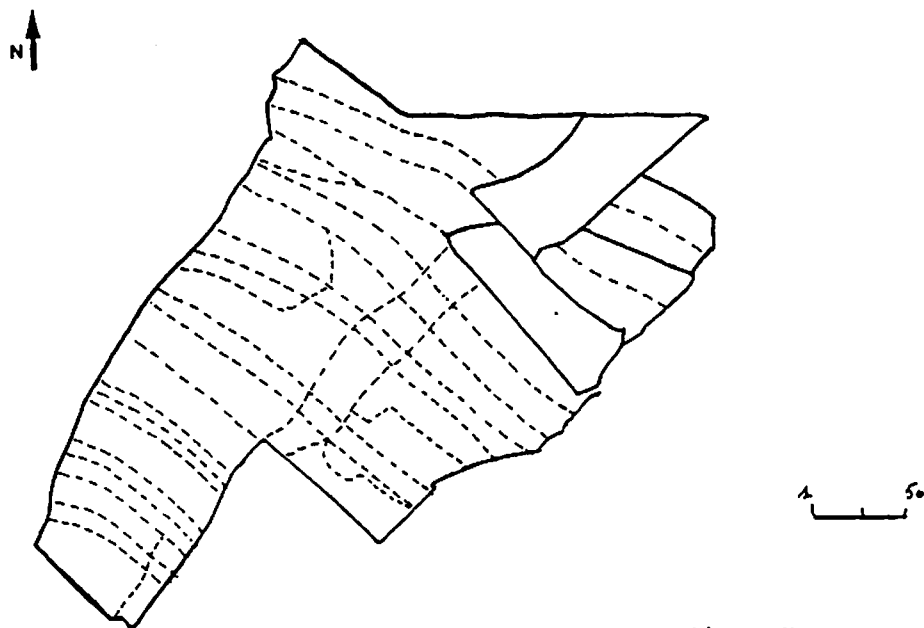


Figure 9: Exemples de "lanières" présentes sur le Val Sans Retour (d'après cadastre)★(2)

1- Les deux premiers termes se réfèrent à des pratiques de brûlis, le troisième à l'écobuage. "L'écobuage est une opération qui consiste à décaper la croûte superficielle du sol et la couverture végétale (étrépage), puis à les brûler par petits tas (lorsqu'elles sont sèches) et enfin à répandre uniformément les cendres sur le sol. Cette pratique (...) précédait la remise en culture de ces parcelles." (TOUFFET, 1982).

2- On désignera chaque ensemble de parcelles par des étoiles. Pour connaître leur localisation, se reporter figure 8.

Elles apparaissent sous forme de lanières étroites allongées légèrement courbes et groupées dans un enclos commun. DENIAUD (1959, 1961) caractérise ce dessin cadastral en tant que modèle agraire de la lisière occidentale de la forêt. Les parcelles résulteraient selon elle d'un défrichement collectif d'une division entre les défricheurs de la parcelle. Ce mode de constitution des parcelles aurait caractérisé les communautés rurales de la lisière occidentale au Moyen-Age.

Ces parcelles sont localisées principalement au Sud de la commune de Beauvais, en continuité avec les parcelles de terres de la clairière de Beauvais. Une pièce présentant ce dessin se trouve sur les hauteurs de Rauco, dominant le Miroir aux Fées. Au Nord de la lande de Gautro, ces formes parcellaires caractérisent les terres agricoles du village du Pertuis Néanti. La continuité du défrichement apparaît évidente. La localisation de ces parcelles permet de tracer les limites de l'extension sur les landes de ces défrichements collectifs.

2. D'autres parcelles ne présentent aucune régularité dans leur dessin. Elles sont entourées de landes communes, et contrairement aux parcelles précédentes, ne se caractérisent pas par une continuité territoriale avec les autres parcelles paysannes. Sur le Rauco, ces parcelles sont regroupées autour d'une mesure. Elles sont classées en terres (courtils, pièces ou clos) ou en landes et sont désignées dans la matrice cadastrale sous le même vocable. Se dessine ainsi la configuration d'une exploitation de petite superficie, combinant les terres cultivables et les landes. (1)

DENIAUD (1959) signale que l'on trouve cette forme quand un propriétaire s'est porté acquéreur de tout un commun et l'a défriché à sa guise au fur et à mesure de ses possibilités et de ses besoins. Suivant le rythme du défrichement, la mise en place de nouvelles cultures, des parcelles plus petites se créent. (...) Elles sont du même type que les parcelles plus anciennes environnantes." Les défrichements auraient été effectués au XVIIIème siècle. En 1823, on ne trouve plus ces exploitations, mais les par-

celles

un des

Elles

tion,

les p

Les superficies sont de 1 ha 58 a 40 ca (terres) et 1 ha 90 ca (landes)
 1 ha 95 a 30 ca (") et 92 a 10 ca (")
 1 ha 15 a 15 ca (") et 1 ha 26 a 20 ca

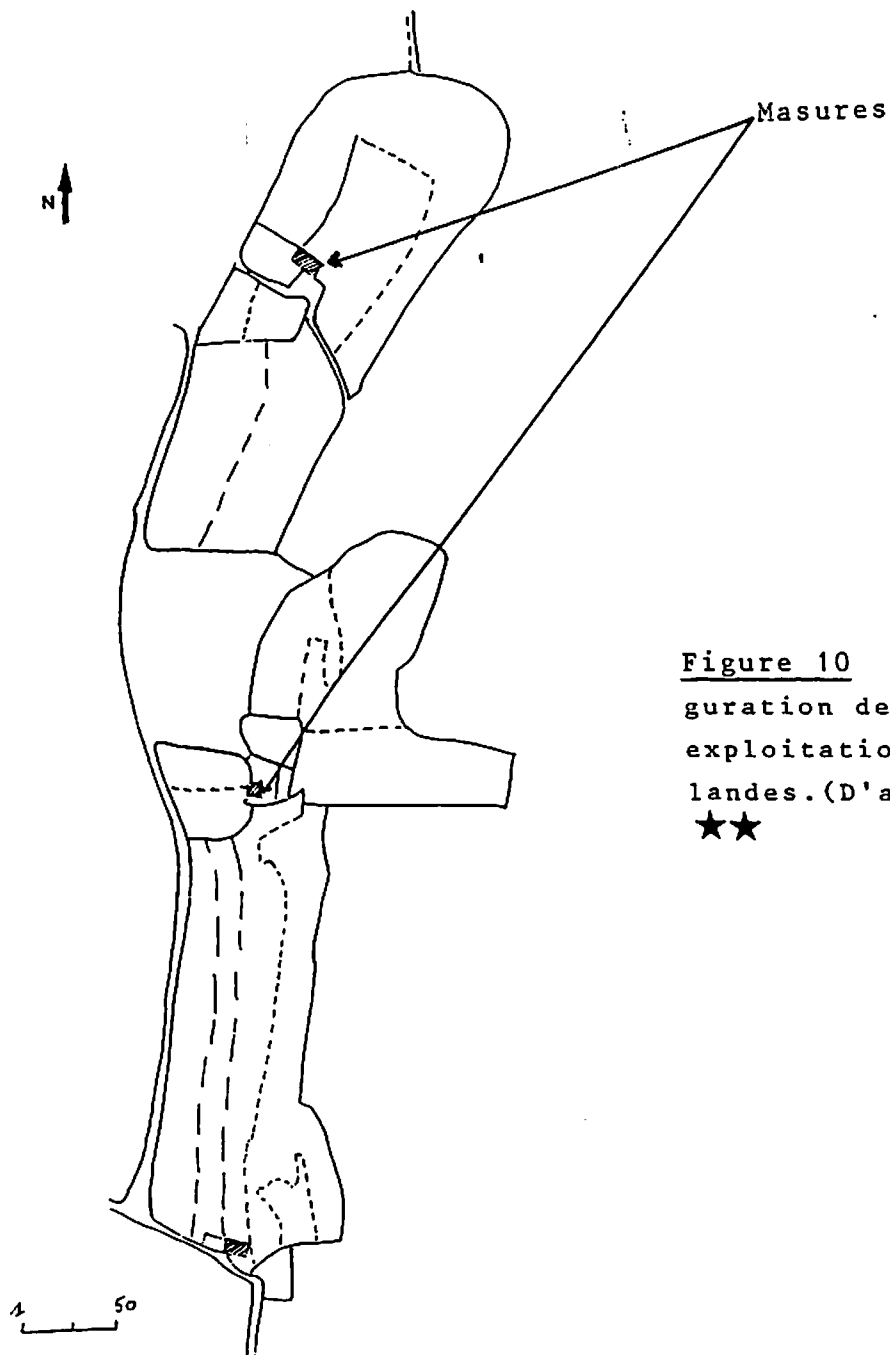


Figure 10 : La configuration de petites exploitations dans les landes. (D'après cadastre)
★★

celles sont utilisées par des agriculteurs demeurant à Campénéac.

Sur le plateau de Gautro, les deux pièces de terre ont un dessin irrégulier et sont entourées de landes communales. Elles ne résultent pas de l'implantation d'une petite exploitation, mais ont été défrichées de la même manière que les parcelles précédentes (et sans doute à la même période ?).

Ces lieux aux limites de la commune de Paimpont se caractérisent en 1823 par une diversité des végétations tout comme des modes d'appropriation. Resitués dans la structure foncière environnante, ils constituent un territoire de transition entre la forêt sur le massif de Paimpont et les terres cultivables des pourtours du massif. Ils constituent ainsi une interface entre les deux types principaux d'occupation de l'espace dans cette zone.

2. Les transformations inscrites au cadastre.

Les transformations les plus importantes de la structure juridique ont trait à la vente des landes communales de Paimpont en 1859. La loi du 6 Décembre 1850, en simplifiant les formalités requises pour le partage des landes communales, favorise leur appropriation privée. On assiste à un morcellement de ces parcelles. La lande de Gautro est répartie entre 17 propriétaires; le propriétaire des bois de Gurvan acquiert 28 ha 50 a, les autres parties dont les surfaces varient de 1 ha à 5 ha 30 a sont acquises par 13 personnes de Tréhorenteuc, 2 du Pertuis Néanti et 1 de la Guette, hameau de la clairière de Beauvais. Le morcellement est identique pour les parcelles communales du Rauco; 1 ha 93 est acquis par le propriétaire des bois de Gurvan, et le reste par des cultivateurs de Tréhorenteuc ou de Campénéac. Ce sont les personnes propriétaires de parcelles environnantes qui bénéficient du démantèlement de la propriété communale.

La propriété nobiliaire connaît au cours du XIXème siècle quelques modifications. En 1829, une pièce constituée de deux parcelles au Nord des landes de Gautro est vendue au Baron DU TAYA, juge à la Cour d'Appel de Rennes. Cette pièce est acquise par une personne de BEIGNON (Morbihan) en 1869. Le moulin et le Miroir aux Fées subissent un transfert temporaire de propriété entre 1835 et 1842 au profit d'une personne habitant Tréhorenteuc. En 1870, l'ensemble de la propriété nobiliaire est scindé en deux parties lors d'un héritage et reconstitué en 1878. En 1876, 38 des landes de Gautro, acquises en 1859, sont vendues à 6

agriculteurs de Tréhorentec. Le moulin et la parcelle du Miroir aux Fées sont vendus en 1879 à un meunier dont la famille garde depuis lors la propriété.

En 1880, la délimitation spatiale de la propriété noble et des propriétés paysannes est établie quasi-définitivement. La première se situe principalement sur le plateau de Rauco et en amont du Miroir aux Fées sur les deux versants de la vallée. Elle constitue un bloc d'un seul tenant.

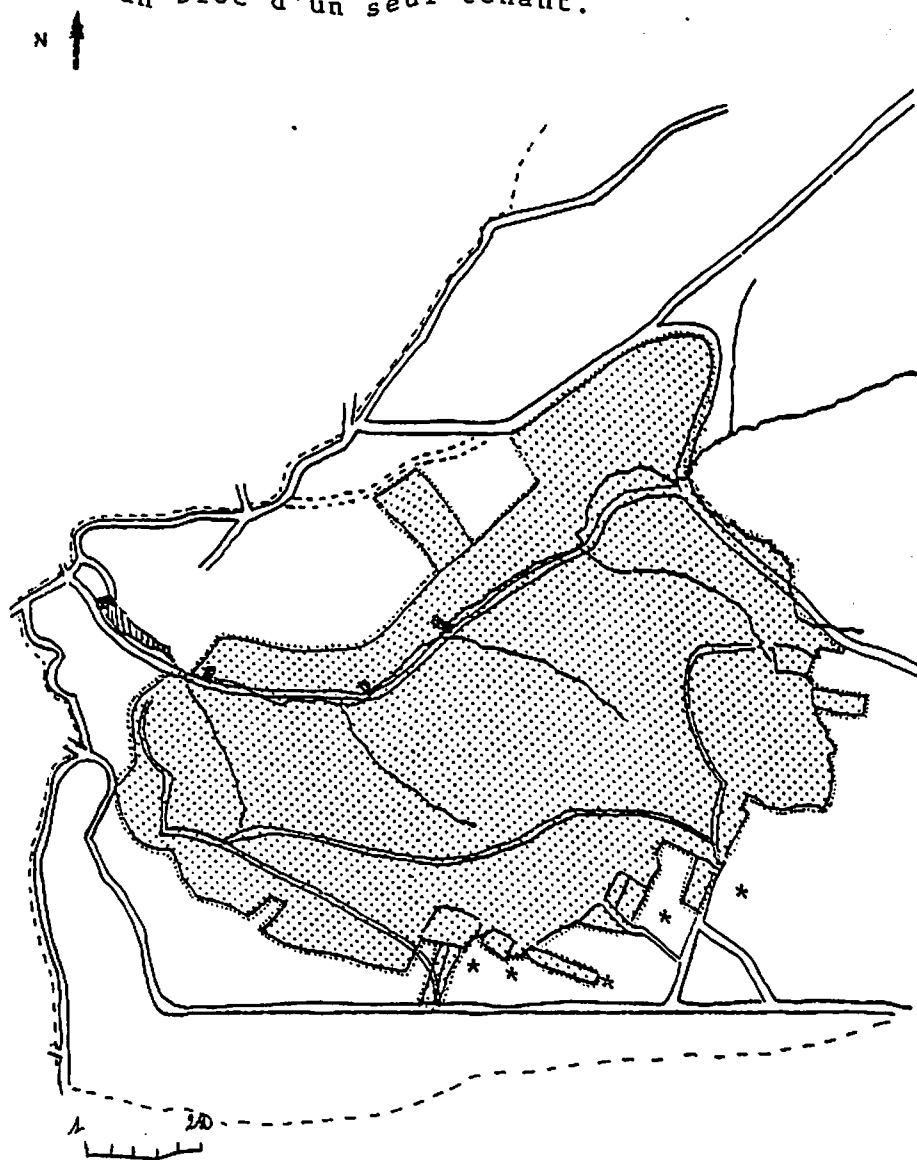


Figure 11 : Les limites de la propriété noble en 1984. (D'après cadastre)
(1)

1-Par rapport à la situation de 1880, il faut noter l'acquisition après 1968 de quelques parcelles au Sud signalées par une *

Les propriétés paysannes morcellées sont établies sur les pourtours de cette propriété, couvrant une partie du Raucoco, la presque totalité du Gautro et l'aval de la vallée.

A la suite des mutations foncières, la propriété nobiliaire a augmenté de 14 ha 35 a et les propriétés paysannes de 79 ha 39 a. Ce sont les landes qui ont été le support de ces extensions.

La propriété nobiliaire est transmise au sein de la même famille jusqu'en 1949, sans morcellement ni partage. Les autres parcelles demeurent la propriété d'habitants de Tréhorenteuc ou de leurs héritiers ayant émigré. Il y a peu de ventes mais transmission par héritage au sein de la même famille; cette transmission occasionne un morcellement important des parcelles constituées en 1859. A titre d'exemple, une parcelle de 2 ha est divisée en deux parcelles de 1 ha en 1879, et en quatre parcelles de 1 ha, 33 a, 33 a et 34 a en 1892. En fonction des alliances familiales ou des parentés, ces parcelles morcellées sont parfois regroupées. Le suivi de ces transmissions dans les matrices cadastrales s'avère mal aisé: les parcelles n'ont pas d'appellation cadastrale propre, mais sont enregistrées indistinctement en tant que parties de la parcelle ancienne. Ainsi les parcelles issues de la lande Gautro, couvrant plus de 73 ha et inscrite au cadastre sous le code L₅bis, sont indistinctement mentionnées en tant que L₅^Pbis.

Lors de la refonte de la matrice des propriétés non bâties en 1914, quatre parcelles acquises en 1859 changent d'affectation. Elles couvrent une superficie de 6 ha. Jusqu'alors considérées en landes, elles sont classées en terres ou pâtures. Elles sont localisées sur les hauteurs dominant le Miroir aux Fées, dans un endroit dénommé le Tertre de la Boïse, près d'une pièce de terre répertoriée dans le cadastre de 1823. (1) Les autres parcelles demeurent classées en landes.

Le moulin est rayé de la matrice des propriétés bâties en 1938.

1-Voir leur figuration sur la figure 13 b, page 42 (versant Sud de la vallée).

Le nouveau plan cadastral, établi en 1954, enregistre les transformations foncières. (1) Les parcelles paysannes sont localisées et affectées d'un code propre à chacune d'elle. Leur dessin s'apparente à celui des lanières, mais il n'en a pas la courbure caractéristique. Les parcelles sont de forme géométrique et leur surface est supérieure à celle des lanières.

Des quatre étangs répertoriés au cadastre de 1823, seul celui d'aval est figuré. La parcelle qui le contenait est dissociée en trois dont une parcelle de 5 a 85 qui longe l'étang et une autre de 11 a 76 en amont. L'étang ne compte plus que 28 a 19. (Figures 13a et 13 b) Pour les trois autres étangs, le cadastre figure la parcelle et la digue de retenue, traversée ou contournée par le ruisseau.

Plusieurs chemins non inventoriés en 1823 sont mentionnés.

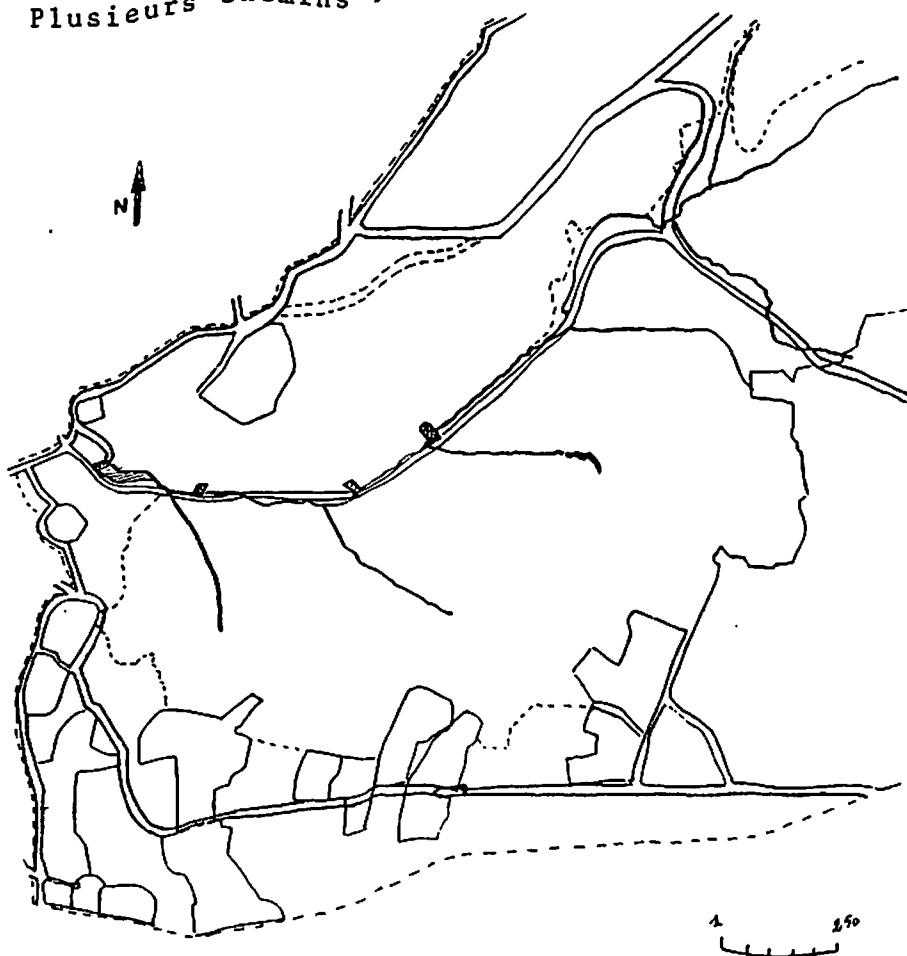
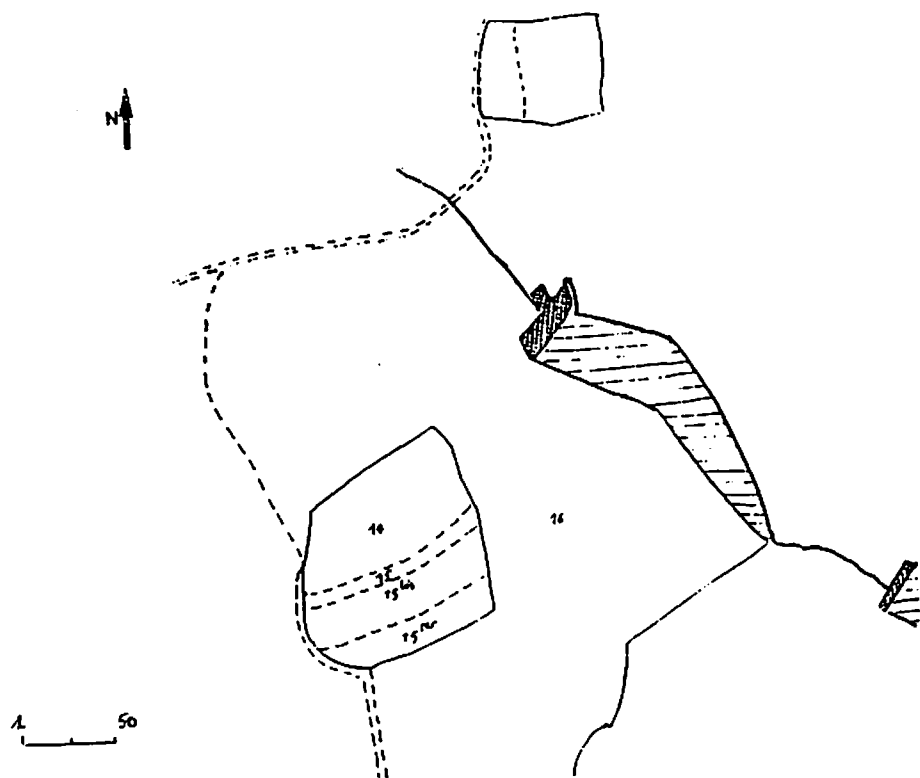
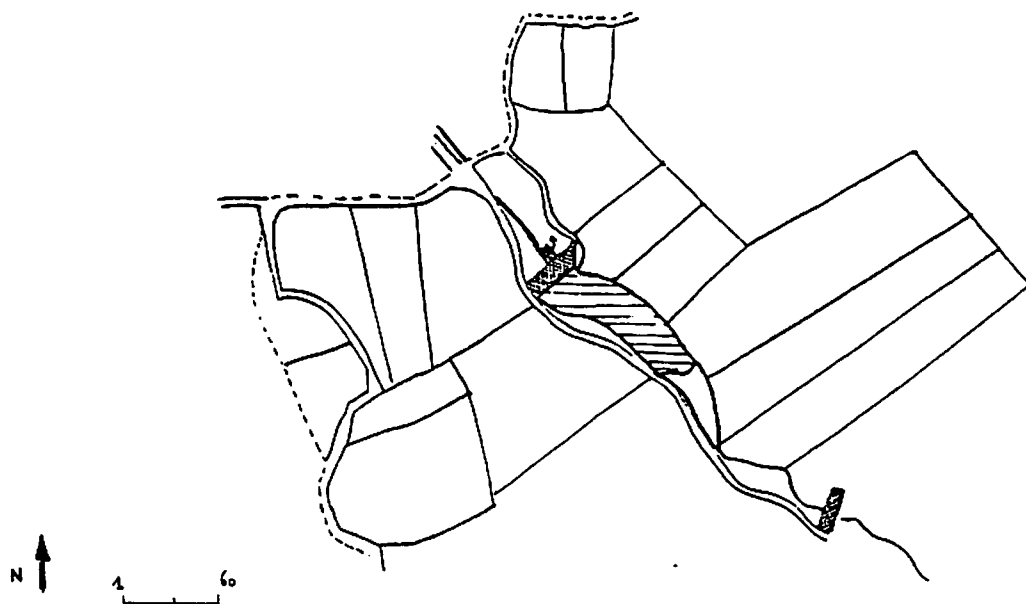


Figure 12 : Les chemins au cadastre de 1954.

1-Voir la figure 4 page 16, qui reprend le plan cadastral de 1954.



a-D'après le plan cadastral de 1823



b-D'après le plan cadastral de 1954

Figure 13 : Le parcellaire autour du Miroir aux Fées. (Les échelles sont différentes)

rant la cc
même les c
en partie
passe par
à la clai
sur la la
du Val, ra

chemin sé
tant abou
sieurs re
Gautro à

communale
de 1823,
Guérin.

L'étang
le nom d
à une pa
dénomina
celle de

L'histor
de la p
priatio
réseau
voies d
appella
légenda

élabora
ayant u
connaît
dont e

Sur la lande de Gautro, l'un est issu du chemin séparant la commune de Paimpont de celle de Tréhorenteuc (et par là-même les deux départements). Il traverse le plateau et sépare en partie la propriété nobiliaire des propriétés paysannes. Il passe par la vallée et accède par la fontaine de Mouille Croûte à la clairière de Beauvais. Un autre sentier figure en pointillé sur la lande Gautro; c'est un chemin emprunté par les visiteurs du Val, raccourci permettant d'éviter le coude de l'autre.

Dans le fond de la vallée, deux voies sont issues du chemin séparant Paimpont et Tréhorenteuc. L'un à gauche en remontant aboutit à l'étang. L'autre traverse la vallée, enjambe à plusieurs reprises le ruisseau et rejoint le sentier des landes de Gautro à Mouille-Croûte.

Sur le Rauco, un chemin traverse les landes anciennement communales et, se raccordant à un chemin mentionné dans le cadastre de 1823, aboutit à la clairière de Beauvais, au lieu-dit la Touche Guérin.

Deux appellations apparaissent sur le plan de 1954. L'étang est mentionné en tant que MIROIR AUX FEES. D'autre part, le nom de VAL SANS RETOUR désigne la vallée, sans qu'il soit affecté à une parcelle ou à un ensemble de parcelles précises. Enfin, à la dénomination de BOIS DE GURVAN succède pour la propriété forestière celle de BOIS DE RAUCO.

* *

Le cadastre fournit des indications précieuses sur l'histoire des lieux entre 1823 et nos jours. Le démantèlement de la propriété communale se traduit par une extension des appropriations privées sur les landes. Par ailleurs, se développe un réseau de chemins qui irriguent ces landes et constituent des voies de communication entre Tréhorenteuc et Beauvais. Des appellations nouvelles apparaissent, témoignage de l'implantation légendaire.

Le cadastre est avant tout un document fiscal; il élabore un état des propriétés et enregistre les transformations ayant une incidence fiscale. Une fois ces évolutions établies, connaître l'histoire des lieux suppose de situer les processus dont elles sont un aboutissement.

Section 2 : La mise en valeur productive des lieux

L'objet de cette section concerne l'histoire des lieux, résultant du déploiement des usages productifs sur une période allant du XIXème siècle à l'entre-deux-guerres.

Ces lieux se composent d'une multiplicité de parcelles qui sont chacune l'objet d'usages. Une étude de la formation des lieux pourrait prendre en compte ces usages au niveau de la parcelle. Tel n'est pas le choix opéré ici. Les données disponibles sur le XIXème siècle ne permettent pas ce degré de précision. De plus, ce sont tout autant les conditions de la mise en valeur des lieux que les formes concrètes dans les parcelles qu'elle acquiert par les usages qui permettent de comprendre la formation du paysage écologique et son évolution.

Ces conditions sont dépendantes de la répartition de la propriété. L'analyse cadastrale a distingué les propriétés paysannes de la propriété nobiliaire. Pour cette dernière, au dire des héritiers des propriétaires de l'époque, les bois de Gurvan et les parcelles connexes ont principalement été un territoire de chasse. D'autre part, il semble que les taillis ont été entretenus, grâce à une activité de production de charbon de bois, localisée dans les vallées secondaires. (1) Ces parcelles font partie d'une propriété principalement sise sur la commune de Campénéac et composée d'exploitations agricoles. Leur mise en valeur, apparemment faible, semble répondre à une logique de préservation d'un patrimoine foncier.

Les autres parcelles sont la propriété d'agriculteurs demeurant dans les villages environnants. Les landes, tout en séparant les terres cultivables de ces villages, ne représentent pas une discontinuité dans le territoire agricole: par leur localisation, par leur structure juridique ou par le réseau de chemins qui les traversent, elles en constituent le prolongement. "Il est possible de distinguer en fonction de la localisation de la propriété trois finages (2), celui de Tréhorenteuc, celui du hameau de la Tau-

1-Nous n'avons retrouvé aucun vestige des mottes de charbonniers dans ces vallées.

2-"L'ensemble des champs, des landes, des forêts exploités par un village ou un hameau, même par une exploitation isolée, constituent un finage." (DERRUAU, cité par BERTRAND, 1975)

ponière en Campénéac et celui de la clairière de Beauvais.

Nous analyserons les usages des landes au sein du finage de Tréhorenteuc. DENIAUD (1959) caractérise les trois regroupements par un modèle agraire unique; il apparaît dès lors possible de considérer que les usages qui se déploient sur des parcelles présentant des caractères proches sont identiques. D'autre part ces landes (en particulier celles de Gautro) sont principalement la propriété d'agriculteurs de Tréhorenteuc, les surfaces incluses dans les autres finages sont relativement marginales.

Ce choix appelle quelques remarques au niveau méthodologique. L'unité de référence statistique à partir de laquelle est élaborée l'analyse des conditions de la mise en valeur des parcelles est le territoire communal de Tréhorenteuc. Ces parcelles, localisées sur la commune de Paimpont, ne font pas partie de cette unité; les statistiques sur l'occupation des terres ne les prennent donc pas en compte. D'un autre côté, puisqu'elles font partie du finage, les indicateurs ayant trait à la production agricole incluent de fait leur existence en tant que lieux de production. L'utilisation des statistiques agricoles présente ainsi un biais, d'autant plus fort que le finage de Tréhorenteuc s'étend sur d'autres zones de landes et de terres cultivables des communes de Paimpont et de Néant-sur-Yvel. Une analyse au niveau de chaque exploitation agricole aurait pu éviter ce biais; elle n'est statistiquement pas réalisable avant les années 1950.

Nous traiterons ainsi des conditions de la mise en valeur des landes au sein du finage de Tréhorenteuc, et à partir des informations cadastrales en tirerons des conclusions sur les usages agricoles du Val Sans Retour.

1. Les landes dans le finage de Tréhorenteuc jusqu'en 1860

D'après le cadastre de 1820, les surfaces non bâties de la commune de Tréhorenteuc se répartissent de la façon suivante:

Terres labourables	: 190 ha
Prés	: 65 ha
Pâtures	: 21 ha
Bois, futaies, taillis	: 5 ha
Landes	: 247 ha

Ce finage est situé dans une cuvette dominée sur trois côtés par les hauteurs du massif de Paimpont. Les terroirs (1) qui le constituent se présentent schématiquement de façon concentrique. Les prés sont situés dans le fond de la cuvette; ils sont constitués de zones humides irriguées par des ruisseaux nant du massif. Les terres labourables et les pâtures s'étagent sur les pentes, parfois entrecoupées de parcelles de landes. Ces dernières sont principalement situées sur les hauteurs et se prolongent sur les autres territoires communaux. Les landes enserrant le terroir cultivable et le séparent des terroirs cultivables proches.

L'habitat est réparti en deux hameaux principaux, situés à la limite des terres labourables et des prés. Il n'existe qu'une maison isolée.

Les terres cultivables sont utilisées principalement pour la production céréalière. Une estimation des surfaces à partir des statistiques de production donne en 1854 la répartition suivante:

	Quantités produites (en hl)	Equivalent surface (estimations)	Quantités consommées (hl)
Froment	58,03	4 ha	34,45
Seigle	633,70	42 ha	425,39
Avoine	208,74	10 ha	147,74
Sarrasin	835,80	140 ha	533,72
Pommes de t.	329,25	60 ha	215,10

Tableau 5 : La production agricole et l'utilisation estimée des terres labourables en 1854.

- 1-Terroir: "unité écologique à l'intérieur d'un finage, exploitée comme telle par les divers propriétaires qui y possèdent une parcelle." (BERTRAND, 1975)
- 2-Les sources statistiques sont mentionnées en bibliographie.

Ces estimations sont sans doute hautes, parce que basées sur les rendements moyens du canton: le total des terres cultivables atteindrait en effet 256 ha. Elles permettent néanmoins de penser que la totalité des terres cultivables est consacrée à ces productions. La présence du sarrasin, céréale pauvre des terres acides, constitue un indicateur des faibles amendements calcaires réalisés; il contribue également à améliorer les qualités culturales des terres. Ces productions sont en grande partie consommées dans le village.

L'élevage constitue l'autre activité agricole. En 1850, on recense 25 chevaux, 154 bovins et 809 ovins. Les landes sont utilisées comme parcours; un voyageur décrit "les pâtres qui mènent sur les bruyères des bandes de brebis naines." (ROPARTZ, 1861) L'élevage ovin est une forme d'utilisation permanente des landes.

Les prés et les terres cultivables sont utilisés pour la pâture en dehors des périodes de production. On retrouve là cette utilisation mixte des prés commune à tout le Morbihan Est, c'est à dire pâturage de Juillet à Mars et production de foin de la fin Mars à la fenaison. (RADIOYES, 1968) L'accès des troupeaux aux terres cultivables est autorisé à partir de Novembre. (DENIAUD, 1959) En période de production, les landes assurent exclusivement la nourriture du bétail.

Les landes sont également utilisées comme lieu de récolte de fourrage pour le bétail. La litière, transformée en fumier, est employée comme engrais pour les terres cultivables.

Ainsi, la production agricole du village prend largement appui sur les landes sans lesquelles l'articulation entre l'élevage et la culture, sur des surfaces somme toute restreintes, est impossible. Le finage se caractérise par une forte interdépendance entre les terroirs qui le composent. Comme le note le directeur de la ferme-école de Trécesson, proche de Tréhorentec, à propos de ce type d'agriculture, c'est "à l'emploi des landes et des bruyères que les agriculteurs, malgré l'imperfection des procédés mis en usage, doivent d'être parvenus jusqu'à ce jour à produire des récoltes aussi satisfaisantes que celles qu'ils obtiennent sans appauvrir le sol d'une manière sensible." (cité par JACQUEMET, 1858)

2. L'achat des landes et les usages agricoles du finage

Ces usages se déploient sur des landes qui sont en partie des propriétés communales ou de communs du village. En 1820, elles représentent 141 hectares, soit plus de 27 % de la surface communale. Elles sont partagées entre 1858 et 1870, au même moment que les landes du Val Sans Retour. En 1914, il ne reste que 3 hectares de propriétés communales.

Il est difficile de savoir si l'acquisition a été suivie de défrichements importants; les statistiques disponibles sur la répartition du territoire sont les suivantes:

(hectares)	1820	1901	1913	1918
Terres labourables	190	200	260	242
Prés, herbages	65	80	85)
Pâtures	20	10	10)
Landes	246	230	175	150
Cultures diverses	5	10	2	1
Superficie totale	526	530	532	543

Tableau 6 : Occupation agricole du territoire communal (1820-1918)

On pourrait conclure à une stabilité entre 1820 et 1901, suivie d'une augmentation des terres cultivables au détriment des landes.

Il est également possible qu'entre 1820 et 1901, il y ait eu des augmentations de surface au détriment des landes. La période est en effet suffisamment longue pour qu'un tel mouvement, suivi d'une régression se produise. ROPARTZ (1861), note à propos des landes au Nord du village : "On vient de partager la lande immense, chacun enclôt déjà la parcelle qui lui est devenue propre. Quelle que soit l'infécondité de cette terre sur

laquelle de gros rochers de schiste rouge montrent leur arête moussue, le progrès moderne voudra les défricher." Propos nostalgique d'un voyageur, mais qui traduit cependant une certaine réalité suivant l'appropriation des landes.

En l'absence d'autres données, nous en restons à cette imprécision sur les effets de l'achat des landes.

La période consécutive à cet achat se caractérise par des transformations de la production agricole du village.

Au niveau des terres cultivables, le sarrasin régresse ainsi que la pomme de terre au profit du seigle et du froment. Apparaissent également quelques hectares de plantes fourragères.(1)

(hectares)	1854 (2)	1901	1913
Froment	4	10	40
Seigle	42	80	70
Avoine	10	20	35
Sarrasin	140	80	95
Pommes de terre	60	8	9

Tableau 7 : La production des terres cultivables

La structure du cheptel se modifie:

	1850	1869	1901
Chevaux	25	12	4
Bovins	151	191	178
Ovins	809	128	80

Tableau 8 : La composition du cheptel(1850-1901)

1-Dans le canton de Maunon, ces évolutions s'opèrent à partir.../...

La traction bovine se substitue, dans le travail de la terre, à la traction chevaline. Le rapport entre les bovins et les ovins s'inverse.(1) Mais le poids global du cheptel ne varie pas de façon importante, voire même régresse.

Dans l'ensemble, il y a peu de transformations importantes de l'agriculture de Tréhorenteuc après 1860. Il s'agit surtout de réaffectations partielles qui se traduisent par une utilisation plus importante des terres cultivables. L'usage des landes en tant que parcours diminue avec la régression du cheptel ovin. Mais, compte tenu de l'organisation du finage, les autres usages demeurent; c'est encore aux landes que l'on fait appel pour nourrir de façon saisonnière le bétail, et pour fournir de la litière et des engrais pour les terres cultivables. Par ces transformations, l'appropriation privée se traduit par une consolidation de la place des landes dans le finage et leur participation en tant que terroir de production agricole.

3. Les évolutions de la population du village.

Le nombre d'exploitants agricoles augmente après l'achat des landes et régresse à partir de 1891.

1-Pour le cheptel équin, l'évolution de Tréhorenteuc est spécifique dans le canton de Mauron qui devient à la fin du XIXème siècle un lieu d'élevage de chevaux. Par contre, elle est proche en ce qui concerne les autres composantes du cheptel: dans le canton, le rapport Bovins/Ovins passe de 4,59 en 1859 à 0,08 en 1892. (RADIOYES, 1968).

(Suite des notes de la page 49)

1- ... des années 1860. Sur 8 700 ha de terres cultivées, les plantes fourragères représentent en 1873, 490 ha (dont 240 de prairies artificielles) alors qu'en 1852, elles ne figurent pas dans les statistiques.

2-Les données de 1854 sont fournies en guise de comparaison
(Voir page 47)

Les totaux ne correspondent pas exactement aux surfaces cultivables mentionnées dans le tableau 6; certaines cultures fourragères peuvent ici être recensées dans les prés et herbages.

	1856	1861	1872	1881	1891	1901	1921
Cultivateurs							
-chefs de ménage	41	41	51	48	50	46	43
-autres(1)	12	10	1	(?)	6	-	3
Domestiques	14	14	8	9	11	9	8
Journaliers	7	2	-	-	2	2	-

Tableau 9 : Répartition de la population masculine agricole de plus de 16 ans.

En l'état de nos connaissances, nous ne savons pas si cette augmentation s'est traduite par des défrichements ou si, autre hypothèse, les défrichements se sont opérés entre 1850 et 1870, permettant ainsi à un plus grand nombre d'agriculteurs de s'installer. On aurait alors une relation entre la diminution du terroir agricole (supposée pour 1901) et la baisse du nombre d'agriculteurs.

Cette remarque invite à s'intéresser aux relations entre la mise en valeur du finage et la population du village. Le territoire agricole est restreint et ne semble pas, malgré les imprécisions des données précédentes, connaître de grandes évolutions. D'autre part, les techniques agricoles utilisées sont rudimentaires; elles font surtout appel à la force de travail disponible. (2) A une période où les terres demeurent la propriété des habitants du village, nous disons que la mise en valeur du finage dépend étroitement des rapports entre la population (dont la population active) et le territoire de production disponible. L'occupation de l'espace, dans sa stabilité, peut limiter la croissance de cette population. En d'autres termes, l'évolution de la population peut constituer un indicateur de l'occupation du finage.

1-La catégorie "autres" représente les enfants des agriculteurs âgés de plus de 16 ans (recensés d'après les dénombrements de population)

2-Cette remarque s'appuie sur les inventaires d'exploitations après décès (Archives de la Justice de Paix de Mauron) et pour une période ultérieure (1963) sur des enquêtes d'exploitation.

L'achat des landes se situe après le maximum de la population. Celle-ci, qui était de 279 personnes en 1846, chute de 25 % en 10 ans. Entre 1856 et 1931, elle fluctue de façon cyclique entre 210 et 245 personnes. A partir de 1931, c'est un autre mode d'évolution qui apparaît.

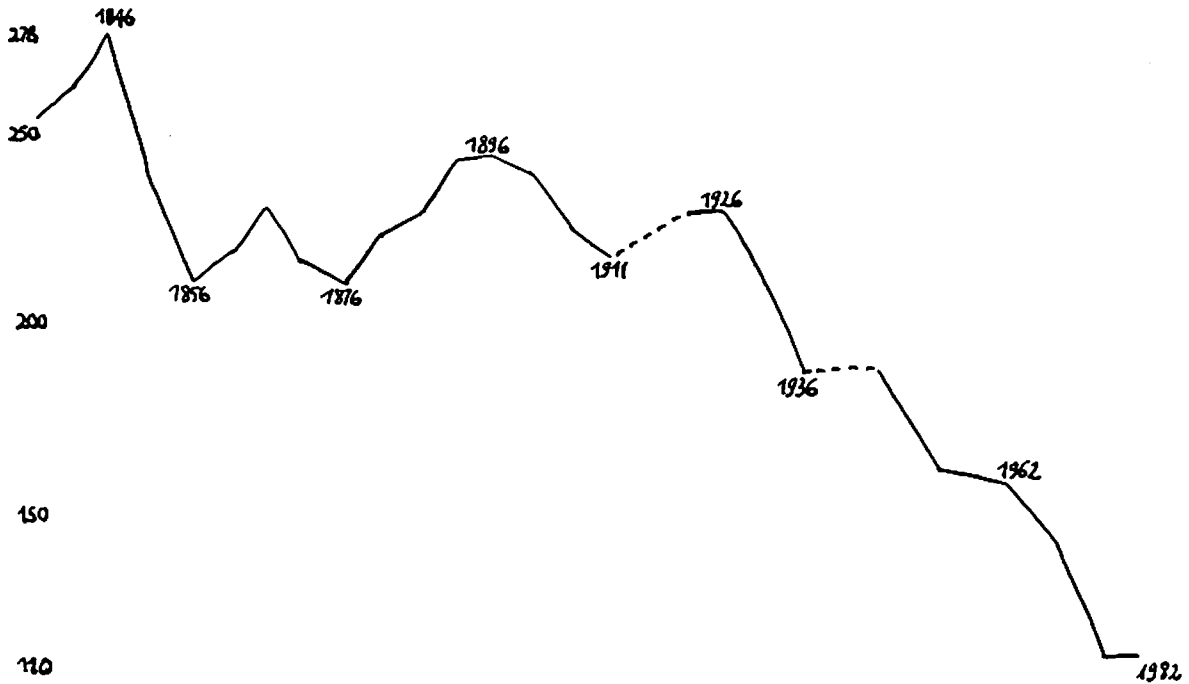


Figure 14 : Evolution de la population de Tréhorreuc (1836-1982)

Les mouvements de la population sur la période de 1856 à 1905 se décomposent de la façon suivante (Tableau 10 page 53).

Le mouvement naturel ne connaît pas de grande amplitude, excepté dans les années 1880-1890. A une forte natalité correspond une forte mortalité. Celle-ci affecte principalement les classes d'âge au dessus de 45 ans. Cependant, à certaines périodes, la mortalité infantile est importante: en 1876, 7 décès d'enfants de 1 à 5 ans sont enregistrés et 18 de 1887 à 1890.

Le solde migratoire joue un rôle important dans l'évolution de la population. Aux périodes de croissance correspond un solde migratoire positif et aux périodes de stagnation ou

	Naissances	Décès	Mouvement naturel	Solde migratoire	Evolution
1856-60	23	26	- 3	+ 10	+ 7
1861-65	26	26	-	+ 13	+ 13
1866-70(1)	(19)	(25)	(- 6)	(- 9)	- 15
1871-75	28	22	+ 6	- 12	- 6
1876-80	35	40	- 5	+ 20	+ 15
1881-85(1)	(30)	(18)	(+ 12)	(- 8)	+ 4
1886-90	54	44	+ 10	+ 4	+ 14
1891-95	38	33	+ 5	- 4	+ 1
1896-00	31	27	+ 4	- 8	- 4
1901-05	26	23	+ 3	- 17	- 14

Tableau 10 : Les mouvements de la population de Tréhorenteuc (1856-1905)

de baisse, un solde migratoire négatif. L'amplitude des variations de population résulte de l'importance du solde migratoire, excepté entre 1881 et 1891.

Ces évolutions se traduisent par la répartition suivante entre les grandes classes d'âge:

(Nombre)	1856	1861	1872	1881	1891	1901
0-15	64	56	61	77	89	83
16-60	121	130	130	127	133	138
+ de 60	27	33	26	22	22	20

Tableau 11 : Les grandes classes d'âge(1856-1901)

1-Sur les deux périodes, il manque une année. Les chiffres sont donnés à titre indicatif.

En fixant la période d'activité entre 15 et 60 ans, le tableau fait apparaître entre 1861 et 1891 une grande stabilité de la main-d'oeuvre disponible. Dans des conditions de forte natalité, le solde migratoire affecte principalement les classes d'âge entre 15 et 30 ans et joue un rôle dans le maintien de cette stabilité. Ces migrations par périodes se traduisent par une transformation de la structure démographique. Une comparaison des pyramides montre l'affirmation d'une structure triangulaire, cependant que certaines classes d'âge sont vidées de leur population.

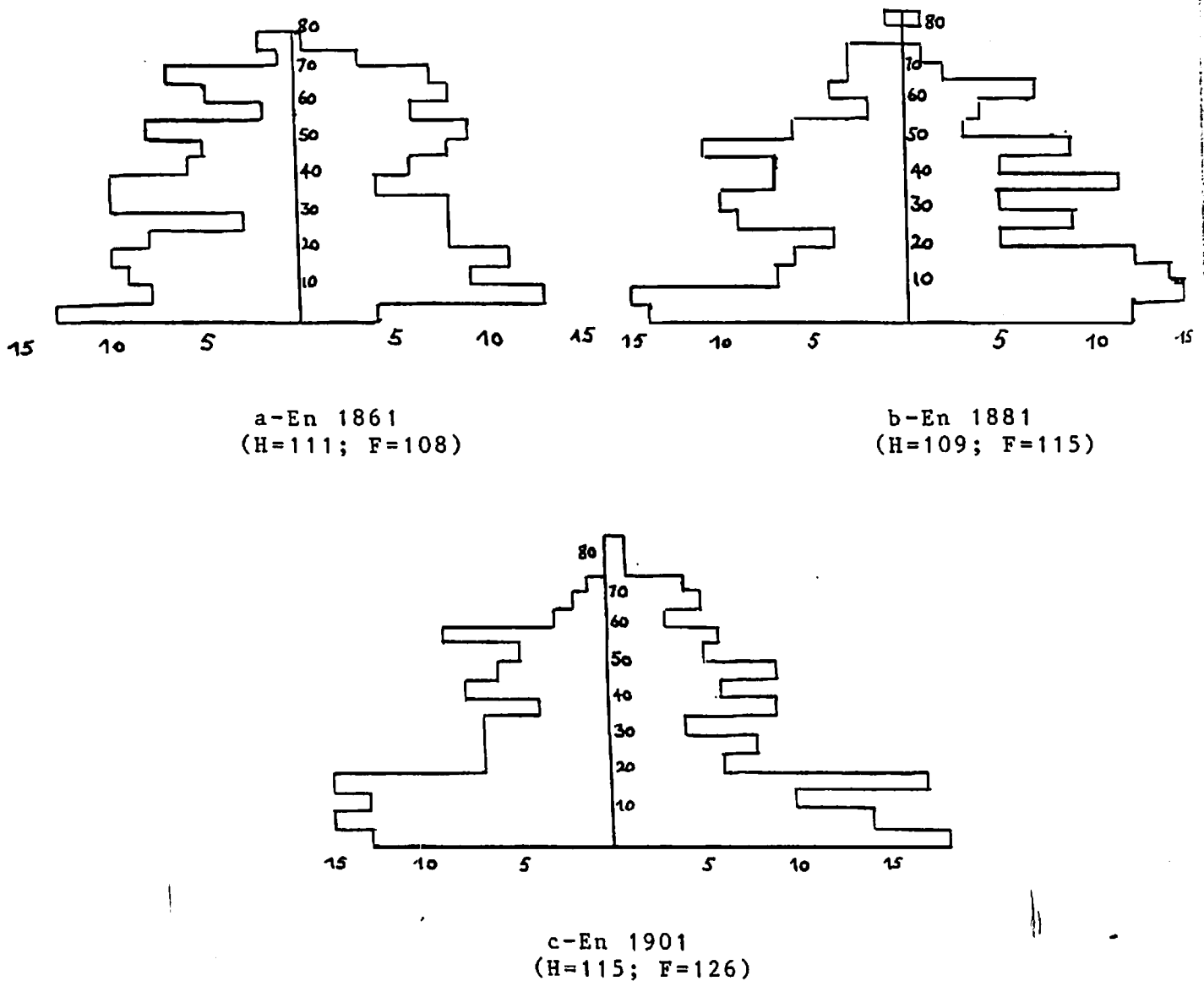


Figure 15 : Les pyramides démographiques (1861 à 1901)
(population masculine à gauche)

Ces évolutions nous apparaissent procéder d'un ajustement de la population au territoire disponible. Une fois le finage occupé en vue d'un certain type de production agricole, à techniques de production inchangées, les régulations sont d'ordre démographique. La structure démographique apparaît stable. Elle est cependant très fragile: des altérations, même minimales, peuvent agir sur les équilibres et induire ainsi une transformation du rapport entre la population et le territoire.

Ces altérations se produisent dans les années 1920. Elles résultent de la conjonction de deux phénomènes:

a) La diminution de la population jeune. La mort de 22 personnes au cours de la guerre 14-18 modifie la structure de la population masculine.

b) La baisse importante de la population de plus de 50 ans, restée au village au moment de la croissance démographique entre 1876 et 1896.

Un vieillissement de la population et des phénomènes extérieurs se conjuguent et entraînent une diminution du nombre d'actifs. Les 15-60 ans passent de 138 en 1901 à 113 en 1921, et 99 en 1931.

Ces évolutions annoncent la diminution de la population du village. Le déséquilibre démographique se traduit à terme par un allègement dans l'occupation du finage, et crée les possibilités internes de sa transformation.

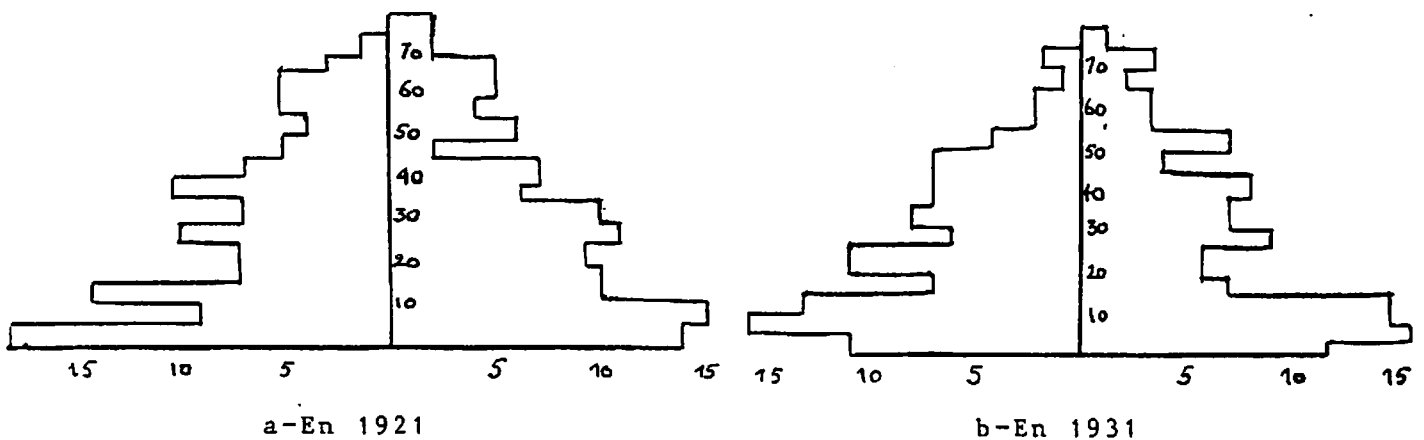


Figure 16 : Les pyramides démographiques (1921-31)
(population masculine à gauche)

L'économie agricole de Tréhorenteuc qui s'organise après les transformations de la production au cours du XIXème siècle, se caractérise par une mise en valeur de l'ensemble des terroirs constitutifs du finage. En l'absence de nouvelles transformations de la production, cette mise en valeur contient ses propres limites: elles résident dans les techniques agricoles utilisées et dans les potentialités productives des terroirs. Les régulations démographiques permettent d'ajuster la population au territoire qu'elle occupe.

Cette mise en valeur prend appui sur les landes qui enserrent le village, même si ce terroir ne semble pas déterminant dans la production comme peut l'être le terroir cultivable. Le Val Sans Retour, principalement constitué de landes, fait partie du finage. Qu'en est-il alors de sa mise en valeur par les agriculteurs du village ?

4. La mise en valeur du Val Sans Retour

Les agriculteurs qui se sont portés acquéreurs des parcelles communales ne les ont pas, hormis 6 hectares du Tertre de la Boise, défrichées. Ces parcelles sont inscrites dans le cadastre en classe 3.

En 1837, la Chambre d'Agriculture de Ploermel, envisageant une mise en culture des landes, caractérise les classes de la façon suivante:

" 2ème classe : terrains situés sur la pente des cô-
teaux ou sur quelques plateaux peu
élevés, qui se dessèchent naturellement.
Ils sont susceptibles d'être mis en
culture.

3ème classe : ce sont des sommets ou les parties ro-
cheuses des plateaux, terrains pour la
plupart dénudés et tout à fait incultes,
qui pourraient cependant être plantés
d'arbres verts." (Cité par JACQUEMET, 1858)

Les landes du Val Sans Retour sont utilisées en fonction des potentialités écologiques qu'elles recèlent, dans les conditions de production du moment. Intégrées dans le terroir de landes, elles servent d'aire de pacage pour le bétail; elles sont également étrépeées.

L'analyse cadastrale avait révélé des pratiques de brûlis et d'écobuage sur le Rauco. Au dire des propriétaires des bois de Gurvan, ces pratiques se sont continuées jusqu'à la seconde guerre mondiale, occasionnant de temps à autre des destructions dans la propriété nobiliaire. De façon générale, l'usage du feu a été conservé comme moyen d'entretien des landes de Tréhorenteuc; il est donc possible qu'il ait été utilisé sur le Rauco.

Contrairement aux parcelles déjà constituées, les parcelles issues des ventes de 1859 ne sont pas individualisées par des talus. Tout au plus a-t-on marqué la répartition parcellaire par un bornage; on retrouve à l'heure actuelle quelques bornes de schiste, hautes d'une vingtaine de centimètres, dispersées dans la lande qui ont pu avoir pour fonction de délimiter les propriétés. Pour autant, les usages semblent nettement définis: la coupe de la lande est organisée par chaque propriétaire sur sa parcelle. Mais l'utilisation des landes en tant qu'aire de pacage ne répond pas à la répartition de la propriété: les troupeaux du village sont conduits et errent sur l'étendue des lieux à la quête de leur nourriture. Sans doute existe-t-il des règles d'admission des troupeaux et d'utilisation des landes en fonction des nécessités de la coupe de la litière; mais nous n'en avons pas eu mention.

Les usages se traduisent par un paysage de landes rases qui pour le Rauco contrastent avec les bois et taillis de la propriété nobiliaire. BELLAMY (1896), dans son ouvrage sur la forêt et ses sites, évoque l'épais taillis qui tapisse " le flanc de la colline Sud, son sommet et le plateau qui y fait suite. Au contraire, la colline opposée (Nord -rive droite) est presque déboisée, elle ne montre que des rochers nus, sauf quelques coulées ou croissent des arbres et des broussailles."

Les cartes postales de l'époque illustrent ces contrastes entre les deux versants de la vallée:

- 11.1 (1913) La photographie couvre les propriétés paysannes de part et d'autre de l'étang. La lande y est rase; le chemin en partie recouvert par le timbre est nettement figuré. En amont de l'étang commence la propriété forestière.(1)
- 11.2 (1907) Des landes de Rauco, le paysage de la vallée
- 11.3 (1904) et du versant Sud apparaît touffu. Les bois et taillis abondent.
- 11.4 (1920) Cette photographie est prise des rochers dominant l'amont de la vallée; elle est reproduite à l'envers. Les landes de Gautro figurant sur la droite devraient être à gauche. Le contraste est fort entre les deux versants; le chemin du fond du Val est nettement tracé.

Le moulin est acheté en 1879 par une personne qui s'établit à Tréhorenteuc et qui, conjointement à son activité de meunier, y exerce une activité agricole. Le moulin sert principalement à la mouture du sarrasin; il est utilisé en complémentarité avec un moulin à vent situé au Sud du Rauco. Son activité est épisodique: il ne bénéficie que d'une seule réserve d'eau, celle du Miroir aux Fées; les trois étangs d'amont, que l'on ne retrouve pas sur les cartes postales du début de siècle, ont sans doute disparu au moment de la vente. BELLAMY (1896) l'évoque par ces mots: " Un moulin antique, parfois abandonné, laissé au chômage et en délabrement, mais actuellement (fin 1892) restauré, tournant et faisant farine : il porte le nom de moulin de la vallée."

Une carte postale (1909) montre le moulin et la digue. (12.1) Sur une carte des années 1920, (12.2) le toit de l'appentis a disparu; au même moment, la digue change d'aspect (12.3) (1924): les arbres de la digue ont poussé et sont émondés. Ils présentent l'aspect caractéristique des "ragosses", arbres taillés périodiquement et montés en gros fûts pour la production de bois et de bûches, que l'on retrouve sur les talus des champs environnants.

- On notera, après le numéro de la carte postale et lorsque cela est possible, une date qui est celle de l'expédition de la carte. Cela permet de situer en gros la période à laquelle elle a été prise.

PLANCHE II : La vallée au début du siècle

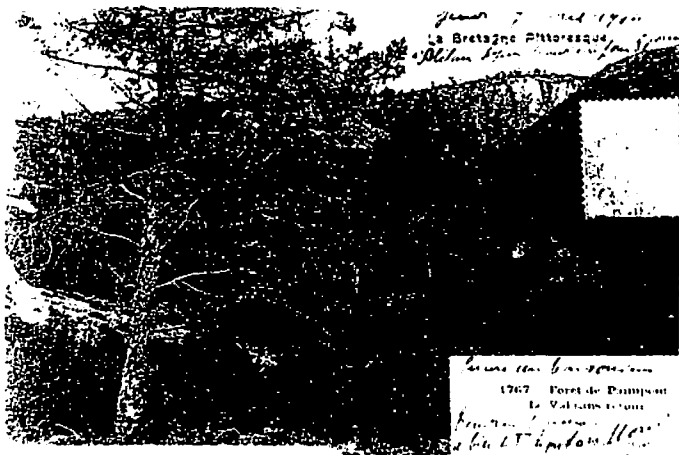


1

1871 Forêt de Pampont et V. V. La Vallée au début du siècle
 au lieu de Vieux en regardant vers le sud-est



2



3

1871 Forêt de Pampont et V. V. La Vallée au début du siècle
 en regardant vers le sud-est, le lieu de Vieux en regardant vers le sud-est



4



Morbihan
 CAMPÉNEAC. - Un coin de Val-sous-Retour où le devin Merlin vécut
 sous l'empire du charme invisible de la Fée Viviane, sa mie

1



du Val-Pisai

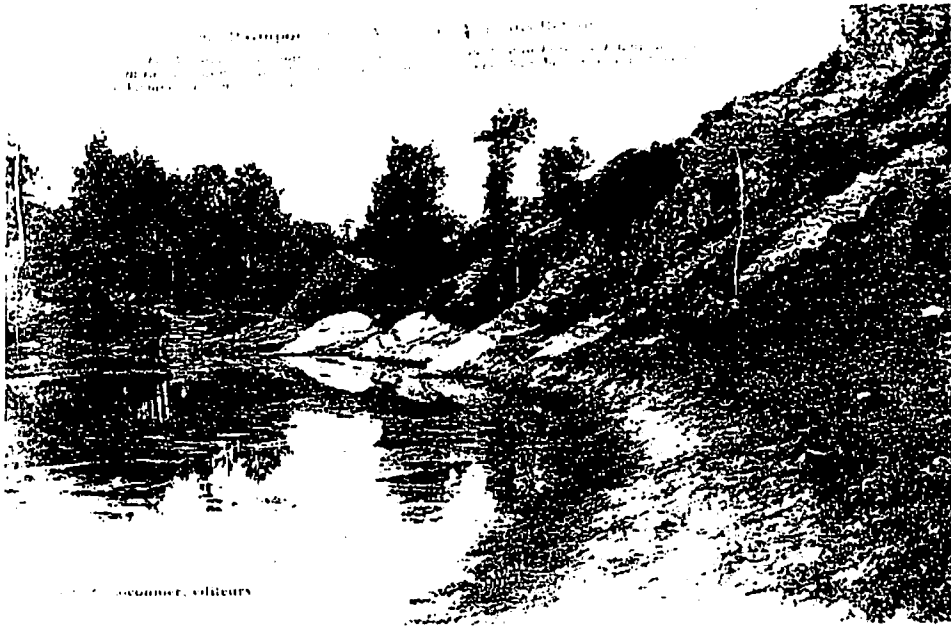
2



du Pampou - Le Val-sous-Retour

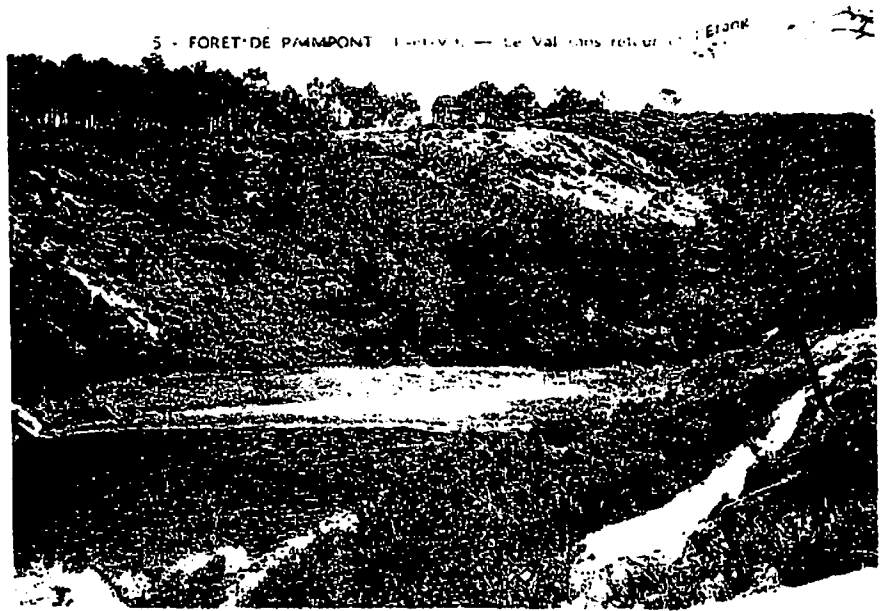
3

Tréhourenteu (Morbihan) - L'Étang du Val sans retour et le Bois de Rois



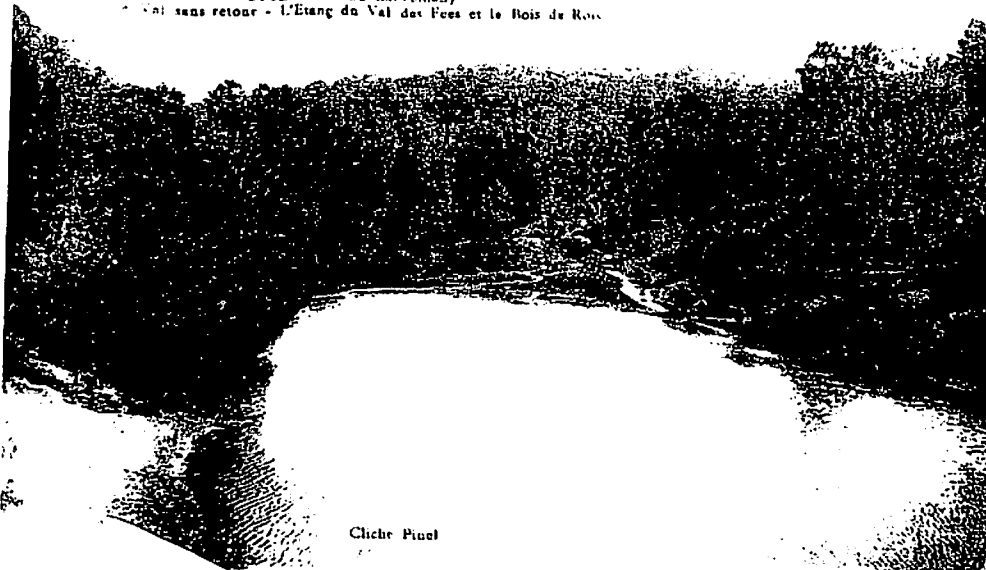
1

5 - FORET DE PAMPONT - L'Étang du Val sans retour et le Bois de Rois



2

Tréhourenteu (Morbihan) - L'Étang du Val sans retour et le Bois de Rois



Cliche Puel

3

Les berges de l'étang apparaissent bien dégagées; le niveau de l'eau est bas à la belle saison.(13.1) Les surfaces sèches sont utilisées pour le pâtage du bétail du meunier.(13.2)

En amont de l'étang commence la propriété nobiliaire. "Un peu au delà de l'étang surgit un épais taillis qui couvre le fond du Val ainsi que le flanc de la colline Sud. La marche est assez difficile au travers du taillis, car le sentier est mal tracé et manque souvent." (BELLAMY, 1896) Cette rupture entre l'étang et les taillis en amont apparaît nettement (13.3)(1922); mais le sentier du fond de la vallée figure.

Ce sentier résulte-t-il d'une remise en état ou BELLAMY a-t-il, trente ans auparavant, été abusé par une appellation légendaire recelant une idée d'impénétrabilité? Si l'on se reporte à la configuration des lieux, on ne peut pas dire que ce chemin constitue la voie de communication la plus aisée et la plus rapide de Tréhorenteuc à Beauvais: l'accès est plus facile et plus court par la lande rase de Gautro, de plus ce chemin s'intègre mieux dans le réseau de communications local. Et quand une liste pour l'élection municipale de Tréhorenteuc en 1928 promet d'améliorer la communication avec Beauvais, c'est à ce chemin qu'elle fait référence. Ces remarques pour dire que, à notre avis, le sentier de la vallée est principalement un chemin de desserte du moulin et non le chemin de communication principal entre Tréhorenteuc et Beauvais. (MONTFORT, 1980) Son maintien en l'état peut s'expliquer par le fait qu'il est utilisé pour transporter les céréales vers Beauvais et desservir une ou deux parcelles d'amont (les anciens étangs par exemple) près desquelles sont prises les photographies.(1)

* *

Ainsi se présentent les lieux organisés par les activités des propriétaires des lieux. La limite entre les propriétés paysannes et la propriété nobiliaire n'est pas simplement ins-

1- Une autre description du chemin contenue dans un guide touristique (DELALANDE, 1919) : " Si on voulait suivre le Val Sans Retour dans toute sa longueur, il faudrait prendre avant le gué un sentier à gauche qui continue de longer le ruisseau de Rauco. D'abord cyclable, il se rétrécit au point de n'être plus qu'une simple sente envahie par la végétation où il est pénible de pousser une machine; de plus, il passe et repasse de gauche à droite du cours d'eau et traverse deux anciens étangs devenus marécages."

crité sur le cadastre, elle se repère dans les lieux par deux types de végétations correspondant, par delà les différences pédologiques, à deux modes d'utilisation différents de l'espace. Il existe cependant une frange où cette limite est moins certaine: ainsi sur le versant Sud de l'étang, certaines parcelles de taillis sont la propriété d'agriculteurs (cela laisse supposer une utilisation pour le bois de chauffe). Mais de façon générale, on peut caractériser ce territoire par une dualité entre des landes, objets d'usages agricoles (ainsi d'ailleurs que les quelques parcelles de terres) et des taillis, maintenus en l'état par le propriétaire.

Section 3 : La formation de l'espace légendaire et touristique.

Ces lieux, travaillés par les agriculteurs et laissés en l'état par le propriétaire des bois de Gurvan, sont au cours du XIXème siècle l'objet d'une implantation de légendes de la Table Ronde; ils acquièrent le nom de VAL SANS RETOUR. Cette localisation n'est pas isolée, mais concerne au même moment différents lieux de la forêt de Paimpont qui, par cette topographie légendaire, devient BROCELIANDE.

Un point de vue consiste à considérer que ces imitations relèvent d'une identification arbitraire, eu égard tant aux lieux des Romains de la Table Ronde qu'à l'histoire de Paimpont. Ainsi LE GOFFIC (1932) s'élève contre "l'intrépidité des archéologues régionaux qui créent l'identité entre la forêt du Roman et celle du cadastre....Assez de mirages et de symboles, de châteaux enchantés et de prisons de verre, assez de gentils amoureux et de châtelains parfaits... J'ai soif d'un air qui ne passe pas d'odeur de fleurs artificielles et de poussière littéraire, d'une eau qui ne se proclame pas de Jouvence ou de Bantou, d'une eau bien fraîche et bien anonyme dont le mystère ait jamais été commenté."

En dépit de ces fortes critiques (dont on pourrait extraire les déterminants), cette identification existe et donne à ces lieux un intérêt. Dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, ils deviennent le support de pratiques de fréquentation touristique qui renforcent l'identification.

Interroger le processus de localisation ne consiste pas à remettre en cause la pertinence de l'appellation, mais la considérant comme acquise, à analyser la manière dont ce processus s'opère et les relations qui se créent entre le cadre spatial et les légendes dont il est porteur.

Tant dans la localisation légendaire que dans l'émergence de la pratique touristique, il est difficile de dissocier le Val Sans Retour des autres lieux de Brocéliande. Les différentes localisations sont complémentaires: elles forment une topographie dans un cadre spatial déterminé, celui de la forêt. Pour autant les correspondances entre les lieux et les significations dont ils sont nantis sont spécifiques à chaque endroit. C'est à ces deux niveaux que nous interrogerons la formation de l'appellation légendaire et l'émergence des pratiques de fréquentation.

1. La formation de l'appellation légendaire

1.1. Les sources

Le premier texte qui évoque la localisation du Val Sans Retour en forêt de Paimpont date de 1824. Il attribue ce nom à la vallée de la MELL, située à l'Est de la forêt.

"La petite rivière affluente de cet endroit se nomme MELL-AON. Elle est rendue célèbre par le chant neuvième du poème de la Table Ronde sous le nom allégorique du vieux MELIADUS qu'il faut suivre le long du Val Sans Retour jusqu'à sa source dans la forêt de BRECILIEN, pour trouver les deux tombeaux de MERLIN et de son épouse VIVIANE." (BLANCHARD DE LA MUSE, 1824)

Ces appellations procèdent d'une première localisation des épisodes de la Table Ronde autour de la ville de MONTFORT SUR LE MEU et de sa rivière. Elles s'appuient sur l'ouvrage de CREUSE DE LESSER (1811), dont la préface affirme qu'il s'agit

d'une réécriture des "Romans Anciens" de la Table Ronde. Remarquons simplement que l'auteur commet une erreur appréciable à propos de MELIADUS, puisque ce nom ne désigne pas une rivière mais l'un des chevaliers qui tente l'aventure du Val Sans Retour.

" Méliadus quoique déjà vieilli
 Bravant le temps qui l'avait affaibli
 Etait toujours un preux plein de mérites."

Mais elles s'appuient surtout sur les monuments mégalithiques qui existent près de cette vallée, et que l'auteur nomme TOMBEAUX DE MERLIN ET DE VIVIANE. Les lieux et leurs éléments servent de preuve à l'appellation. "Il est vraiment curieux, en explorant ce terrain aujourd'hui, d'y trouver aussi parfaitement l'explication de tout ce joli épisode allégorique!" (BLANCHARD DE LA MUSE, 1824)

En 1834 et 1839, le BARON DU TAYA consacre deux ouvrages à Brocéliande. Il ne mentionne pas le Val Sans Retour. L'objet de ses écrits est de montrer que la forêt de Paimpont correspond à Brocéliande et qu'elle est la terre des Chevaliers de la Table Ronde. Il s'appuie, pour argumenter son affirmation, sur la présence de la fontaine de BELENTON (BARENTON) et le perron de MERLIN.

A cette même époque, le Baron du TAYA possède une parcelle de terre sur les landes de Gautro. On peut donc raisonnablement penser que la dénomination, si tant est qu'elle existe en dehors des écrits de BLANCHARD DE LA MUSE, ne concerne pas la vallée de Gurvan, le baron l'eût mentionnée.

La première mention d'une localisation dans la vallée actuelle se trouve dans l'ouvrage de CAYOT-DELANDRE (1847) qui établit une topographie historique des monuments du département du MORBIHAN. " Tréhorenteuc est sur la lisière de l'antique et mystérieuse forêt de Brocéliande, forêt sacrée qui fut la demeure de l'archidruide et de la fée VIVIANE son amante... C'est là que se trouve le Val Sans Retour et la merveilleuse fontaine de Barenton, les chevaleresques souvenirs des hauts faits d'ARTHUR, les pas d'armes des Chevaliers de la Table Ronde. Cette presti-

gieuse forêt de Brocéliande aujourd'hui prosaïquement appelée forêt de Paimpont devait autrefois couvrir tout le territoire de Tréhorenteuc. Les vestiges du culte druidique se trouvent en divers points de cette petite commune."

Elle ne localise pas spécifiquement le Val Sans Retour. Cependant, du fait que la description concerne Tréhorenteuc, il est fort à penser qu'à cette époque l'appellation prend pour cadre la vallée.

La localisation devient certaine dans la seconde édition du "Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne". (OGEE, 1853) "Le territoire de Tréhorenteuc est coupé de vallons et de côteaux qui en font un véritable labyrinthe. Situé à l'extrémité Sud-Ouest de la forêt de Paimpont, peut-être inspira-t-il aux poètes l'idée du Val Sans Retour."

Elle est définitivement établie dans l'ouvrage de BELLAMY (1896). Il rappelle la localisation ancienne dans la vallée de la Mell et la critique. Au "positivisme" qui, selon lui, guidait la première localisation, il oppose le "romantisme" de l'implantation nouvelle. Il l'explique par une remise à jour d'une appellation ancienne: "il paraît que ce nom de Val Sans Retour se trouverait dans de vieux titres relatifs à la forêt de Paimpont, et les propriétaires de celle-ci, il y a moins de vingt cinq ans ont eu l'heureuse idée de lui donner plus de notoriété".

Cette implantation ne serait pas, selon ces écrits, antérieure à 1870, ce que contredisent les textes précédemment cités. Notons que BELLAMY entretenait des relations étroites avec le propriétaire des Bois de Gurvan; par sa remarque, il lui rend en quelque sorte hommage pour avoir éventuellement mis en valeur le nom. Outre cette référence aux années 1870 (date du premier guide touristique), l'intérêt de cette note réside dans le fait que la localisation apparaît comme la réhabilitation d'un passé enfoui.

Cette référence au passé apparaît dans les différents textes qui mentionnent le Val Sans Retour. Les attributs de ce passé sont les monuments mégalithiques, les titres anciens, le roi

ARTHUR et les chevaliers de la Table Ronde. Seul OGEE évoque la morphologie de la vallée et une vision poétique des lieux.

Apparaissent là les deux niveaux constitutifs de la formation de l'appellation légendaire. Le premier concerne de façon générale le territoire de Brocéliande, et le second est plus spécifiquement lié au lieu de l'implantation.

Comment s'organisent ces appellations? Dans quelles conditions arrivent-elles à créer des lieux en un Val Sans Retour, espace légendaire?

12. Le processus de localisation et la quête du passé

Le processus de localisation du Val Sans Retour s'inscrit dans la création d'une topographie qui, partant des mégalithes, s'étend à la forêt et l'organise en Brocéliande. L'unité de ce processus réside dans des références à un passé réel ou légendaire, exhumé et réactualisé pour nantir les lieux de significations.

Dans cette approche, il sera provisoirement fait abstraction du déplacement de l'appellation de la vallée de la Mell, actuellement appelée VAL DE LA MARETTE à la vallée de Gurvan, pour saisir les conditions de la localisation légendaire.

L'appellation se fonde sur la présence de monuments mégalithiques. Cet intérêt pour les mégalithes date de la fin du .VIIIème siècle et se prolonge au cours du XIXème siècle. Le répertoire de ces objets du passé s'inscrit dans le contexte de la recherche des origines gauloises et celtiques de la France. Ils constituent le support spatial d'une description et d'une organisation du territoire national; la construction des références de la Nation s'appuie sur ces vestiges. Le but de l'archéologue et de l'amateur d'antiquités consiste à les répertorier et à les nantir de significations.

Dans le cas du Val de la Murette, ces significations sont issues des Romans de la Table Ronde récemment publiés. En comparaison; le chanoine MAHE (1825) qui dresse un inventaire des antiquités du Morbihan consacre quelques pages à la description des monuments mégalithiques de Tréhorenteuc et se réfère pour attester

de leur caractère celtique aux "Ballades d'Ossian" de MAC PHERSON.
 (1) "Il n'y a qu'Ossian qui nous fournisse quelques lumières".

Les Romans de la Table Ronde deviennent le modèle unique de référence pour les lieux de la forêt à partir du moment où la forêt est identifiée à la Brocéliande légendaire.

Brocéliande, au début du XIXème siècle, désigne une forêt primitive dont la localisation n'est pas clairement définie. "(Les savants) remarquent que c'est en Bretagne, dans la forêt de Brocéliande, près de QUINTIN que MERLIN est censé être enseveli" note CREUSE DE LESSER. A la même période, CHATEAUBRIAND écrit qu' "Au douzième siècle, les cantons de FOUGERES, RENNES, DINAN, SAINT MALO et DOL étaient occupés par la forêt de BRECHELIANT. WACE raconte qu'on y voyait l'homme sauvage, la fontaine de Barenton et un bassin d'or." (Mémoires d'Outre-Tombe, écrit à Dieppe en Septembre 1812)

La forêt de Paimpont peut se prévaloir de titres historiques ("Les usements de la forêt de BRECILIEU", charte du Comte de LAVAL concernant les droits d'usage en forêt) ou d'appellations présentes (le canton de TRECILIEU en Basse-Forêt) pour revendiquer la dénomination de Brocéliande.

Mais cette appellation concerne en fait toutes les forêts de Bretagne Centrale (l'ARGOAT) supposées être les vestiges d'une ancienne forêt unique, défrichée et morcelée au cours des siècles par l'implantation humaine.

L'identification apparaît nettement dans les écrits du baron du TAYA (1834, 1839). (2) La présence de la fontaine de

1-Les "Ballades d'Ossian" sont un recueil de sagas gaéliques que MAC PHERSON aurait recueillies vers 1760, en Ecosse, près de la vallée de GLENCOE. Leur authenticité est controversée. Elles ont été une des références à l'essor du Romantisme; des ballades ont par exemple été adaptées par CHATEAUBRIAND (BREKILIEU, préface à MAC PHERSON, 1980)

2-On y trouve cette conversation (1839; page 165)

"-Ce que j'affirme, c'est que notre forêt de Paimpont a conservé le nom de Brécilien, et les auteurs du XIIème et XIIIème siècles en font le théâtre des aventures et des enchantements.

-Mais qu'est-ce donc que Brocéliande? dit le Duc

-N'en déplaise à Monsieur le Duc de Quintin, c'est Paimpont.

-Et la preuve?

-Monseigneur, j'en ai plus d'une."

Barenton et du Perron de MERLIN servent de preuve à cette appellation. Il se réfère aux titres anciens pour attester de la légitimité du nom. Cette exhumation de titres pour localiser BROCELIANDE nous paraît être issue des perspectives nouvelles apportées par BLANCHARD DE LA MUSE en localisant le tombeau de MERLIN. A partir du moment où un élément référant à des légendes acquiert, pour une raison ou une autre, une localisation précise et que cela devient vraisemblable, une topographie légendaire peut se composer autour de ce lieu. Les dénominations anciennes, les titres sont alors sortis de leur oubli et servent d'argumentaire à cette composition, occultant, derrière la référence au passé, cette nouveauté.

Pourquoi cette localisation de Brocéliande? Elle résulte d'un intérêt nouveau pour la Table Ronde, conjointement à la découverte des espaces. Cet intérêt, qui se développe dans les années 1830, nous semble devoir être replacé dans le contexte des transformations politiques qui s'opèrent en France. Comme le note MARX (1968), "la Révolution de Juillet marque un changement des alliances politiques dans les sphères du pouvoir. Sous les BOURBONS, c'était la grande propriété qui avait régné avec ses prêtres et ses laquais. Sous les ORLEANS, c'était la haute finance, la grande industrie et le grand commerce... La royauté légitime n'était que l'expression politique de la domination héréditaire des seigneurs terriens, de même la monarchie de Juillet n'était que l'expression politique de la domination usurpée des parvenus bourgeois. Ce qui, par conséquent divisait entre elles les fractions, c'était leurs conditions matérielles d'existence, le vieil antagonisme entre la ville et la campagne, la rivalité entre le capital et la propriété foncière".

La noblesse bretonne, légitimiste, se réfugiant dans le refus du régime, se replie sur ses terres. Elle redécouvre la province en même temps qu'elle se découvre une identité provinciale. Les Romans de la Table Ronde exhumés au début du siècle vont constituer un support idéologique à cette découverte. Ils exaltent en effet la noblesse ancienne, c'est à dire leur passé. "La société ordonnée et stable de l'âge féodal, ce lent produit organique des siècles colorés d'héraldisme, enveloppés dans les mystères ombreux de forêts pour contes de fées,

sous le dôme d'un ciel chrétien dont personne ne contestait le rôle, quel paradis pour les conservateurs opposés à la société bourgeoise". (HOBSBAWM, 1970) De plus, les Romans de la Table Ronde apparaissent à cette même période en tant que patrimoine culturel breton (au sens large); cette affirmation des origines bretonnes résulte particulièrement du travail effectué par DE LA VILLEMARQUE en s'appuyant sur les manuscrits gallois étudiés par Lady GUEST. " J'ai le droit (écrit-il) de revendiquer pour les anciens Bretons, sans distinction de branche, l'invention du cycle de la Table Ronde. Il leur appartient au même titre que l'épopée carolingienne appartient à la France féodale". (DE LA VILLEMARQUE, 1842) (1)

Si cette culture valorisant un passé glorieux est bretonne, à un moment où l'on s'intéresse et découvre les espaces, on doit alors pouvoir en trouver des témoignages dans les lieux. L'implantation de Brocéliande est la preuve par l'espace de cette histoire. La forêt n'est plus mythique, mais devient repérable et visible en un endroit donné; les chevaliers de la Table Ronde ont une présence attestée par le théâtre de leurs aventures. Les mythes se font Histoire, et dans cette petite forêt on doit pouvoir trouver les vestiges des aventures dans la forêt légendaire, ce qui se passe par la "découverte" de nouveaux sites.

La dimension politique de cette implantation se trouve dans les discours de commémoration patriotique sur fond d'histoire légendaire. Les lieux attestent d'un passé glorieux (par rapport à un présent déchu). Cette fresque historique et légendaire permet de conforter le rôle de domination politique qu'exerce la noblesse en l'appuyant, non sur des rapports politiques, mais sur l'histoire de la défense du sol (et conséquemment de la Patrie). Cette orientation patriotique de légendes devenues Histoire par leur localisation est très nette chez le Marquis DE BELLEVUE (1902). La description de la forêt lui permet d'affirmer la permanence de l'histoire et des légendes qui servent de guide et de leçon pour le présent. La conclusion de son ouvrage remémore les pages glorieuses d'une histoire qui s'arrête aux soulèvements chouans de 1815. En s'appuyant sur ce passé, il dénonce avec emphase les

1- Sur le rôle de DE LA VILLEMARQUE dans la formation de l'idée régionale, voir GOURVIL (1959); TANGUY (1977). Sa relation à Brocéliande reste encore à étudier. Sur son voyage au Pays de Galles, en compagnie de LAMARTINE, voir aussi MORVANNOU (1980).

conditions politiques du début du siècle."Et revoyant d'un coup d'oeil toute cette histoire de foi et de gloire écrite avec le sang de nos aïeux, nous nous sommes sentis plus grands, plus fiers. Nous gardons la force de nos rochers et la sève de nos chênes. Le venin des Sans Patrie et des Sans Dieu ne pourra jamais pénétrer jusqu'à nos coeurs".

La topographie légendaire de Brocéliande procède ainsi d'une double exhumation du passé. D'une part, les monuments mégalithiques servent de support à l'histoire antique des lieux; d'autre part, la référence aux chevaliers de la Table Ronde permet de les identifier à Brocéliande. Ces lieux deviennent le support de ce passé et par là acquièrent un caractère légendaire.

Cette double exhumation se retrouve au Val Sans Retour. A côté des références aux héros de la Table Ronde figurent comme éléments renforçant cette localisation la présence de mégalithes. Pour le Val de la Murette, il s'agit des Tombeaux de MERLIN et de VIVIANE. Près de la vallée de Gurvan, se trouve une allée couverte (Hotié de VIVIANE).

13. Le déplacement des lieux

Les éléments précédents situent le contexte dans lequel s'opère la constitution de la topographie légendaire de Brocéliande, mais ils n'expliquent pas le déplacement du Val de la Murette à l'actuel Val Sans Retour.

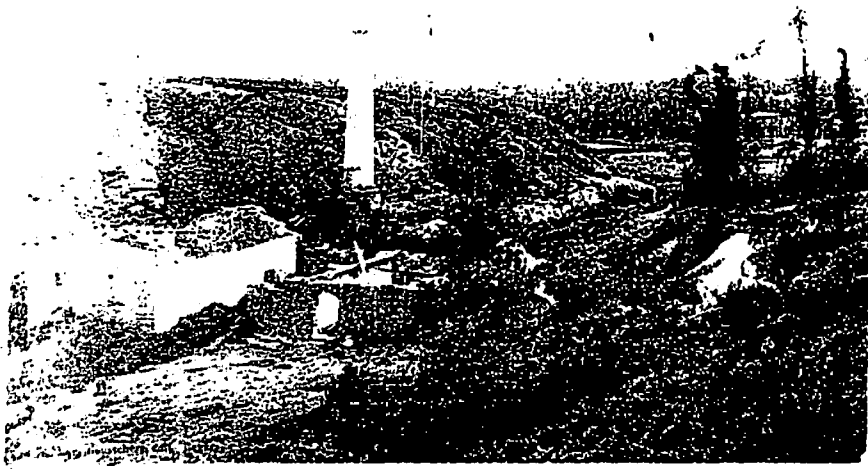
Dans les années 1840, le Val de la Murette subit des transformations. FOUQUET (1854) en donne la description suivante: "En place de tours enchantées, de châteaux merveilleux, de prieurés et abbayes, de religieux et de dames, (le visiteur) trouvera une usine métallurgique dans laquelle le minerai se transforme, non plus sous la baguette d'une fée, mais sous le souffle de puissantes machines, sous le poids d'énormes marteaux que l'industrie, fée de nos jours, fait marcher à son gré".(14.1)

BELLAMY (1896) l'évoque en ces termes: "Continuant de remonter le cours du ruisseau depuis le bas de la vallée, nous

Comité d'Étude de l'Église de la Mare et de la Mare de la Mare
et le tombeau de Merlin

1. Paimpont

2. Le Moulin de la Mare



1

1021 Paimpont (4-5) Le Moulin de la Mare et les rochers



2



rencontrons à notre gauche une cheminée d'usine et des bâtiments délaissés...qui choquent en ce lieu agreste et primitif. Un peu plus loin, un vieux moulin barre le cours du ruisseau, lui au moins ne dépare pas dans le paysage, car un site comme celui-ci s'accommode d'un vieux moulin, aux murs décrépits par l'injure du temps, aux rouages usés par le service séculaire".(14.2)

Pour ces auteurs, l'industrialisation détruit la magie des lieux et par là exclut toute imagination légendaire. Le modèle implicite pour un lieu légendaire est celui d'une nature rurale et préservée qui s'exprime dans des lieux "agrestes et primitifs" ou par des "usages séculaires". On retrouve, dans ce modèle, le repli provincial et campagnard de la noblesse qui prend la forme d'une aversion pour l'industrie. C'est aussi le modèle romantique de l'unité perdue entre l'Homme et la Nature, évoqué par BELLAMY lors du déplacement de l'appellation. Ce qui apparaît dans cette approche, c'est que les lieux doivent correspondre aux significations qui leur sont attribués. A un passé légendaire correspond un certain type d'espace, perçu comme une illustration présente des temps anciens. Il existe ainsi une étroite correspondance entre la trame légendaire et les lieux dans lesquels elle prend forme; et c'est cette correspondance qui donne à l'implantation un caractère de vraisemblance.

Le Val de la Murette, une fois industrialisé, n'est plus un cadre plausible aux aventures légendaires; les correspondances sont rompues. Dès lors, la topographie légendaire de Brocéliande s'affirmant, on aura cherché dans la forêt un autre lieu comme cadre naturel aux épisodes du Val Sans Retour. Par ses formes, par ses paysages, la vallée de Gurvan se prête le mieux à cette localisation dans le massif. "Tout ce territoire est extrêmement tourmenté. Les vallons succèdent aux vallons, les rochers, les collines s'entrecroisent et forment une sorte de labyrinthe qui complique singulièrement la tâche. Les pentes sont ardues. La forêt, les buissons, les broussailles forment des obstacles que l'on ne franchit pas sans peine. C'est tout cela sans doute qui a donné lieu à la fable du Val Sans Retour." (BELLAMY, 1896)

Qu'importe si la vallée ne correspond pas exactement à l'image qui en est donnée dans les Romans de la Table Ronde. L'important est que la localisation puisse immédiatement apparaître vraisemblable. La vallée peut correspondre, par les usages qui s'y déploient, à une fraction d'une Nature préservée. Par l'imbrication de ses éléments, elle mérite l'appellation Val Sans Retour prise dans son sens premier, en dehors des légendes (lieu duquel on ne revient pas). Ces vraisemblances, qui s'appuient sur la morphologie des lieux, dépendent aussi de la manière dont ils sont construits par le regard pour acquérir une telle apparence.

Du point de vue légendaire, il existe un mégalithe qui peut attester du caractère ancien et celtique du lieu. Lors du transfert de l'appellation, VIVIANE est exhumée de son tombeau et logée sur les hauteurs du nouveau Val Sans Retour. MERLIN, tout en demeurant enterré de l'autre côté de la forêt, revient vivre auprès de sa mie. C'est autour de ces personnages, existant par rapport à un mégalithe, que les lieux se peuplent de légendes.

Les conditions de cette implantation se retrouvent dans les commentaires des cartes postales du début du siècle. Du point de vue morphologique, on parle de "gorge", "rochers", "vallée étroite". ... Du point de vue légendaire, ni MORGANE qui retient les amants prisonniers, ni LANCELOT ne sont évoqués. La trame légendaire s'organise confusément autour des deux amoureux ressuscités, et mêle différents épisodes de la Table Ronde.

Quelques légendes de cartes postales:

*Rendu célèbre par la fée VIVIANE et l'enchanteur MERLIN. Situé à l'Ouest de la forêt de Paimpont, au milieu du Val Sans Retour, un ruisseau dont l'eau, dit la légende, rendit à l'enchanteur MERLIN ses esprits égarés. Dans cette vallée la fée VIVIANE refermait ses amants prisonniers.

*LÀ, MERLIN, près d'ARTHUR, dort de son profond sommeil en attendant le jour du triomphant réveil
Là, de gaze vêtue et de muguet coiffée
S'asseoit au bord des eaux VIVIANE la Fée.

1- "Le Val était de grande étendue, environné de hautes montagnes, couvert d'un riant tapis de verdure. Au milieu jaillissait une belle et claire fontaine. La clôture en était merveilleuse. C'est en apparence une muraille épaisse, en vérité ce n'était que de l'air". (PARIS, 1868-1877)

Mais dans les écrits, le lieu devient riche de légendes; il se peuple de tous les héros de la Table Ronde.

"Dans une gorge étroite et sauvage, les vallons succèdent aux vallons, les rochers s'étagent et ne semblent retenus sur l'abîme que par les racines de chênes rabougris et de pins contrefaits, les collines s'entrecroisent et leurs pentes abruptes forment un labyrinthe envahi de taillis et de broussailles, hérissé d'ajoncs et d'églantiers. C'est la VAL DES FAUX AMANTS, pénitencier des pécheurs en amour; c'est le VAL PERILLEUX où les chevaliers intrépides se trouvaient en présence des géants et des monstres; c'est le VAL ENCHANTE, résidence des Fées, où errent les ombres diaphanes de VIVIANE, de MORGANE, de GURVAN, de MERLIN, où l'on entend se choquer fer contre fer les armures de LANCELOT, de GAUVAIN, de TRISTAN, d'OWEN, de GUINEBAUT et du roi ARTHUR". (DE BELLEVUE, 1902)

IL est l'objet de plusieurs dénominations et le théâtre de nombreuses aventures légendaires. Tous les héros de la Table Ronde, et même d'autres (GURVAN) y sont passés, renforçant par leur passage le caractère légendaire du lieu. Mais la trame centrale reste d'une part celle des relations entre MORGANE et les Faux Amants (d'où l'appellation), d'autre part celles des amours de VIVIANE et de MERLIN.

2. L'émergence du tourisme

La création d'une topographie légendaire de Paimpont est indissociable de l'action des voyageurs qui, dans la première moitié du XIX^{ème} siècle, découvrent les lieux et sites de la forêt et concluent, pour certains, leur visite d'écrits. Découvreurs de ce territoire, ils contribuent à en modeler l'histoire et les légendes. BELLAMY, en fin de siècle, apparaît comme le dernier de ces grands voyageurs. Il considère que son ouvrage " n'a d'autre but que de rassembler en un corps qui se trouve disséminé dans de nombreux livres touchant Bréchéliant et ses appartenances, de rappeler le nom et divers personnages illustres autant que fabuleux, de consigner quelques souvenirs et quelques traditions de ce territoire, et de les offrir aux amateurs".

A partir des années 1860, cette topographie devient le support de pratiques de fréquentation touristique. Aller au Val Sans Retour n'a pas pour objet d'organiser un territoire nouveau, mais, s'appuyant sur la topographie et les intérêts qu'il recèle, de le connaître, de découvrir ses différents sites, d'en subir le charme et le pittoresque. Cette pratique spatiale se développe à la suite de l'extension des voies ferrées (BONNEAU, 1978). Les guides touristiques, accompagnement obligé de ces voyages, apparaissent; ils balisent dans un espace inconnu les itinéraires de visite, explicitent l'intérêt des sites à fréquenter et en proposent des modes de fréquentation.

21. Les guides touristiques

Dans l'organisation du tourisme, les guides nationaux tracent les grands itinéraires de visite. Leur but n'est pas de décrire les lieux, mais d'en signaler l'intérêt et à partir des grandes voies de communication (chemin de fer et routes) et des villes, les moyens pour y accéder.

Dans le guide JOANNE (1867), la forêt de Paimpont, "célèbre sous le nom de Brocéliande" se situe sur l'itinéraire de RENNES à VANNES. La courte notice signale MERLIN, la fontaine de BARENTON, EON DE L'ETOILE et l'église de PAIMPONT. La mise en valeur des lieux revient alors aux guides locaux. C'est ce que JOANNE signifie lorsqu'il déplore que les touristes fréquentent plus les contrées étrangères que leur propre pays. "Cet abandon, je le reconnais, doit être reproché avec plus de raison aux provinciaux qui ne font aucun effort pour attirer les touristes, qu'aux touristes eux-même." (JOANNE, 1867)

Conséquence de cette division du travail, les repères ne varient guère dans les éditions suivantes du guide. (JOANNE, 1891, 1899, 1911) Le nom de Tréhorenteuc apparaît dans le guide de 1891 sur l'itinéraire de VANNES à DINAN. "...Nombreux mégalithes (Butte et Jardin aux Tombes), est célèbre par ses rochers pittoresques, ainsi que le tombeau et le culte de sainte Onenne (VIIIème siècle)". (1)

Compte tenu des mots utilisés dans les cartes postales, nous pensons que le mot "rochers" désigne le Val Sans Retour. L'absence de mention de Brocéliande peut provenir de la localisation marginale de la vallée.

Le premier guide de Paimpont est publié en 1868. Il se veut "être utile à cette classe de touristes, grâce à Dieu de jour en jour plus nombreux, qui avant de visiter l'Allemagne, la Suisse ou l'Italie, croient bon de connaître la France". (DU BOIS DE PACE, 1868) Sous forme d'un itinéraire pédestre de deux journées, il vise à faire connaître " l'un des cantons de Bretagne les moins visités et qui méritent cependant de l'être". L'objet du guide est de créer et de mettre en valeur l'intérêt de la région.

Pour ces lieux peu connus, l'intérêt touristique passe par la mise en comparaison avec des lieux réputés. La référence prise est celle de la forêt de FONTAINEBLEAU; "nous osons même dire qu'en ce qui concerne le petit coin de Bretagne qui nous occupe, il nous paraît soutenir parfaitement la comparaison avec quelques uns des sites si vivants de la forêt de Fontainebleau". L'attrait est suscité par la beauté des lieux: "nous croyons qu'après avoir vu les forges de Paimpont, Comper, les panoramas des hauteurs de Barenton, de Beauvais ,..., les vallons encaissés et ombreux du Val Sans Retour et de Lorgeril, le peintre, le poète, le rêveur ne regretteront pas l'emploi de leur temps et de leur journée".

Tout en balisant les itinéraires de fréquentation de la forêt, le guide préserve l'apparente liberté d'appréciation du visiteur. "Mais nous craignons d'empiéter ici sur le domaine de chaque visiteur et de mettre nos impressions personnelles à la place des siennes. Nous concluons en répétant aux hommes d'art et de pensée 'Venez et jugez'."

Le guide DELALANDE (1919) propose de nouveaux itinéraires de fréquentation. Avec l'apparition de moyens de locomotion nouveaux, l'espace touristique est réorganisé et redéployé: aux itinéraires pédestres s'ajoutent des itinéraires cyclistes et des circuits automobiles. L'intérêt des lieux dépend de la manière de les visiter. "Trop de promeneurs s'en reviennent quelque peu désillusionnés sur le compte de cette Brocéliande tant vantée. C'est de leur faute, car la forêt ne veut pas être visitée ainsi: pour l'aimer, pour en subir l'irrésistible charme, il faut pénétrer dans son intimité, et à cela, trois à cinq jours alors que l'on est cycliste ou piéton

seront à peine suffisants."

Délégué du Touring-Club de France à Rennes, DELALANDE réorganise la forêt touristique à partir de points-de-vue. Là, se déploient aux yeux du visiteur des panoramas, objets esthétiques, qui créent le charme des lieux. La contemplation est distante. "La beauté (de Brocéliande) réside dans ses eaux, ses ravins, ses rochers, ses landes, ses plateaux aux immenses horizons." Le paysage devient le but de la fréquentation, mais il n'abolit pas l'intérêt légendaire. "Pour les souvenirs légendaires, elle est sans rivale." La topographie légendaire assure en fait l'intérêt des lieux dans les guides nationaux; elle en fonde l'originalité. Mais dans les guides locaux, elle est mise au second plan: elle localise certes les sites touristiques (ou du moins certains), mais la spécificité légendaire importe moins qu'une certaine comparabilité des paysages structurés par le regard des visiteurs. Localement, l'aspect légendaire est subordonné à l'intérêt esthétique.

22. Le Val Sans Retour dans les guides touristiques

Cette conception des lieux apparaît nettement pour le Val Sans Retour. "Ce nom à la fois romantique et inquiétant a été selon les uns donné à ce vallon tortueux et encaissé parce qu'à raison de ses détours, une fois qu'on y est entré, il est difficile d'en sortir. Cette explication prosaïque est, sans contredit, la plus naturelle; selon les autres, parce que MERLIN, toujours soumis aux enchantements de VIVIANE, n'a encore pu parvenir à s'échapper de cette prison gracieuse. Au reste selon d'autres enfin, le nom de Val Sans Retour viendrait de ce que jadis tout amant volage qui s'y aventurerait était sûr de ne plus pouvoir retrouver son chemin. De ces trois explications, le lecteur est libre de choisir celle qui lui conviendra, ou même de ne pas choisir du tout. Cela n'empêchera pas le Val Sans Retour, dépouillé du merveilleux, d'être un charmant vallon rempli d'une végétation luxuriante et surplombé par des rochers aux formes tourmentées et fantastiques." (DU BOIS DE PACE, 1868) (1)

1- Souligné par nous.

PLANCHE I. — Les usages touristiques.

1. — (de Palmpent (S.-&V.)
côté du Val sans retour



Lambert, éditeur.

1

2. — (de Palmpent (S.-&V.)
côté du Val sans retour



2

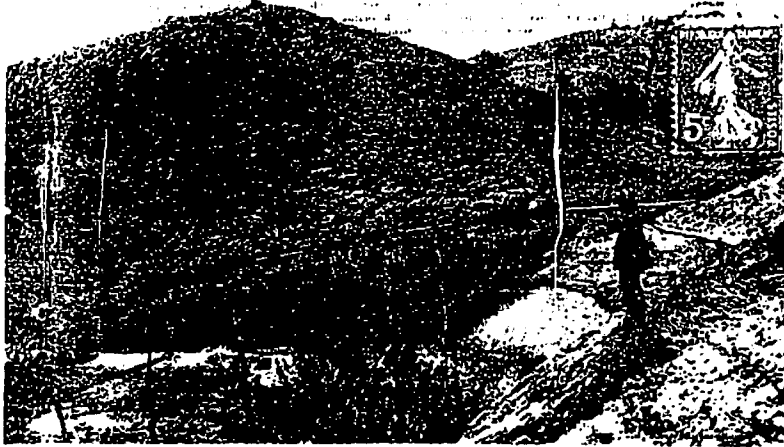
3. — (de Palmpent (S.-&V.)
côté du Val sans retour

4. — (de Palmpent (S.-&V.)
côté du Val sans retour



3

1. Le Refuge de l'Écluse de PAIMPONT (1- et V) - Le Val sans Retour.



1

2. 4675. Forêt de Paimpont (1- et V) - Rochers du Val sans retour. - Immense vallée boisée où le Lac Noir en fermait d'abord les amorceurs infidèles.



2

3. PAIMPONT (1- et V) - En Forêt - Le Val sans Retour.



3

4. 4675. Forêt de Paimpont (1- et V) - Rochers du Val sans retour. - Immense vallée boisée où le Lac Noir en fermait d'abord les amorceurs infidèles.



4

Les légendes sont les anecdotes qui donnent au lieu son sens et son nom. Mais c'est avant tout l'attrait esthétique qui domine.

Le texte du guide touristique traduit cette approche de l'espace et la propose comme modèle de fréquentation. L'itinéraire conseillé part de Paimpont, passe par Beauvais, pénètre le Val par l'amont. D'emblée, s'impose un espace fermé et étroit, bordé par les hauteurs du Rauco et du Gautro; La pénétration d'une végétation abondante de taillis et de sous-bois est difficile. L'itinéraire aboutit à l'étang du Miroir aux Fées et, de là, remonte sur les landes de Gautro pour se continuer vers la fontaine de Barenton, plus au Nord. Au contact direct avec la végétation, à l'impression d'une domination par les éléments, succède un regard panoramique sur la vallée.(1)

Les cartes postales illustrent les différentes perspectives qui s'offrent au visiteur et les figent comme mode d'existence du Val Sans Retour.

15.1 : le chemin du Val Sans Retour, partant de Beauvais

15.2) : la végétation dense et touffue n'exclut pas la poésie des lieux.

15.3)

(note: la carte 15.2 est inversée, créant une impression différente)

15.4 : la vallée se rétrécit, elle devient une "gorge profonde". Elle est un lieu de calme promenade.

16.1 : le paysage se découvre des hauteurs du Rauco...

16.2 : ... ou du Rauco. Les rochers dominant; ils sont un attrait du lieu, mais aussi un belvédère.

Le guide DELALANDE propose un nouvel itinéraire.

"Les cyclistes, plus heureux, poussent jusqu'à Tréhorenteuc d'où ils escaladent la lande et jettent un rapide coup d'oeil sur le Val Sans Retour." Là, se déploie aux yeux du visiteur " un panorama incomparable". Le point-de-vue est marqué par un banc du Touring-Club de France (16.3)"juste au dessus du moulin face aux landes de Gurvan d'où on saisit le mieux l'impressionnant ensemble

1- Nous reprenons là le texte du guide DU BOIS DE PACE et le compte-rendu d'une promenade au Val effectuée par des visiteurs américains. (OAKLEY, 1930)

du Val sans Retour." (16.4) La visite est globale, rapide et efficace. Pour agrémenter et illustrer la perspective sur la vallée, le guide livre un court passage de l'épisode du Val Sans Retour, extrait des textes de Robert DE BORRON (XIIIème siècle).

La fréquentation touristique organise les perspectives sur le Val Sans Retour. Il est moins un lieu légendaire qu'un fragment d'espace touristique (un site) auquel les légendes donnent un sens et une dimension extraordinaire, celle d'un vestige d'un autre temps. L'accent est mis sur le lieu; les légendes sont remarquables parce que le lieu est remarquable. En d'autres termes, ce ne sont pas, contrairement à l'implantation légendaire, les légendes qui font voir le lieu d'une certaine manière, mais, une fois cela établi, c'est le lieu qui appelle des légendes, comme dépassement de l'aspect paysager.

Dans ce cadre, par ses formes, par ses couleurs, le Val Sans Retour apparaît comme un paysage naturel, sauvage, que le visiteur ordonne en de plaisantes perspectives. "Ce pays de Tréhorenteuc est remarquable à tous les points de vue. D'abord, comme il est extrêmement accidenté, les vallons et les côteaux qui le coupent en tous sens en font un jardin anglais naturel, avec des sinuosités et des méandres sans fin qui l'ont fait appeler par les poètes d'autrefois le Val Sans Retour, nom qu'il porte encore aujourd'hui." (ORAIN, 1875)(1)

Il est conçu en tant que modèle de la Nature, préservé pour le bonheur du visiteur des injures du temps. Il est un objet esthétique, saisi et construit par le regard du promeneur qui communique avec ce fragment de la Nature et reçoit de lui des impressions qui influent sa sensibilité. Tout autant qu'un modèle de la Nature, c'est un modèle de l'Homme en rapport à la Nature par la pratique touristique, qui est élaboré.

ritoire

dans les

lieux qu

le suppo

visiteu

organise

Histoie

sent de

ctions s

tion da

et faib

entre d

propres

sommati

on.

une per

contra

la stal

lieux r

les ag

Conclusion du chapitre.

L'appellation légendaire crée l'unité d'un territoire jusqu'alors diversifié tant au niveau écologique que dans les usages qui le modèlent. Elle fonde un intérêt de ces lieux qui, au moment du développement du tourisme, deviennent le support à des pratiques spatiales de fréquentation. Les visiteurs agencent les formes spatiales qu'ils voient et les organisent en un paysage, reflet d'une Nature perdue et d'une Histoire passée, à caractère légendaire.

Par les pratiques de fréquentation, s'établissent des correspondances entre l'espace réel et les significations sociales véhiculées par le tourisme.

Ces lieux demeurent l'objet d'activités de production dans le cadre de l'économie locale, centrée sur elle-même et faiblement marchande.

Le territoire est ainsi caractérisé par une dualité entre deux types de pratiques spatiales qui ont chacune leurs propres déterminants. Les activités de production et de consommation s'articulent dans les lieux et y acquièrent une cohésion.

Une fois constituées, elles se caractérisent par une permanence. Si cette permanence tient pour partie à des contraintes générées dans l'espace, elle résulte également de la stabilité des déterminants sociaux des pratiques.

Jusqu'au milieu de ce siècle, le tourisme en ces lieux reste une pratique confinée à une élite sociale. Les activités agricoles ne connaissent pas de grandes transformations.

CHAPITRE 3 : LES TRANSFORMATIONS DU TERRITOIRE (1945-1976)

Cette stabilité des relations dans l'espace se transforme après la seconde guerre mondiale. Si, déjà avant guerre, on peut, avec le recul de l'analyse, percevoir des signes annonciateurs de changements au niveau des usages agricoles, ceux-ci deviennent effectifs à partir de 1945. C'est aussi à partir de ce moment-là que l'organisation du tourisme connaît des transformations. Les années soixante marquent l'émergence de pratiques d'aménagement qui agissent sur l'organisation des lieux.

On examinera successivement les différentes réorganisations qui affectent le territoire.

Section 1 : Les transformations des usages productifs.

1. L'abandon des usages agricoles des landes.

11. La réduction du finage de Tréhorenteuc

En 1929, le nombre d'exploitations agricoles du village retrouve son niveau du siècle passé. Les terres labourables, couvrant une surface de 219 hectares, sont principalement affectées à la production de céréales. Il y a 6 hectares de prairies artificielles, et les plantes sarclées, principalement la navette et le rutabaga, occupent une superficie de 29 hectares. Cette progression, assez sensible par rapport au siècle précédent, des productions destinées au cheptel est la seule d'importance. Le cheptel reste à un niveau comparable: 175 bovins, dont 80 vaches laitières, et 106 ovins.

Les années 1930 se traduisent par des modifications importantes. Conséquence des ruptures démographiques de la décennie précédente, le renouvellement des exploitations agricoles ne

s'opère plus. En 1942, elles sont 36; ce sont les exploitations de surface inférieure à 10 hectares qui sont touchées par cette baisse.

Les surfaces utilisées pour l'agriculture régressent de façon importante. Cependant, les statistiques ne permettent pas d'isoler les effets de la guerre dans cette réduction du finage.

En 1942, les déclarations sur la mise en valeur des terres sont les suivantes:

(ha)	Terres labourables	Prairies de fauche	Terres non agricoles	Territoire agricole non cultivé	Surface totale
Surfaces déclarées	112.96	40.	76.83	81.79	317.43
Surfaces non déclarées	60.00	4.	25.00	80.00	189.54
Surfaces totales	192.96	44.	101.83	161.79	506.97

Tableau 12 : Les déclarations de terres en 1942.

Ce tableau appelle plusieurs remarques.(1) La surface totale ne correspond pas à celle du cadastre de 1820 (528 ha): 26 hectares manquent entre le décompte et le total. D'autre part, les catégories considérées ne reprennent pas celles du cadastre, mais sans doute plus le mode d'occupation agricole des terres; la distinction entre les terres agricoles non cultivées et les terres non agricoles peut recouper des usages différenciés des landes. Néanmoins, le rapport entre les surfaces déclarées et les surfaces non déclarées permet de mesurer l'ampleur de l'abandon du finage.

Les activités de production agricole régressent durant la guerre. Entre 1929 et 1945, l'occupation du terroir cultivable se décompose de la façon suivante:

1-Les erreurs dans les totaux ne proviennent pas d'un mauvais report des statistiques par nous, mais sont contenues dans la déclaration faite. Sans doute significatives, nous les avons gardées.

(hectares)	1929	1942	1943	1945
<u>Surfaces cultivées</u>	219	116	104	57
-céréales	174	79	77	32
-pommes de terre	10	3	5,5	14,6
-plantes sarclées	29	9	8	9,7
-prairies temporaires	6	25	12,5	0,7
-production fourragère	-	-	-	-
-jachère	-	-	1	-

Tableau 13 : L'occupation du terroir cultivable (1929-1945)

Parallèlement, le cheptel qui avait diminué dans les années 30, augmente au cours de la guerre, puis diminue en 1945.

	1929	1942	1943	1944	1945
Bovins	175	129	166	178	77
dont vaches laitières.	80	78	65	67	36
Ovins	106	50	49	68	38

Tableau 14 : L'évolution du cheptel (1929-1945)

Ces données font apparaître qu'une bonne partie du terroir cultivable est laissé en friches. L'augmentation du cheptel dans les années de guerre se produit sur un espace agricole délaissé. C'est aux friches, conjointement aux landes, que l'on fait appel pour nourrir le bétail.

C'est après la seconde guerre mondiale qu'apparaissent les ruptures, déterminantes pour les usages des landes, dans l'organisation du finage.

Les mouvements de la population agricole sont importants: sur 23 exploitants recensés en 1944, seuls 12 sont encore présents parmi les 36 recensés en 1946. La baisse de la population commencée avant la guerre s'accroît: entre 1946 et 1954, le solde migratoire (néglatif) se monte à 35 personnes (soit plus de 15 % de la population totale).

La production agricole se reconstitue sur un terroir identique en taille à celui de l'avant-guerre.

	1946	1948	1950
<u>Terres labourables</u>	141,75	218	218
-céréales	71	116	94
-pommes de terre	12	32	31
-plantes sarclées	21	37	28
-prairies temporaires et artificielles	11,5	28	27
-productions fourragères	2,5	2	28
-jachères	23,75	3	10

Tableau 15 : L'occupation du terroir cultivable (1945-1950)

Mais la répartition des cultures se modifie de façon sensible. Les surfaces consacrées aux céréales régressent au profit des prairies temporaires et des productions fourragères.

En 1950, l'augmentation des surfaces consacrées aux productions fourragères est remarquable.

Parallèlement, la taille du cheptel, après avoir augmenté en 1946, diminue à nouveau jusqu'en 1955.

	1946	1948	1950	1955
Bovins	116	77	77	112
dont vaches laitières	53	36	36	99
Ovins	56	25	25	19

Tableau 16 : L'évolution du cheptel (1946-1955)

C'est dans ces transformations que s'amorce l'abandon des landes en tant qu'aire de pacage pour le bétail.

En 1946, l'organisation de la production sur les terres délaissées pendant la guerre s'opère de façon identique aux années 30. Les prairies, les landes et les friches peuvent certes être utilisées pour l'élevage des bovins et des ovins; mais le développement de productions fourragères permet de modifier cette affectation. Dans le même temps, la diminution du nombre d'exploitations agricoles se traduit par un agrandissement possible des surfaces disponibles pour chaque unité de production. Enfin, la diminution du cheptel se traduit par une réduction de sa pression sur les terres.

Les prairies naturelles et les prairies temporaires sont alors suffisantes pour nourrir le bétail du village. On ne demande plus aux landes, si ce n'est accessoirement, de leur assurer une subsistance. Par la réorganisation des cultures et la réduction du cheptel, une transformation du finage s'opère. Pour l'élevage, les landes deviennent dès lors un terroir marginal.

Les modifications dans l'occupation du finage s'accroissent par la suite. Elles permettent une augmentation du cheptel bovin. Dans le même temps, l'élevage ovin diminue pour disparaître lors des enquêtes de 1963.

Cette réorganisation correspond à une orientation vers la production laitière pour le marché. Les enquêtes de 1963 font apparaître que toutes les exploitations livrent du beurre ou de la crème aux laiteries des environs.

La date d'achat d'une écrémeuse, lorsqu'elle est men-

tionnée dans les réponses aux enquêtes, constitue un indicateur temporel de cette réorganisation de la production.

1945	1950	1953	1954	1956	1960
1	6	4	1	1	1

Tableau 17 : Date d'achat des écrémeuses

La balance des achats et des ventes, évaluée en 1963, illustre la réorganisation de la production du village.

<u>Achats</u>	<u>Ventes</u>
13 vaches	8 vaches
6 porcs	50 veaux
26 porcelets	41 porcs
8,5 tonnes d'aliments du bétail.	56 porcelets
48,3 tonnes d'engrais	4680 kgs de crème
10,5 tonnes d'amendements calcaires	338 kgs de beurre
	936 douzaines d'oeufs
	147 quintaux de blé
	10 quintaux d'avoine
	15 quintaux de sarrasin
	2,5 tonnes de pommes de terre.
	9 tonnes de pommes à cidre.

Tableau 18 : La balance des achats et des ventes de produits agricoles en 1963.

Dans ce tableau, apparaît la seconde cause de l'abandon des usages agricoles des landes. Dans un contexte où la production se transforme et se développe, les agriculteurs font appel, pour l'amélioration des terres, à des engrais ou des amendements calcaires en complément ou en substitution des fumiers. L'utilisation des landes pour produire des litières, et donc des fumures, est ainsi contrebalancée par des apports extérieurs.

Ainsi, dans le finage de Tréhorenteuc, l'abandon des usages des landes est réalisé à l'orée des années 60. Il résulte d'une double réorganisation de l'agriculture. Dans les années 50, le développement des productions fourragères sur les terres cultivables et l'utilisation des prairies permettent de nourrir de façon continue le cheptel; les usages de pacage disparaissent progressivement. Cette réorganisation s'accompagne d'une utilisation d'engrais pour amender les terres; la coupe de la litière s'avère alors moins importante dans la production agricole.

Pour illustrer ces transformations, prenons l'exemple d'une des exploitations qui, en 1963, se sont orientées vers cette organisation nouvelle de la production.

Surface totale : 17 ha 92

surface agricole utilisée : 10 ha 07

dont surface en herbe : 5 ha (1)

La production agricole:

- blé : 3 ha
- avoine : 0 ha 15
- sarrasin : 0 ha 15
- pommes de terre : 0 ha 0 a 70
- betteraves et choux : 1 ha

Le cheptel:

- 8 vaches, 1 génisse et 1 élève.
- 2 porcs gras
- 20 poules

Les engrais utilisés:

- Scories : 600 kgs pour les prairies
- Chlorure de potassium : 300 kgs pour le blé et les pdt.
- Chaux vive : 3 tonnes/an pour les betteraves, les choux et les pommes de t.

Le matériel:

Une partie est ancienne, adaptée à la traction animale
 Achat d'un tracteur (22 CV), d'une charrue bisoc et
 d'une remorque en 1953, d'un "canadien" (herse) en 1957.
 Achat d'une écrémeuse en 1954.

Tableau 19 : Une exploitation orientée vers la production laitière en 1963.

La distinction prairies naturelles/prairies artificielles n'est pas précisée.

L'exploitation peut se suffire à elle-même sans utiliser les 7 hectares de landes dont elle dispose. Les surfaces en herbe servent au bétail, ainsi qu'une partie de la production des terres. Les engrais sont utilisés de façon importante pour améliorer les terres; l'agriculteur signale avoir entrepris un épandage de chaux sur une période de trois ans. Le matériel agricole permet un travail de la terre différent de celui résultant d'une traction animale.

12. Les évolutions différenciées des exploitations.

Les statistiques communales situent les grandes transformations du finage et de la production agricole. On en tire des schémas globaux (à l'échelle du village) d'évolution.

Chaque exploitation ayant son unité propre, l'utilisation des surfaces disponibles peut être différente de l'une à l'autre. Nous avons considéré que, jusqu'à la guerre, il y avait une similitude de l'utilisation des terres entre les exploitations, quelle que soit leur taille. Les transformations des années 50 se traduisent par une différenciation dans la mise en valeur des parcelles entre les unités de production. De façon générale, on retrouve dans toutes les exploitations le développement de productions fourragères et de prairies artificielles; c'est au niveau de l'abandon des landes que se trouvent les différences.

Quatre types d'évolution des exploitation agricoles se font jour.

1. Après un début de transformation, l'abandon de l'exploitation entre 1950 et 1965 pour cause de non-reprise ou de départ.

Cela concerne 15 unités dont la surface est inférieure à 10 hectares.

Les landes continuent d'être exploitées pour la production de litière et accessoirement comme aire de pacage. En 1963, les exploitations qui restent, utilisent très peu d'engrais. L'extinction des usages des landes accompagne l'abandon de l'exploitation. Seules les parcelles de terre et les

prairies sont reprises par les agriculteurs en place, dans des rares cas les landes.

2. Cinq agriculteurs, à partir des années soixante, exercent une autre activité (dans le bâtiment ou aux usines Citroën à Rennes). L'exploitation de petite taille est conservée, mais l'activité se modifie. Les terres cultivables sont utilisées en herbages et consacrées à l'élevage. Il s'agit d'une activité d'appoint. Les landes sont abandonnées en même temps que l'orientation de l'exploitation se transforme.

3. Une dizaine d'agriculteurs, sur des surfaces de 5 à 15 hectares, se consacrent principalement à la production laitière. Ils développent les productions fourragères et les prairies. Les landes peuvent accessoirement être utilisées pour la production d'une litière d'appoint. En 1981, seul un agriculteur exploite à cette fin une parcelle de lande.

4. Un agriculteur s'oriente vers la production porcine et l'élevage de bovins à l'engrais. Il agrandit considérablement la surface de son exploitation par l'adjonction de parcelles laissées libres. Il y produit des céréales et fourrages utilisés pour l'élevage. Certaines landes sont défrichées et transformées en pâtures; les autres sont à l'état d'abandon.

Depuis 1979, deux autres agriculteurs se sont installés. L'un produit des pigeons et élève des moutons sur des prairies temporaires ou permanentes, l'autre a construit une lapinière hors-sol.

Pour illustrer les types d'évolution 2, 3 et 4, nous prendrons le cas de trois exploitants qui sont propriétaires de parcelles sur le Val Sans Retour. (1)

1- L'exploitation 4 n'a aucune valeur de cas puisqu'elle est unique.

Pour réaliser ces tableaux, on s'est appuyé sur les déclarations lors d'enquêtes et de recensements. On ne reprend ici que les données intéressant la mise en valeur des terres. Sur ces tableaux, d'une catégorie à l'autre, on ne retrouve pas les mêmes surfaces; cela peut tenir à des fausses déclarations ou à des imprécisions dans les désignations. Nous avons corrigé les erreurs qui nous semblaient manifestes, mais gardé celles où nous n'avions aucun moyen de vérification.

(hectares)	1943	1963	1970	1980
<u>Production agricole:</u>				
-céréales	3.70	1.50	1.00	0.50
-plantes sarclées	1.40	0.80	0.05	-
-plantes fourragères	0.83	0.30	-	-
-prairies temporaires ou artificielles.	-	-	-	4.37
<u>Répartition des terres:</u>				
-terres labourables	5.10	2.30	1.05	4.87
-surface toujours en herbe	1.50	1.50	2.00	1.00
-jachères	-	3.30	3.00	-
-landes, bois	2.00	3.70	4.00	6.00
<u>Surface totale:</u>	8.60	10.80	10.05	11.87

Bovins	9	2	2	3
dont vaches laitières	5	1	-	-
Ovins	3	-	-	-

Tableau 20 : Evolution d'une exploitation
type 2 (1943-1980)

En 1943, l'exploitation s'appuie sur les landes pour nourrir le bétail; elle ne bénéficie que de peu d'herbages pour le cheptel.

En 1963, elle se caractérise par un abandon des terres labourables et un cheptel peu important, les prairies suffisent à sa nourriture.

L'exploitation est reprise par le fils qui exerce une activité salariée. Il transforme les terres cultivables (en partie en jachères) en prairies temporaires où il élève quelques bovins à viande.

(hectares)	1943	1963	1970	1980
<u>Production agricole:</u>				
-céréales	1.70	2.00	1.20	1.40
-plantes sarclées	0.80	1.50	2.50	2.10
-plantes fourragères	0.33	1.00	2.00	1.80
-prairies temporaires ou artificielles	0.30	-	1.40	3.47
<u>Répartition des terres:</u>				
-terres labourables	2.80	3.50	5.10	7.10
-surface toujours en herbe	1.06	2.30	1.60	2.00
-jachères	-	-	-	-
-landes	1.50	3.30	3.00	3.90
<u>Surface totale:</u>	5.36	9.10	9.70	13.00
Bovins	8	6	5	9
dont vaches laitières	4	6	5	7
Ovins	2	-	-	-

Tableau 21 : Evolution d'une exploitation
type 3 (1943-1980)

L'exploitation s'oriente vers la production fourragère. En proportion, les surfaces consacrées aux céréales diminuent. Les engrais sont utilisés pour augmenter la production (150 kgs d'ammonitrates, 1,8 tonne de scories, 1 tonne de chaux et 400 kgs de superphosphates en 1963).

A cette date, l'abandon des landes est entériné. L'activité de production de l'exploitation se localise sur les terres cultivables et les prairies. L'agriculteur utilise toujours une parcelle de landes au Nord du Val pour la production de litières complémentaires.

(hectares)	1963	1970	1980
<u>Production agricole :</u>			
-céréales	5.00	7.00	20.00
-plantes sarclées	3.00	4.55	1.50
dont fourrages	2.00	4.50	1.50
-cultures fourragères	-	7.00	25.00
dont maïs		3.00	10.00
prairies temporaires		4.00	15.00
<u>Répartition des terres:</u>			
-terres labourables	8.00	18.55	46.50
-surface toujours en herbe	15.00		6.00
-landes et bois	7.20	7.00	15.00
<u>Surface totale:</u>	30.20	25.55	67.50

Bovins	15	24	83
dont vaches laitières	10	12	-

Tableau 22 : Evolution de l'exploitation type 4 (1963-1980)

Cette exploitation est créée en 1955. A cette époque, l'élevage laitier est localisé sur les prairies sans appui des landes. L'exploitation produit également des porcs; en 1963, la production céréalière et 6 tonnes d'aliments leur suffisent. A cette même date, l'agriculteur utilise 12 tonnes d'engrais pour amender ses terres.

Entre 1970 et 1980, il délaisse la production laitière. Il fait drainer 8 hectares de prairies et défricher quelques hectares de landes (superficie inconnue) et les utilise pour l'élevage bovin. C'est à cette date que la parcelle du Val Sans Retour (Photo 5.2) est remise en valeur.

Telles sont les trajectoires différenciées des exploitations agricoles. Dans l'ensemble, elles font conclure à un abandon de l'utilisation des landes en tant qu'aire de pacage avant 1960. Après cette première transformation, des évolutions différentes se font jour, qui toutes scellent cet abandon, même s'il peut accessoirement être fait appel aux landes pour la production de litières.

Lors du remembrement du territoire communal en 1972, cet abandon est définitivement inscrit dans les lieux. Alors que, au cours des réunions préparatoires au Plan d'Aménagement Rural en 1963 et 1964, le remembrement des landes était envisagé, il n'est pas huit ans plus tard réalisé.(1) Seules les terres cultivables et les prairies sont réaménagées. Des parcelles de landes ou de friches qui étaient situées entre les terres agricoles sont supprimées. Les surfaces cultivables passent de 209 hectares en 1970 à 259 en 1980. Dans la répartition spatiale des terroirs, les landes se trouvent à la périphérie des terres cultivables et en sont séparées par de profonds fossés. Ceux-ci traacent les limites du nouveau finage.

Ces évolutions des usages des landes affectent le Val Sans Retour, même s'il n'appartient pas au territoire communal. Toutes les parcelles sont délaissées. Les quelques terres, excentrées par rapport au territoire cultivable, sont laissées à l'abandon. Au paysage de landes rases qui caractérisait les lieux organisés par les usages anciens, succède une mosaïque de formations végétales. Suivant la nature et la localisation des sols porteurs, se développe une diversification allant de la lande rase au peuplement sauvage de résineux. La végétation devient dense; certains chemins d'exploitation disparaissent.

Au Nord des landes de Gautro, une carrière de schiste est ouverte dans les années 1970. Le propriétaire achète progressivement certaines parcelles de landes du plateau qui entourent la carrière, mais il n'en entreprend pas l'exploitation.

1- Le remembrement des landes est envisagé pour constituer des groupements forestiers.

2. Les transformations de la propriété de Gurvan

En 1946, la propriété de Gurvan est principalement couverte de bois et de taillis qui s'étendent de la vallée jusqu'aux landes de Rauco. Elle est un élément du patrimoine foncier des propriétaires et n'est pas l'objet d'une gestion forestière.

Pour s'acquitter de l'impôt de solidarité nationale, (1) le propriétaire fait déboiser une partie de sa propriété entre 1947 et 1951. Des coupes à blanc sont réalisées sur le flanc Sud de la vallée et le plateau de Rauco. Afin de faciliter le passage des engins de débardage et de transport du bois, les digues des trois étangs en amont du Miroir aux Fées sont éventrées.

Tout en continuant l'exploitation des bois, le propriétaire vend le fonds en 1949.

Ces transformations sont inscrites sur la matrice cadastrale de Paimpont en 1952. Jusqu'alors, la parcelle de Gurvan, d'une superficie de 90 ha 75 a 50 ca, était classée de façon indifférenciée sous la rubrique "Bois, Taillis, Landes", correspondant à une dominante de taillis. La matrice cadastrale porte en 1952 la distinction entre 55 ha de landes et 35 ha 75 a 50 ca de bois et taillis. Ce sont ainsi de l'ordre de 55 ha qui ont été déboisés.

Certains déboisements sont encore repérables dans le paysage des lieux. Une démarcation géométrique nette sépare les taillis des landes.(2) Selon la profondeur des sols, on trouve des ajoncs bas, des genêts voire un redéveloppement de taillis. De ces déboisements provient l'aspect d'une mosaïque de végétations que présente la propriété de Gurvan.

Il ne semble pas que jusqu'en 1968, date à laquelle la propriété change de mains, le propriétaire ait entrepris une gestion forestière. Pourtant, on retrouve à l'heure actuelle des résineux dont l'âge se situe entre 25 et 30 ans. Ils sont

1- Décidé en Juillet 1945, cet impôt vise à taxer les enrichissements dus à la guerre, et à contribuer au financement de la reconstruction. Il est relativement modéré sur le capital et patrimoine, et n'a pas d'effets importants dans le financement de la reconstruction. Son paiement à partir de 1946, s'échelonne sur plusieurs termes. (TROTIGNON, 1968)

2- Voir les planches 6, 7 et 8.

principalement situés en fond de vallée et en quelques endroits du Gautro et du Rauco. Il est probable qu'ils se sont développés naturellement en des endroits favorables, à partir des semences venant des plantations de la Haute-Forêt: leur répartition ne traduit pas en effet un travail de plantation .

Le propriétaire actuel qualifie son prédécesseur de "marchand de biens" ayant par l'achat de cette propriété effectué un placement foncier et l'ayant laissé à l'abandon.

A l'opposé, le propriétaire actuel entreprend une gestion de type forestière. Elle s'apparente à la gestion des 1 200 hectares de la Haute-Forêt, appartenant à sa belle-famille, dont il s'occupe. Entre 1968 et 1975, il enrésine 23 ha sur les sols les plus profonds du Sud de la propriété. Son objectif est à terme d'effectuer l'enrésinement du maximum de parcelles, permettant une rentabilisation à horizon moyen des plantations.

Il entreprend également de désenclaver sa propriété. Elle est, au moment de l'achat, entourée de parcelles paysannes et, suite à l'abandon des chemins de desserte des landes, isolée des voies de communication. Il achète des parcelles qui bordent sa propriété au Sud pour avoir un accès vers le village de la Touche-Guérin. Entre 1968 et 1976, il y acquiert 6 parcelles d'une surface totale de 2 ha 46 a 65 ca. Mais il ne réussit pas à assurer un accès suffisant, et qui lui convienne, au chemin; les propriétaires refusent de vendre des parcelles qu'ils exploitent. Au sein de la propriété, il aménage quelques chemins de desserte.(1)

Il élabore un plan simple de gestion qui est soumis pour approbation au Centre Régional de la Propriété Forestière en 1976. Ce plan envisage l'enrésinement de 10 hectares par décennie à partir des taillis et des landes existant. Ainsi, pour 1980, il propose de couper 7 hectares de taillis et des replanter, ainsi que 3 hectares de landes, en résineux. L'objectif du plan est la mise de la moitié de la surface en état de produire du bois d'oeuvre. Cette production se localiserait dans le Sud de la propriété, le Nord, soumis à la pression touristique, étant laissé en son état de taillis et de landes.

1-Pour une représentation cartographique de ces transformations, se reporter à la figure 11 page 39.

Les landes rases sur le Rauco résultent des coupes à blanc opérées dans les taillis. Sur le plateau de Gautro, la distinction apparaît nettement entre les landes rases et les rochers, situés sur le flanc de la vallée, et la majeure partie du plateau dont les sols plus profonds permettent le développement d'une végétation de landes plus dense. En quelques endroits protégés, on note la présence de conifères.

Tout autre est le paysage écologique en 1974.

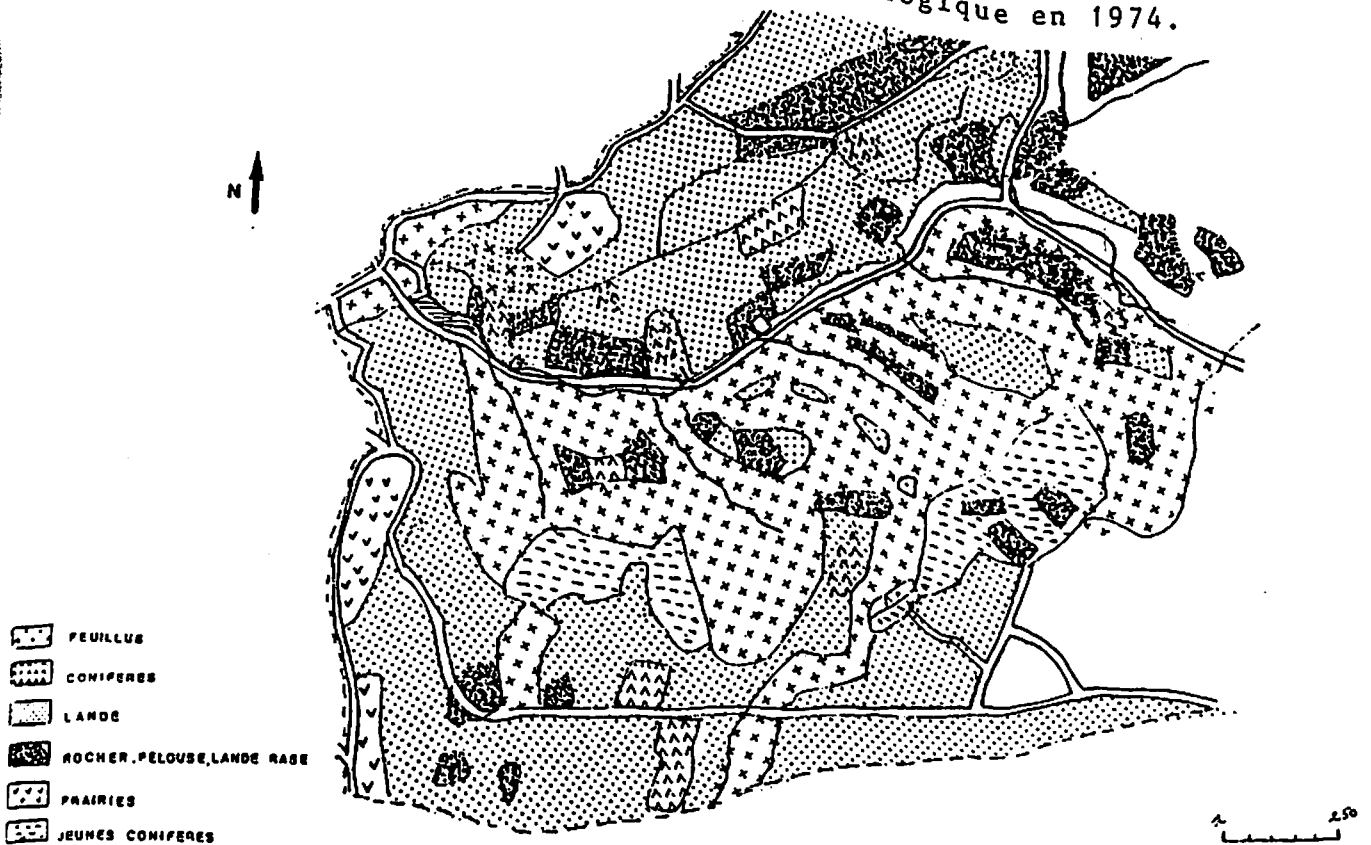


Figure 18 : Carte de végétation en 1974
(d'après photographie aérienne)

Sur le plateau de Rauco, la limite entre les landes paysannes et la propriété de Gurvan n'évolue guère. Certaines parcelles propriétés d'agriculteurs de Beauvais, ont été remises en état.⁽¹⁾ Mais dans l'ensemble, il s'agit encore de landes. Par contre la propriété de Gurvan se caractérise par une

¹-CABARET (1983) a étudié les effets de la remise en valeur sur les sols et les végétations de cette frange paysanne. Pour une cartographie précise, on se reportera à son rapport de recherche.

diversité des formations végétales; les landes rases de 1952 ont évolué, pour partie vers des landes plus denses (à ajonc ou à genêt), ou vers des taillis de feuillus. Le Sud est planté en jeunes conifères. La diversification est également importante sur le Gautro; la végétation rase se maintient sur les flancs de la vallée, ailleurs des conifères se sont développés. Une parcelle qui figurait en landes en 1952 a été défrichée.

Cette mosaïque de végétations ne résulte pas simplement de l'abandon des usages, mais aussi de l'effet des incendies.

En 1959, les landes qui se sont développées depuis l'abandon des parcelles paysannes ou le déboisement du Rauco, sont la proie des flammes. Les taillis offrant une meilleure protection contre le feu sont peu touchés.

Les formations végétales se régénèrent progressivement jusqu'à ce que des incendies mineurs les détruisent partiellement dans les années 1960.

En 1976, les incendies entre Avril et Septembre, dans des conditions de sécheresse exceptionnelle, ravagent les landes et les pinèdes du Val. Les plantations récentes au Sud de la propriété sont anéanties.

La répétition des incendies montre qu'en l'absence d'usages productifs et dans certaines conditions de végétation, le feu devient un élément constitutif de la formation du paysage écologique. L'expression "certaines conditions de végétation" nous paraît importante, parce que l'histoire montre que les taillis, même sans usages productifs, ne sont pas soumis au feu; c'est donc à partir du moment où, les landes remplaçant les taillis, cette autoprotection n'est plus assurée, que le feu devient déterminant et contribue à maintenir la nouvelle végétation en l'état. Le feu régule en effet le développement des landes et, là où des régénérations boisées apparaissent, empêche le passage à la forêt.

Les incendies touchent peu la vallée principalement peuplée de feuillus. En 1976, seule la cime des résineux qui émerge au dessus des taillis est la proie des flammes.



1



2



3



4

Section 2 : Le développement et l'aménagement des pratiques touristiques.

Le Val Sans Retour devient, dans les années 1945, le site naturel le plus fréquenté de Brocéliande. Son intérêt touristique accru ne procède pas des transformations du paysage écologique ou de l'abandon d'autres usages des lieux, mais résulte de la transformation, par une restauration, de l'église de Tréhorenteuc en un "musée de la Table Ronde". (Syndicat d'Initiative, OTB, 1979) Le village devient un lieu "qu'il est primordial de visiter" (HUREAU, 1973) et à cette visite est associée la découverte du Val Sans Retour.

Les politiques d'aménagement touristique qui émergent dans les années 1960, prennent en compte ce nouveau site arthurien (église et Val) et l'intègrent dans les dispositifs d'organisation des territoires mis en place.

Nous examinerons successivement ces deux types d'actions touristiques et leur impact sur l'organisation du Val Sans Retour.

1. La restauration de l'église et la position nouvelle du Val Sans Retour dans Brocéliande.

11. La création du "musée de la Table Ronde".

Elle est l'oeuvre de l'abbé GILLARD (1901-1979) qui fut recteur de la paroisse de Tréhorenteuc entre 1942 et 1962.

Si son oeuvre demeure, pour la majeure partie accessible, des passions obscurcissent encore les conditions dans lesquelles il l'a créée. (1) Il est difficile de savoir pourquoi ce prêtre fut, à quarante et un ans, nommé dans cette paroisse déshéritée, considérée comme un lieu d'exil. (2) Alors que ses prédéces -

1- Depuis le printemps 1982, la sacristie de l'église, qui contient des tableaux illustrant les légendes de la Table Ronde, est fermée par décision de l'évêché de VANNES. (Pour reproduire ces tableaux (planche 20), nous avons dû reprendre les illustrations contenues dans un ouvrage de GILLARD; d'où leur mauvaise qualité photographique)

- Un "pot de chambre du diocèse" dit Jean MARKALE, ami intime de l'abbé, dans une préface à la réédition de ses oeuvres (GILLARD, 1981)

EXIII. 19 Quelques tableaux du Chemin de Croix de l'église de Tréhorenteuc.



1. Jésus chargé de sa croix
(à l'issue du presbytère)



2. Simon de Cyrène
(Dans les sous bois du Val)



3. Jésus porté sur la civière
(à l'issue du presbytère)



4. Jésus dans les bras de sa mère
(à l'issue du presbytère)

seurs y demeuraient deux ans, il resta vingt années et partit précipitamment en 1962. Il semble qu'il ait été en butte à l'hostilité d'une fraction importante du clergé et de l'évêque du diocèse qui le considéraient à certains égards comme un hérétique plus soucieux de propager une compréhension des Romains de la Table Ronde ou des signes du Zodiaque que les enseignements de l'Eglise.(1)

La restauration de l'église a alimenté les suspicions à son égard. Elles ont pris pour cible un tableau du Chemin de Croix dans lequel, à la IXème station, JESUS tombe pour la troisième fois devant une plantureuse fée MORGANE.(19.3) Les critiques de ce tableau ont été importantes, et les controverses durent. Ainsi, en Août 1979, un article du quotidien OUEST-FRANCE titrait dans sa page 'vacances': "A Trehorenteuc, une pin-up dans un Chemin de Croix." Il valut à son auteur une réponse du prêtre assurant les fonctions de guide de l'église." Le Chemin de Croix de l'église de Tréhorenteuc n'a pas été fait pour présenter au public une 'pin-up' sous les traits de la fée MORGANE, mais pour donner un enseignement de la foi chrétienne". Dans une de ses brochures, l'abbé GILLARD explique que la fée MORGANE symbolise la luxure, troisième des péchés capitaux pour lesquels JESUS accomplissait sa Passion.(GILLARD,c) On peut remarquer que cette explication tout comme les allusions aux significations du tableau disparaissent dans une brochure ultérieure.(GILLARD,d)

Ces attitudes s'organisent autour de la représentation picturale, l'une en restant à l'apparence du sensationnel, l'autre défendant les significations religieuses du tableau. En se focalisant sur ce tableau, elles ignorent - ou considèrent comme acquis - ce qui à notre sens constitue l'intérêt de l'église, à savoir la restauration inspirée de l'univers légendaire de Brocéliande auquel elle donne une forme d'existence nouvelle.

1-MARKALE (GILLARD,1983) note qu'il n'a obtenu l'imprimatur que pour ses deux premiers écrits. Pour la liste de ses oeuvres, voir la bibliographie; la plupart ne sont pas datées,d'où la désignation "a","b"...

(Suite de la note 2 page 98)

2-...Cette préface fixe des repères sur la vie du prêtre et apporte des éléments sur la conception de son oeuvre.Mais le ton polémique adopté laisse de nombreuses questions sans réponse satisfaisante.

Dans un entretien accordé en 1959 l'abbé GILLARD retraçait le contexte dans lequel il avait restauré son église.

"- Décidément, monsieur le Curé, vous habitez un pays attachant. Toutes ces légendes doivent vous passionner, aussi bien que les faits dont certains sont historiques, que vous venez de me raconter.

- Je vous l'accorde, mais c'est une chance, car vous imaginez bien que Tréhorenteuc en soi manque de distractions. Pensez, une paroisse de 162 habitants! Et encore, je ne compte parmi eux quequinze pratiquants. Piètre apostolat!

- Et vous êtes là depuis quand?

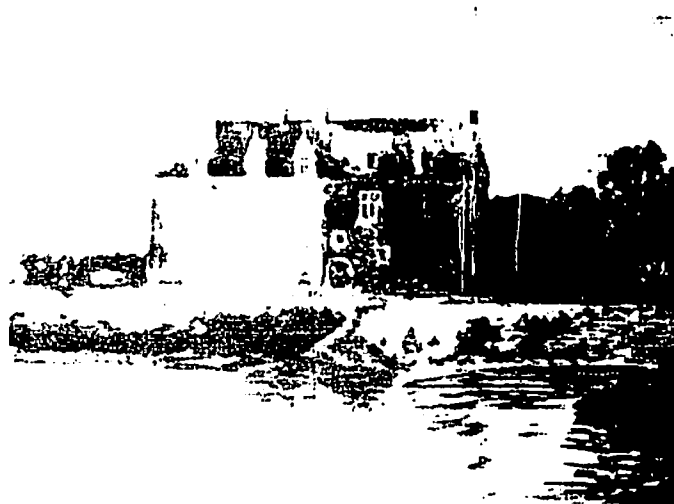
- Depuis le début de la guerreGénéralement pour mes prédécesseurs, Tréhorenteuc n'avait été qu'un lieu de passage, une brève mission. Pour moi, il en est autrement. Serais-je oublié de mes supérieurs? Mes fonctions apostoliques remplies, que faire?...Songer. J'ai donc songé. Ainsi m'est venu le désir de transformer la modeste chapelle que j'ai trouvée en arrivant... Le résultat? Vous l'avez vu. Désormais mon église est célèbre. On vient la voir le dimanche. Si nombreux sont les fidèles que je dis la messe dans une église trop petite... On vient de loin, de Rennes, de Paris, de l'étranger même. Des journaux, des revues de la capitale ont déjà parlé du Recteur et de l'église de Tréhorenteuc". (DELAUNAY, 1959)

La première restauration de l'église est effectuée en 1946 et 1947 grâce au travail de deux prisonniers de guerre allemands. Karl REZABECK, peintre, réalise une ornementation nouvelle de l'église: il exécute le Chemin de Croix, les tableaux de l'église et de la sacristie. Peter WISDORFF, ébéniste, fait les autels et les encadrements des tableaux. L'abbé GILLARD finance les restaurations sur des fonds personnels.

Le Chemin de Croix présente une certaine originalité. A la différence de ces représentations religieuses qui ont très souvent pour cadre une JERUSALEM stéréotypée, voire naïve, celui de l'église de Tréhorenteuc illustre une Passion du CHRIST se déroulant à Tréhorenteuc et au Val Sans Retour sur fond de lé-



1. Le Miroir aux Fées



2. Le château de Comper



3. La fontaine de Barenten



4. Quatre thèmes des légendes



5

gendes de Brocéliande. "Il y a adaptation des tableaux au pays. Ce sont les paysages de l'endroit. C'est la cour du presbytère, l'entrée du Val Sans Retour, le château de Rue-Neuve, le Christ de Paimpont. Et il y reprise des légendes. C'est MORGANE qui tient lieu de la luxure et, à la descente de Croix, JOSEPH D'ARIMATHIE présente le SAINT GRAAL pour recevoir le sang du CHRIST". (GILLARD, 1953) Les autres personnages figurés sont des habitants de Tréhorenteuc, ou les deux prisonniers allemands. Dans l'église se trouve également un tableau représentant les Chevaliers autour de la Table Ronde.

Plusieurs tableaux, inspirés des légendes de Brocéliande sont exposés dans la sacristie. Trois d'entre eux illustrent les paysages du Miroir aux Fées (20.1), du château de COMPER (20.2) et de la fontaine de BARENTON.(20.3) Un grand tableau (20.4) représente quatre thèmes des légendes de Brocéliande (La fontaine de BARENTON et le Chevalier Noir, les incantations de VIVIANE, le Champ du Tournoi et l'hérésie de EON DE L'ETOILE). Un autre tableau (20.5) présente dans sa partie supérieure le Château Aventureux et dans sa partie inférieure l'épisode du Val Sans Retour. LANCELOT DU LAC, en posture de chevalier inspirée de COLLEONE, occupe le centre du tableau, face à la fée MORGANE. Dans le fond sont représentés certains rochers aux formes caractéristiques que l'on retrouve au Val Sans Retour (7.2) et des éléments se référant aux légendes du lieu (dragons, géants et flammes). A l'extrémité gauche du tableau, on discerne l'église de Tréhorenteuc. L'ensemble présente une impression de stéréotype médiéval.

Ces représentations picturales créent l'intérêt d'une église jusqu'alors grandement délaissée dans les guides touristiques (si ce n'est pour une statue de Sainte ONENNE). Cet intérêt se situe à deux niveaux:

1. L'église constitue un lieu de fréquentation en soi. Par ses peintures, elle a un certain attrait pour le visiteur. C'est ce qu'évoque l'abbé GILLARD: " Comme toute église, celle de Tréhorenteuc est un centre cultuel. On dit la messe et on y assiste. Mais faute d'habitants, elle est surtout un centre culturel. On y vient pour s'instruire. On y apprend l'écriture idéographique et les légendes de la forêt de Brocéliande. Celui

qui est rebelle à tout enseignement emporte néanmoins le souvenir d'une vision merveilleuse, car il y trouve une mosaïque, des tableaux et des vitraux qu'il ne peut voir nulle part ailleurs". (GILLARD, d)

2. L'église est également un microcosme de Brocéliande, rassemblant les représentations picturales de différents lieux et épisodes qui composent la forêt légendaire, musée et passage obligé vers cet univers.

Les guides. à l'usage des touristes développent cette conception des lieux.

.Le guide de la Bretagne mystérieuse (1966): "L'église du bourg (...) a été restaurée et entièrement rénovée de nos jours, dans la plus pure tradition du symbolisme celtique. A l'orée de la forêt de Brocéliande, elle évoque les légendes du GRAAL où se mêlent aux enseignements initiatiques des druides les mystères chrétiens". Suit une description des lieux.

.La Bretagne aujourd'hui (HUREAU, 1973): "Grâce à son recteur aussi érudit qu'imaginatif et passionné, on ne différencie plus le légendaire du réel, on abandonne Paimpont pour Brocéliande. L'étape de Tréhorenteuc devient une initiation à un monde où, parfois étrangement, se mêlent à l'histoire chrétienne réminiscences païennes et récits fabuleux".

.La forêt de Brocéliande (MARKALE, 1978): "Dans cette église toute simple (...) se trouve un extraordinaire musée du GRAAL et de la Table Ronde".

.Le guide touristique et culturel de Brocéliande (S.I., OTB, 1979): "Elle a été admirablement mise en valeur par le dernier recteur de la paroisse, au point de devenir un véritable petit musée de la Table Ronde".

L'abbé GILLARD promeut l'attrait de son église. Il s'érige en guide de l'endroit. "Le recteur se fait un plaisir de recevoir les visiteurs et de présenter son église. Il ne demande rien à personne". (GILLARD, 1953) Aux visiteurs, il prête du matériel de cuisine et des paillasses pour dormir. Il devient le "guide officiel du pays" (MARKALE, 1949) ou le "Curé de Brocéliande" (HUREAU, 1973)

Cette ouverture l'amène, par les rencontres avec des visiteurs, à dépasser une première approche centrée sur Brocéliande. MARKALE cite sa rencontre avec André BRETON qui "renforce le prêtre dans son désir d'aller toujours plus loin dans les 'mystères de Brocéliande". Il signale que c'est entre 1951 et 1955

que "l'abbé GILLARD se passionna pour le symbolisme en général, pour la mystique des Nombres en particulier. Il se livra à des observations poussées sur l'art religieux de la région et détermina bientôt une sorte d'alphabet symbolique utilisé par les artistes locaux"(MARKALE in GILLARD, 1983; MARKALE, 1984).

Grâce aux contributions des visiteurs et à un héritage, il continue la restauration de l'église, ajoutant le vitrail principal et une fresque en mosaïque au fond de l'église. L'orientation vers le symbolisme apparaît clairement: la mosaïque figure, auprès d'une fontaine de BARENTON stylisée, un cerf blanc au collier d'or entouré de quatre lions représentant JESUS et les quatre Evangélistes. Les représentations sont moins naïves, moins teintées de médiévalisme; leur message évangélique, tout en prenant Brocéliande pour support, y apparaît plus nettement.

L'abbé GILLARD s'intéresse également aux signes du Zodiaque et les utilise comme clé de lecture des différentes composantes de l'espace religieux. (GILLARD, c; h; k)

Que traduisent ces différentes restaurations de l'église?

Nous disons qu'à partir des légendes de Brocéliande, l'abbé GILLARD élabore progressivement sa propre conception de l'espace, ce dont les différentes restaurations et les écrits sont les expressions.

En prenant en compte les seules restaurations de 1946 et de 1947, il est possible de considérer qu'elles ne traduisent qu'une adaptation locale du message évangélique, ce à quoi invite le texte pré-cité de l'abbé GILLARD.

Cependant les créations ultérieures invitent à réexaminer ce point de vue. Une brochure veut guider les visiteurs dans la recherche "au delà de la forme, de la signification des oeuvres d'art". (GILLARD, c) Dans le Chemin de Croix, le GRAAL qui recueille le sang du CHRIST n'est plus simplement une illustration des légendes de ce GRAAL, mais "devient le symbole de l'espérance (qui recueille) non pas le sang, mais les mérites du CHRIST". (GILLARD, d) L'église apparaît en tant qu'un édifice porteur et diffuseur de symboles et de vérités cachées.

On peut certes considérer qu'il s'agit de réinterprétation a posteriori. Mais nous faisons l'hypothèse que, dès l'origine de la restauration, l'abbé GILLARD reprend la conception de l'édifice religieux comme IMAGO MUNDI reproduisant la JERUSALEM céleste, c'est à dire l'Univers dans son essence. (ELIADE, 1969) "Toute église (écrit-il) est un petit Jérusalem". (GILLARD, 1953)

Dans cette perspective, le Chemin de Croix est porteur de significations autres que celles d'une simple adaptation locale. Par analogie, Tréhorenteuc y figure Jérusalem et le Val Sans Retour le Golgotha. Comme le note ELIADE (1969) "dans certaines traditions, le Golgotha représente le Centre du Monde. ADAM a été créé au centre la terre, à l'endroit même où devait s'élever plus tard la croix de JESUS, et fut inhumé à l'endroit même où il fut créé."

La recomposition des lieux, dans la structure des références et des traditions chrétiennes, nous semble exprimer la topographie implicite de Brocéliande qu'il élabore. Celle-ci a pour centre le lieu où est l'abbé Gillard; Tréhorenteuc devient le centre réel et la Val Sans Retour l'origine et l'aboutissement de cet univers légendaire. Il y a transposition de la situation spatiale de l'abbé GILLARD (isolé aux confins du massif) dans l'univers légendaire préexistant, et recomposition de celui-ci par la médiation de ses références chrétiennes.

Les légendes arthuriennes existent en relation à Tréhorenteuc dans les écrits de l'abbé GILLARD. A propos des trois tables qui figurent dans les tableaux de l'église, il explique que: " Bien qu'aucun texte ne parle (de Tréhorenteuc), là ont été réunies les trois tables décrites dans la Quête du Graal, à savoir la Table de la Cène, la Table du Saint GRAAL et la Table Ronde.

La Table de la Cène: c'est la première de la série, envisagée par MERLIN. Elle est représentée sur un vitrail, JESUS y est assis avec ses Douze Apôtres.

La Table du Saint GRAAL: elle fut inaugurée au Pay de Galles, mais imaginée, semble-t-il, au Val Sans Retour. Elle est apparentée à l'autel ou à la Table de Communion. Elle est ouverte à tous les bons Chrétiens.

La Table Ronde: elle se distingue des deux autres par sa forme et la date de son apparition. Par sa place dans la série, elle doit évoquer la Sainte Trinité; et par sa forme ronde, elle doit rappeler l'inutilité des préséances, l'origine universelle des visiteurs et le mouvement circulaire des planètes. Elle était réservée aux chevaliers choisis". (GILLARD, 1972) (1)

Dans les brochures figure une carte qui traduit sa conception des lieux.

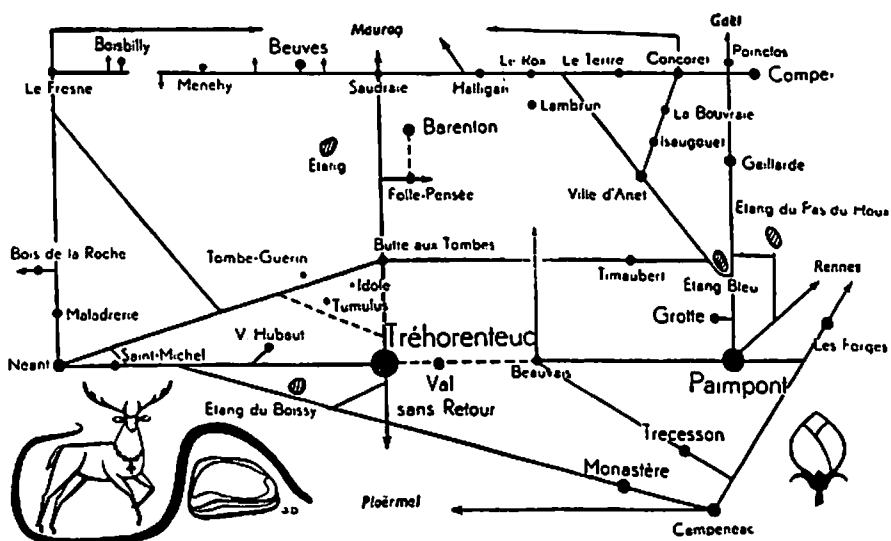


Figure 19 : La topographie légendaire de Brocéliande d'après l'abbé GILLARD. (Extrait de GILLARD, d)

Brocéliande est étendue au Morbihan, pourvue de nouveaux lieux légendaires. Tréhorenteuc et le Val Sans Retour sont le centre de ce nouvel espace.

1- Souligné par nous.

12. L'attrait nouveau du Val Sans Retour

La première brochure réalisée par l'abbé GILLARD est consacrée au Val Sans Retour. (GILLARD, a; circa 1946) Il y développe les légendes en s'appuyant sur la réécriture des Romans de la Table Ronde par BOULENGER, et il y ajoute quelques détails de sa propre main. Ainsi, on apprend que "comme aujourd'hui le Val Sans Retour était autrefois célèbre. On y venait de toute part, jusque de Constantinople", que MORGANE y règne dix-sept années, que le "faux amant prisonnier trouvait une chapelle pour y pleurer ses péchés, puis une maison meublée entièrement à son usage. Il pouvait tout le long du Val se promener, voir ses amis, ses voisins, jouer aux échecs, faire de la musique et participer à des banquets publics. Il pouvait même recevoir sa femme et rester par elle en contact avec le monde"... détails que l'on trouve sur le tableau de la sacristie. Il signale que "c'est cette légende qui, jointe au caractère pittoresque du pays, attire attire chaque année au Val Sans Retour des milliers d'étrangers" et conclut en soulignant que les Beaux Arts ont l'intention de classer le site. La brochure est vendue au profit de la restauration de l'église de Tréhorenteuc. L'imagination débordante de l'abbé GILLARD lui fait prendre, au sortir de la guerre, une renommée espérée pour la réalité du moment. Mais c'est cet intérêt pour le Val Sans Retour qui alimente les premières transformations de l'église.

Par la suite, ces légendes deviennent une référence parmi de nombreuses autres. Sur les 34 pages de texte de "Vérités et légendes de Tréhorenteuc" (GILLARD, d), 2 sont consacrées au Val Sans Retour; elles reprennent de façon succincte la brochure précédemment citée. En comparaison, 25 pages sont consacrées à l'église, non compris les illustrations toutes issues des tableaux qui y sont présentés. L'intérêt se déplace des lieux légendaires à l'église qu'il a restaurée. Les lieux deviennent un témoignage des Romans de la Table Ronde. "Au Val Sans Retour, à Barenton, (...), ce sont des localisation d'évènements. Que ceux-ci soient réels ou imaginaires, c'est là qu'on les situe...
 à ce aux multiples localisations de la forêt de Brocéliande, les

Romans de la Table Ronde qui auraient pu rester enfermés dans une bibliothèque acquièrent de la popularité... Ainsi la forêt de Brocéliande se présente comme un vaste foyer de culture. En la traversant, on ne fait pas qu'enregistrer le spectacle, on s'enrichit l'esprit". (GILLARD, 1972) Les sites de la forêt, tout comme l'église, sont pris en compte dans une optique de fréquentation touristique et considérés en tant que moyen de connaissance des légendes.

A la visite de l'église, il associe celle du Val Sans Retour; pour lui, les deux lieux existent dans un rapport de complémentarité. Les promenades qu'il guide se font à partir de Tréhorenteuc, à travers champs vers le Miroir aux Fées et le fond de la vallée; de là, elles remontent sur les landes de Gautro. (1)

A la même période, la compagnie de transports en commun T.I.V. (Transports d'Ille et Vilaine) étend ses excursions, principalement centrées avant la guerre autour de Paimpont et des Forges, à Tréhorenteuc et au Val Sans Retour. Chaque année, avant que les excursions ne commencent, elle emploie un chauffeur à dégager des chemins dans une lande en voie d'abandon. Le circuit de visite s'organise autour du point central où le Touring-Club de France avait installé un banc. De là, il fait une boucle vers le Miroir aux Fées, remonte sur les landes de Gautro et revient au village. Dans le programme de l'excursion, il est évalué pour durer une bonne heure.

Dans l'une et l'autre fréquentations, le Val Sans Retour est l'objet d'une contemplation rapide du paysage, à l'image d'une fréquentation, elle aussi rapide, de l'église de Tréhorenteuc. En quelques heures, le visiteur peut voir un microcosme et un musée de Brocéliande, et l'un des hauts-lieux légendaires.

. Cette association dans l'espace et dans les légendes entre Tréhorenteuc et le Val Sans Retour est développée par MARKALE (1949): "Tréhorenteuc perdu au confins des pays dits civilisés et du monde de la légende. Et cela commence avec l'église paroissiale" (Suit une description des tableaux)

1- Pour une évocation de ces promenades au Val Sans Retour avec l'abbé GILLARD, on peut se reporter à MARKALE (1984).

"Mais quittons cette église si sympathique et si touchante. Par les champs, nous gagnons entre deux collines un étang qui stagne au milieu des herbes. Le Val s'ouvre devant nous, le Val Sans Retour mystérieux, sauvage, bordé d'ajoncs et de bruyères, et c'est le silence, toujours le silence....

(Suit une évocation des légendes)

Et depuis (la fin de l'enchantement), le Val est comme il est aujourd'hui, sauvage, désert, dominé par les flancs mauves et verts de la forêt de Brocéliande, ouvert sur la brume, ouvert sur le mystère des temps lointains.

Mais montons à flanc de colline en nous agrippant aux touffes d'ajonc épars. Là haut, un air pur et violent nous frappe en plein visage, des blocs de schistes surgissent du sol comme soulevés par un gigantesque tremblement de terre. Face au vent, face à la forêt, face à la plaine hirsute qui s'étale en dessous, l'homme se sent à la fois le maître d'un univers insoupçonné et le témoin d'une solitude monstrueuse".

Les évocations teintées de romantisme, se déploient en des mots choisis aux connotations fortes et en des répétitions voulues. Elles traduisent l'immuabilité et le mystère des lieux à l'écart de la civilisation où l'homme seul, tel RENE, cet être romantique affronté aux éléments, mesure seul son destin. (1) L'espace devient contrasté et grandiose, théâtre passé d'aventures extraordinaires. Il est la Nature dans ses déchaînements.

En 1951, le Val est le théâtre d'une cérémonie druidique. La "Confrérie des Druides, Bardes et Ovates de Bretagne" y organise son GORSEDD. (2) Sur les hauteurs du Rauco, en amont du premier étang, sur une parcelle récemment déboisée, un CROMLEC'H en schiste est dressé. Après une messe à l'église de Tréhorenteuc,

-
- 1- Parmi les grands personnages qui, selon l'abbé GILLARD, sont venus au Val Sans Retour, CHATEAUBRIAND figure en bonne place.
 2- La " Confrérie des Druides, Bardes et Ovates de Bretagne" est fondée au début du siècle à l'image des autres confréries existant Outre Manche. On peut la désigner comme une société à caractère philosophique et culturel. Elle se réunit chaque année en une assemblée (GORSEDD en Gallois). Le CROMLEC'H est le cercle de MENHIRS dressé pour la cérémonie.

les postulants à l'état de druide sont conduits à la vallée dans des charrettes tirées par des boeufs. Le public est admis à assister à la cérémonie sur les landes de Gautro, de l'autre côté de la vallée. A la fin de la célébration, le CROMLEC'H est défait, et un chêne est planté sur les lieux.

Cette cérémonie constitue un aboutissement de l'organisation des lieux légendaires: elle consacre la mise en valeur ancienne (Le Val Sans Retour) et la nouvelle (L'église), et elle les inscrit dans une commémoration de la Bretagne Celtique (la Nature de la Bretagne). Elle est également érigée en attraction touristique, reproduisant les rapports des visiteurs aux lieux: la cérémonie n'est accessible aux non-druides (aux non-initiés) que sur le mode du regard distant: cette distance préserve le mystère de la chose tout en le laissant percevoir.

Dans la célébration-spectacle, à chaque lieu correspond une fonction et un public déterminés, et un certain rapport (immédiat, distant) à l'espace légendaire. Organisée autour des références celtiques fondatrices, la cérémonie druidique reproduit en acte le mode d'existence du Val Sans Retour.

* *

L'attrait nouveau du Val Sans Retour résulte ainsi de la restauration de l'église de Tréhorenteuc. Oeuvre d'un abbé, isolé dans une paroisse perdue, qui reconstruit son monde environnant, l'église devient le centre et le musée de Brocéliande.

Le Val Sans Retour est le lieu à partir duquel se fonde cette réorganisation. En retour, il bénéficie de sa proximité spatiale: il devient le site légendaire qui supporte le plus le développement de la fréquentation dominicale et estivale de l'après-guerre. L'oeuvre écrite de l'abbé GILLARD, inscrite pour partie dans l'univers de Brocéliande, donne sens à cette organisation nouvelle des lieux.

2. Le Val Sans Retour et les politiques d'aménagement du territoire.

Les politiques d'aménagement qui s'organisent à partir des années 1960, assignent aux sites de la forêt de Brocéliande des fonctions d'accueil et de fixation d'une population touristique. Le Val Sans Retour, à la limite de deux départements, est intégré en tant que dispositif dans la composition de plusieurs territoires d'aménagement.

Nous examinerons successivement l'impact du Plan d'Aménagement Rural de MAURON (canton auquel appartient Tréhorenteuc) et des politiques d'aménagement microrégional sur ce lieu.

21. Le Plan d'Aménagement Rural (PAR) de Mauron.

211. L'organisation générale du PAR.

Institué en Zone Spéciale d'Action Rurale par le décret du 16 Juin 1961, le canton de Mauron est l'objet en 1963 et 1964 d'une opération pilote d'aménagement rural. Cette opération, tout en élaborant des orientations pour le canton, vise à définir des objectifs et des procédures pouvant servir à la programmation d'action de rénovation pour les cantons du Centre Bretagne et, de façon plus générale, pour les zones rurales défavorisées.

A l'orée des années 1960, le canton de Mauron est un canton rural excentré, à l'écart des grandes voies de communication routières et ferroviaires. La population est en décroissance: entre 1936 et 1954, elle chute de 16 %, et entre 1954 et 1962, le solde migratoire net représente -8 % des habitants. L'agriculture, principale activité du canton connaît des difficultés d'adaptation, dans des proportions comparables à celles de Tréhorenteuc. L'exode agricole entraîne une progressive dévitalisation des campagnes, non compensée par un transfert sectoriel d'activités; le tissu industriel cantonal, mais aussi des environs, est inexistant.

Le caractère pilote du Plan explique l'importance des moyens mis à disposition pour sa réalisation. L'Ingénieur en Chef du Génie Rural anime le secteur d'aménagement rural et coordonne

l'action des responsables des autres services extérieurs de l'Etat. Un ingénieur agronome est employé pendant deux ans et coordonne les études faites auprès de la population.

Les procédures de consultation sont exhaustives. Elles se déroulent à trois échelons:

1. Une enquête détaillée est réalisée auprès de chaque ménage. Le questionnaire, de plus de trente pages, recense les différentes caractéristiques de l'activité, la situation et l'évolution récente du groupe familial. Il contient une rubrique sur les souhaits en termes d'aménagement.

2. Les données recueillies sont regroupées au niveau communal. Complétées par des études sur les tendances longues d'évolution (démographie, occupation de l'espace), elles servent de support à des réunions rassemblant les habitants et les représentants des administrations départementales. Ces réunions visent à harmoniser au niveau communal les souhaits et les réalisations possibles dans le cadre du PAR.

3. Un groupe cantonal, associant les élus et les représentants d'organisations professionnelles, opère les arbitrages entre les demandes communales, et les traduit en termes de programmation de la rénovation.

Ces procédures de consultation ascendante, réalisées sous l'égide de l'Etat, visent à organiser une demande sociale qui tirerait ses sources des désirs de la population, et à l'ajuster aux nécessités de la politique générale d'aménagement du territoire.

Les objectifs d'aménagement, au niveau cantonal, ne présentent pas de grande originalité: l'accent est mis sur la transformation de l'agriculture par la diffusion d'innovations techniques et la restructuration foncière. Les conclusions du PAR souhaitent la création d'un bassin industriel léger; la vocation touristique de la région est affirmée.

L'intérêt du PAR réside dans la programmation et la répartition spatiale des équipements permettant cette rénovation. D'autre part, en imposant la nécessité d'un aménagement à l'échelle du canton, il transforme les rapports entre les élus, et oblige à une coopération intercommunale. Le rapport de clôture des pro-

cédures de consultation souligne que "la réalisation de certains équipements intéressant l'ensemble du canton serait grandement favorisée si le maître d'oeuvre en était un syndicat à vocation multiple constitué par toutes les communes du canton. Outre les majorations de subventions dont il bénéficierait, cet organisme intercommunal serait à même de coordonner en permanence l'application du programme d'équipement du secteur".

212. Le Val Sans Retour dans les consultations.

Les procédures de consultation organisées à Tréhorenteuc ne font pas apparaître la mise en valeur du Val Sans Retour comme un axe prioritaire de l'aménagement. Les désirs formulés dans les enquêtes familiales traduisent les problèmes liés aux mutations en cours dans le village. Les plus courants sont(1):

- remembrement : 16
- adduction d'eau : 15
- création d'emplois : 16
- amélioration des communications vers Ploermel et Rennes : 11

Quatre familles émettent le désir d'un "développement du tourisme avec aménagement du Val Sans Retour".

La réunion communale rassemble 15 personnes du village. Les souhaits exprimés dans les enquêtes sont examinés. La demande de remembrement, formulée par 16 agriculteurs (sur 26) est prise en compte dans les réalisations à prévoir; mais la décision ressortit d'abord au Conseil Municipal. Le rapport conclut: "au cas où le désir presque unanime apparaîtrait à Tréhorenteuc, on peut espérer que l'administration s'intéresse en priorité à cette commune, grâce à des crédits spéciaux qui seraient demandés au titre du secteur d'aménagement rural".

Si la restructuration foncière apparaît lointaine, par contre l'organisation touristique est posée, lors de cette réunion, en tant qu'objectif prioritaire. Le rapport signale que "la région de Tréhorenteuc présente un agrément certain pour les

- Les réponses peuvent être cumulatives (40 familles interrogées)

touristes. Le site du Val Sans Retour pourra être mis en valeur lorsque la route reliant Tréhorenteuc à la route Beauvais-Trécesson aura été construite. Le Conseil Général a prévu lors de sa session de 1963 l'étude de ce projet à réaliser ultérieurement au titre du programme des chemins touristiques départementaux... Un terrain de camping pourra être équipé par la commune, ce qui présenterait l'avantage de retenir les touristes et procurerait quelques débouchés aux commerçants et agriculteurs locaux".

La mise en valeur du site s'impose comme une nécessité, non pas issue des désirs de la population, mais parce qu'elle fait partie d'une politique départementale d'aménagement touristique. Les orientations passent par la réalisation d'équipements d'accueil. Sous couvert d'une consultation de la population, c'est une conception du Val Sans Retour en tant que dispositif d'accueil touristique qui est promue, et dont les moyens de réalisation sont envisagés.

Les arbitrages cantonaux mettent l'accent sur le tourisme en milieu rural, autour de deux priorités: le développement de la pêche (le canton a de nombreux cours d'eau et étangs) et un tourisme populaire ne nécessitant pas d'équipements lourds. Il est envisagé la réalisation de campings autour de la forêt de Paimpont et l'aménagement de plans d'eau dans le cadre d'un syndicat intercommunal.

La conception promue par le PAR est celle d'un espace rural à valoriser tant au niveau agricole qu'au niveau touristique. Pour le second aspect, le Val Sans Retour n'est pas une priorité, si ce n'est au niveau communal. Il est conçu en tant que l'un des pôles d'intérêt, susceptible grâce à des équipements légers, de fixer une population touristique. L'équipement constitue le moyen par lequel un attrait des lieux s'exprimant par des visites se traduit en finalités économiques pour un développement local.

213. La mise en oeuvre des objectifs.

En 1968, à l'initiative du Conseiller Général de Mauron et du Maire de Néant-Sur-Yvel, un syndicat d'initiative est créé; l'abbé GILLARD participe à cette création. Par ailleurs, dans le cadre du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple), des équipements d'accueil touristique sont réalisés sur le canton : un camping est aménagé à Concoret, un autre camping et une piscine à Mauron, un plan d'eau à Néant-Sur-Yvel. Grâce à ces équipements, le canton obtient le label de STATION VERTE DE VACANCES en 1974. Aucun équipement d'accueil n'est réalisé sur le territoire de Tréhorenteuc.

La réalisation d'équipements s'accompagne de la mise en valeur de l'attrait touristique du canton. Les lieux sont repérés, inventoriés, des anecdotes plus ou moins historiques sont exhumées. Le canton devient riche de sites pittoresques et d'une histoire ouverte sur le monde: il a vu naître d'illustres inconnus et conserve le mausolée de l'inventeur du pansement ouaté. Les références à l'histoire religieuse de la région, produites par un prêtre érudit vivant dans le canton, sont nombreuses. La référence à Brocéliande sert d'image de marque à la Station Verte appelée AU PAYS DE LA TABLE RONDE.

Le syndicat d'initiative réalise un guide qui contient une rubrique sommaire par commune, signalant les différents points d'intérêt.

Pour Tréhorenteuc, on trouve les choses suivantes:

L'église de Tréhorenteuc : "Le grand vitrail du Saint GRAAL domine l'autel. Les tableaux du chœur, les vitraux de la nef, la splendide mosaïque qui décore le fond de l'église, tout est couleur locale, symbolisme et enseignement. La sacristie est un véritable musée".

Le Val Sans Retour : " On y accède soit par le bois de Gautro (départ près du manoir), soit par le chemin du moulin de la vallée. Un peu plus loin, le Miroir aux Fées, le fauteuil de MERLIN, l'enchevêtrement des vallées profondes et encaissées, tout est émerveillement".(1)

Le propos est court, peu élaboré, global et banal. Il s'agit moins d'expliquer, de décrire que de souligner l'intérêt du site. En complément du guide, des permanences du syndicat d'initiative sont tenues en quatre endroits du canton. L'une d'elle se trouve dans la sacristie de l'église de Tréhorenteuc; là, les visiteurs peuvent, grâce aux brochures de l'abbé GILLARD qui y sont vendues, parfaire leur connaissance de l'église et du Val Sans Retour. Cette permanence a aussi pour fonction d'orienter une fréquentation, se fixant autour du village, vers d'autres lieux moins connus du canton, l'image de marque légendaire servant à la valorisation de l'espace rural.

L'autre réalisation ayant un impact sur le Val Sans Retour est la réalisation du remembrement de Tréhorenteuc en 1971 et 1972. Nous avons signalé la redéfinition du finage qu'il entraîne. D'autre part, la commune remodèle les chemins et elle acquiert les surfaces nécessaires pour aménager des accès au Val Sans Retour. Un sentier menant au moulin de la vallée est agrandi et goudronné, il permet un accès automobile au sous-bois près du moulin. Au bas du bourg, un parc de stationnement est aménagé; un chemin part de cet endroit et accède aux landes de Gautro, contournant l'ancien chemin d'accès.

Les réalisations spatiales s'arrêtent aux limites communales de Tréhorenteuc. Le Plan d'Aménagement rural n'a aucun effet direct (spatial) sur le Val Sans Retour. Cependant, les fonctions touristiques du site sont affirmées dans le cadre du canton et des équipements, inscrivant dans le sol ces orientations, sont construits. Même s'il est en dehors du territoire strict de l'aménagement, par ces dispositifs, le Val Sans Retour fait partie de l'espace aménagé.

22. Les politiques microrégionales d'aménagement touristique.

221. Dans le Morbihan.

Le Syndicat d'Initiative de Mauron est également l'aboutissement au niveau cantonal d'une organisation de l'activité touristique qui voit le jour en 1963 sous la forme d'une "Association touristique des pays de la Table Ronde". Elle comprend les cantons de LA TRINITE-PORHOET, MAURON, JOSSELIN, PLOERMEL, MALESTROIT et GUER auxquels s'ajoutent les communes de PAIMPONT et LA GACILLY; elle couvre ainsi l'Est rural du département. L'initiative de cette association revient au député de la circonscription; il rassemble les élus locaux et des personnes intéressées par la promotion touristique, dont l'abbé GILLARD.

L'association s'appuie sur la référence aux légendes de la Table Ronde et intègre Paimpont au territoire touristique. Mais elle met surtout en valeur les intérêts historiques et architecturaux des quatre villes du territoire (Josselin, Malestroit, Mauron et Ploermel). Par ailleurs, elle procède à un recensement des points d'intérêt que recèle la campagne. Tous ces sites sont reliés au sein de circuits, branchés sur le réseau routier.

Le Val Sans Retour et Tréhorenteuc font partie de deux circuits historiques, celui de La Trinité-Porhoet/ Mauron et celui de Ploermel, mais ils sont exclus de celui de Paimpont, plus centré sur la forêt. Tout en conservant la référence à Brocéliande, ces circuits inscrivent le Val Sans Retour en dehors de ses relations avec les autres lieux légendaires et le rattachent aux sites du Morbihan. Dans ce cadre, la visite peut être motivée en dehors de toute référence, même lointaine, à Brocéliande.

En 1967, cette association étend son champ d'activité et se constitue en "Syndicat Intercommunal du Centre Bretagne" à l'exception des communes de La Gacilly et de Paimpont. En obtenant des crédits du Commissariat à la Rénovation Rurale en 1971, ce syndicat peut alors jouer un rôle de Comité de Développement. En 1975, il bénéficie des premiers contrats de pays.

Dès 1968, le relais au niveau de l'organisation touristique est pris par le syndicat d'initiative de Mauron.

222. En Ille et Vilaine.

En 1972, à l'initiative du Conseiller Général, Maire de Paimpont, se constitue l' OFFICE TOURISTIQUE DE BROCELIANDE (OTB). Il regroupe les cantons de PLELAN-LE-GRAND, MONTFORT-SUR-MEU, MONTAUBAN et SAINT-MEEN-LE-GRAND. (1)

Divers lieux touristiques existent dans ce territoire, de la forêt de Paimpont au plan d'eau de la Chèze et du Serein. (2) L'OTB tend à les regrouper et à coordonner la politique d'aménagement de la zone. Le territoire est organisé autour de trois pôles principaux recelant des intérêts différents. L'Est, proche de l'agglomération rennaise, est constitué autour des plans d'eau de la Chèze et du Serein et de Trémelin; le Nord, sur l'axe routier de Rennes à Brest, autour de Montauban et des alignements mégalithiques de Médréac; et l'Ouest, sur l'axe de Rennes à Vannes, autour de la forêt de Paimpont. Deux fonctions principales sont assignées à ce territoire: d'une part, le maintien d'un tissu économique local s'appuyant en partie sur l'activité touristique, et d'autre part, la création d'espaces de loisir périurbain en liaison avec le développement de l'agglomération rennaise. Des équipements lourds d'accueil sont réalisés dans la partie Est. Ailleurs, la création de gîtes ruraux est favorisée. (3)

Quelques équipements sont réalisés sur le territoire de Plélan le Grand et de Paimpont (camping et bassin de natation). Ils leur permettent d'obtenir en 1980 le label de STATION VERTE DE VACANCES.

La politique de l'OTB à Brocéliande consiste surtout dans le répertoire et la mise en valeur des différents sites légendaires, historiques et naturels de la forêt. Un circuit

-
- 1- Ce territoire sera en 1975 celui du Plan d'Aménagement Rural. Les études, dont les conclusions sont approuvées en 1981, aboutissent à un contrat de pays.
 - 2- Autour de plans d'eau réalisés pour l'alimentation de Rennes, un syndicat, regroupant quatre communes, élabore des mesures de protection et de réglementation d'urbanisme et planifie les équipements nécessaires à l'obtention du label STATION VERTE. (Sur son développement: RUELLAN, DESAGNAT, 1980)
 - 3- Le complexe de TREMELIN, construit en 1977, occupe un domaine de 220 ha; il comprend un lac (45 ha), un village de 20 gîtes, un camping-caravaning (115 places) et des équipements d'accueil (salle polyvalente, restaurant).

touristique fléché de 66 kms, au départ de Plélan-le-Grand est réalisé.

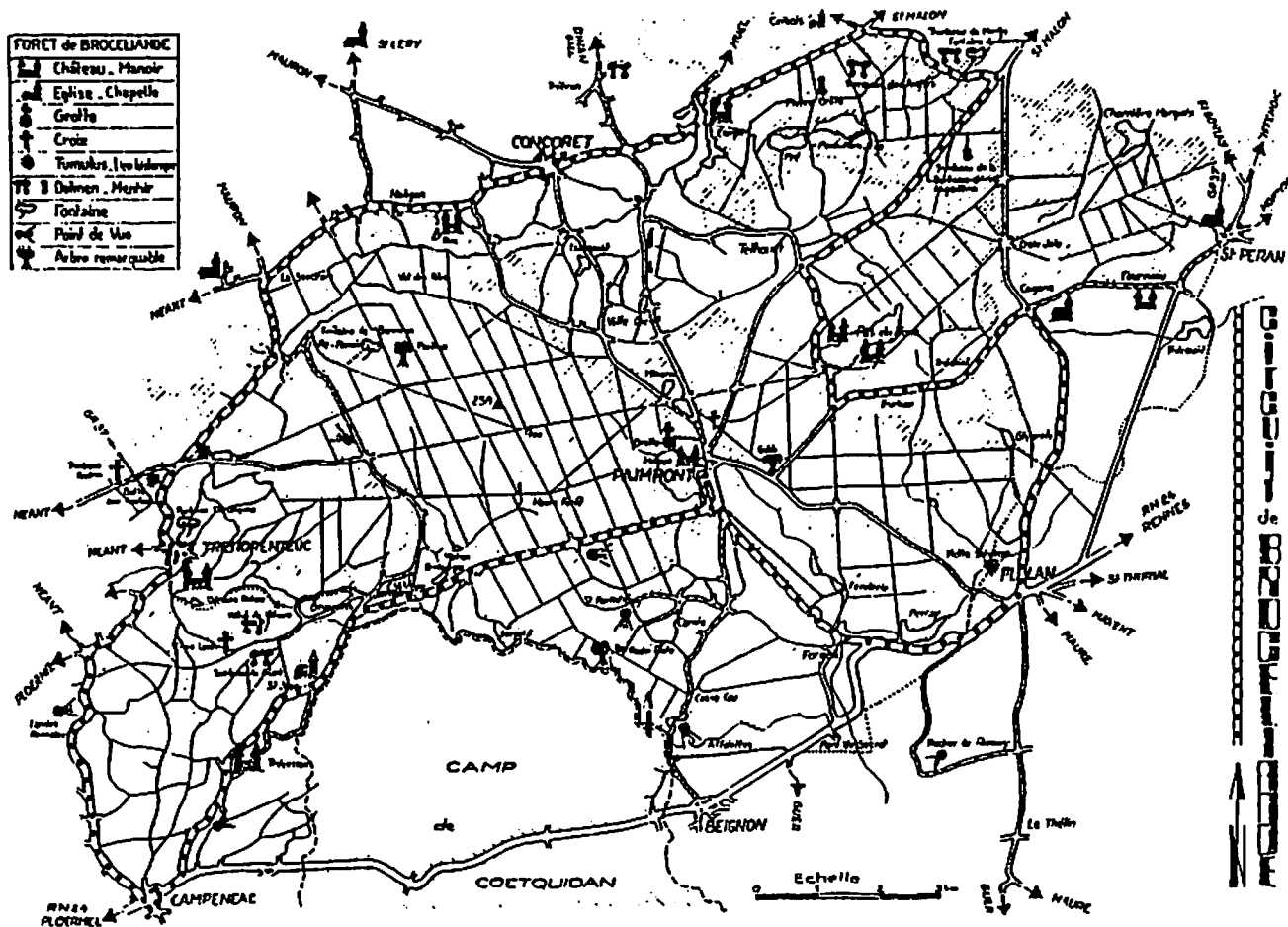


Figure 20 : Le circuit de Brocéliande.
(Extrait de SI,OTB,1979)

Le texte du guide (1979) décrit le circuit, les points d'intérêt et les histoires ou légendes s'y rapportant.

Il débute par une description générale de la forêt, suivie d'un aperçu sur l'écologie du massif de Paimpont. Il se termine par un article sur les traditions populaires dans la région de Paimpont dont l'objectif est de "distinguer entre ce qui est réellement issu du peuple et une imagerie conçue par des intellectuels". Tout en s'appuyant sur le patrimoine légendaire, ce guide, par ses contenus, s'en distancie nettement.

A l'étape de Tréhourentec, le cycle arthurien est brièvement exposé; il sert d'introduction à la présentation de

l'église. De là, le guide invite à une visite du Val Sans Retour.

"Rendons-nous maintenant au Val Sans Retour, (situé à quelques centaines de mètres au Sud de Tré-loreteuc. Pour y accéder, le mieux est de l'atteindre par la crête (on prend la route à pied en sens interdit pour autos juste devant le manoir de Gautro) On peut aussi y parvenir par le bas de la vallée, en prenant à gauche par le chemin vicinal du moulin de la vallée.

Du haut du rocher des Faux Amants, vous jouissez à quelques 170 mètres d'altitude d'un paysage chaotique extraordinaire, celui d'un monde encore au stade de la génèse. Le Val est un profond ravin buriné par l'érosion dans les schistes pourpres et et sur lequel se greffent trois vallées annexes venues du Sud. Il est parcouru par le ruisseau de Rauco qui descend de la Haute-Forêt et se termine dans un petit lagon: le Miroir aux Fées ou étang du moulin de la vallée.

Le promeneur prendra le temps de parcourir la lande de Gautro qui constitue deux kilomètres de crête bien dégagée".

La description méticuleuse des moyens d'accès au Val introduit une connivence entre le guide et son lecteur; les parcours sont conseillés: il y a le mieux et le possible. Le choix judicieux effectué, le guide s'efface, laissant le visiteur recevoir les impression du lieu. La démesure s'installe dans les mots; les 170 mètres d'altitude soulignent la position exceptionnelle du visiteur, infiniment petit devant cette fraction de la génèse du monde; les termes excessifs (chaotique, extraordinaire) ou impropres (lagon) tendent à évoquer un lieu fantastique. Ces impressions rapides, saisies par le regard panoramique, cèdent la place à une nouvelle connivence dans une invite à parcourir la lande.

Dans ce texte, se glissent des termes topographiques précis. Par contre, l'évocation des lieux ne suggère plus les légendes; les appellations seules en sont un indicateur, contre-balancé, en ce qui concerne le Miroir aux Fées, par une appellation plus locale. Les orientations affirmées du guide trouvent ici une traduction concrète dans une dissociation entre le milieu physique et les éléments signifiants dont il est porteur. La Nature, considérée d'un point de vue physique, devient l'objet de la contemplation, les légendes deviennent accessoires.

23. L'impact des politiques d'aménagement.

L'impact de ces politiques d'aménagement sur le Val Sans Retour réside principalement dans l'organisation de la fréquentation touristique. Cette organisation s'appuie sur un héritage, celui qui résulte des correspondances établies au cours du XIXème siècle entre les lieux et les légendes de la Table Ronde, revues et corrigées par l'abbé GILLARD. Le Val devient un site relié à d'autres sites, qu'ils soient légendaires ou non, au sein de circuits touristiques.

En dehors de cette promotion d'une conception, en dernier ressort économique, des lieux (le tourisme comme activité économique), ces politiques ont peu d'effet direct sur la vallée. Les sentiers de fréquentation existaient auparavant, et sont consolidés dans cette organisation du tourisme. Seule, l'utilisation du chemin de fond de vallée en tant que sentier de Grande Randonnée est nouvelle; il s'inclut dans le GR 37 qui traverse la Bretagne d'Est en Ouest. L'utilisation du Val Sans Retour résulte, non d'un intérêt touristique, mais de ses caractéristiques de point de passage entre le massif et la plaine.

L'impact s'exprime surtout dans la transformation des lieux environnants. Le remembrement de Tréhorenteuc réalise dans l'espace les orientations contenues dans les plans d'aménagement. Le parc de stationnement et les chemins d'accès permettent de drainer et de fixer, dans des pratiques spatiales organisées, la population-cible de l'aménagement touristique. C'est moins une connaissance des Romains de la Table Ronde ou une recherche de l'esthétique des lieux qui détermine la fréquentation, que le fait que le Val Sans Retour soit un site, un lieu ouvert, inscrit dans un circuit. L'aménagement agit ainsi sur les significations légendaires du Val Sans Retour: elles sont reléguées au second plan, inscrites comme un intérêt d'un lieu de fréquentation publique.

C'est cette transformation qu'au nom des correspondances légendaires établies, BREKILIEN (1972) refuse, en dénonçant le remembrement de Tréhorenteuc:

"Le malheur, c'est que la lèpre des routes touristiques ne cesse de s'étendre et que le moindre petit coin charmant

où nous aimions aller respirer, risque d'être atteint à son tour. Des technocrates n'avaient-ils pas été, il y a quelques temps, jusqu'à décider la création d'une route d'accès au Val Sans Retour, dans l'antique forêt de Brocéliande, avec l'inévitable parking au bord de ce haut-lieu hanté par le souvenir de la fée VIVIANE et de l'enchanteur MERLIN? Tout l'intérêt du site réside dans son caractère sauvage et même un peu mystérieux, dans la difficulté à le découvrir, dans l'impression d'être un peu perdu. Il fallait vraiment avoir le génie de l'administration pour le rêver aux lieux et places de fantômes de chevaliers, victimes de la magie des fées, d'automobiles, de transistors et de saucissonneurs du dimanche".

Cet écrivain est vice-président de la "Confrérie des Druides, Bardes et Ovates de Bretagne" qui avait en 1951 organisé le GORSEDD du Val Sans Retour. Son texte oppose deux conceptions du lieu: d'une part, une conception réputée légitime, parce que s'appuyant sur les légendes, à laquelle correspond un public (le NOUS) et des modes de fréquentation (DIFFICULTE D'ACCES, IMPRESSION d'ETRE PERDU...), et d'autre part l'émergence sous l'égide de l'administration d'un autre public (LES SAUCISSONNEURS DU DIMANCHE) ayant des pratiques spatiales différentes, non respectueuses de l'intérêt légendaire du site et, par là, le détruisant. Cet enjeu sur la conception de l'espace passe par la répartition au sol des pratiques de fréquentation. Par le rejet de l'aménagement, c'est le rejet, implicite dans le texte, d'une population non imprégnée des correspondances légendaires et de l'art d'une visite, et dévalorisée par ses attributs de consommation (saucisson, transistor).

L'auteur conclut: " Ce n'est pas un canular, le projet avait réellement été adopté. Par bonheur, cela s'est su à temps, et une levée de boucliers a obligé l'administration à le rapporter".

La levée de boucliers, si elle a existé en dehors de ce plaidoyer pro domo, a été symbolique; le remembrement a été réalisé, le parc de stationnement aussi, inscrivant le Val Sans Retour en tant que dispositif touristique.

Conclusion du chapitre.

Pourquoi avoir choisi 1976 comme date limite de cette période de transformations? Elle peut paraître arbitraire dans la mesure où certaines transformations résultant des politiques d'aménagement n'ont leurs effets que par la suite (politique de l'OTB, Station Verte de Vacances...). Pourtant, dès 1976, toute l'organisation nouvelle des lieux est en place. Et cette date marque les incendies qui détruisent les végétations du Val Sans Retour. En ce sens, elle situe un tournant dans l'organisation des lieux.

Les transformations qui ont lieu durant cette période, ont plusieurs effets sur le territoire. L'abandon des usages agricoles se traduit par la disparition d'un entretien des formations végétales sur les parcelles paysannes. Suite aux déboisements du Rauco, la superficie des landes augmente Il y a, par ces transformations, rupture des équilibres qui assuraient l'entretien et la permanence du paysage écologique. L'évolution des formations végétales est alors directement déterminé par les cycles écologiques. Dans ceux-ci, le feu est présent. Mais, contrairement à la période des usages agricoles, il n'est plus une technique de production, mais un produit non maîtrisable issu de l'absence d'entretien.

L'oeuvre de l'abbé GILLARD, en renouvelant la topographie légendaire et touristique de Brocéliande, sert de point de fixation à des flux nouveaux de visiteurs pour qui les correspondances légendaires demeurent le déterminant de la fréquentation du lieu. Le Val Sans Retour est cependant une illustration dans l'espace de représentations légendaires contenues et exposées dans l'église. Par le musée, il y a une modification des rapports au lieu qui ont été établis au XIXème siècle.

Les opérations d'aménagement, tout en s'appuyant sur les correspondances légendaires, transforment la fréquentation. Le Val est inscrit dans des circuits touristiques divers

dont les liens avec l'image légendaire sont lointains, voire absents. S'opère ainsi une modification des conditions d'accès aux lieux. On ne peut cependant pas dire qu'elle agit en retour sur les déterminants anciens de la visite: il n'y a pas de modification des lieux et ceux-ci peuvent toujours être le support à une contemplation paysagère ou à une méditation sur les légendes telles qu'elles existaient au XIXème siècle. On parlera ainsi d'une sédimentation de conditions d'accès au Val Sans Retour élaborées à des périodes différentes, avec des modalités et des finalités différentes.

Par ces transformations, on peut déjà parler du Val Sans Retour en territoire aménagé. L'aménagement ne se limite en effet pas à des transformations spatiales; mais dans ce cas, par l'Action publique, le territoire, même apparemment inchangé, est inscrit en complémentarité avec d'autres lieux. Cette inscription passe par la définition de certains attributs du lieu à valoriser (ici principalement l'intérêt touristique), et une organisation de cette valorisation.

Dès lors les incendies de 1976 n'ont pas simplement un effet spatial, mais ce faisant ils agissent sur le territoire aménagé. Dans la mesure où les cycles écologiques ne sont ni maîtrisés ni maîtrisables dans les conditions des usages du moment, cet aménagement est soumis à des déterminants externes qui le rendent fragile et aléatoire.

Section 1 : L'association pour la sauvegarde du Val Sans
Retour et de son environnement.

1. Les premiers projets

La décision de programmer un aménagement du Val Sans Retour s'inscrit dans un objectif de réorganisation des activités touristiques dans le département du MORBIHAN. Le tourisme se concentre principalement sur la frange littorale, délaissant l'intérieur du département. Le redéploiement suppose de créer un attrait suffisant à ces lieux pour y drainer une partie de la population estivale.

Le président du Conseil Général du Morbihan sollicite le Conseiller Général Maire de Ploermel pour la mise en oeuvre de ces orientations dans la partie Est du Morbihan central. Il envisage la valorisation de deux sites principaux appartenant à l'ensemble de Brocéliande: le Val Sans Retour et la chapelle Saint Jean de Campénéac.

Pour réaliser ces objectifs, le Conseiller Général suscite la création d'une association. L'argumentaire de la convocation à l'assemblée constitutive s'appuie sur l'état du Val Sans Retour pour promouvoir la nécessité de son aménagement.

"Le Val Sans Retour fait partie du patrimoine culturel et légendaire de la Bretagne. Il constitue un atout important pour notre région.

Comme vous le savez, à la suite des malheureux incendies de 1976, le Val et ses environs sont dans un état déplorable. Il est donc impératif de tout entreprendre pour assurer sa sauvegarde".(7 Septembre 1979) (1)

Néanmoins les objectifs de l'association ne se limitent pas de prime abord au Val Sans Retour. Le terme "environs" peut tout aussi bien s'entendre dans son acception spatiale que dans son acception légendaire.

1- Dans ce chapitre, nous utiliserons abondamment des extraits des différents courriers adressés à l'association ou expédiés par elle. Nous indiquerons à la suite de ces extraits leur date d'expédition.

C'est ainsi qu'au nom de l'association, le Conseiller Général de Ploermel sollicite l'architecte en chef des Bâtiments de France pour étudier une mise en l'état de la chapelle Saint Jean et un projet d'animation valorisant le patrimoine culturel de Brocéliande. Le projet, déposé en Février 1980, prévoit un aménagement des lieux en vue de la projection de spectacles audiovisuels inspirés des légendes arthuriennes. Il en reste à ce stade: le propriétaire des lieux s'oppose en effet au rachat des bâtiments nécessaires à sa réalisation. Si cet objectif d'aménagement de la chapelle Saint Jean est parfois évoqué lors de réunions de l'association, c'est principalement autour du Val Sans Retour que s'organise la mise en oeuvre des objectifs.

L'article 2 des statuts de l'association définit ces objectifs de la façon suivante:

"Cette association a pour but de sauvegarder le Val Sans Retour par l'étude de sa remise en état et de son aménagement, puis la réalisation des conclusions de l'étude, cet aménagement comprenant le Val et ses environs".

On peut considérer que, par rapport aux aménagements précédents, ces objectifs traduisent un changement de perspective. Jusqu'alors, ce sont les correspondances légendaires ou paysagères, voire la fonction du lieu, qui sont mises en valeur. Ici, ce sont les lieux qui sont l'objet direct d'une action de préservation et de remise en état. L'argument de cette perspective nouvelle d'aménagement s'appuie sur les incendies qui, en altérant le lieu, en réduisent l'intérêt "culturel et légendaire". L'objectif final de l'aménagement est ainsi identique à ceux qui avaient prévalu dans les opérations précédentes, mais il est cette fois formulé en terme d'action sur les lieux; d'où des modalités d'aménagement différentes.

L'article 4 définit la composition de l'association:

"-Les maires des communes intéressées (BEIGNON, CAMPENEAC, CONCORET, NEANT-SUR-YVEL, PAIMPONT, PLELAN-LE-GRAND, TREHORENTEUC, SAINT LERY, SAINT PERAN)

- les Conseillers Généraux des cantons intéressés (GUER, MAURON, PLELAN-LE-GRAND, PLOERMEL)
- Les présidents des syndicats d'initiative de MAURON, PAIMPONT et PLELAN-LE-GRAND
- Le directeur de la STATION BIOLOGIQUE DE BEAUVAIS en PAIMPONT
- Le président de l'Office Touristique de Brocéliande
- Le président de l'Association de la Table Ronde
- Les personnes désirant en faire partie et agréées par le bureau".

Elle rassemble les différents partenaires des aménagements touristiques précédents. Mais sa composition dépasse un intérêt immédiat, en termes de compétence territoriale, pour le Val Sans Retour. L'association est conçue comme un regroupement visant à permettre une coopération intercommunale et interdépartementale sur des objectifs touristiques plus vastes. Le compte-rendu de la réunion de constitution mentionne en effet, après l'aménagement du Val, une deuxième phase d'opérations passant par " la création d'un syndicat mixte interdépartemental et des communes avoisinantes pour la création des projets étudiés par l'association".

Le Val Sans Retour, par sa localisation, apparaît comme un lieu idéal pour promouvoir cette coopération: toute action suppose la participation des élus d'Ille et Vilaine qui ont compétence territoriale sur le site, et celle des élus du Morbihan, les effets d'une action profitant d'emblée à leur territoire d'élection.

Cette action finalisée autour d'un aménagement touristique, aboutissant à une coopération intercommunale plus large, n'est pas sans rappeler la manière dont les contrats de pays de Ploermel et de Montfort ont émergé. C'est en effet à partir de la valorisation touristique qu'une coopération à finalités d'aménagement et de développement économique s'est formée. Notons d'emblée que, jusqu'à l'heure actuelle, cette coopération ne se développe pas; la plupart des maires, par absence d'intérêt pour une opération locale et ponctuelle, ne participent pas à l'association.

Néanmoins, la composition de l'association permet de dépasser l'origine strictement morbihannaise du projet. En associant les élus d'Ille et Vilaine, l'attribution de financements par le Conseil Général de ce département devient envi-

sageable.

Cette volonté d'associer les élus des deux départements se retrouve dans la composition du bureau:

- Président : le Conseiller Général Maire de PLOERMEL
- Vice-présidents : le Conseiller Général Maire de PLELAN
le Conseiller Général Maire de MAURON
le Maire de PAIMPONT
- Secrétaire : le directeur de la Station Biologique
- Secrétaire adjoint: le Maire de TREHORENTEUC
- Trésorier : le Maire de NEANT-SUR-YVEL

Le projet initial envisage une expropriation du Val Sans Retour et la constitution d'un syndicat mixte assurant sur fonds publics l'aménagement et la gestion des lieux.

La répartition des tâches nécessaires à cette réalisation s'opère au sein du bureau. Les Conseillers Généraux de Plélan et de Ploermel sont chargés des demandes de subventions pour la réalisation de l'aménagement, et des contacts en vue de la constitution d'un syndicat interdépartemental. Le Maire de Néant-sur-Yvel, en rapport avec les maires intéressés, a pour mission de contacter les propriétaires en vue d'un achat des parcelles. Le Directeur de la Station Biologique se voit confier la réalisation d'une étude débouchant sur des propositions d'aménagement; l'association lui demande de travailler en collaboration avec la Direction Régionale de l'Architecture et de l'Environnement.

2. Les acteurs de l'aménagement.

L'organisation des tâches fait apparaître deux acteurs principaux dans l'élaboration du projet d'aménagement. Le président de l'association assure la coordination du projet et sa mise en oeuvre politique, relayé par les autres élus membres du bureau. Le directeur de la station élabore, à partir d'études scientifiques, des propositions d'aménagement.

Nous présenterons ces acteurs et leur intérêt pour une action concernant le Val Sans Retour.

21. Le président de l'association

Il est Maire de Ploermel depuis 1977 et Conseiller Général du canton depuis 1979. Son accession aux fonctions politiques locales s'est opérée par l'intermédiaire du Conseiller Général de Mauron. Ses activités professionnelles demeurent un mystère pour la majorité de ses administrés. Il fut sous-préfet dans le département des Vosges, puis semble-t-il chef de cabinet (Ministère des Universités, Ministère des Anciens Combattants). A l'heure actuelle, il est à la direction du personnel du département de la Seine. Ces imprécisions ne sont pas fortuites, mais procèdent de l'image que localement il donne de lui-même, à savoir celle d'un homme qui possède les arcanes de l'administration et de la politique parisiennes. Il se présente porteur d'un système d'action "professionnel", c'est-à-dire d'un "type d'activité correspondant à une compétence" qui privilégie la constitution et le suivi de dossiers d'infrastructures au clientélisme politique. (QUERE, 1980)(1)

L'un de ses objectifs politiques est le contrôle du syndicat Centre-Est Bretagne, issu de l'association de la Table Ronde. Ce syndicat, bénéficiant d'un contrat de pays, constitue un niveau politique et administratif infradépartemental pourvu de moyens financiers et d'une capacité de programmation d'actions de développement. Depuis 1975, ce comité de pays semble s'être plus préoccupé de réalisations sectorielles concrètes que de planification globale et d'animation. Le contrat de pays s'est traduit par un saupoudrage de crédits qui ont permis localement le développement d'activités et la création d'emplois, et ont ainsi régulé les rapports entre les élus: il apparaît ainsi comme une adaptation du système notabiliaire aux données nouvelles de l'aménagement du territoire.(2) Face à la dispersion des équipements, le Conseiller Général de Ploermel défend l'idée d'une polarisation du développement autour de la ville et par là d'une rationalisation de la gestion des fonds du contrat. L'échec politique à contrôler le syndicat (toujours présidé par son fondateur) l'amène à privilégier des actions de développement autour

1- Le terme 'professionnel' , dans le sens qui lui est accordé, est un anglicisme utilisé par QUERE.(1980)

2- Nous reprenons le bilan du contrat de pays dressé par QUERE(1980)

de Ploermel.(1)

Dans ce contexte, l'aménagement du Val Sans Retour est riche de potentialités politiques. En répondant aux sollicitations du président du Conseil Général, le Conseiller Général de Ploermel peut être investi d'une légitimité plus forte au sein de la classe politique départementale et, ainsi, dépasser les blocages du syndicat Centre-Est Bretagne. L'aménagement constitue également un moyen de prouver l'efficacité du système d'action dont il est porteur et, par là, à terme d'entraîner des renversements d'alliance au sein du syndicat. Enfin, par la création d'un syndicat interdépartemental, il permet d'envisager la création d'un nouveau territoire d'action politique se situant à l'échelon régional.

Cet aménagement apparaît ainsi comme un moyen de transformer les réseaux politiques locaux; l'association et ses objectifs concrets en constituent le support.

22. Le directeur de la Station Biologique de Paimpont.

La Station Biologique de Paimpont est une station de terrain de l'Université de Rennes I, construite dans la clairière de Beauvais en 1967. Elle comprend des laboratoires de recherche, des salles de réunion et d'enseignement, et une structure de restauration et d'hébergement. Son objectif est de promouvoir des recherches et des enseignements pluridisciplinaires en écologie, à partir des potentialités que recèlent les terrains environnants (principalement le massif de Paimpont). Une partie des recherches concerne les landes bretonnes; elle s'est traduite par la création du GELA (Groupe d'Etude des Landes Armoricales) et a donné lieu en 1979 à un colloque international sur l'écologie des landes. (Bulletin d'écologie végétale, 1980) C'est en fonction de la compétence scientifique acquise par la Station que son directeur est sollicité par l'association.

1- Sans vouloir faire une analyse politique approfondie, on peut dire que le syndicat, largement contrôlé par l'opposition nationale, se caractérise par deux tendances au niveau de ses leaders: celle que nous qualifions de "professionnelle", animée par les maires de Ploermel et de Mauron (expression politique: RPR), et celle que l'on peut qualifier de "notabiliaire" .../...

Son rôle dans l'association ne peut uniquement s'analyser en référence à cette fonction. Le directeur de la Station se trouve à la convergence d'organisations liées à la recherche en écologie et à son application sur le terrain.

En tant que professeur à l'Université de Rennes I, il est responsable d'une Maîtrise de Sciences et Techniques en Aménagement et Mise en Valeur des Régions (MST AMVR). Cette MST, habilitée depuis 1975, assure des enseignements pluridisciplinaires et prépare un nombre restreint d'étudiants à des études d'aménagement intégré. L'aménagement intégré recouvre une notion de développement des multiusages d'un espace, qui assure la mise en valeur de ses potentialités écologiques.

Par ailleurs, il est responsable du PIREN du Pays de Paimpont. Conçu dans un premier temps sous forme d'observatoire, ce programme "se fixe pour objectif la perception des divers aspects de la gestion actuelle de la forêt de Paimpont, le suivi et l'évaluation des effets, et l'application des recherches au développement rural"(TREHEN, 1982)

Enfin, il est vice-président de l'ASSOCIATION DES AMIS DU MOULIN DU CHATENAY. Cette association a été fondée en 1979 autour d'un moulin situé en contrebas de la Station et restauré par l'Université de Rennes I. Son but est de constituer un lien entre la Station Biologique et les habitants de la région de Paimpont, afin que les recherches scientifiques menées puissent permettre "la renaissance, le maintien et le développement de l'activité culturelle de la région, le tout en harmonie avec son milieu naturel".(Extrait des statuts)

(suite de la note 1 page 130)

1-...animée par le président de l'époque.(expression politique: Républicains Indépendants). Ce président est l'un des derniers représentants du "Bloc agraire" qui assura une hégémonie politique dans les campagnes bretonnes.(GUIN, 1977; QUERE, 1980) C'est cette dualité que l'on retrouve depuis les élections législatives de 1973.

Les élections de 1983 au syndicat se sont traduites par l'arrivée à la présidence de l'ancien secrétaire du syndicat, que l'on pourrait qualifier lui aussi de professionnel, au détriment du Maire de Ploermel qui était candidat. Cette transformation et les alliances nouées lors des élections sénatoriales de 1983 ont entraîné un reclassement politique: le Maire de Ploermel s'est depuis lors réclamé du Centre National des Indépendants et Paysans(CNIP).

Le Directeur de la Station se trouve ainsi, en différentes structures, à un niveau de médiation entre la recherche scientifique en écologie et son application sur le terrain.

Dans ce cadre, l'aménagement du Val Sans Retour présente plusieurs intérêts. L'étude écologique préalable est un moyen d'approfondir la connaissance scientifique du lieu. L'aménagement s'intègre dans le cadre du PIREN comme un laboratoire d'expérimentation de nouveaux modes d'organisation de l'espace, combinant les multiusages du lieu et la valorisation de ses potentialités écologiques. En mettant en valeur localement des conceptions de l'aménagement issues de la recherche scientifique, il prend valeur d'exemple pour une organisation future de la microrégion et par rapport aux approches habituelles de l'aménagement rural. L'aménagement du Val Sans Retour constitue ainsi une mise en oeuvre concrète des orientations préconisées par le directeur de la Station aux différents niveaux de son activité.

23. Les autres membres du bureau de l'association

Le Conseiller Général de Mauron est président de la Commission des Finances du Conseil Général du Morbihan. Ancien député-maire d'Angoulême, il est Conseiller Général du canton depuis 1964. A ce titre, il coordonne la mise en oeuvre du PAR et organise le syndicat d'initiative cantonal. Ses positions par rapport au Syndicat Centre Est Bretagne sont très proches de celles du Conseiller Général de Ploermel. Malade et âgé, il participe peu aux activités de l'association. Il est remplacé au Conseil Général en 1982.

Le Conseiller Général de Plélan-Le-Grand est maire de cette commune depuis 1977 et élu du canton depuis 1979. Il fait partie de la Commission des Finances départementale.

Parmi les maires, seul celui de Néant-sur-Yvel participe de façon active à la mise en oeuvre de l'aménagement. Il est impliqué dans la promotion touristique de la région tant au niveau professionnel (il exploite un des hôtels-restaurants les

plus proches du Val Sans Retour) qu'en tant que président du syndicat d'initiative cantonal. Par ailleurs, la commune de Néant a réalisé près de Tréhorenteuc un terrain de camping dont l'occupation estivale est faible et dont elle cherche à accroître la rentabilité.

Ces trois personnes assurent les relais tant dans la recherche de financements qu'au niveau des rapports avec les propriétaires.

Il peut paraître curieux que ni le maire de Tréhorenteuc, ni celui de Paimpont n'occupent de responsabilités effectives dans l'association. Pour le second, il semble que le Val Sans Retour ne figure pas dans l'ordre des priorités communales, plus centrées sur l'aménagement des réseaux routiers de la forêt et des clairières (la commune couvre 12 000 hectares).

Le maire de Tréhorenteuc adopte une attitude de défiance à l'égard de l'aménagement. En effet, l'expropriation envisagée initialement, même si elle concerne des terrains abandonnés, est pour lui susceptible d'entraîner des conflits au sein d'un groupe local restreint; en tous les cas, cela peut transformer les rapports existants. D'autre part, il craint les bouleversements entraînés par l'afflux des touristes. Enfin, il suppose les "visées annexionnistes" de la commune de Néant dont le maire souhaiterait voir le territoire englober celui de Tréhorenteuc. Ces opinions ne sont jamais clairement exprimées publiquement, mais elles conduisent à une absence passive de coopération du maire au sein de l'association.(1)

Face à cette attitude, le président de l'association confie la négociation avec les propriétaires et le suivi au niveau local au maire de Néant-sur-Yvel.

* * *

L'aménagement est ainsi promu par un nombre restreint d'acteurs. La répartition des tâches au sein de l'association est nettement définie, elle permet de distinguer l'action politique

1-Nous avons eu de nombreux entretiens avec le maire du village. Ce n'est que lorsqu'il fut battu aux élections municipales, et par là dégagé de sa participation à l'association, qu'il nous a dit de façon nette son opposition aux travaux effectués.

de la recherche appliquée. A la seconde, revient la définition de moyens rationnels adaptés aux objectifs sur le lieu; et au politique, la détermination des objectifs et la mise en oeuvre des conditions de réalisation des moyens rationnels. L'articulation entre ces deux modes d'action ne s'opère pas simplement sur un lieu, mais surtout sur un projet de sauvegarde/préservation de ce lieu.

Les acteurs sont cependant porteurs de conceptions différentes de l'aménagement de ce lieu: pour l'un, il est avant tout le support d'une action politique; pour l'autre, il est le moyen d'une valorisation des multiusages et des potentialités écologiques d'un lieu. Et c'est concrètement dans les lieux que ces conceptions, apparemment fort éloignées, se coordonnent. L'aménagement du Val Sans Retour désigne alors la mise en oeuvre d'un objectif commun à l'action politique et à la recherche appliquée sur un territoire déjà constitué. C'est cet ensemble de relations que l'on exposera dans la suite.

Section 2 : L'élaboration du projet d'aménagement.

1. Les contacts avec les propriétaires des lieux.

Le territoire envisagé pour l'aménagement comprend un périmètre situé entre les chemins communaux des landes de Gautro et de Rauco et les limites de la propriété de Gurvan; parfois sont également considérées les landes au Nord du chemin communal de Gautro.(1)

Ce territoire élargit sensiblement les lieux de la pratique touristique, principalement au plateau de Rauco. Si la prise en compte des parcelles du Rauco peut s'expliquer par une volonté d'étendre les lieux de la fréquentation, elle résulte également d'une certaine continuité du territoire. En effet, le fond de la vallée fait partie des parcelles du Bois de Gurvan; d'autre part, la structure de la propriété paysanne est identique sur les deux versants de la vallée; enfin ces

1- Pour une représentation cartographique, on se reportera à la figure 7 page 31. Le territoire est celui en pointillé auquel il faut ajouter la parcelle en pâture sur le Gautro.

lieux ont, de façon identique, été l'objet d'incendies en 1976. L'ensemble de ces parcelles, ou tout au moins leur bordure Nord, fait partie du paysage que le visiteur découvre du Gautro. Ce sont ainsi de multiples interdépendances spatiales qui sont prises en compte dans le territoire de l'aménagement.

L'inventaire des propriétaires est effectué à partir des matrices cadastrales par le maire de Néant-sur-Yvel. En Janvier 1980, il leur adresse une lettre, à en-tête de sa mairie, pour les informer des projets de l'association et leur proposer une convention d'usages.

"Monsieur,

Vous êtes propriétaire d'un terrain qui fut ravagé par les incendies de 1976. Il n'offre plus aujourd'hui que le navrant et triste spectacle de troncs calcinés.

Une association pour la résurrection du pays de Tréhorenteuc et du Val Sans Retour a été créée. Elle est animée par les Conseillers Généraux de Ploermel, Mauron, Plélan-Le-Grand et par les Maires de Paimpont, Tréhorenteuc et Néant-sur-Yvel.

Elle se propose d'obtenir des crédits des Conseils Généraux du Morbihan et d'Ille et Vilaine, ainsi que de l'assemblée régionale, afin de faire disparaître les troncs calcinés, de procéder à un reboisement là où cela serait souhaitable et de redonner vie aux étangs du Val Sans Retour.

Mais ce travail ne pourra être effectué sans votre autorisation.

Connaissant votre attachement à notre petit pays, je ne doute pas que vous nous accorderez, par retour du courrier si possible, l'autorisation ci-jointe.

Vous serez d'ailleurs le premier bénéficiaire de cette opération.

Croyez, cher monsieur, à notre fidèle dévouement".

(2 Janvier 1980)

Les termes de cette lettre appellent quelques remarques. La sauvegarde du Val Sans Retour y devient la résurrection de Tréhorenteuc et du Val Sans Retour; l'objectif initial est traduit et reformulé en des termes à même de concerner les habitants du village. Elle souligne que cette action n'entraîne aucune obligation financière et fait appel au sentiment local (la conscience du petit pays) pour obtenir l'adhésion des propriétaires. Nulle mention n'est faite de l'expropriation initia-

Par le contenu de cette lettre, il est fort à penser que les propriétaires se sont imaginés être contraints de remettre en valeur des parcelles abandonnées. Par ailleurs, l'expropriation initialement envisagée a pu susciter la crainte d'un aménagement touristique important; la lettre définit l'objectif de l'aménagement qui est de "redonner au Val Sans Retour le visage qui était le sien il y a cinquante ans".

Une réunion d'information en direction des propriétaires est organisée le 9 Février 1980 à la Station Biologique. Avec l'appui de diapositives montrant l'état des lieux, le directeur de la Station expose les objectifs qu'il entend assigner à l'aménagement. Le président expose les montages financiers qui seront mis en oeuvre.

Les questions des propriétaires concernent la préservation des droits de chasse. Il est en effet craint que la convention d'usages avec l'ACCA de Paimpont ne soit remise en cause par l'aménagement.(1) Les explications données permettent de lever les craintes diverses suscitées par le projet.

La signature des conventions, réalisée deux ans plus tard, ne recueille pas d'opposition de la part des petits propriétaires. Une fois les garanties assurées, ils se désintéressent de l'action entreprise. Lors de réunions ultérieures d'information publique, ils ne sont pas présents. Seuls y assistent la propriétaire du Miroir aux Fées et le propriétaire des Bois de Gurvan, dont les parcelles sont l'objet des travaux les plus importants. L'opposition sera, tout au long de l'aménagement, le fait du propriétaire des Bois de Gurvan; elle est de nature différente que l'attitude des petits propriétaires et infléchit les aménagements prévus initialement. Nous l'examinerons ultérieurement.

2. La recherche d'une légitimité arthurienne.

L'aménagement agit sur un lieu réputé légendaire. Le président prend l'initiative de contacter trois personnes au

- Sur cette convention, voir page 17, note 1.

fait du patrimoine légendaire de Brocéliande pour leur soumettre le projet et leur demander d'enrichir les propositions. Il envisage en particulier le jumelage avec des lieux légendaires de Grande Bretagne (GLASTONBURY, STONEHENGE).

La réponse de ERLANIG, barde et érudit breton, propose quelques ouvrages de référence et le jumelage avec une ville réputée celtique (CARMARTHEN au Pays de Galles).

Jean MARKALE donne son aval à la transformation des lieux. Pour lui, il s'agit de continuer l'oeuvre de l'abbé GILLARD et de réhabiliter un lieu que l'organisation du tourisme a passablement altéré.

La réponse de Yann BREKILIEN apparaît intéressante. On se souvient qu'il s'était élevé contre le remembrement de Tréhorenteuc parce qu'il menaçait le site légendaire. (BREKILIEN, 1972). Ici, il approuve le projet d'aménagement et soumet des propositions qui, dans son esprit, concilient les correspondances légendaires, la mise en valeur de l'espace naturel et les impératifs touristiques. Il adresse au Maire de Ploermel la correspondance suivante:

"Comme je vous l'ai promis, je vous communique ci-dessous quelques réflexions au sujet de la restauration et de la mise en valeur du Val Sans Retour: 1^o Je suis tout à fait partisan de la reconstruction des barrages qui ressusciteront les étangs. Des nappes d'eau au milieu de la végétation ont toujours énormément de charme et de poésie. Il faudrait alors que ces étangs (et l'ensemble du Val) soient érigés en réserve de chasse et qu'on les peuple en oiseaux aquatiques sauvages dont la découverte émerveillera le visiteur.

2^o Pour que le Val Sans Retour continue à mériter son nom, il faut qu'on ait l'impression de pouvoir s'y perdre. Ce ne serait pas le cas s'il n'existait qu'un seul sentier permettant de faire un circuit en partant par un bord et en revenant par l'autre. Il faut plusieurs sentiers, assez éloignés les uns des autres pour que chacun semble perdu en pleine nature, mais s'entrecroisant et bifurquant.

Il conviendrait qu'un seul bord de chaque étang puisse être longé, l'autre bord restant sauvage, tant pour le point de vue qu'en auront les visiteurs que pour la protection de la faune ornithologique.

Il ne serait pas mauvais que certains sentiers pour piétons soient étroits, accidentés et présentent quelques difficultés. Il en faut cependant au moins un qui soit plus facile à pratiquer par les personnes âgées ou handicapées.

Il y a intérêt à ce que la piste cavalière soit distincte des sentiers pédestres et que les piétons n'y circulent pas. Il serait souhaitable qu'elle ait une certaine largeur et que le sol en soit bien meuble.

Un passage pour les piétons d'une rive à l'autre pourrait être prévu au moyen d'un petit pont de bois rustique. Pour les cavaliers, il suffirait de ménager un passage à gué.

3^a A l'entrée du Val, là où les véhicules à moteur devront s'arrêter, je verrais très bien, comme à l'entrée des parcs naturels, un grand panneau sur lequel figurerait la carte des lieux. Mais au lieu que ce panneau soit de style "trappeur", comme c'est généralement le cas, il serait préférable, étant donné les souvenirs légendaires qui s'attachent au Val Sans Retour, qu'il soit de style médiéval (panneau de métal peint orné d'armoiries, soutenu par un dragon rouge et un dragon blanc, avec des inscriptions en lettres gothiques), encadré de mâts portant des gonfanons, etc...

Il conviendrait que, sur le plan, les sentiers soient indiqués en trois couleurs différentes: une pour les sentiers pédestres, une pour la piste cavalière, une pour les chemins pouvant être empruntés aussi bien par les piétons que par les cavaliers.

Ce serait une excellente chose que les indications sur le panneau soient rédigées en trois langues: français bien entendu, anglais parce que c'est la langue internationale et que les héros de la Table Ronde vivaient essentiellement en Grande Bretagne, et enfin breton pour le principe, pour bien marquer l'enracinement du Val Sans Retour dans le passé celtique.

4^a Je suggère que l'un des itinéraires de promenade pédestre soit conçu comme les "nature trails" d'Outre Manche. C'est-à-dire qu'à tous les points remarquables un numéro soit porté sur une petite souche coupée en biseau à 20 ou 30 centimètres du sol, et que les visiteurs puissent se procurer une petite brochure expliquant ce qu'il y a à voir à chacun des points numérotés. Par exemple: "Au point 5, vous voyez un affleurement de schiste qui s'est formé à l'époque précambrienne, à la suite d'un plissement, etc...". "Au point 17, un vieux chêne qui a survécu à l'incendie, âgé d'environ 150 ans...", "Du point 21, on aperçoit de l'autre côté de l'étang une roselière où nichent des foulques, oiseaux échassiers voisins de la poule d'eau et s'en distinguant par le front et le bec qui sont blancs et non rouges (famille des *ralidae*)", etc., etc.

La petite brochure contiendrait, bien entendu, un plan et, en introduction, le récit de la légende du Val Sans Retour. Il faudrait que les visiteurs puissent l'obtenir en mettant une pièce (par exemple de 5 F.) dans un distributeur automatique à l'entrée.

valoriser l'
descriptions
Val Sans Ret
espace léger
rés, sorte
cette mécon
tion qu'il
Nature domp
tique et au

Il serait excellent que soit publiée aussi une brochure plus importante, plus détaillée et illustrée de photographies, qui serait en vente dans les librairies et les syndicats d'initiative des environs. Des versions en anglais et en allemand devraient être prévues sinon au départ, tout au moins au bout de quelque temps.

5^a la reconstruction du moulin serait quelque chose de très sympathique. Il pourrait abriter un petit musée sur l'agriculture et les traditions locales. Mais je crois qu'il faudrait surtout qu'il soit reconstitué en tant que moulin, avec ses meules et ses trémies, ainsi bien sûr que sa roue à aubes. Des panneaux donneraient des explications sur le fonctionnement d'un moulin à eau et sur la vie des meuniers.

6^a Je soumets une idée qui ne serait peut-être pas sans intérêt pour ajouter à l'atmosphère de mystère: inviter le Gorsedd des druides et bardes de Bretagne (je fais, d'ailleurs, partie de son comité directeur) à tenir ses assises en 1982 ou 1983, dans une clairière du Val Sans Retour où serait alors érigé son cercle de menhirs. Ce ne serait pas du toc pour touristes puisque la consécration par le Gorsedd donnerait au cercle sa raison d'être et une forme d'authenticité. Et ce cromlec'h au milieu des bois serait assez envoûtant.

7^a En ce qui concerne le jumelage du Val Sans Retour avec un haut-lieu arthurien, il y aurait au Cornwall la région de Camelford qui serait assez indiquée. Camelford est l'antique Camelot, capitale du Roi Arthur et non loin de là se trouve le site de Tintagel où, selon la légende, s'élevait son château. Au pays de Galles, il y aurait Caerleon (Monmouthshire) puisque c'est là que la tradition galloise situe le palais d'Arthur et le siège de la chevalerie de la Table Ronde.

Pour ne pas avoir à se prononcer entre la tradition cornique et la tradition galloise, il serait peut-être sage d'envisager un jumelage à trois.

..."

Ces propositions ont pour objet d'actualiser et de valoriser l'espace légendaire. Notons d'emblée que, par les descriptions qu'il donne, BREKILIEN ne semble pas connaître le Val Sans Retour. Il s'agit beaucoup plus d'une conception d'un espace légendaire, doté d'un certain nombre d'attributs nécessaires, sorte d'image d'Epinal adaptée à la Bretagne. Et, par delà cette méconnaissance, ce qui est ici intéressant, c'est la construction qu'il opère, transfert dans l'espace d'une conception d'une Nature domptée et offerte au visiteur comme un spectacle authentique et authentiquement légendaire.

Cette authenticité suppose l'explication. Des éléments explicites (panneaux, cromlec'hs), objets stéréotypés celtiques ou médiévaux, sont ajoutés aux lieux et les rendent directement compréhensibles, selon des gammes de perceptions préétablies. Dans un décor reconstruit, les pratiques sont éten- dues, minutieusement organisées et méticuleusement décrites. Se perdre dans le Val Sans Retour n'est plus qu'une impression visuelle; l'endroit devient quadrillé de multiples lieux connus et répertoriés, support d'une pédagogie de connaissance de la Nature. Les correspondances entre les lieux et les légendes sont totalement dissociées: chaque portion d'espace est incluse dans un réseau spatial finalisé, permettant d'aborder de façon univoque le Val Sans Retour. Le regard n'est plus général, panoramique; il devient précis, détaillé. Pour parachever l'édifice nouveau, un musée, autre moyen pédagogique, est proposé.

Point ici de "saucissonneurs du dimanche", mais un public avide de découvertes pour lequel l'espace aménagé devient le moyen d'une connaissance, d'une culture. L'éclectisme des références est de rigueur: sur fond d'une Nature préservée, coexistent les réminiscences celtiques (ou réputées telles) et légendaires, la glorification des traditions populaires et des connaissances écologiques teintées de naturalisme. Le tout est scellé par une commémoration patriotique et légendaire qui accorde à cet espace transformé, reconstruit et adapté aux temps et aux préoccupations de loisir présentes, une légitimité et une authenticité de "haut-lieu hanté par le souvenir de la fée VIVIANE et de l'enchanteur MERLIN".

On est apparemment loin des propos de 1972. A la critique des transformations entreprises, succèdent des propositions extrêmement précises d'organisation, de rationalisation d'un site, dont on peut penser qu'elles auront pour effet de drainer au Val Sans Retour une population importante, ce qui était un des fondements de la critique.

Alors, s'agit-il, huit ans plus tard, d'un opportunisme, d'un oubli des écrits antérieurs? Une continuité de conception de l'espace apparaît: dans l'un et l'autre texte est sous-jacente l'image d'un espace préservé dans lequel les pratiques sociales doivent être étroitement contrôlées au nom de

CHAPITRE 4 : L'AMENAGEMENT DES LIEUX

En 1979, les marques des incendies qui, trois années auparavant, s'étaient déployés sur le Val Sans Retour, ont presque disparu, recouvertes par les formations végétales en régénération. La diversité qui caractérisait les lieux précédemment réapparaît; des bouleaux émergent au dessus des landes, çà et là des troncs de pins calcinés, vestiges décharnés d'une histoire récente.

A l'instigation d'élus locaux, une ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU VAL SANS RETOUR ET DE SON ENVIRONNEMENT est fondée en Septembre de cette année. Elle se propose de réaliser un aménagement des lieux. Une première phase d'activités aboutit à l'élaboration d'un projet et à la réunion des concours administratifs, techniques et financiers nécessaires à sa mise en oeuvre. Les premières tranches de travaux débutent à l'automne 1981 et se prolongent jusqu'au début de 1983. A partir de là, des projets partiels concernant la gestion des lieux ou leur mise en valeur touristique sont envisagés; certains sont réalisés, d'autres sont à ce jour à l'état d'éventualités. Depuis Septembre 1983, l'activité de l'association semble en léthargie.

Nous exposerons cette action sur le Val Sans Retour en suivant partiellement la chronologie des opérations. Nous présenterons l'association et ses projets initiaux, puis l'élaboration des modalités de l'aménagement. Les projets et leur réalisation entraînent des réactions opposées, voire des blocages dont nous analyserons l'origine et le dépassement. Enfin, nous dresserons un bilan de l'état actuel de l'aménagement.

"l'esprit des lieux". Son ouvrage au titre évocateur ("La Bretagne qu'il faut sauver") développe amplement cette conception, opposant les pratiques anciennes aux effets présents de l'aménagement du territoire. Ces pratiques anciennes (repérées comme paysannes) sont en harmonie avec l'essence légendaire de la Bretagne authentique dont il s'érige en gardien vigilant. On trouve là un ensemble de correspondances entre le peuple (les paysans), l'âme du pays (les légendes) et le cadre spatial (la Nature), modèle situé dans un passé mythique, qui actualise les correspondances au fondement de l'image provinciale du XIXème siècle. En ce sens, il y a une grande continuité dans son propos.

A la critique et au refus, succède une collaboration dans la mesure où le rôle de défenseur de cette conception de la Bretagne est reconnu, et où il peut se substituer aux "technocrates technocratisants". Les conseils donnés ("il conviendrait", "il ne serait pas mauvais", "il y a intérêt", ...) posent ce qui, pour BREKILIEN, permet de concilier l'ouverture au public et la préservation de l'esprit des lieux.

C'est autour de ce public que s'exprime la différence entre les deux textes. Le remembrement de 1972, dénoncé extérieurement pour son parc de stationnement, crée un site touristique dans lequel l'accès aux lieux est a priori libre; les attributs des visiteurs les situent comme un public populaire. Ici, l'aménagement des lieux permet de sélectionner un public différent, dont les attributs sont des références culturelles bien précises ou un certain rapport naturaliste aux lieux. Cette conception de l'espace préserve ainsi, tout en l'adaptant, un caractère discriminant dans l'accès au Val Sans Retour.

Ces consultations ont avant tout pour objectif d'inscrire l'aménagement du Val Sans Retour en continuité avec l'espace existant. Les transformations envisagées, en agissant sur les lieux, peuvent agir sur les correspondances légendaires et nécessiter leur actualisation, ce pour quoi des personnes réputées compétentes sont sollicitées. Cette démarche écarte ainsi une critique potentielle de destruction d'un site renommé de Brocéliande. De plus, elle peut faire apparaître des idées concrètes: ainsi, les suggestions de BREKILIEN servent de support à certaines modalités de l'aménagement.

3. La préétude écologique

Une subvention de 50 000 F. est attribuée en Janvier 1980 par le Conseil Général du Morbihan pour une étude préalable à l'aménagement. Une étudiante, diplômée de la MST AMVR, est embauchée pendant six mois pour assurer, sous la direction scientifique du directeur de la Station Biologique, cette étude. Son travail se termine par la rédaction d'un rapport faisant un bilan écologique des lieux et élaborant des propositions d'aménagement. (MONFORT, 1980) (1)

31. L'état des lieux et les objectifs de l'aménagement.

La délimitation du territoire de l'étude est celle du bassin versant. Cependant, les descriptions se rapportent à un territoire parfois moins important (le fond de la vallée), parfois plus vaste (la lisière Ouest de la forêt entre le Pertuis-Néanti et Beauvais). Plus qu'une délimitation spatiale précise, l'analyse définit les composantes du territoire à aménager.

Elle commence, après une situation des lieux, par une brève évocation des légendes et de la pratique touristique. Puis elle situe les évolutions passées des activités et, en s'appuyant sur les photographies aériennes, les évolutions récentes de la végétation et les effets des incendies de 1976.

Elle dresse un état présent des lieux en quatre points:

- le réseau hydrographique
- la végétation du bassin versant
- la végétation du fond du Val
- les usages actuels et leurs effets sur les lieux

Cet état donne lieu à des cartographies thématiques

Ce qui unifie les différents éléments repérés par l'analyse, outre leur coexistence sur le même lieu, est une conception de l'espace en terme de paysage. La connaissance du Val Sans Retour est organisée sur le mode d'un regard guidé par l'observation empirique ou la connaissance écologique." L'impression

1- Les citations de ce paragraphe sont toutes extraites de l'étude.

dominante d'un visiteur est celle d'un espace autrefois exploité par l'homme... Cette exploitation s'accompagnant d'une gestion et de l'entretien des voies d'accès à la forêt, aux moulins, ou des voies d'échange entre les hameaux... L'abandon des activités entraîne l'abandon des voies d'accès".

L'autrefois des usages est mis en opposition avec le présent d'un abandon dont l'analyse écologique révèle les caractéristiques.

L'étude vise à faire apparaître les facteurs de dégradation du paysage. L'abandon des usages est une toile de fond historique, expliquant la croissance des formations végétales et le comblement de la queue du Miroir aux Fées; les incendies en sont un aboutissement. Outre ces évolutions écologiques, l'étude met l'accent sur les facteurs anthropiques de dégradation: la fréquentation pédestre crée de nombreux sentiers qui détruisent le tissu végétal sur les landes de Gautro, l'utilisation des engins motorisés dégrade le site.

L'étude souligne l'intérêt de l'endroit. Il est:

- écologique: "Plusieurs centaines de lichens sont inventoriés"
- esthétique: "Cette vallée encaissée révèle au promeneur une grande diversité de paysages suivant la voie que l'on a choisi pour la parcourir. Il existe un contraste entre l'accès par la plaine ouverte de Tréhorentec, et l'encombrement du fond de la vallée encaissée et ramifiée vers l'amont en de nombreuses vallées secondaires".
- légendaire: "Le Val Sans Retour représente un des hauts-lieux des légendes de la Table Ronde".
- pédagogique: "Dans le cadre des enseignements, Beaux Arts, géographes, historiens trouvent là le terrain propice à des excursions ou à des stages pédagogiques".

La mise en comparaison du "développement anarchique de la fréquentation" et des intérêts multiples du site fonde la nécessité de la préservation de ce qui apparaît comme un patri-
moine. Les objectifs sont posés: " Il paraît important de se donner les moyens d'information qui donneront la véritable dimension esthétique, historique du site, et permettront de mieux faire

comprendre combien tout aménagement local peut affecter l'ensemble. Il est en effet nécessaire de conférer à ce Val Sans Retour une fonction de point de rencontre entre diverses activités rarement mises en contact dans la société actuelle". Ainsi, la valorisation du paysage est multiple: recouvrement des caractères altérés dans les conditions écologiques présentes, expérimentation à valeur d'exemple, coordination d'usages différents.

Le feu jouant un rôle important dans l'évolution des lieux, "l'objectif est de prévenir l'ensemble contre les risques d'incendie tout en sauvegardant la qualité du site ainsi que l'intérêt qu'il présente à de nombreux égards".

32. Les propositions techniques d'aménagement.

L'accent est mis sur la préservation immédiate du site. L'aménagement doit suppléer aux carences résultant de l'abandon des usages. Des modalités découlent en termes de débroussaillage, de dégagement des troncs calcinés, de nettoyage du Miroir aux Fées et de réfection de la digue de l'étang. La référence adoptée en ce qui concerne le fond du Val préservé est celle de l'époque durant laquelle l'étang était utilisé pour alimenter le moulin en eau ou celle qui figure sur les cartes postales du début du siècle.

L'étude énonce les conditions de réalisation des travaux. "Les opérations de débroussaillage doivent rester des opérations de protection et non de destruction du site... Le choix du matériel utilisé est important et doit exclure les engins lourds, à l'exception du matériel portable". L'objectif de préservation se traduit par des réticences à envisager la réfection des autres digues de la vallée, même si les étangs font partie du paysage ancien de la vallée. Cette réfection nécessite en effet l'emploi d'engins mécanisés qui, entrant dans la vallée, "remettraient en cause toute la valeur du site (traces de passage en amont du quatrième étang, dégradation trop importante de la végétation, ouverture d'une voie trop grande dans la vallée, risques importants pour le ruisseau)". La sauvegarde de l'espace déjà constitué impose ainsi, dans l'étude, des limites à l'aménagement des lieux.

Cette préservation s'accompagne d'une organisation spatiale des usages de fréquentation. Les sondages effectués (1) auprès des visiteurs en avaient isolé certaines caractéristiques. "La grande diversité des visiteurs montre que chacun y trouve un intérêt particulier: certains ne viennent ici que dans un but de promenade, d'autres y viennent dans un but culturel. Aussi se doit-on de s'adresser à un large "éventail" d'aspirations". A l'hétérogénéité du public répond la création de sentiers thématiques (histoire et légendes (C1), flore et faune (C2), géologie et eau (C3)) qui reprennent les propositions de BREKILIEN et les adaptent.

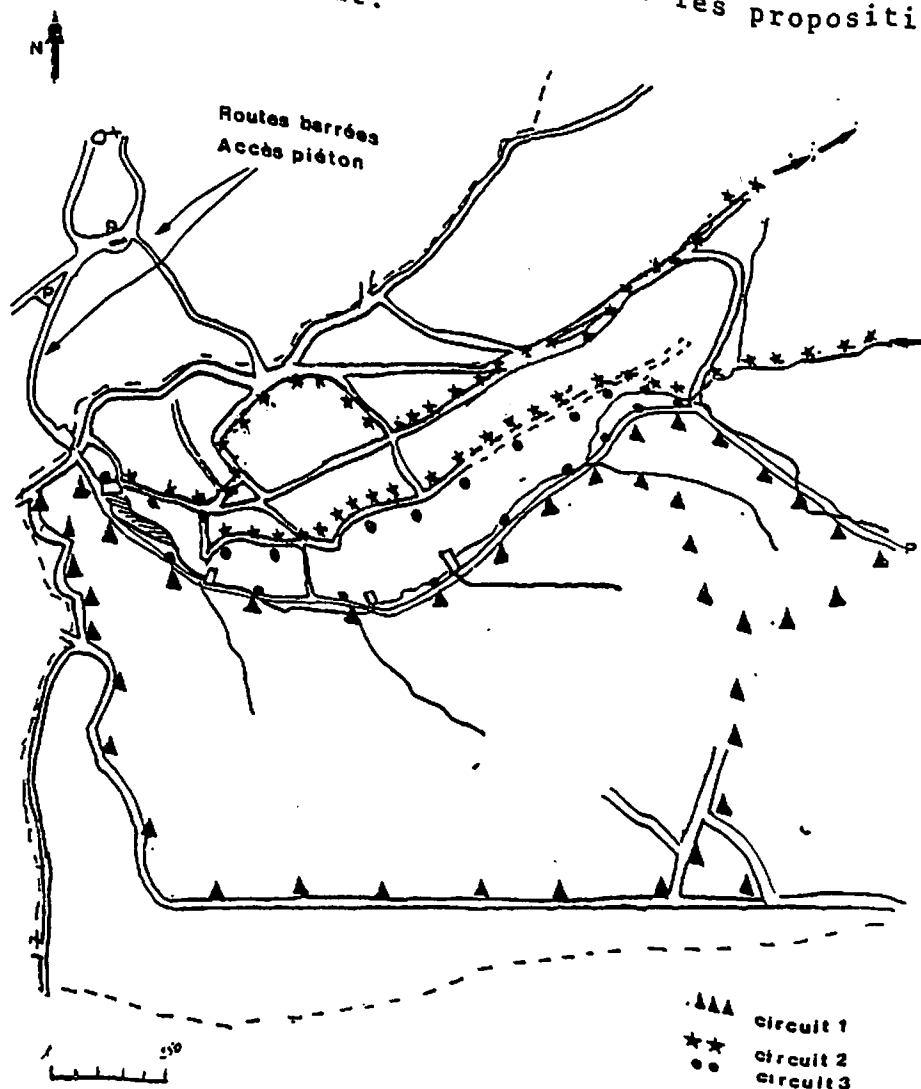


Figure 21 : Les circuits principaux envisagés

1- Ces sondages ont été effectués le jour de l'Ascension 1980. Les conditions de réalisation ne sont pas précisées, et les résultats sont très différents de ceux de CABARET (1982).

Ces sentiers deviennent des instruments pédagogiques de connaissance du Val Sans Retour, finalisés autour d'un thème principal. L'étude s'appuie sur l'état des lieux pour segmenter la fréquentation future et la répartir sur un territoire plus vaste que celui jusqu'alors pratiqué.

La détermination et l'isolement des lieux de la fréquentation permettent d'envisager un plan de lutte contre les incendies. L'objectif à long terme est l'installation de boisements résistant au feu. Il est envisagé la replantation en feuillus, la création de pare-feux et l'entretien des zones non boisées. L'étude propose de développer l'élevage, la culture du sarrasin et l'apiculture comme moyens d'entretenir les lieux. Mais aucune proposition concrète ou aucune étude de faisabilité n'est réalisée.

* *

Cette étude élabore des propositions d'aménagements qui ne tiennent aucunement compte de la structure de la propriété. Elle part des rapports existant entre les lieux et leurs usages passés et présents. Dans cette approche, les correspondances légendaires ou paysagères au fondement du Val Sans Retour ne constituent que certains des intérêts des lieux. Ce qui domine ici est un espace écologique dégradé.

Cet ensemble est recomposé en termes de paysage écologique à préserver, en fonction des multiples intérêts qui lui sont attribués. L'étude pose qu'il existe une certaine rationalité, un certain ordre du paysage écologique qui impose une organisation des pratiques. Cette rationalité prend pour modèle des usages paysans passés dont les témoignages existent dans les cartes postales. L'étude s'appuie ainsi sur une référence incertaine (parce que non précisée) au temps passé et sur ce qui n'est que le produit d'un regard touristique (la carte postale) qu'elle érige en traduction de l'organisation des lieux.

Cet espace idéal construit, les pratiques de fréquentation sont scindées, segmentées et recomposées comme l'un de ses éléments.

L'étude écologique n'est pas simplement une traduction des objectifs de l'aménagement en réalisations spatiales redevables d'un traitement technique. Mais elle porte également une conception des lieux qui puise ses fondements dans une certaine vision du passé et est argumentée par une approche scientifique de l'organisation des lieux.

4. L'organisation des concours administratifs et financiers.

Parallèlement à la réalisation de la préétude écologique, le président de l'association élabore le montage administratif et financier nécessaire pour la mise en oeuvre du projet.

Le problème posé pour le financement de l'opération est celui de la localisation du site à la limite de deux départements. L'association a bénéficié, dès sa fondation, de subventions rapides du Conseil Général du Morbihan. Pour décider les financeurs d'Ille et Vilaine, une réunion d'information est organisée en Juin 1980 afin de leur présenter le projet et de les convaincre de son intérêt. Cette réunion est présidée par le président du Conseil Régional (fonction qu'il occupe avec celle de président du Conseil Général du Morbihan). Les premières conclusions de l'étude sont présentées; elles sont suivies d'une visite des lieux pour montrer in situ l'importance des travaux à réaliser. Il s'agit lors de cette réunion d'obtenir l'aval du président de la Commission des Finances d'Ille et Vilaine.

L'autre objectif est l'obtention du concours de la Direction Départementale de l'Agriculture d'Ille et Vilaine comme maître d'oeuvre de l'aménagement. Cette autorisation est accordée en Novembre 1980 par le préfet d'Ille et Vilaine. Elle est assortie de clauses tenant à la nature juridique des travaux: soulignant qu'ils se déroulent en terrain privé, le préfet demande que les "propriétaires fassent partie de l'association ou qu'au moins ils passent une convention qui assure la pérennité des ouvrages mis en place".

Cette intégration des propriétaires dans l'association occasionne de nombreux courriers entre le président de l'association et les administrations départementales. La position du préfet s'appuie sur les réserves émises par les propriétaires forestiers

à l'aménagement.(1) Dans une lettre au président, elle est exprimée de la façon suivante:

" Je serais d'accord que la Direction Départementale de l'Agriculture intervienne à titre de maître d'oeuvre suivant des modalités à définir dans un domaine où elle est compétente malgré les difficultés techniques qui lui sont attachées, et sous réserve que les différents propriétaires intéressés aient donné clairement leur accord et qu'une structure soit mise en place entre eux et votre association, la solution la meilleure étant leur entrée dans ce comité".

La mise à disposition de l'administration départementale suppose ainsi un accord préalable de l'ensemble des propriétaires:

" Une étude présentée par l'administration risquerait d'être éventuellement utilisée comme un moyen de convaincre certains propriétaires peu intéressés de laisser faire des travaux sur leurs propriétés".

Face à cette position du préfet d'Ille et Vilaine le président s'adresse au préfet du Morbihan, lui demandant de débloquer une situation qu'il estime "verrouillée de façon inquiétante". Pour lui, "le concours de la DDA ne présage en rien des réponses contractuelles qui seront apportées pour assurer la pérennité des ouvrages". Considérant que sa présence à la tête de l'association peut créer des difficultés à la réalisation de l'aménagement, il propose sa démission.

Ces échanges traduisent les tactiques mises en oeuvre par le président de l'association et le propriétaire des bois de Gurvan. Ce dernier refuse de donner son accord aux travaux tant qu'il n'aura pas obtenu préalablement l'assurance de la réalisation d'une protection contre les incendies sur sa propriété; pour cela, il s'appuie sur les droits de propriété dont il est détenteur. Le président veut au contraire forcer l'accord du propriétaire sur les réalisations qu'il envisage, en obtenant le concours de la DDA et en effectuant des travaux sur le Miroir aux Fées, le mettant ainsi devant une partie accomplie de l'aménagement du Val. Il a en effet obtenu l'accord de la propriétaire de l'étang. Sollicité par les propriétaires forestiers, le préfet se doit de rappeler les règles de programmation de travaux publics sur des propriétés privées. Contrainte en utilisant les concours publics, l'association prend des dispositions pour intégrer

1- Sur les attitudes des propriétaires, voir infra (pp 161-164)

les deux propriétaires principaux. Le concours de la DDA est alors autorisé.

Les propositions contenues dans l'étude écologique servent de base à l'élaboration et au chiffrage des deux tranches de travaux prévues. Une première tranche vise à la réhabilitation du site; elle comprend la réfection de la digue du Miroir aux Fées, le curage du plan d'eau et le débroussaillage du fond de la vallée. Le montant des travaux est évalué à 413 000 F. dont le financement se décompose de la façon suivante:

-subvention de l'Etablissement Public Régional	: 100 000
-subvention du département du Morbihan	: 100 000
-subvention du département d'Ille et Vilaine	: 100 000
-fonds interministériel d'aménagement de la nature	: 100 000
-fonds libres de l'association	: 13 000

La seconde tranche de travaux comprend la réalisation de parcours piétonniers et le débroussaillage des versants. Son coût est évalué à 204 000 F. pour lesquels un financement identique est envisagé.

L'attribution des financements se heurte aux problèmes de localisation. Si le Conseil Général d'Ille et Vilaine attribue avec lenteur les crédits, les problèmes posés proviennent cette fois du Morbihan. Le sous-préfet de l'arrondissement de Vannes écrit au président de l'association en soulignant que:

" pour justifier de la participation du département, il est indispensable que le projet concerne directement le Morbihan, et en l'occurrence, il convient qu'il englobe également l'aménagement du site de Tréhorenteuc".(4/02/81)

La deuxième tranche de travaux envisage un aménagement des accès au Val sur le territoire de la commune (parc de stationnement, aire de jeu, coupure de la route d'accès).

Pour la seconde tranche, la subvention interministérielle est refusée; la réponse précise que les crédits ne sont pas adaptés à de telles opérations. Le coût des travaux est alors évalué en baisse.

Ces conditions réunies, les travaux commencent à l'automne 1981. Cependant les conventions régissant les rapports entre l'association et les propriétaires ne sont signées qu'en 1982.

Section 3 : Les oppositions à l'aménagement.

En agissant sur les lieux, l'aménagement agit sur les rapports que les acteurs entretiennent aux lieux. Ainsi, la réorganisation projetée des sentiers entraîne une modification des pratiques de fréquentation et peut induire un regard nouveau porté sur les lieux. Ce type de transformation n'apparaît pas dans la mesure où le projet initial n'est pas, en ce qui concerne les chemins, achevé.

Par contre, d'autres rapports aux lieux sont altérés par l'aménagement. Dès l'origine, des bruits courent au sujet des projets de l'association; ces bruits traduisent une attitude de défiance, voire d'opposition à l'égard d'une action sur le Val. D'autre part, la réalisation des travaux se heurte aux réticences du propriétaire des bois de Gurvan.

Nous exposerons ces attitudes par rapport à l'aménagement, et les moyens mis en oeuvre pour les dépasser.

1. Les bruits.

Dès 1980, des bruits circulent dans la région de Paimpont concernant les projets de l'association de sauvegarde. Ils sont épisodiques, confinés dans des groupes restreints et n'atteignent aucunement une puissance et une diffusion qui en feraient une rumeur.

Qu'il nous soit permis pour les situer de citer ici, sans mentionner les sources, un texte écrit en 1982. L'omission des sources tient au fait que ce texte est avant tout l'expression d'une personne et a été supprimé du rapport dans lequel il figurait. Il permet cependant de saisir l'expression prise par ces bruits.

- (1) " Des élus locaux ont déjà jeté leur dévolu sur ce site en constituant l'Association de Sauvegarde du Val Sans Retour au sein de laquelle siège également le directeur de la Station Biologique, dont le rôle est de tempérer ou d'orienter les diverses propositions de l'association par des arguments scientifiques, voire sociologiques.
D'ores et déjà, une première tranche de travaux vient d'être réalisée par la reconstruction de la dernière

1- Allusion à notre position par rapport à l'association (voir p.8-9)

digue en aval, située sur le cours du Rauco et retenant le Miroir aux Fées ainsi que le nettoyage et le débroussaillage du sentier de Grande Randonnée qui traverse le Val et dont les travaux ont été confiés à l'association "Etudes et chantiers". Si ces derniers travaux ont été sans nul doute bénéfiques au Val et à sa fréquentation, on reste inquiet sur les conséquences des travaux de réfection de la digue qui ont beaucoup bouleversé l'aspect du site: évacuation des eaux du Miroir aux Fées, élément de digue en béton, abattage des plus beaux arbres situés sur la digue originelle. Si certains travaux sont irréversibles, on peut espérer que l'étang retrouve peu à peu son premier aspect et que ses eaux arrivent à masquer l'ouvrage de béton. Il faut savoir que ces travaux se sont heurtés à des réactions locales plus ou moins secrètes ou mythiques (usage de sorcellerie pour empêcher les engins de pénétrer sur le chantier, etc.)

L'association avait alors d'autres projets autour du Val: village de vacances entièrement construit sur la crête de Gautro, reconstruction du moulin de la vallée afin d'y installer un bar-crêperie.

Ils ont suscité de vives réactions de la population et d'associations locales dès lors qu'elles ont pu en être informées et le premier projet semblerait être supprimé, ou du moins repoussé soit sur un autre site du secteur, soit modifié sous forme de village de gîtes éclaté (gîtes ruraux à partir de bâtiments existants). Il reste à savoir comment la population percevra cet accroissement de fréquentation et une étude préalable s'impose.

Le projet de crêperie dans le moulin de la vallée semble plus dangereux, car plus avancé par l'association. Dangereux car en opposition totale avec l'esprit et l'ambiance qui règnent dans ce site. Le Val n'est pas un objet de consommation, il ne doit pas être source de profit, celui-ci entraînant le plus souvent spoliation. Le Val Sans Retour est l'un des endroits de la forêt de Paimpont les plus intègres, là où on se croit dans un autre monde et où on s'adonne facilement à la contemplation ou à la rêverie, là où des forces magiques nous touchent, bref un endroit à interdire aux marchands de glace et de cartes postales.

L'idée de restauration du moulin de la vallée est loin d'être mauvaise et on le concevrait plus facilement transformé à l'identique, à l'usage d'abri pour promeneurs ou randonneurs, avec un point d'eau, quelques tables et bancs, une carte détaillée du site. De même, l'aménagement du site doit pouvoir se passer de l'installation de bancs, tables, poubelles, parking... dans la mesure où ce site doit garder son caractère "sauvage" et où les gens qui l'atteignent en parcourant quelques sentiers l'auront mérité et et sauront le respecter".

Notons d'emblée la parenté de conception des lieux avec BREKILIEN (1972). Le Val Sans Retour est un patrimoine naturel, un sanctuaire quasi-magique qui, intrinsèquement, s'oppose au déploiement d'une certaine logique d'aménagement à finalités marchandes. Il ne s'agit en effet pas d'une opposition totale à tout aménagement, mais à des réalisations qui entraînent l'utilisation de valeurs monétaires. Conception constante du Val Sans Retour en tant que bien public non marchand, gratuit, valeur d'usage. Dans ce cadre, les tenants et les attributs d'une autre conception du Val Sans Retour sont parallèles: aux technocrates technocratissants correspondent les élus locaux aménageurs (qui jettent leur dévolu), et aux saucissons les crêpes ou les cornets de glace. Les aménagements doivent alors être situés dans des limites précises, et ces limites sont celles d'une préservation des lieux: le débroussaillage est admis, mais point le béton, symbole inévitable d'une destruction.

Notons également l'appel à une autre étude, préalable à des aménagements ultérieurs. Si l'on examine ces critiques à la lumière des opérations réalisées, leurs fondements apparaissent fragiles; la critique est de forme et elle concerne moins les travaux que les promoteurs des travaux. En témoigne la vision du rôle du directeur de la Station Biologique par rapport aux élus.

Les bruits dont ce texte est une expression ont trait à la programmation supposée d'opérations ultérieures d'aménagement. Deux sources principales les ont alimentés. D'une part, le projet d'expropriation pouvait permettre de penser à une opération d'ampleur; le président de l'association de la Table Ronde avait également proposé, lors de la première réunion, la construction d'un village de vacances sur la lande de Gautro, ce qui avait été refusé. Par ailleurs, la propriétaire de l'étang et du moulin est soupçonnée d'avoir donné son accord à la réfection de la digue dans l'espoir que l'association reconstruirait à son profit le moulin. Le premier bruit a couru à Tréhorenteuc dans les premiers mois; il a, lors de la réunion d'information de Février 1980, été démenti et le projet envisagé par l'association a été présenté. Mais il a été repris par la suite, amplifié par le second.

Ces bruits sont portés par un groupe restreint de personnes qui, par delà leurs différences, se retrouvent autour d'un thème commun, leur attachement à Brocéliande. Mais cet attachement peut avoir des significations différentes. Deux personnes se sont, en 1976, installées à Tréhorenteuc et y mènent une activité artisanale de tissage. Pour elles, Brocéliande, et plus spécifiquement le Val Sans Retour, est un univers légendaire propice à l'imaginaire et source d'inspiration pour leur création artistique. D'autres, tout en reconnaissant l'existence d'un patrimoine légendaire, le critiquent en tant que résultat de l'imagination d'écrivains du XIXème siècle, voire arbitraire de la bourgeoisie. L'authenticité de Brocéliande réside, pour elles, dans ses habitants porteurs d'une véritable culture et dans les lieux (la forêt, les monuments mégalithiques,...). Pour la plupart, ces personnes habitent dans la région de Paimpont, mais n'y travaillent pas. Brocéliande leur est en quelque sorte un cadre de vie, un environnement dans lequel elles s'enracinent en découvrant son territoire et en cultivant son patrimoine populaire. Autour de ces objectifs, elles se retrouvent au sein de l'Association des Amis du Moulin du Chatenay dont le bulletin constitue leur moyen d'expression. Depuis 1981, neuf numéros de ce bulletin sont parus: on y retrouve des articles relatant des recherches du PIREN, et d'autres ayant trait aux lieux de la forêt, aux dictons et aux savoirs-faire populaires.

Leur opposition à l'aménagement est plurielle. Même si certains critiquent l'image légendaire de Brocéliande, ils considèrent le Val Sans Retour comme une partie intégrante de leur environnement. Une action sur le lieu agit sur les significations qu'ils lui attachent; d'où une remise en cause du principe même de l'action. De plus, elle marque l'intrusion d'un mode d'organisation des lieux antagonique avec la conception qu'ils en ont. Cette opposition prend forme autour de la personne même du Conseiller Général de Ploermel; ils ne lui contestent pas une quelconque absence de compétence territoriale sur le lieu, mais les principes même qu'il met en oeuvre. D'où l'image développée d'un homme politique "parachuté", sans perception des réalités locales, soucieux d'une carrière politique parisienne, pour

qui la région dont il est l'élu est le moyen, par des aménagements, de cette carrière.

Dès lors, leur opposition se forme autour de quelques axes. Pour les tisserands, l'intégrité des lieux légendaires s'oppose à toute action. Pour les autres, tout en reconnaissant partiellement le bien-fondé de la remise en état, ils craignent que cette réalisation n'entraîne d'autres aménagements et que les lieux ne deviennent l'objet d'un envahissement touristique. Les projets évoqués dans le texte précité traduisent cette crainte: les lieux sont défigurés par des constructions nouvelles qui entraînent un afflux de visiteurs et ôtent au Val Sans Retour tout caractère légendaire ou naturel. Le village de vacances, la crêperie, les marchands de glace (on évoque également des pédalos sur le Miroir aux Fées) sont les attributs d'une fréquentation de masse qui pour eux, transforment irrémédiablement un lieu auquel ils ont un accès privilégié. Ces craintes leur apparaissent d'autant plus fondées que le président de l'association leur semble porteur à terme d'un tel projet et qu'il ne le dévoile pas.

Ce qui caractérise ces attitudes est qu'elles n'arrivent pas à se former en une opposition cohérente et organisée. Rien ne laisse en effet prévoir, à partir des travaux effectués, que l'aménagement futur puisse être celui que les opposants subodorent.

D'autre part, elles n'arrivent pas à dépasser le stade de bruits, contrairement à ce que le texte laisse entendre. Les associations locales auxquelles il est fait référence ne sont, en fait, que l'Association des Amis du Moulin du Chatenay dans laquelle se retrouvent certains des opposants. S'ils en sont les membres actifs, promoteurs d'activités de connaissance de la région de Paimpont, ils n'arrivent cependant pas à mobiliser les autres membres contre le projet. Leur volonté est contrebalancée au sein du Conseil d'Administration, par l'attitude du directeur de la Station Biologique (vice-président de l'Association). Tout en partageant implicitement leurs craintes sur le futur des lieux, il se refuse à s'aventurer sur le ter-

rain de la confrontation avec les partenaires politiques de l'aménagement. Pour lui, la meilleure garantie d'un aménagement préservant le site est sa présence au sein de l'Association de Sauvegarde et le contrôle qu'il exerce sur l'élaboration du projet. Lors d'une réunion du Conseil d'Administration de l'Association des Amis (Septembre 1981), il s'oppose, en s'appuyant sur la convention d'utilisation du moulin qui les lie à l'Université de Rennes I, à ce que le bulletin comporte des articles à caractère politique; ce qui, en l'occurrence, était envisagé par les opposants, concernait l'aménagement du Val. Mais il fait savoir en contrepartie que si les projets sur le Val dépassaient le cadre d'un aménagement écologique, il s'y opposerait et porterait le débat sur la place publique. Ce faisant, il contrôle au sein de l'Association des Amis l'opposition à l'aménagement en réaffirmant les buts et les moyens de celle-ci, à savoir la transmission des résultats de la recherche scientifique et la mise en valeur du patrimoine local. Il ôte ainsi aux opposants une possibilité de confrontation politique organisée avec les promoteurs de l'aménagement.

Quant aux "vives réactions de la population", mis à part les bruits qui circulent avant Février 1980, elles n'existent pas. Les propriétaires signent au moment venu les conventions d'usage, et ce d'autant plus facilement qu'elles préservent les droits de propriété et les usages cynégétiques. Il nous semble en fait que les attitudes des habitants de Tréhorreuc par rapport à un possible développement du tourisme sont assez mitigées: d'aucuns, ayant émigré puis étant revenus au village, y voient un intérêt pour la commune, les autres ne se prononcent guère. Les bruits transmis par les opposants ne trouvent pas localement de support.

L'aménagement se réalise dans un désintérêt important. Il est surtout l'affaire de quelques personnes qui, au sein de l'association, prennent en charge sa mise en oeuvre. Cette quasi-confidentialité alimente les bruits sur d'éventuels projets à venir qui seraient imposés non d'emblée, mais par des tactiques spatiales et des transformations progressives. En effet, si le projet est globalement établi par l'étude écolo-

gique, sa mise en oeuvre paraît procéder par à-coups: à une tranche de travaux succède, sous l'impulsion du président et alors que les travaux ne sont même pas commencés, une autre tranche dont la cohérence par rapport aux objectifs n'apparaît pas a priori. Ce fonctionnement crée ainsi une incertitude pour l'avenir.

Cette manière de faire résulte principalement d'un choix d'obtenir une continuité de financements annuels pour ce lieu (ce qui est un moyen de renforcer le rôle politique du président). Ce choix suppose que, pour chaque demande annuelle, des tranches de travaux nettement différenciées soient définies.

Cette manière d'opérer occasionne d'ailleurs un courrier du secrétaire général de la préfecture d'Ille et Vilaine, demandant au président des éclaircissements sur les crédits demandés.

" La deuxième tranche de travaux que tu proposes prévoit des opérations de débroussaillage. Qu'est-ce que cela veut dire et comment cette tranche se situe-t-elle par rapport à la première que nous avons subventionnée? Comme je suis convaincu que tu suivras le proverbe "jamais deux sans trois", tu comprendras que pour éclairer les élus du département, il serait extrêmement utile que j'aie un plan d'ensemble des opérations que ton association veut réaliser, à la fois pour les études et pour les travaux. Je pense en effet que sans ces éléments indispensables, le Conseil Général hésitera à se lancer dans des opérations au coup par coup".
Rajouté à la main: "en clair, y aura-t-il d'autres tranches?" (28/X/81)

Cette incertitude suscitée par les procédures de l'aménagement renforce les opposants dans la conviction que leurs craintes sont fondées.

Pour les désamorcer, l'association organise en Juillet 1981 une réunion d'information au Val Sans Retour. Les projets issus de la préétude écologique sont présentés, le découpage en tranches de travaux expliqué. L'aménagement y apparaît en termes de considérations techniques, reprises et commentées à partir de cartes et de plans. En dehors des membres de l'association et des représentants des administrations, cette réunion rassemble une di-

zaine de personnes, dont certains opposants. La réduction d'un éventuel débat en termes de modalités techniques les empêche de questionner les finalités ou les orientations futures de cet aménagement.

En Juillet 1982, la question de l'aménagement est à nouveau posée par l'intermédiaire de l'Association des Amis du Moulin du Chatenay. A cette période se déroulent sur Brocéliande les "assemblées gallèses"; ces fêtes ont pour objet de remettre en valeur la culture populaire du Pays Gallo.(1) Elles allient des soirées culturelles et des débats sur des questions économiques et sociales concernant la micro-région.

Le programme de la journée d'animation à Tréhorenteuc est ainsi conçue:

" L'après-midi, sortie sur le thème du Val Sans Retour: une réalité touristique, légendaire, écologique, mais également un lieu qui pose questions et problèmes pour son "aménagement". Cette sortie sera suivie d'un débat. Soirée plus axée sur le mystère avec des contes, chants et musiques. Ensuite, place à la danse dans les cafés du bourg".(Extrait du programme)

La sortie de l'après-midi attire une cinquantaine de personnes, dont la moitié demeure au débat. Une partie des personnes invitées est absente et, conjoncturellement, l'arrivée en retard du président de l'association désorganise la programmation prévue(2) Le directeur de la Station Biologique explicite les fondements scientifiques de l'aménagement, en insistant sur la nécessité écologique d'une action au Val Sans Retour. Le président expose par la suite les montages administratifs et financiers adoptés. L'exposé scientifique qui s'appuie sur des exemples signalés lors de la visite des lieux ne suscite aucune objection ou critique. Alors, l'action politique n'apparaît que comme la mise en oeuvre d'objectifs issus de la connaissance scientifique; elle n'est éventuellement redevable de critiques qu'en termes d'efficacité, ce qui n'est pas le cas lors de la réunion.

-
- 1- Le GALLO est l'appellation des parlers d'origine romane pratiqués dans la partie orientale de la Bretagne.
 - 2- L'idée initiale des organisateurs était d'amener le président à s'expliquer d'emblée sur les objectifs de l'aménagement (les craintes suscitées) et à porter le débat sur son rôle politique local.

Malgré ces réunions, les bruits demeurent, témoin un montage audio-visuel sur le Val Sans Retour, en cours de réalisation dans le cadre de l'Association des Amis du Moulin du Chatenay. Les matériaux sont rassemblés depuis le début de 1983, mais la conclusion qui veut traiter de l'avenir du lieu demeure en plan, oscillant entre la prise en compte des réalisations effectives et une perspective d'aménagement touristique lourd, reprenant les bruits.

Ailleurs, l'opposition se complait dans l'évocation de la magie du Val comme seule réaction possible aux transformations entreprises. On évoque ainsi une cérémonie d'exécration faite par un druide venu marquer les lieux de signes celtiques pour conjurer l'aménagement et garantir que le Val ne serait pas défiguré. Ces conjurations devraient avoir pour effet de déplacer l'aménagement à mi-chemin de Barenton...

Les attitudes des opposants évoluent entre l'incertitude, l'anecdote et le merveilleux.

Les réunions d'information font apparaître un retournement des rapports entre le politique et le scientifique dans la présentation publique de l'aménagement. Les objectifs spatiaux, produits par la connaissance scientifique, se substituent aux objectifs initiaux, politiques, de l'aménagement. L'action politique figure en tant que moyen d'adapter ces objectifs aux lieux, en s'appuyant sur la connaissance ou la pénétration des réseaux administratifs par les élus. La discussion possible des objectifs se déplace ainsi des choix politiques vers une compétence scientifique; elle se dépolitise et se réduit à des considérations techniques dictées par un savoir investi d'une objectivité scientifique.

Ce déplacement de la discussion et cette occultation des objectifs par la connaissance scientifique, outre les tactiques mises en oeuvre dans l'Association des Amis, fondent la persistance des bruits. Elle traduit l'incapacité dans laquelle se trouvent les opposants de penser et de critiquer l'aménagement.

2. L'aménagement et la remise en état de la propriété forestière.

21. Les rapports entre le propriétaire des bois de Gurvan et l'association

Le chapitre précédent a exposé la position du propriétaire des bois de Gurvan à la suite des incendies de 1976. L'aménagement du Val Sans Retour constitue pour lui le moyen d'obtenir des aides pour réaliser une protection contre les incendies, et ainsi remettre sa propriété en état d'exploitation forestière: sa propriété comprend en effet le fond de la vallée dans laquelle sont programmés des travaux. Certes, il a eu l'occasion de préciser, dans le plan simple de gestion, qu'il renonçait à toute exploitation forestière d'une zone soumise à la pression touristique. Il tente néanmoins de négoier, en faisant pression sur l'association, une remise en état des parcelles de Rauco contre une autorisation de travaux et une convention d'usage.

Cet enjeu est très nettement localisé. Il traduit cependant des enjeux plus importants qui ont trait à l'aménagement de la forêt de Paimpont. Des plans de gestion ont été réalisés sur cet ensemble de 7 000 hectares visant à y organiser la production de bois. Mais, d'un autre côté, le massif constitue un dispositif d'accueil tant au niveau des loisirs de proximité que du tourisme estival. Ainsi, l'OTB tend à y promouvoir un pays d'accueil, le Syndicat d'Initiative de Rennes l'inscrit comme une ressource pour les loisirs dominicaux des urbains. Par ailleurs, la Direction Régionale de l'Architecture et de l'Environnement envisage dès 1980 une étude générale permettant de définir une politique de protection et de mise en valeur des sites les plus intéressants de la forêt et de ses abords.

Ces orientations ne peuvent se passer de l'accord des propriétaires. Ceux-ci, peu nombreux, constituent par l'intermédiaire du CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) un groupe de pression puissant.

Depuis les incendies de 1976, ils ont fermé les

chemins forestiers. L'accès des piétons demeure libre. Mais, par cette action, ils entendent marquer les limites de la fréquentation et affirmer leurs droits de propriété face à une dépossession de fait entraînée par l'extension des pratiques touristiques. Dans le cadre des consultations préalables au Plan d'Aménagement Rural de Montfort, ils ont demandé la mise en place d'un plan de lutte contre les incendies; mais en 1980, il est encore à l'état de projet.

L'aménagement du Val Sans Retour constitue une première tentative d'organisation des usages touristiques et forestiers dans le cadre d'une Action Publique. A ce titre, les solutions apportées peuvent constituer un modèle pour les autres zones de la forêt.

La constitution de l'association de sauvegarde entraîne une réaction de défiance, voire d'hostilité de la part des propriétaires forestiers. Suite à une lettre du représentant des propriétaires de Paimpont, le directeur du CRPF s'étonne auprès des préfets d'Ille et Vilaine et du Morbihan que ces propriétaires n'aient pas été tenu informés. Dans ses courriers, il reprend la position de leur représentant:

" L'intéressé s'interroge sur les modalités de création d'une association rassemblant les "personnes qualifiées et intéressées" alors que les propriétaires, six mois après l'assemblée constitutive, sont toujours estimés n'être pas chargés d'en connaître. Il poursuit en s'informant de la caution donnée par l'autorité préfectorale à des études d'aménagement sans référence ni au CRPF de Bretagne ni à la DDA, alors que la loi du 6 Août 1963 a, dans ce domaine, dévolu au premier de ces organismes le pouvoir de décision, au second le contrôle des délibérations prises. Il poursuit (et je me permets de signaler le caractère particulièrement grave d'une telle remarque) ne pas trop bien saisir la nécessité d'un déblocage, rapide de surcroît, de 100 000 F. de crédits publics pour une étude aux contours qui ne peuvent apparaître qu'incertains, quand les victimes des incendies de 1976 en sont toujours à demander une aide à la reconstitution de leurs peuplements sinistrés du fait d'autrui". (1er Avril 1980)

Il affirme ainsi qu'une action sur les propriétés forestières ne peut s'opérer qu'avec l'accord des propriétaires et en référence aux plans de gestion imposés par la loi du 16 Août 1963 . La condition implicite de cet accord réside dans l'indemnisation des incendies de 1976.

L'appel à la Puissance Publique en tant que garante du respect des droits de propriété et des règles administratives suscite une réponse du sous-préfet de Vannes. Dissociant son action de celle de l'association, il affirme être intéressé:

" par la restauration du site boisé de Tréhorenteuc, difficilement dissociable de celui du Val Sans Retour.(...)

En tout état de cause, il est évident que dans l'optique actuelle, toute réalisation sur le terrain ne se fera qu'avec l'accord des propriétaires forestiers concernés. Leur coopération est d'ailleurs vivement espérée dans le souci qui est le leur (...) de préserver un patrimoine dont la conservation, à en juger par son état actuel, n'est pas facile et justifie l'accueil de toutes les bonnes volontés".(14 Avril 1980)

Une réunion entre le syndicat des propriétaires forestiers, la DDA d'Ille et Vilaine et l'association de sauvegarde est organisée en Juillet 1980. La position des propriétaires est développée autour de quatre points:

- l'intégration des propriétaires à l'association.
- le danger de dégradations importantes dues à l'afflux des touristes.
- la crainte d'une réduction sans contrepartie des droits de propriété.
- la nécessité d'une lutte contre les incendies.

Le directeur de la Station Biologique expose l'étude entreprise et apporte des éclaircissements sur les projets envisagés. Cette réunion admet le principe de la représentation des propriétaires. Mais celle-ci ne devient effective qu'à partir du moment où le préfet d'Ille et Vilaine la pose comme condition nécessaire au concours de la DDA. Le propriétaire des bois de Gervan et la propriétaire du Miroir aux Fées sont alors associés aux réunions et aux prises de décision.

Cette participation du propriétaire des bois de Gurvan ne suffit pas à obtenir son adhésion au projet. Dans une lettre au président de l'association, il écrit :

" Je ne peux me résoudre à prendre un engagement de 20 ans sans contrepartie. (...) Pour sortir de la situation actuelle, il faudrait que nous demandions ensemble à la DDA d'Ille et Vilaine un contrat de prêt en travaux pour le bois de Rauco, et il ne faudrait pas oublier que tout ce que nous faisons sera inutile si le problème de la prévention et de la lutte contre les incendies n'est pas résolu". (17 Décembre 1980)

Au moment où les travaux commencent, il oppose un refus à la signature de la convention. Il s'appuie pour cela sur le refus du Conseil Municipal de Paimpont d'inscrire des crédits pour la création de pare-feux dans cette zone.(1) Il écrit au président de l'association :

" Si vous vous en souvenez, j'ai toujours désiré que la protection contre les incendies de forêt soit réalisée avant l'aménagement touristique; je ne me suis rallié à votre programme de travaux que persuadé que les pare-feux seraient établis aussitôt après l'aménagement du Val. Je crains que le projet de lutte contre les incendies soit abandonné". (25 Février 1982)

L'association décide alors d'inscrire des crédits pour la création de chemins d'accès à la propriété, carrossables pour les camions de pompiers, à partir du réseau routier et sur le territoire de la commune de Campénéac. Le propriétaire obtient en partie satisfaction sur ses demandes.

Dans la mesure où les travaux au Miroir aux Fées sont très avancés, il lui est alors difficile d'opposer un refus à leur continuation. Ces réalisations, sur la parcelle d'une propriétaire acquise à l'aménagement, forcent quelque peu son accord. En ces sens, on peut parler d'une tactique spatiale de dépassement de l'opposition. Et l'on peut comprendre après coup pourquoi le président souhaitait la mise à disposition de la DDA en dehors d'un accord préalable avec les propriétaires: en ayant l'aval de la propriétaire du Miroir aux Fées, il était sûr de pouvoir réali-

1- La municipalité de Paimpont a décidé d'affecter les crédits pour la lutte contre les incendies à la création de chemins d'accès à une lande, territoire communal de chasse, qui avait brûlé en 1976.

ser l'aménagement principal (l'étang) sans pour autant prendre en compte les problèmes posés par la gestion forestière, et éventuellement de contraindre le propriétaire aux transformations qu'il envisageait. Hypothèse non vérifiée (et invérifiable) qui apparaît cependant cohérente au regard du déroulement des opérations et du mode d'action du président.

Pour asseoir la position du propriétaire des bois de Gurvan dans l'association, le président lui confie la supervision des débroussailllements effectués dans la vallée.

En fait, les rapports entre le propriétaire et l'association se caractérisent par une absence d'objectifs convergents sur le même territoire. Certes, l'étude envisage à terme une lutte contre les incendies sur le site, mais celle-ci n'a pas été approfondie et, par là, ne constitue pas une priorité. L'aménagement du site touristique apparaît premier, voire unique; et seules les conditions mises à la réalisation de cet objectif obligent à des réalisations sur la partie forestière de la propriété.

22. L'élaboration du projet de forêt de protection.

Cet objectif de lutte contre les incendies et de mise en valeur forestière est pris en charge par la DDA d'Ille et Vilaine. En 1982, elle réalise les études préalables au classement des bois de Gurvan en forêt de protection.

La loi du 16 Juillet 1976 relative à la protection de la nature crée la possibilité de classement en forêt de protection

" des bois ou forêts quels que soient leurs propriétaires, situés à la périphérie des grandes agglomérations ainsi que dans des zones où leur maintien s'impose soit pour des raisons écologiques, soit pour le bien-être de la population". (Article L 411-1 du Code Forestier)

Jusqu'alors, le classement considérait la forêt comme une protection efficace contre les catastrophes naturelles. L'élargissement du classement par la loi de 1976 introduit la

notion de protection des espaces de fréquentation.

La circulaire du 26 Mars 1979 définit les principes de la politique de classement des forêts. Il s'agit de marquer

" l'importance de la conservation des bois et forêts lorsqu'ils sont nécessaires à la conservation physique et biologique du milieu ou lorsqu'ils ont à remplir une fonction sociale en offrant au public des lieux de détente".

En vue de déterminer les forêts à classer, la circulaire recommande d'apprécier

- " -la fréquentation réelle ou potentielle de la forêt par le public du fait de la proximité d'une grande agglomération ou d'un fort développement touristique régional, et de l'aptitude du site à accueillir le public pour la pratique d'activités récréatives en forêt.
- Les rôles joués par la forêt dans la sauvegarde du paysage, la protection de l'environnement et le maintien des cativités naturelles".

La notion de forêt de protection développée dans la circulaire est extrêmement large.

" Doivent être considérées comme végétations forestières, (...) les formations végétales comprenant des arbres et des arbustes d'essence forestière (...) dont le couvert apparent occupe ou est susceptible d'occuper à terme au moins 10 % de la surface du sol". (Circulaire SF/SDAF/79-3021 du Ministère de l'Agriculture)

Le contrôle public, par le classement en forêt de protection, ne supprime pas les droits de propriété, mais les règle en compensant financièrement la réduction de ces droits. L'administration chargée des forêts peut exécuter tous les travaux jugés nécessaires en vue de la consolidation des sols, de la défense contre les incendies, du repeuplement et de l'amélioration des peuplements forestiers, du contrôle de la fréquentation ; les frais d'entretien et d'exécution sont à la charge de l'Etat. La diminution des revenus subie par le propriétaire donne droit à des indemnités dont le montant est fixé par le Ministre de l'Agriculture sur proposition du préfet.

Le classement en forêt de protection permet de dépasser les oppositions du propriétaire des bois de Gurvan; les conditions qu'il fixe sont en effet contenues dans les modalités de classement. La DDA d'Ille et Vilaine prend contact avec lui et obtient son accord pour la réalisation d'une étude préalable.(1)

Cette étude est confiée à un étudiant de la MST AMVR dans le cadre d'un stage de fin d'études. Le tutorat professionnel est assuré par le service d'aménagement foncier de la DDA, et le tutorat scientifique par le directeur de la Station Biologique. Le travail réalisé durant six mois donne lieu à la rédaction d'un mémoire qui présente le Val Sans Retour et ses usages présents, et élabore des propositions pour le classement de la zone.(CABARET,1982)

La délimitation territoriale du Val Sans Retour n'est pas posée préalablement à l'étude des lieux. Deux approches sont utilisées: l'une considère le territoire défini approximativement par le bassin versant, et l'autre le paysage découvert par le visiteur.

La mise en relation des données concernant le sol et la végétation permet d'établir une cartographie précise des potentialités écologiques du Val Sans Retour. L'étude distingue:

- les formations primaires qui appartiennent à des séries climaciques.(2) Il s'agit en l'occurrence de groupements pionniers de certaines landes rases et landes à ajonc d'Europe, et de la chênaie-hêtraie.
- les formations secondaires qui appartiennent à des séries susceptibles, en fonction de caractères liés à la profondeur du sol, d'une évolution vers des séries climaciques; l'appellation "secondaire" ne désigne pas un état, mais des potentialités évolutives. Ce sont principalement les autres landes, mais aussi les bétulaies.

1- La compétence de la DDA s'étend à la reconnaissance des bois susceptibles de classement et à la mise en oeuvre d'une enquête d'utilité publique. La décision de classement est prise par le Conseil d'Etat.

2- Le CLIMAX est " le groupement végétal le plus évolué et le plus complexe d'une série dynamique de végétation, c'est-à-dire d'une succession de communautés végétales en un point donné".(TOUFFET,1982)

Dans la perspective du classement, la cartographie élaborée constitue un outil extrêmement précis, délimitant les zones qui, abstraction faite des effets cycliques des incendies, ne sont pas valorisées au maximum de leurs potentialités écologiques.(1)

L'enquête de fréquentation a pour objet de mettre en évidence le rôle du paysage dans les motivations des visiteurs.

En conclusion de la partie consacrée à l'état des lieux, l'étude souligne:

" L'abandon des usages agricoles et la réduction des activités sylvicoles (depuis l'incendie de 1976) sont à l'origine des carences d'entretien de l'espace. L'aspect récréatif lié aux légendes et au paysage motivent un nombre élevé de personnes, cette utilisation non encore règlementée n'est pas ou ne sera pas sans poser de problèmes juridiques, économiques et écologiques".

Cet état des lieux a une double finalité. D'une part, il vise à construire une connaissance scientifique du Val Sans Retour: la cartographie des relations sol/végétation en constitue le meilleur exemple. D'autre part, il vise à argumenter, par cette connaissance scientifique, la nécessité d'un classement en forêt de protection: ainsi, la fréquentation n'est approchée que du point de vue du paysage défini par ses composantes écologiques. (2) Par ailleurs, le bilan d'une carence d'entretien des lieux ne mentionne que l'abandon des activités sylvicoles après 1976; or, nous avons vu que cette gestion n'est pas déterminante dans la formation du paysage écologique et qu'au contraire, il faut revenir aux déboisements des années 1950 pour comprendre l'état actuel. En ce sens, nous disons que la démarche mise en oeuvre dans l'étude construit, en s'appuyant sur des données issues d'une méthodologie scientifique, la nécessité d'un classement en forêt de protection.

Dès lors, l'organisation future des lieux s'esquisse:

" L'avenir d'une telle zone vise principalement à une utilisation polyvalente de trois fonctions pouvant être développées: production, protec-

1- Nous disons "abstraction faite des effets cycliques des incendies" dans la mesure où par leur régularité, ils contribuent à limiter les évolutions des formations végétales. En incluant le feu comme élément de l'écosystème, on peut considérer que ces espaces sont au maximum, dans ces conditions, de leur évolution.

2- La notion de paysage utilisée dans l'étude est celle .../...

tion et récréation. Ces trois fonctions présentent chacune des exigences spécifiques, il est nécessaire de les lier dans une gestion commune. (...) La problématique liée à l'aménagement de ce site est celle d'une gestion multi-usage, c'est-à-dire la mise en place d'un cadre réglementaire permettant la conciliation des activités récréatives, cynégétiques et forestières".

Le territoire envisagé de la forêt de protection prend en compte les parcelles de landes, la propriété de Gurvan et une partie d'une autre propriété forestière plus à l'Est. Il délaisse les parcelles qui sont l'objet d'usages agricoles.(1)

Dans les propositions d'aménagement, la fréquentation récréative est dissociée des activités forestières. Le tracé des chemins proposé dans la préétude écologique est repris et précisé: il est envisagé l'ouverture au public de la partie Ouest des landes de Gautro (20 ha 50) et d'une bande de vingt mètres de large autour des sentiers. L'étude élabore les modalités d'un plan de lutte contre les incendies par la création de pare-feux dans les zones les plus sensibles, l'aménagement de chemins d'accès et par le repeuplement en feuillus des landes secondaires.

* * *

L'opposition du propriétaire des bois de Gurvan révèle ainsi les limites de l'action de l'association de sauvegarde. Ayant pour objectif principal la mise en valeur du site touristique, elle ne peut répondre aux exigences du propriétaire que par des réalisations partielles qui ne sont pas à même d'emporter son adhésion. Le relais dans ce domaine est pris par la DDA d'Ille et Vilaine qui élabore un projet de gestion forestière. Cela n'empêche d'ailleurs pas les premières transformations du site touristique d'être effectuées.

La cohérence entre les deux projets sur le lieu est assurée par les études écologiques. L'étude préalable au clas-

1- Voir la figure 6, page 30.

(Suite de la note 2 page 168)

2- ...développée par le CEMAGREF (Centre national du Machinisme Agricole, du Génie Rural, des Eaux et des Forêts) (1982)

sement approfondit les suggestions finales de la préétude écologique concernant la prévention des incendies et la gestion forestière, et leur donne forme par rapport aux réalités spatiales. Cette étude développe amplement une conception de l'organisation des lieux en terme de gestion écologique. On retrouve cependant dans la première étude, même si elle est plus centrée sur l'aménagement touristique, le même objectif de valorisation écologique et de gestion conséquente des multiusages.

L'intervention publique sur le Val Sans Retour secrète ainsi deux aménagements différents. Ceux-ci, une fois réalisés, se coordonnent dans les lieux; mais leur cohésion procède également d'une cohérence promue par la connaissance scientifique qui devient ainsi une matrice d'organisation d'une gestion intégrée des objectifs publics assignés aux lieux. Par l'élaboration de cette conception nouvelle, la connaissance scientifique agit comme force productive dans le modelé nouveau des lieux.

Cette connaissance est efficace dans le champ d'application qui lui est attribué par l'action politique (ce dont l'attribution de subventions d'études est une expression concrète). Elle montre cependant sa capacité à transgresser des oppositions que l'action politique, seule, ne contourne pas. Cette capacité provient de la transformation des objectifs -politiques- de l'aménagement en des nécessités spatiales construites par une démarche scientifique et investies comme telles d'une objectivité. En occultant les choix politiques par la préservation de son caractère d'objectivité scientifique (c'est-à-dire l'absence de confusion apparente avec l'action politique), la connaissance scientifique agit comme idéologie.

La distinction wéberienne entre le savant et le politique n'est alors pas opérante. La connaissance scientifique n'est pas simplement la recherche de moyens rationnels adaptés à des objectifs qui lui sont extérieurs, mais elle élabore également certains de ces objectifs, promouvant une conception de l'espace aménagé. On est ainsi amené à parler d'une complémentarité dont les frontières se situent à l'intérieur même de l'action po-

litique. Sur la base de ce que nous avons exposé, cette complémentarité se caractérise par l'assignation aux élus politiques d'une détermination d'objectifs généraux à l'intervention publique et d'une mise en oeuvre administrative et politique des moyens de sa réalisation. La limite à laquelle ils se heurtent est celle du respect des droits de propriété. Cette limite est dépassée par la connaissance scientifique qui élabore des objectifs adaptés aux lieux, en dehors de leur structure juridique; ce faisant, elle construit une autre légitimité, basée sur des données spatiales, à l'intervention publique. Cela apparaît comme l'un des effets de cette complémentarité. Un autre effet apparaît si l'on considère les bruits suscités par l'aménagement: elle permet de soustraire l'Action Publique à une discussion publique sur ses finalités, la réduisant à des considérations techniques.

Plus que les réalisations spatiales, c'est cette articulation entre la connaissance scientifique et l'action politique qui nous apparaît caractériser l'aménagement du Val Sans Retour.

Section 4 : L'état actuel de l'aménagement.

Que peut-on dire des réalisations spatiales?

Une partie des travaux envisagés par les études écologiques a été réalisée. Elle concerne la réfection de la digue, le débroussaillage du fond de la vallée et la réalisation d'un nouveau parc de stationnement sur la commune de Tréhorenteuc. Réalisations techniques qui n'appellent pas de remarques particulières, si ce n'est à propos du nouveau parement de la digue: lors d'une réunion, le président de l'association a considéré que le maçon faisait trop bien les jointures entre les pierres, donnant à la digue un aspect trop neuf; il lui a donc été demandé de moins soigner son travail pour avoir rapidement une digue d'aspect vieilli. Anecdote, si ce n'est qu'elle reproduit, au regard de l'histoire des lieux, cette conception d'un vestige du passé. "Un site comme celui-ci s'accommode d'un vieux moulin aux murs décrépits par l'injure du temps" écrivait BELLAMY...

Les autres projets demeurent en plan.

Les sentiers piétonniers n'ont pas pour l'heure été réalisés. Par contre, l'association de sauvegarde envisage la remise en eau d'un étang d'amont.

Les propositions de forêt de protection n'ont pas été suivies d'une enquête d'utilité publique. Le dossier, présenté au propriétaire des bois de Gurvan, demeure à la DDA d'Ille et Vilaine où l'on assure officiellement qu'il suit son chemin, et officieusement qu'il est gelé.

En d'autres termes, cela signifie que tous les projets qui ont trait à la gestion écologique des lieux ne sont pas mis en oeuvre. Les incendies d'Avril 1984 ont montré que la question de cette gestion demeure dramatiquement présente. Les réalisations de l'association dans ce domaine ne sont pas des solutions efficaces. La réalisation de chemins d'accès sur le Rauco n'est qu'un pis-aller: ils permettent, par une arrivée rapide des pompiers de contenir le feu, mais nullement de l'empêcher d'apparaître.(1) Un débroussaillage, fût-il excellent, n'éloigne que temporairement les risques d'incendies s'il n'est pas suivi d'un entretien régulier.

Qu'en est-il pour l'avenir? Pour le directeur de la Station Biologique, cette gestion suppose un développement des usages productifs des lieux. Ceux-ci ont été envisagés pour la propriété de Gurvan, mais le coût de l'organisation de la forêt de protection est important.

Pour les landes paysannes, une solution envisagée est le pacage. Deux cas de figure sont possibles:

1- Le pacage par un troupeau privé. Mais quel agriculteur de Tréhorenteuc, compte tenu des orientations de la production, accepterait de le faire, sans d'ailleurs être sûr que cette opération soit économiquement rentable?

2- La location à un agriculteur d'un cheptel départemental. Cette solution est en élaboration par la Direction Départementale de l'Équipement d'Ille et Vilaine pour la gestion des espaces verts départementaux. La taxe sur les espaces verts permettrait

1- On peut douter de leur efficacité, puisque le 30 Avril 1984, ils n'ont pas permis d'empêcher le feu de détruire le Rauco.

de financer un jardinier du Val Sans Retour. Outre la question déjà évoquée d'une certaine rentabilité de l'opération, elle suppose une refonte des conventions qui régissent l'occupation des lieux, afin que la taxe sur les espaces verts, ou les mesures qui lui sont liées, puissent être appliquées: le département, par l'intermédiaire de la DDE deviendrait un partenaire contractuel, au même titre que l'association.

En complément de ce package, l'idée a été émise d'une gestion du site par des incendies contrôlés. Cela a déjà été utilisé sur les lieux, et en Grande Bretagne cette technique est utilisée pour la gestion des landes affectées à l'élevage ovin ou à celui de gibiers (coqs de bruyère). Cohérente, cette solution lève de nombreux problèmes. D'un point de vue scientifique, on connaît les effets des incendies de 1976 sur les régénérations végétales; mais on n'est pas en mesure de déterminer les techniques optimales pour une gestion des landes.(1) Dans les représentations sociales locales, on peut penser que l'incendie, après avoir été une technique de production, est maintenant perçu comme une catastrophe naturelle sur un espace hors-production. La lutte contre les incendies apparaît comme une pratique nécessaire.(2) Investir cet objet fascinant et craint d'une autre fonction, même si elle a existé autrefois, peut générer des réactions d'opposition. Enfin, du point de vue touristique, cela altérerait régulièrement le support spatial du Val Sans Retour.

Ces solutions pour la gestion découlent d'une conception rationnelle de la gestion écologique du site. On peut singulièrement noter qu'elles font appel aux techniques anciennes de gestion des lieux, comme si la préservation s'étendait également aux pratiques de travail. Seulement, les conditions de réalisation sont notoirement différentes. Ici, elles ont un coût en terme de finances publiques, autre que celui qu'elles auraient pu avoir dans le cadre de l'économie de Tréhorenteuc.

1-A moins que de faire appel aux savoirs-faire des agriculteurs, puisque cette technique est utilisée dans la région de Plélan-le-Grand.

2-Sur l'incendie comme fait social, on peut se reporter aux analyses de TRAIMOND (1979) sur les Landes.

Cette question du coût esquisse une limite au rôle de la connaissance scientifique dans l'aménagement. Son image d'objectivité, construite en s'appuyant sur des nécessités écologiques contenues dans les lieux, se situe en dehors des problèmes posés par leur gestion effective: ainsi, elle ne prend pas en compte la structure de la propriété pour élaborer la conception nouvelle du site. Ce point de vue extérieur donne une force à la connaissance scientifique dans l'aménagement. Rompre avec cette objectivité, c'est altérer cette force et, par là, la crédibilité dont elle est issue: d'où, par exemple, le refus à ce que le bulletin de l'Association des Amis aille sur le domaine politique. Dans ce cadre, elle ne peut donc pas prendre en compte les réalités budgétaires de la gestion des lieux comme l'une des données dans les choix pour l'avenir; mais elle se doit de poser cette gestion en tant qu'application d'une conception rationnelle issue du point de vue extérieur. La décision budgétaire ressortit alors aux élus, et le partenaire scientifique perd le contrôle de leur adéquation avec ses propositions. La complémentarité entre l'action politique et la connaissance scientifique s'arrête donc aux réalités budgétaires, domaine du politique, qui conditionnent les transformations du lieu.

Cette limite s'esquisse, une fois les principaux travaux de réhabilitation effectués, dans les réalisations de l'association.

Le président impulse une gestion touristique du site: au cours du printemps 1983, il commande à Jean MARKALE une pièce de théâtre s'inspirant des légendes arthuriennes pour être représentée durant l'été au Val Sans Retour. L'organisation de ce spectacle est prise en charge par l'Office du Tourisme de Ploermel.(1) Le président tente cependant de faire endosser cette réalisation à l'association de sauvegarde en proposant d'attribuer les bénéfices escomptés pour la gestion écologique des lieux.

1- A ELVEN, dans les landes de Lanvaux, trente kilomètres au Sud du Val, il y a autour d'un donjon, un spectacle nocturne consacré à LANCELOT DU LAC, qui draine beaucoup de spectateurs. L'idée de cette animation du Val provient de là, mais puisque LANCELOT était déjà occupé, on a plus fait appel aux chevaliers.

Ce faisant, il soumet cette gestion à une nécessaire valorisation de l'équipement touristique. Cette proposition se heurte à un double refus: le Conseiller Général de Plélan argumente son refus par la crainte d'un déficit de l'opération, et le directeur de la Station par celle des incendies. On peut retrouver dans ces attitudes une distance à l'égard de ce type de valorisation du patrimoine légendaire.

Pour les représentations, le Val Sans Retour est transformé en un théâtre de plein air: sur la scène du Miroir aux Fées flottent quelques accessoires, la salle est constituée par des gradins installés sur la digue, les chemins d'accès sont clos par des barrières.

Malgré une promotion importante de la pièce dans les journaux et par l'information touristique, cette opération connaît un échec. Elle se traduit par un déficit que l'on évalue à environ 30 000 F. (sur un budget global de 65 à 70 000 F.).(1) Ce déficit imputé à l'Office du Tourisme est indirectement épongé par le budget de la ville de Ploermel.

Nous ne sommes pas en mesure d'analyser les raisons de cet échec. On peut cependant se demander s'il ne traduit pas les limites d'une valorisation touristique des lieux. En d'autres termes, un site réputé naturel peut-il supporter une valorisation autre que celle créée dans le rapport du visiteur au lieu, c'est-à-dire celle qui passe par la recherche, individuelle, d'un fragment de nature ? D'un autre côté, le potentiel de la population touristique sur le secteur est-il suffisant pour assurer le remplissage de la "salle" ? (2) Autant de questions sans réponse directe, mais qui, par delà le Val Sans Retour, questionnent les pratiques touristiques dans la région de Paimpont.

Cet échec remet en cause le financement possible de la gestion écologique du Val Sans Retour. Il n'est sans doute pas indifférent à l'arrêt des travaux, même si une remise en eau d'un autre étang est envisagée.

-
- 1- Le budget comprend les rémunérations de l'auteur, et les frais de la mise en scène. Les acteurs sont des amateurs (bénévoles) de Ploermel.
 - 2- L'enquête OTB montre que le tourisme est un tourisme de passage. Et il n'existe pas de structures importantes d'accueil, d'où ces visites, à partir de la côte, qui durent une journée.

Cette valorisation touristique semble remise en cause par le Conseil Municipal de Tréhorenteuc. Les élections municipales de 1983 se sont traduites par un renouvellement important du Conseil; l'ancien Maire n'a pas été élu Conseiller, et des personnes, arrivées depuis peu dans la commune, ont été élues. Déjà, en Mai 1983, le nouveau Maire s'était opposé à ce que lors de l'extension de l'aménagement à la commune, le chemin d'accès au Val soit défoncé et barré aux véhicules. Pour lui, un chemin que la commune avait en partie financé, n'avait nullement à être détruit, d'autant qu'il donnait accès à des parcelles agricoles. En Juillet 1983, cette opposition prend forme autour de l'ouverture d'une permanence du syndicat d'initiative. On se souvient que l'évêché avait en 1981 fermé la sacristie où se trouvait la permanence. Un libraire de Ploermel se propose pour tenir la permanence dans les locaux de la mairie, conjointement à une annexe de sa librairie. Après une acceptation de principe, le Conseil Municipal se refuse à cette ouverture. Les panneaux indiquant le syndicat d'initiative sont arrachés.

Ces quelques faits lèvent des questions: autant la non-élection de l'ancien maire que le refus traduisent-ils une opposition locale à l'aménagement du Val Sans Retour, ou de façon plus large à une orientation touristique dont l'aménagement serait un indicateur? Traduisent-ils, au contraire, d'autres conflits locaux pour lesquels le tourisme serait un exutoire? En l'absence d'une analyse de ce pouvoir local et des attitudes par rapport à l'aménagement, nous ne pouvons y répondre.

D'autres questions demeurent à propos de cet aménagement. Elles concernent le blocage du dossier de la forêt de protection. Ce blocage ne s'explique pas par une opposition du propriétaire des bois de Gurvan. Il faut donc remonter aux administrations départementales face auxquelles on se heurte à un mutisme. Nous sommes cependant amené à faire l'hypothèse que ce blocage résulte d'un conflit de compétences entre la DDA et la DDE, dans le cadre de la décentralisation. La DDE prétend avoir vocation, par le biais de la taxe sur les espaces verts, à gérer le site. Elle est appuyée en cela par le Conseil Général d'Ille

et Vilaine qui se refuse à financer des travaux ultérieurs en dehors de ce fonds, et demande la passation de conventions adéquates. De l'autre côté, la DDA est compétente pour la mise en place d'une forêt de protection.

Autour de ce conflit de compétence, ce sont les fonctions dominantes du territoire aménagé qui se définissent. Cela pourrait se résumer en une question simple et sans doute réductrice: le Val Sans Retour aura-t-il une fonction principalement productive ou récréative?

Ce conflit ne prend pas son sens en lui-même, mais par rapport à la gestion et au devenir de l'ensemble du massif. La DDE, en liaison avec les propriétaires, tente de définir le cadre juridique de l'accès récréatif.(1) La DDA élabore les modalités de la gestion forestière. A ce titre, les solutions adoptées au Val Sans Retour peuvent préfigurer les orientations futures pour la gestion de la forêt.

* *

Tel se présente à l'heure actuelle l'aménagement du Val Sans Retour.(2) Entamée, mais non achevée, la réorganisation des lieux demeure tributaire des incendies. Il reste à voir si ceux d'Avril 1980 pourront entraîner des évolutions dans l'intervention publique. Jusqu'à présent, elle a été marquée par l'élaboration de procédures dans lesquelles la connaissance scientifique était partie prenante. Nous avons cherché à les caractériser et à cerner le rôle de cette connaissance.

Il demeure une question qui, elle, concerne les lieux. On parle de "sauvegarde", de "préservation". Mais, par delà les travaux, qu'est-ce qui a été sauvegardé, qu'est-ce qui a été transformé? Pour répondre à cette question, on ne peut en rester aux interventions sur le lieu, mais il convient d'examiner les relations qui s'y sont créées et sur lesquelles agissent les opérations d'aménagement.

1-En tant qu'étude préalable, un mémoire de maîtrise de géographie a tenté d'estimer la fréquentation du massif.

2-Ce texte a été écrit en Mars et Avril 1984. Il ne prend pas en compte les décisions ultérieures.

CHAPITRE 5 : LES DETERMINANTS DE L'ORGANISATION
DU VAL SANS RETOUR.

Les chapitres précédents montrent que l'organisation du Val Sans Retour ne procède pas de causalités purement spatiales. On pourrait dire au contraire que le lieu est produit en dehors de lui-même, support d'activités qui s'y localisent et lui donnent forme. Ainsi, lorsque nous disons que l'organisation future des lieux demeure tributaire des incendies, il est vrai que ceux-ci peuvent en altérer la forme, mais il est surtout vrai que ces incendies peuvent susciter une transformation de l'intervention publique, c'est-à-dire là encore une action extérieure aux lieux.

On peut cependant dire que, par la territorialisation des interventions, des relations se nouent entre les pratiques sociales et les lieux et que ces relations déterminent l'agencement du territoire. Et, malgré les interventions différentes, elles connaissent une permanence: la fonction touristique et les caractères légendaires du lieu demeurent, depuis le XIXème siècle, présents. L'aménagement en cours, dans ses projets, tend à transformer ces relations.

On est alors amené, pour comprendre l'organisation actuelle du Val Sans Retour, à dépasser le cadre historique de sa formation et à analyser les relations créées dans le territoire, les déterminations qu'elles fondent et les transformations dont elles sont l'objet.

Nous analyserons tout d'abord les déterminants de l'organisation écologique des lieux, puis ceux du paysage légendaire et touristique. Cela posé, nous examinerons les transformations apportées par les différents aménagements et l'organisation nouvelle du Val Sans Retour.

Section 1 : Le paysage écologique.

Dans cette approche, nous désignerons par paysage écologique du Val Sans Retour l'agencement des éléments physiques (formes géomorphologiques), biologiques (groupements végétaux) et humains (chemins, constructions,...) qui peuvent être observés et inventoriés sur le territoire de l'analyse à un moment donné.

Quelle que soit la période historique choisie, ce paysage écologique résulte du déploiement d'usages humains sur le lieu. Certes, et de façon évidente, les relations entre le sol et la végétation sont déterminantes dans la formation du paysage, mais elles ne sauraient à elles seules en expliquer la genèse. En effet, ce territoire a longtemps été l'objet d'usages productifs qui ont substitué aux rythmes naturels d'autres rythmes d'évolution du paysage. Il est de notre point de vue difficile de savoir si l'abandon des usages productifs entraîne un retour vers des équilibres naturels ou, les usages ayant durablement transformé les relations sol-végétations, se traduit par l'émergence de nouveaux rythmes d'évolution du paysage. Cette hypothèse nous paraît plus plausible. En tous les cas, la transformation du paysage écologique est liée à l'évolution des usages productifs.(1)

La question des déterminants de l'évolution des usages productifs concerne les mécanismes par lesquels des parcelles dotées de potentialités productives sont ou ne sont pas mises en valeur. On considère ainsi l'appropriation comme un fait acquis et l'on s'interroge sur les mécanismes qui sous-tendent l'utilisation puis l'abandon par les agriculteurs de Tréhorenteuc des parcelles de landes, ou le maintien en l'état, jusqu'à la seconde guerre mondiale, de la propriété de Gurvan.(2)

-
- 1- Nous délaissions ici les usages de fréquentation. Ils ont également un impact sur la paysage écologique, mais il est restreint (principalement cantonné aux chemins) par rapport aux usages productifs).Leurs déterminants se trouvent dans la pratique touristique que nous examinerons ultérieurement.
 - 2- Est ainsi exclue la question de la concurrence sur le marché foncier, en vue de l'appropriation d'une fraction du sol. Les données cadastrales montrent en effet que pour les landes du Val Sans Retour(mais cette constatation est généralisable à l'ensemble du finage), les parcelles sont transmises au sein.../..

1. L'explication par la rente foncière.

Une explication globale pourrait résider dans les mécanismes de la rente foncière.(1) Pour RICARDO(1977), contrairement à ADAM SMITH(1976), la rente n'est pas un prix de monopole payé pour l'usage de la terre. Reprenant MALTHUS et WEST, il considère qu'elle résulte de l'inégale fertilité des terres.

" Si la terre jouissait partout des mêmes propriétés, si son étendue était sans borne et sa qualité uniforme, on ne pourrait rien exiger pour le droit de la cultiver, à moins que ce ne fut là ou elle devrait à sa situation quelques avantages particuliers. C'est donc uniquement parce que la terre varie dans sa force productive, et parce que, dans les progrès de la population, les terrains d'une qualité inférieure, ou moins bien situés, sont défrichés, qu'on en vient à payer une rente pour avoir la faculté de les exploiter. Dès que, par suite des progrès de la société, on se livre à la culture de terrains de fertilité secondaire, la rente commence pour ceux des premiers et le taux de cette rente dépend de la différence dans la qualité respective des deux espèces de terres".

La mise en valeur de terres moins productives dépend ainsi des besoins de la population; la rente foncière est le mécanisme qui assure la régulation de cette mise en valeur et l'ajustement de la production aux besoins. Chez RICARDO, cette régulation peut s'opérer de deux façons:

"1-Si par quelques modifications dans l'état social, il devenait inutile d'employer autant de capital dans l'agriculture, les dernières portions qui y auraient été consacrées ne donneraient plus de profit et les rentes baisseraient.(...) Toute réduction dans le capital est nécessairement suivie d'une moindre demande de blé, d'une baisse de prix et d'une réduction de culture,(...) les terrains les moins productifs seront successivement abandonnés, la valeur échangeable de leur produit tombera et on ne cultivera en dernier lieu que les

1- Sur une approche critique des différentes théories de la rente foncière: GUIGOU(1982).

(Suite de la note 2 page 180)

2- ...des familles. Dès lors, il y a, compte-tenu de l'émigration, une permanence de l'appropriation réglée non par un marché foncier, fût-il local, mais par des règles de transmission au sein des unités familiales de production. Cela nous conduit à ne pas prendre en compte, dans le paragraphe qui suit, la rente foncière prix de monopole (SMITH) ou la rente foncière absolue (MARX) en tant qu'enjeu de concurrence entre les producteurs.

terrains les plus fertiles, qui alors ne paieront plus de rente.

2-Le même résultat aura encore lieu dans le cas où l'accroissement de richesse et de population dans un pays serait accompagné de si grandes améliorations dans l'agriculture, qu'il n'y eût plus besoin de cultiver des terrains moins fertiles.(...) Les améliorations qui augmentent les pouvoirs productifs de la terre comprennent les assolements et de meilleurs engrais. Par ces améliorations, on peut retirer le même produit d'une moindre étendue de terrain".

En dernier ressort, la régulation de la mise en valeur des terres s'opère, pour RICARDO, dans les mécanismes de formation du prix des produits agricoles. Par le moyen de la rente foncière, ils assurent un ajustement entre les surfaces cultivées et les quantités produites d'une part, et la demande globale d'autre part. Une baisse de la demande globale peut entraîner l'abandon des terres. L'investissement en capital, lié à une augmentation de la demande ou à des conditions meilleures de production, augmente la productivité des terres les plus fertiles, fait baisser la rente foncière et se traduit par l'abandon des terres les moins fertiles.

Dans cette perspective, les déterminants de la mise en valeur des terres résideraient dans une demande globale de produits agricoles et dans les conditions mises en oeuvre pour répondre à cette demande. Les usages qui s'y développent au XIXème siècle visent à répondre aux sollicitations du marché : les terres à flanc de coteau, les plus productives, ne suffisent pas et, par absence de grandes améliorations dans l'agriculture, les terres sont mises en culture. Pour le moins, on pourrait expliquer ainsi les tentatives de défrichement. La transformation de cette demande ou de l'état social (en l'occurrence la baisse de la main-d'oeuvre au niveau local) entraîne un abandon de certaines des terres qui retournent à l'état de friches.(Cas n°1 de RICARDO) L'investissement en capital dans les années 1950 (mécanisation, améliorations culturelles) consolide cette organisation sur les terres les plus productives et permet des augmentations de la production.(Cas n°2 de RICARDO)

De même, les mécanismes de la rente foncière expliqueraient la gestion de la propriété de Gurvan. Ces bois, constitués

de taillis, ont une fertilité forestière inférieure à celle des autres parcelles de la forêt de Paimpont; de plus, ils bénéficient de conditions de localisation défavorables. Dans l'état du marché forestier, leur mise en valeur ne couvrirait pas les coûts de production. Les bois seraient ainsi laissés en l'état.

Le paysage écologique résulterait ainsi des effets des lois du marché par la médiation de la rente foncière.

2. L'analyse qualitative en dehors du marché.

Dans cette analyse, l'échange marchand assure à la rente foncière son rôle de mécanisme dans la mise en valeur des terres. Le produit du travail est ainsi réduit à une marchandise. Cette réduction n'est pas opérante pour la compréhension des mécanismes de la mise en valeur des terres. (JOLLIVET, 1978) (1)

L'analyse historique montre en effet que cette hypothèse centrale n'est applicable ni à la production agricole, ni à plus forte raison à la gestion forestière. Dans le premier cas, la production issue du travail, c'est-à-dire du déploiement des usages sur les lieux et par là du modelage de ces lieux, est partiellement marchande. L'économie locale assure la satisfaction de ses besoins propres sans contrepartie monétaire. Seule, la fraction du produit offerte sur le marché subit les lois de l'échange marchand. Dans le second cas, dans les limites que présente l'analyse, la production marchande n'existe pas ou est faiblement développée.

On peut alors s'interroger sur la pertinence de l'explication de la mise en valeur des terres par un mécanisme qui concerne une fraction marginale de la production.

Comme le note CHAYANOV (1972):

" une forme économique où manquerait la catégorie du prix, un système d'unités économiques de pure subsistance et organisées exclusivement en vue de couvrir les besoins de la famille ou de la collectivité de base, interdirait l'emploi dans leur sens habituel d'une quelconque des catégories économiques (rente foncière, capital, prix)".

1- De plus, il n'y a pas une continuité de la fertilité, mais des fertilités différentes en fonction des caractères écologiques des sols. L'analyse de RICARDO peut être appliquée dans le cas d'une combinaison de terroirs s'il y a comparabilité des productions

Pour lui, l'analyse de ces formes économiques doit être qualitative:

" L'activité économique est entièrement commandée par le système des besoins de chacune des unités de production.(...) A chaque besoin de la famille, doit répondre, fourni en nature par la même unité économique, le produit qualitativement correspondant".

Résumée, sa thèse énonce que:

" Dans un système de production domestique de consommation, l'intensité du travail varie en raison inverse de la capacité de travail relative de l'unité de production".(SAHLINS,1976)

La mise en valeur des terres dépend alors du rapport au sein de l'unité de production entre le nombre de producteurs et le nombre de consommateurs. Le mécanisme sous-tendant l'occupation du territoire, l'affectation et les usages des parcelles est d'ordre démographique.

Mais cette analyse suppose des terres en quantité suffisante pour permettre une élasticité de la production agricole à la capacité de travail relative. KERBLAY (1971) note que:

" (L'analyse) est plus opérante dans des régions faiblement peuplées que dans des régions densément peuplées où les paysans ne pouvaient pas véritablement acheter ou occuper plus de terres".

Sur la base d'études du comportement économique de familles MBERE, HUNT (1979) souligne:

" Lorsque la terre est en quantité flexible, la taille de la famille influence positivement la taille de la surface cultivée. Il est possible que là où la terre est en quantité fixée, la relation est inversée en ceci que la quantité de terre disponible influence la taille de la famille".

Dans le cas de Tréhorenteuc, on se retrouve face à des quantités de terres fixées. En tenant compte de l'imprécision de nos analyses statistiques, il semble que l'occupation de l'espace ne varie guère jusqu'en 1945.

L'approche de CHAYANOV a cependant le mérite de faire apparaître une dynamique interne à une économie villageoise susceptible d'expliquer, en dehors de la rationalité de l'échange marchand, la mise en valeur des terres.

3. L'articulation entre les déterminations marchandes et non marchandes dans la mise en valeur des terres.

L'économie de Tréhorenteuc n'est cependant pas totalement en dehors du marché. Dans la mesure où la production agricole est partiellement marchande, elle subit en partie les lois du marché. TEPICHT (1973), dans son analyse de l'économie paysanne souligne son autonomie:

" Incluse dans le système de circulation sanguine (du capitalisme), le marché, elle continue de mûrir puis de vieillir comme un être à part, avec ses propres principes d'existence".

Mais, il ajoute que le marché détermine les rapports entre cette économie et son environnement:

" Les termes de l'échange, formés au cours des générations entre l'agriculture et son entourage capitaliste, sont devenus l'expression même des rapports entre l'agriculture et l'économie industrielle qui l'englobe".

Alors, les mécanismes de la rente foncière peuvent jouer dans l'allocation des terres par l'intermédiaire de l'évolution des termes de l'échange. En partant d'une affectation donnée des terres, il faut et il suffit que les rapports avec le marché, dans lesquels se développe une rationalité interne de la production agricole, se transforment pour que ces mécanismes se traduisent par une réaffectation des espaces productifs. Nous disons ainsi que les mécanismes qui règlent la mise en valeur des parcelles ne répondent que dans certaines conditions à la logique de la rente foncière. Il existe alors une rationalité de la production et de la mise en valeur des terres au sein du système économique local partiellement réglée par l'échange marchand.

Pour examiner cette rationalité, il nous faut partir des rapports créés par le système d'appropriation. On peut considérer les droits de propriété comme un monopole, garanti juridiquement, sur une fraction du sol. L'analyse historique montre qu'à ces droits de propriété ne correspondent pas des usages privatifs des parcelles: à la coupe de landes, s'adjoignent également des usages collectifs de pacage, et la frange de la

propriété de Gurvan est parfois l'objet d'usages par les agriculteurs de Tréhorenteuc qui empiètent sur les limites des parcelles. Dès lors, on ne peut considérer les droits de propriété que comme une garantie étatique de la permanence de l'obtention des valeurs d'usage dont est porteur une fraction du sol.(1)

Cette permanence est déterminée individuellement par les droits de propriété et collectivement par des règles locales concernant les usages (en l'occurrence de pacage) des landes, mais aussi du terroir cultivable.

C'est à l'intérieur de cette garantie que se développe une rationalité de l'utilisation des valeurs d'usage qui caractérise la production et l'utilisation des parcelles. Elle peut se traduire par une gestion productive de ces valeurs d'usage: tel est le cas de l'économie de Tréhorenteuc. Mais elle ne suppose en aucun cas leur mise en valeur nécessaire: rien n'interdit à un propriétaire de maintenir ses parcelles en l'état et de les détenir en tant que patrimoine.

Tels nous semblent être les déterminants de la gestion des bois de Gurvan. Cette gestion a pour objectif principal de préserver la valeur patrimoniale du lieu. Elle n'exclut aucunement des usages productifs. Dès lors que la garantie de la permanence patrimoniale n'est plus assurée, il s'en suit des transformations de la gestion. C'est le cas lors de la levée de l'impôt de Solidarité Nationale qui oblige le propriétaire, afin de satisfaire à des obligations légales, à se défaire de valeurs d'usage. En déboisant et en vendant le fonds, il transforme son patrimoine en valeurs d'échange monétaires. Transmise, cette propriété est à nouveau soumise à une même rationalité de détention de valeurs d'usage patrimoniales n'occasionnant aucun usage.

1- On ne retrouve pas là la rente foncière absolue, prix de monopole (note 2 pages 180-181). En effet, nous ne considérons pas la terre en tant que valeur d'échange (condition nécessaire pour qu'il y ait concurrence), mais uniquement en tant que valeur d'usage.

4. La mise en valeur des landes au sein de l'agrosystème.

Le concept d'agrosystème développé par BERTRAND(1975) permet d'analyser les déterminants de la mise en valeur des terres agricoles au sein du territoire approprié. Il part d'une approche de l'espace rural en termes d'écosystème, c'est-à-dire d'un système intégré et fonctionnel dont les éléments sont dynamiquement solidaires les uns des autres. L'agriculture est non seulement une rupture de l'écosystème, mais elle est aussi un détournement de la production naturelle (écologique) à des fins extérieures au fonctionnement de l'écosystème. Elle met en place un écosystème de type particulier, qualifié d'agrosystème. Dans ce cadre, le système de culture devient la clé de voûte de tout le complexe écologique; un abandon de l'agriculture remet en cause l'ensemble de l'agrosystème, donc ses structures écologiques.

Cette analyse, en mettant l'accent sur les relations internes à l'agrosystème et par là sur la circulation des valeurs d'usage, permet d'éviter l'écueil d'une approche en termes de production marchande. Dans la mesure où l'agriculture est un système de prélèvement, la permanence de cet agrosystème est liée au rapport entre les prélèvements et les apports de matière vivante ou morte. Cette balance écologique ne présuppose en rien du caractère marchand de la production. Ce sont les rapports à la société englobante du groupe producteur qui déterminent la finalisation de l'agrosystème. (BERTRAND, 1982) Par cette finalisation, on peut établir une relation entre la rationalité de la production, les rapports au marché et la mise en valeur des terres.

Cette relation n'est nullement immédiate. Les mécanismes naturels (photosynthèse, biochimie des sols) dominants dans l'agrosystème, plus ou moins contrôlés par les activités agricoles, assurent le fonctionnement de l'ensemble et sa "productivité". Ils introduisent en contrepartie des inerties, des contraintes, des blocages ou des déphasages entre la finalisation et l'organisation réelle de l'agrosystème. Cette analyse conduit BERTRAND à refuser de traiter de l'occupation de l'espace rural en termes uniquement de possibilisme ou de déterminisme de l'action humaine. Pour lui, dans cette occupation de l'espace à des fins de production, on peut parler de "déterminisme écologique relativé par

l'action humaine". (BERTRAND, 1975) Un agrosystème donné se caractérise par des seuils agrotechniques: ils sont le produit de déterminismes issus de la mise en valeur technique et sociale du milieu écologique. Ces seuils expliquent les longues périodes d'inertie et de permanence dans l'organisation de l'activité agricole. A de longues phases de blocage, durant lesquelles les producteurs sont confrontés à des structures écologiques finies, succèdent des périodes d'innovation et de progrès pendant lesquelles de nouvelles possibilités de mise en valeur des terres apparaissent, elles-mêmes génératrices progressivement de nouveaux seuils agrotechniques. Ces seuils agissent alors en tant que mécanisme réglant partiellement l'affectation des terres.

En s'appuyant sur cette approche, on peut analyser les déterminants de la mise en valeur des landes au sein de l'agrosystème de Tréhorenteuc. L'interrogation concerne conjointement la finalisation de l'agrosystème et l'articulation de l'économie paysanne au marché (pour les usages des landes) et leurs évolutions (pour l'abandon de celles-ci).

1- L'objectif d'une économie faiblement marchande, dans sa reproduction interne, consiste à valoriser au mieux les valeurs d'usage dont elle dispose et à éviter l'appel à des valeurs d'usage externes supposant une médiation du marché. Garantie de la permanence des droits de propriété sur le sol, elle maximise les flux écologiques et, en contrepartie, elle minimise les flux économiques.

Cette organisation des flux s'opère sous des contraintes. L'organisation de la production doit assurer la subsistance de la population villageoise active et non active. Elle doit aussi assurer la pérennité dans le temps de la production locale des valeurs d'usage, sous peine de modifier les rapports établis avec le marché. En d'autres termes, la reproduction de l'économie est soumise à l'organisation d'un certain type d'équilibre démographique au sein de la société locale et écologique au sein de l'agrosystème. La mise en valeur des terres, les techniques de production, les règles et les modes de travail traduisent la manière dont cette organisation et ces contraintes de l'économie paysanne sont organisées sur le territoire.

L'agrosystème de Tréhorenteuc que nous analysons à partir du XIX^{ème} siècle, se caractérise par des relations entre trois terroirs aux potentialités écologiques et donc aux valeurs d'usage différentes. L'économie agricole maximise les flux au sein de l'agrosystème en recherchant une diversité culturelle. Les usages sont composés spatialement (à chaque terroir correspondent certaines fonctions dans la production agricole) et temporellement au sein de chaque terroir (pacage et culture ou production de fourrages, pacage et coupe de litière). Des savoirs-faire établis (dans les modes de culture, dans les usages de la lande) et des règles internes, (par exemple l'admission des troupeaux après les récoltes) assurent la cohésion et la reproduction de l'économie paysanne sur la base des valeurs d'usage fournies par l'agrosystème.

L'usage des landes correspond à une nécessité pour l'économie paysanne. Ce terroir assure la nourriture saisonnière du bétail lorsque les autres terroirs sont affectés à la production: il permet ainsi la permanence dans l'année du processus de production. D'autre part, il fournit des litières, utilisées comme moyen de production pour le terroir cultivable et permet ainsi un amendement des terres sans autre dépense que celle de la force de travail des agriculteurs. Par les multiples liens créés dans la production agricole, les landes font partie de l'agrosystème paysan.

On peut cependant considérer leur place comme relativement marginale par rapport aux autres terroirs dans la mesure où la majeure partie de la production est assurée sur les terres cultivables et les prairies. Les tentatives de défrichement traduisent l'importance que revêt le terroir cultivable pour l'économie locale. Il est vrai que ces défrichements n'affectent pas de façon considérable les usages des landes, dans la mesure où leurs surfaces autour de Tréhorenteuc sont très importantes et ne sont pas l'objet d'usages alternatifs (tels les reboisements).

Cette organisation de l'agrosystème secrète ses propres déterminismes. Le seuil principal réside dans l'impossibilité d'opérer de grands défrichements et par là de modifier la structure du finage. Les forces productives disponibles

se caractérisent par des techniques rudimentaires et une utilisation abondante de la main-d'oeuvre. L'extension du terroir cultivable correspond aux possibilités maximales dans ces conditions de production, et la limite entre le terroir cultivable et les landes situe, dans les lieux, cette contrainte dans l'organisation de l'agrosystème.(1)

Dans ces contraintes des lieux, la nécessité d'assurer un équilibre entre les flux écologiques secrète un certain type d'organisation de la production et, par là, d'autres seuils. Cet équilibre, assuré de façon interne à l'économie paysanne, est la condition de préservation d'une indépendance à l'égard du marché. L'organisation de la production est une gestion de cette condition. La substitution de la traction bovine à la traction chevaline, à la fin du XIXème siècle, en constitue une illustration. Un bovin requiert en effet des surfaces consacrées à la production de sa nourriture moindres qu'un cheval; d'autre part, prélevé sur le cheptel villageois, il n'occasionne pas de dépense pour son achat; enfin, son utilisation requiert un équipement de travail moindre, plus aisément produit dans le village que celui d'un cheval.(2) Même si le travail fourni est plus lent et plus difficile, l'utilisation de bovins évite à une économie faiblement marchande de consacrer une fraction monétaire à l'achat de moyens de traction animale. Les règles internes dans les usages individuels et collectifs apparaissent également comme une adaptation sociale, dans cette finalisation de la production, à la nécessité de l'équilibre écologique.(3)

-
- 1- La localisation des différentes limites de la lande et des terres cultivables aurait permis de situer les contraintes écologiques maximales dans les conditions de production du moment. Une telle recherche ne s'est pas avérée possible pour des raisons tenant en particulier aux sources disponibles.
 - 2- Sur la discussion des avantages comparatifs du boeuf et du cheval, COCHIN (1983).
 - 3- On pourrait de même esquisser une analyse des transmissions par héritage en fonction de la minimisation des flux monétaires. En effet, une des caractéristiques de cette transmission, répétée à partir des matrices cadastrales, est l'abondance de la transmission entre plusieurs héritiers, ce qui se traduit par un morcellement des parcelles.

Dans des conditions où les seuils agrotechniques ne peuvent pas être dépassés, la population s'adapte au territoire. La remarquable stabilité de la population active villageoise traduit cette adaptation. Le solde migratoire constitue alors le mécanisme régulateur de cette adaptation. On retrouve là une relation suggérée par HUNT (1979), inverse du modèle d'évolution et de différenciation démographique proposé par CHAYANOV(1972). La mise en valeur n'est pas déterminée par des mécanismes d'ordre démographique (le rapport producteur/consommateurs au sein de l'unité de production), mais les évolutions démographiques s'ajustent au territoire.(1)

Ainsi, la mise en valeur des landes répond à une rationalité de l'économie paysanne de Tréhorenteuc. Cette économie détermine un mode spécifique d'allocation des ressources et d'utilisation des valeurs d'usage offertes par les lieux et obtenues par le travail. Dans un agrosystème rigide, elle s'appuie sur une valorisation interne (une optimisation) des flux écologiques et, par ce moyen, échappe pour sa reproduction aux contraintes du marché. Il résulte que, dans cette économie assurant sa reproduction de façon stable, les déterminants de la mise en valeur des landes ne se situent pas dans les mécanismes de la rente foncière, mais sont internes à l'économie paysanne. Sous la contrainte de seuils agrotechniques, ils résultent des modes de travail et des règles qui permettent l'optimisation de la circulation interne des valeurs d'usage.

2- Par contre les mécanismes de la rente foncière, agissant sur la partie marchande du produit agricole, déterminent la mise en valeur des terres dans une économie paysanne en transformation. Ils sont ainsi des mécanismes de transition entre deux agrosystèmes.

Les conditions de transformation de l'agrosystème sont de deux ordres. Dans le cas de Tréhorenteuc, une altération du mécanisme de régulation démographique entraîne une régression

1- Tout au moins celles de la population active en l'absence d'autres opportunités temporaires de travail. Une étude des relations entre la population par exploitation et les surfaces aurait apporté des éclaircissements sur ce mécanisme (saisi au niveau de la commune) et sur des différences possibles entre exploitations

de l'économie paysanne Les rapports au sein de l'agrosystème ne se modifient pas; cependant, par une pression moindre sur les terres, cette altération crée les conditions du possible de leur transformation. Pour que ces transformations se réalisent, il faut que les rapports que l'économie paysanne au marché soient modifiés(1) et qu'ils agissent sur les flux écologiques. Cette modification est ici l'achat de moyens de production extérieurs à l'économie locale. Elle s'opère principalement après la seconde guerre mondiale, même si des transformations premières (développement des productions fourragères) ont lieu auparavant.

Dès que l'économie locale fait appel au marché pour accroître ses moyens de production, elle est tenue d'augmenter en concurrence la partie de la production consacrée au marché, et donc de maximiser et/ou de transformer dans cet objectif les flux écologiques au sein de l'agrosystème.(2) Par le biais de la valorisation marchande d'une partie du produit agricole, s'opère une comparaison entre les potentialités productives des différents terroirs en fonction des conditions de production nouvelles. Les landes ne sont pas susceptibles d'une amélioration de leur productivité écologique; elles ne peuvent donc pas répondre aux contraintes d'une économie paysanne dont la finalisation passe par un appel plus grand au marché et ainsi par des augmentations de la production. L'appel au marché permet de trouver des produits de substitution susceptibles de répondre à ces contraintes. La transformation des flux écologiques (extension des productions fourragères) et l'utilisation de moyens de production nouveaux (engrais, machines) se substituent à la production écologique des landes et permettent ainsi de dépasser les seuils agrotechniques.

On retrouve là un ajustement de la production par le mécanisme de la rente foncière, résultant d'une amélioration des conditions de production agricole.(cas n°2 chez RICARDO)

1- Une augmentation de la partie interne offerte sur le marché, résultant d'une demande interne plus faible et produite dans des conditions identiques, ne transforme pas les rapports au sein de l'économie paysanne si les valeurs monétaires ne sont pas consacrées à l'amélioration de la production (transformation des flux internes), mais sont détenues de façon improductive (réserves patrimoniales). Cette détention de réserves patrimoniales nous paraît être une des caractéristiques d'une économie paysanne et un des fondements de sa rationalité.(CALVEZ, LEROY, LUCAS, 1978). .../...

Comme le note RICARDO:

" Si au moyen d'une rotation de turneps, je puis en même temps nourrir mes moutons et avoir une récolte de blé, le terrain qui servait auparavant à nourrir mes moutons deviendrait inutile et j'obtiendrais la même quantité de produits bruts en employant une moindre quantité de terrain".

Cependant, et la différence est de taille, ce mécanisme de la rente foncière, c'est-à-dire de la comparaison de fertilité de différents terrains, agit par la partie marchande du produit uniquement, et non comme chez RICARDO, sur l'ensemble du produit agricole. Ici, c'est de façon indirecte, par la médiation de l'économie locale, que les flux écologiques au sein de l'agrosystème se trouvent progressivement réorganisés et réorientés par le marché.

Cette transformation opérée, l'économie paysanne, dans la mesure où elle parvient à assurer une permanence de son articulation au marché, peut se reproduire de façon stable en tentant de maximiser les nouveaux flux nécessaires dans les conditions de production nouvelles. Cela nous conduit à dire que le mécanisme de la rente foncière est un mécanisme de transition entre deux agrosystèmes et que par son truchement le marché agit sur l'affectation des espaces de production.

Dans la mesure où chaque exploitation constitue une unité de production autonome des autres dans son rapport au marché, ce mécanisme peut agir de façon différenciée au sein de l'économie paysanne. Cela signifie que l'abandon des landes peut être progressif. De même, cela n'exclut pas des utilisations au sein du nouvel agrosystème. Ce sont là les conditions de production qui déterminent ces usages. Il reste en effet une garantie de la permanence des valeurs d'usage qui se traduit pour certains agriculteurs par la coupe occasionnelle de litières. Mais ces usages sont marginaux.

* *

Le paysage écologique du Val Sans Retour résulte du déploiement des usages productifs sur les lieux. Ils les mo-

(suite des notes de la page 192)

2- A moins que les réserves patrimoniales ne servent à l'acquisition de moyens de production nouveaux, auquel cas les flux écologiques peuvent être transformés, mais en dehors d'une comparaison des potentialités productives par le marché.

dèlent, agissent sur les végétations et le sol, établissent des réseaux et des chemins.

Les déterminants de la formation de ce paysage écologique se situent à l'intérieur du système dans lequel s'organisent ces usages. Dans le cas des landes, mais aussi du reste du finage sur lequel s'est reproduite l'économie paysanne, ces déterminants résultent de l'articulation entre des mécanismes de marché par le truchement de la rente foncière et une garantie de la permanence des valeurs d'usage par les droits de propriété. Le mécanisme de la rente foncière assure, dans des conditions déterminées, une certaine orientation de l'affectation des terroirs et par là une adaptation à l'économie englobante. La garantie de l'obtention des valeurs d'usage fonde la permanence de cette affectation.

Cette articulation se retrouve tout autant dans l'agrosystème villageois que dans la gestion de la propriété de Gurvan; mais dans ce second cas, les mécanismes de la rente foncière ne peuvent nullement jouer tant qu'une fraction du produit n'est pas offerte sur le marché. Cette articulation prend ainsi des formes différentes selon les comportements de production des acteurs et la rationalité dont ils sont porteurs.

Le paysage écologique exprime ainsi la forme spatiale que prennent des systèmes de production localisés.

Section 2 : Le paysage légendaire et touristique.

Ce territoire est l'objet de pratiques de fréquentation qui se superposent aux usages productifs et fondent des perspectives sur les lieux.

Dans la formation du paysage légendaire et touristique, ces perspectives peuvent ne présenter aucun intérêt. On peut penser que le chanoine MAHE, lors de son inventaire des antiquités du Morbihan, ou ROPARTZ en pèlerinage au tombeau de Sainte Onenne, ont visité ce lieu et ont contemplé les méandres de la vallée. Mais ils n'en ont tiré ni enseignement, ni signification légendaire ou esthétique.(1)

GILLARD parlait de la visite de CHATEAUBRIAND. Elle n'a aucun intérêt s'il n'a tiré aucun enseignement des lieux, si ce n'est pour l'abbé de justifier, d'argumenter la célébrité du lieu.

Le moment vient, au cours du XIXème siècle, où les perspectives sur les lieux se transforment. L'observateur ne regarde plus un lieu quelconque, mais il regarde le Val Sans Retour et il est conscient de le faire comme une expérience en soi. (WILLIAMS, 1973;1977) Dans le paysage écologique, il distingue des formes spatiales, il les agence et il dispose de modèles (esthétiques et légendaires) pour rendre ces éléments signifiants. C'est dans la transformation des perspectives sur les lieux que réside l'émergence du paysage légendaire et touristique.

Ce paysage désigne ainsi le produit des relations que le type d'observateur qui émerge au XIXème siècle entretient avec les lieux. La question des déterminants de la formation de ce paysage concerne les processus par lesquels certaines valeurs d'usage du lieu deviennent l'objet de perspectives qui les rendent signifiantes, et les significations produites.

1. Paysage et point de vue, précisions liminaires.

Cette analyse suppose en préalable que soit précisée la notion de paysage et les différentes acceptions que nous lui donnons. En effet, nous l'employons pour désigner la forme spatiale que prend le système de production et le produit de perspectives posées sur les lieux; il est tantôt affecté du qualificatif d'écologique, tantôt de touristique et légendaire.

Sans vouloir traiter de façon exhaustive des significations de ce mot, notons qu'il peut avoir plusieurs acceptions.

(1) Dans une perspective d'analyse géographique, PITTE (1983) le définit comme:

" l'expression observable par les sens à la surface de la terre de la combinaison entre la nature, la culture et la technique des hommes".

Le dictionnaire ROBERT (1983) en donne l'acception suivante:

" partie d'un pays que la nature présente à l'observateur".

1- On peut situer l'émergence du paysage (et conséquemment de la perspective paysagère) dans la culture européenne à l'escalade du Mont Ventoux par le poète PETRARQUE en 1335. Il y cherchait une "vision globale", et cette vision transforme les rapports à l'espace.

De façon générale, le paysage suppose l'existence d'un observateur et donc d'un type défini de relation à l'espace.

Pour RONAI (1977):

" Le paysage n'est pas autre chose que l'espace qu'un regard peut embrasser. Le paysage, en première approximation, peut être défini par des dimensions, des proportions, des distances saisissables à l'oeil nu, à partir d'un certain endroit, d'un certain point de vue".

C'est le point de vue qui, à partir d'un lieu déterminé (que l'on nomme parfois d'ailleurs point-de-vue), guide l'observation et, par là, organise le paysage.

Pour PITTE, ce point de vue est celui du géographe. Dans l'approche des usages productifs du Val Sans Retour, c'est la connaissance écologique qui ordonne la notion de paysage. Ces points de vue procèdent d'une observation de type scientifique qui suppose une distance construite et contrôlée par rapport à l'objet. Cette distance est une condition méthodologique de l'expérience. Le paysage est le concept central dans lequel s'organisent les catégories de la description scientifique.

Telle n'est pas la signification contenue dans la notion de paysage légendaire et touristique. Le visiteur peut certes, comme le scientifique, se prévaloir de modèles extérieurs et d'une position d'observateur pour décrire les lieux. Mais il ne le fait pas; il est dans les lieux, recevant d'eux des impressions qui influent sa sensibilité. L'observation qu'il opère crée l'ordre même de l'espace; elle abolit les modèles qui en structurent la compréhension et la perception. Le paysage devient un objet réel, observé par le visiteur.

La distinction entre les deux significations du paysage réside ainsi dans les modèles structurant le point de vue et dans leurs effets sur l'observation. La connaissance scientifique est un modèle d'explication du réel dont la validité se fonde dans la coïncidence entre des principes théoriques et des catégories empiriques se rapportant à l'objet observé. L'observation est un protocole méthodologique. Que la connaissance ait pour objet l'explication du réel ou l'action sur ce réel, les principes qui régissent l'élaboration de l'approche en termes de paysage peuvent être contrôlés et objectivés dans la démarche.

Par contre, le point de vue qui crée l'espace légendaire et touristique se fonde sur un modèle implicite de perception de l'espace qui tire sa validité des catégories de perception caractéristiques des classes sociales qui ont un usage touristique de l'espace. Ce point de vue structure et organise les perceptions sans que pour autant son rôle structurant n'apparaisse. (BOURDIEU in PANOFSKY, 1967; CHAMBOREDON in WILLIAMS, 1977) Le paysage devient alors l'objet d'un rapport individuel et immédiat du visiteur aux lieux. Ce visiteur, en fonction des catégories sociales de sa perception, compose un agencement des valeurs d'usage et en tire des significations esthétiques, légendaires, voire patriotiques.

2. Figure du découvreur de territoire, figure du touriste.

Ces distinctions posées, comment analyser les déterminants de la formation du paysage du Val Sans Retour?

Pour WILLIAMS (1973), analysant l'émergence de la perspective paysagère en Angleterre, l'attention doit être focalisée sur le type d'homme qui pose cette perspective nouvelle sur les lieux. Pour lui, c'est aux grands propriétaires, dans le contexte de la consolidation foncière du XVIIIème siècle, que l'on doit l'apparition et le développement conscient en Angleterre du paysage (landscape) et l'invention du décor naturel (scenery).

Cette approche nous invite à nous interroger sur le type d'homme qui fonde la perspective paysagère sur le Val Sans Retour.

Apparaissent là les figures de l'aristocrate et de l'intellectuel qui, au cours du XIXème siècle, créent Brocéliande. Leur histoire se situe dans un cadre relativement précis. Chassée du pouvoir politique central en 1830, la noblesse bretonne revient sur ses terres et organise son rôle dans la structuration du bloc agraire et la défense de la province. (GUIN, 1977) Son action est multiple: elle occupe une place centale dans la promotion de la Révolution Agricole. (BERGER, 1975) Conjointement,

elle met en valeur la culture populaire à laquelle HERSART DE LA VILLEMARQUE, le grand collecteur et l'auteur du "Barzaz Breiz" donne ses lettres de noblesse. Elle construit une entité déjà en partie élaborée, la province, dont elle cultive la spécificité. (BERTHO, 1980) La recherche érudite lui donne une histoire.

Cette construction nouvelle prend appui sur l'espace que l'aristocratie reconstruit comme champ d'application de son activité sociale et de son activité intellectuelle. Par la Révolution Agricole, elle agit sur les espaces de production. Par la mise en valeur légendaire des lieux, elle crée des témoignages spatiaux d'une histoire spécifique. La localisation de Brocéliande et les perspectives légendaires portées sur les lieux sont l'expression locale de cette prise en charge par la noblesse des affaires provinciales.

Le type d'homme par lequel cette perspective nouvelle sur les lieux s'élabore est le voyageur érudit lié à l'aristocratie. BELLAMY, en dépit de la postériorité de son ouvrage, le représente sans doute de la façon la plus claire.

Ce type d'homme a pour ancêtre les érudits passionnés d'antiquités qui établissent des correspondances entre certaines constructions (les mégalithes) et des significations historiques ou légendaires. Il hérite d'une manière de penser la province en un stéréotype breton élaboré par les notables de la République et de l'Empire. (BERTHO, 1980) Il connaît le travail érudit de DE LA VILLEMARQUE fondant l'équivalence entre les romans de la Table Ronde et le patrimoine celtique ancien de la Bretagne. Sa perception de l'espace est issue des catégories romantiques. Dans les années postérieures à 1830, à un moment où l'espace devient un champ d'intérêt social, il opère la synthèse de ces différents courants et les fonde comme catégories de la perception du Val Sans Retour.

La formation de la perspective légendaire résulte de l'action successive des découvreurs du territoire au cours du XIXème siècle. Un moment vient où la localisation de Brocéliande rend des perspectives déjà posées sur les lieux signifiantes dans l'univers légendaire de la Table Ronde.

Le déplacement de l'appellation du Val Sans Retour vise à la recherche consciente d'une adéquation entre les lieux sortis de leur anonymat et les perspectives organisées.

Comme l'écrit BELLAMY(1896):

" Les esprits qui font profession de foi de positivisme et qui s'attachent au sens strict des locutions, ne pourraient s'accommoder de cette interprétation toute romantique que l'on avait fait de ces trois mots: VAL SANS RETOUR. D'après eux, "Val Sans Retour" signifie à la lettre et en réalité "Val rectiligne, ne faisant dans sa direction ni tour, ni détour, ni retour". En conséquence, on a prétendu que le Val Sans Retour ne pouvait être qu'un petit vallon à peu près droit qu'on trouve en effet à la marge de la forêt de Brécilien, du côté de Saint Malon".

Et, rejetant cette première appellation (pour des raisons autres que celles évoquées dans ce texte), il met en oeuvre sa synthèse paysagère pour rendre légitime l'appellation nouvelle, plus romantique et plus réelle. C'est ainsi un ensemble de catégories sociales qui sont mises en oeuvre pour créer le lieu légendaire.

Le propriétaire exhumant les vieux titres est une figure symbolique, résumant a posteriori le rôle des aristocrates et des intellectuels dans l'organisation de la perspective légendaire sur les lieux, et la légitimant par un passé redécouvert. Il existe moins un homme qu'un type d'homme qui, dans des conditions sociales déterminées, crée la perspective légendaire; et c'est ce type d'homme qui apparaît dans les écrits, fort nombreux et divers, sur Brocéliande.

Cette figure s'efface progressivement devant une autre figure, le visiteur des lieux qui organise le paysage comme objet observé, contemplé. Pour lui le Val Sans Retour n'est pas un objet en construction (ou à construire), mais un lieu distinct d'un autre par ses légendes, qu'il reconstruit en fonction des catégories de sa perception. La rencontre de cet espace devenu légendaire et du visiteur crée le paysage. La figure du touriste se substitue à celle de l'érudit.

Que savons-nous de lui? Peu de choses. En tenant compte de la distorsion que les sources bibliographiques occasionnent(1),

1- Les écrits traduisent les perceptions des voyageurs qui font de leur pratique matière à littérature, et à communication. Ils constituent une catégorie spécifique de touristes.

il nous apparaît comme l'héritier des voyageurs du début du XIXème siècle. (CASSOU, 1967) ENZENSBERGER (1965) inscrit cette figure nouvelle dans le contexte de la victoire de la révolution bourgeoise qui inculque à l'individu:

" un sentiment de liberté venant se briser contre le nouvel état social".

Pour lui, le tourisme plonge ses racines dans le romantisme qui a maintenu symboliquement la liberté.

" (Il) l'a transportée dans les régions lointaines de l'irréel jusqu'à ce qu'elle se figeât en image, dans l'espace sous l'aspect de la nature éloignée de toute civilisation, dans le temps sous l'aspect du passé historique, des monuments et du folklore. (...) Plus la société bourgeoise s'est fermée, plus vigoureux a été l'effort du bourgeois pour lui échapper en tant que touriste".

Le chemin de fer, en lui permettant de fuir les lieux de la révolution industrielle et en mettant à sa portée des régions éloignées, a été le moyen de cette évasion touristique.

Pour VIARD (1984) au contraire, la figure du touriste ne s'assimile pas à celle du bourgeois. Reprenant BOYER (1972), il considère qu'elle est plus une figure de rentier en marge de la révolution industrielle. Elle se rapprocherait ainsi de la figure de l'érudit, lui aussi voyageur, que nous avons esquissée précédemment.

" (Il) est un homme de l'ancien monde, un descendant de l'aristocratie dont la classe sociale et la culture sont marquées du sceau de la décadence. Le touriste pris comme figure archétypique est l'émanation des reliquats de la société rurale et seigneuriale, au sein d'une société urbano-industrielle en expansion".

Quelle que soit son origine, il est marqué par la révolution industrielle. Sa vision de la nature est issue de la protestation romantique contre la transformation industrielle de la société. Il reconstruit dans un ailleurs touristique, en une sorte d'Arcadie, le négatif de sa situation présente.

Contrairement au voyageur, le touriste ne fait aucune découverte. Il ne visite que les lieux aptes à la pratique touristique, n'apprend en visitant ces lieux que ce qu'il s'attend à connaître ou ce que d'autres ont déjà appris. Le guide touristique, accessoire obligé, normalise le voyage. (GRITTI, 1967; LERIVRAY, 1975) Il organise le territoire touristique en fonction de son

accessibilité à partir des centres industriels et urbains (rôle des guides nationaux) et des lieux d'hébergement ou des villes dans la zone touristique (rôle des guides régionaux ou locaux). Il désigne les lieux et les choses à voir, l'ordre de leur visite et les moyens les plus pertinents de leur connaissance. Le guide livre des clés de compréhension des sites sortis de l'anonymat touristique par les découvreurs de territoire. Mais il préserve l'apparente liberté au fondement de la pratique touristique.

Le visiteur fait ainsi appel aux catégories contenues dans les guides pour observer l'espace; mais, il le fait comme libre exercice de son regard et de sa sensibilité. Au Val Sans Retour, il éprouve les mêmes perceptions que JOHNSON, ce grand voyageur britannique du XVIIIème siècle, lorsqu'il visitait les Highlands d'Ecosse et écrivait:

" L'apparence est celle de la matière, incapable d'avoir une forme ou une quelconque utilité, en dehors des soins que la nature prodigue et laissée dans son état originel de matière".
(WILLIAMS, 1973)

Mais il a conscience d'une expérience en soi, unique, en dehors de toute détermination sociale. Dans le paysage, il trouve le reflet illusoire de sa propre liberté.

Tel est, en quelques traits, le type d'homme qui crée le Val Sans Retour en un paysage touristique. Sa sensibilité occulte les déterminations sociales de sa pratique. Elles en constituent cependant là caractéristique principale. Elles résultent conjointement du mode de construction de l'objet touristique et de l'appartenance sociale du touriste.

Peut-on mieux cerner son appartenance sociale? Les écrits sur le Val Sans Retour renvoient à des configurations sociales de perceptions situées dans les cadres précédemment esquissés: ainsi, la Nature, comme forme de sensibilité des classes dominantes. D'autre part, la pratique touristique est restreinte, confinée aux groupes qui ont les moyens économiques et le temps disponible à son exercice. De plus, l'éloignement du lieu limite son accès. On peut simplement dire que la fréquentation du Val Sans Retour se situe comme une pratique élitaine (des classes dominantes de la province et de touristes rentiers et/ou bourgeois).

Le Val Sans Retour est ainsi le produit de la perspective que, successivement, deux types d'hommes portent sur les lieux. Le premier le crée en un lieu légendaire, il en fait un monument, témoignage d'un passé glorieux. Ce processus, en sortant le lieu de son anonymat, de sa banalité, le rend apte à la pratique touristique. Dans le paysage qui est créé, l'intérêt légendaire devient un attrait, un ensemble d'anecdotes qui donnent un sens au lieu.

Difficilement dissociables dans les écrits qui produisent ou reproduisent les significations du lieu (preuve de la cohérence de la représentation produite), ces deux processus sont néanmoins différents. Le second succède au premier, dans la perspective dominante sur les lieux, à partir du moment où les moyens de communication rendent l'endroit accessible aux touristes. L'édition du premier guide touristique local (1868) situe ce changement de perspective.

3. Les perspectives légendaires et les perspectives paysagères.

Quel est le paysage formé dans l'exercice de ces perspectives sur les lieux? Cette question concerne la projection dans un lieu concret de catégories sociales de perception de l'espace, et l'agencement paysager des valeurs d'usage qui en résulte.

HALBWACHS, dans son ouvrage sur "La topographie légendaire des Evangiles en Terre Sainte" (1971) élabore une approche intéressante de ce type de rapport aux lieux: il analyse en effet la projection d'une mémoire collective (contenue dans les Evangiles) dans les lieux concrets de la Palestine, et les correspondances qui s'établissent entre les lieux et cette mémoire.

D'emblée, il écarte la question de la pertinence historique des localisations:

" Nous ne cherchons pas si les traditions sur les Lieux Saints sont exactes, sont conformes aux faits anciens. Nous les prenons toutes formées à partir du moment où elles apparaissent et nous les étudions au cours des siècles qui suivent".

Pour lui:

" Du jour où ces souvenirs se sont posés sur certains lieux, ils les ont transfigurés".

Et cette transfiguration constitue l'objet de son analyse.

La fixation en des lieux d'évènements, ayant ou non existé, procède d'une démarche qui vise à préserver la mémoire de ces évènements.

" Les lieux permettent aux souvenirs de se fixer dans les mémoires".

Il développe plus amplement cette hypothèse dans un autre ouvrage:

" Quand la mémoire d'une suite d'évènements n'a plus pour support un groupe, (...), quand elle se disperse dans quelques esprits individuels perdus dans des sociétés nouvelles que les faits n'intéressent plus parce qu'ils leur sont extérieurs, alors le seul moyen de développer de tels souvenirs, c'est de les fixer". (HALBWACHS, 1949)

Dans la conclusion de son ouvrage (1971), il envisage successivement deux approches des localisations, selon que les Evangiles attestent ou non d'évènements ayant existé. De la première, nous retiendrons que la localisation obéit moins aux évènements quotidiens qui marquèrent la vie de JESUS qu'aux significations religieuses que l'on peut attribuer aux lieux.

" Les lieux sacrés commémorent donc, non pas des faits certifiés par des témoins contemporains, mais des croyances nées peut-être non loin de ces lieux et qui se sont fortifiées en s'y enracinant. Ces croyances ont pour objet, le plus souvent des faits d'ordre surnaturel, sur lesquels se fondent autant de dogmes essentiels du christianisme".

L'idée prend les traits d'un souvenir et se charge d'images et de lieux qui lui permettent de subsister dans les mémoires.

Dans la deuxième approche, il considère que les Evangiles retranscrivent une narration de forme légendaire.(1)

" Cette histoire qui remplaçait le mythe aurait été imaginée après coup et projetée dans le passé, en ce point du temps où le mystère surnaturel aurait dû s'accomplir".

1 - "Une croyance mystique, une vision qui transportait l'esprit dans le domaine du religieux et du surnaturel, s'est transposée, a été transformée en une suite d'évènements qui se développaient sur le plan humain, bien qu'ils eussent d'ailleurs une signification transcendante".

La localisation fixe cette histoire et devient alors une preuve de la validité du mythe.

" Ce qu'on demandait aux lieux, c'était surtout qu'ils fussent en harmonie, à peu près, avec des paroles, des figures, des événements qui auraient pu être imaginés aussi bien que constatés, qui s'entouraient d'une frange irréelle".

Cette harmonie peut s'appuyer sur des traditions déjà existantes concernant les lieux: ainsi, la naissance de JESUS à BETHLEEM permet de démontrer aux Juifs qu'il est bien le Messie, puisqu'il est né dans la ville de DAVID, berceau de la royauté d'ISRAEL, conformément aux Ecritures. Mais elle peut également, s'appuyant en partie sur ces traditions, transformer la perspective historique et religieuse sur l'espace: JERUSALEM apparaît comme le cadre attendu de la Passion; mais pour cela, les lieux choisis doivent être différents de ceux de la Tradition Juive afin de marquer la rupture qu'opère le Christianisme.

Ainsi, les localisations forment un système de correspondances compris dans un cadre spatial déterminé qui atteste de la validité du mythe, tant par rapport aux traditions déjà rapportées aux lieux que par rapport aux traditions nouvelles. Elles permettent aux mythes de se perpétuer,

" les faits visibles sont les symboles de vérités invisibles".

Mais ces localisations ne sont pas figées. HALBWACHS montre que la mémoire collective chrétienne adapte à chaque époque les souvenirs et les lieux auxquels ils se rattachent, aux exigences contemporaines du Christianisme. Ce ne sont pas les événements, réels ou imaginés, qui sont à l'origine de la localisation, mais l'acte de commémoration entrepris par le groupe de fidèles.

" Dans la physionomie qu'ont présentée les Lieux Saints aux périodes successives, c'est la figure des groupes que l'on trouve empreinte".

Cette approche de HALBWACHS nous permet de caractériser ce qu'il appelle la "physionomie" (en l'occurrence le paysage) du Val Sans Retour. Comme nous l'avons déjà souligné, elle s'explique par les groupes qui l'ont formée.

Pour les créateurs du Val Sans Retour légendaire, la localisation permet aux légendes de la Table Ronde d'être fixées

en
att
à l
eff
Rom
con
de

La
dit
tit

Val
pat
ou c

BWAC

sati
l'ut
celt

sagè
spat
dans

l'épo
respo
celu
trial
conce
tant

l- Qu
ne
mo

en un endroit; elle leur donne un caractère de permanence. Elle atteste de la validité des contenus idéologiques sous-jacents à la réhabilitation des légendes. Ainsi, de façon sûrement plus efficace que les querelles littéraires sur les origines des Romans de la Table Ronde, les lieux servent de support à la construction d'une spécificité bretonne.(1) D'où l'insistance de BELLAMY à affirmer la localisation véritable du Val Sans Retour.

" Invention armoricaine? On nous l'aura par mégarde emporté avec notre Brocéliande. En réalité, Brocéliande et son inséparable Val sont nôtres.(...) Depuis longtemps, on ne le retrouve plus dans la Bretagne insulaire, où nul maintenant ne saurait vous montrer le lieu célèbre du Val Sans Retour".

La preuve par l'espace... D'où également pour attester de la validité, cette évocation d'une légitimité historique par les vieux titres.

La localisation devient le système de preuves. Le Val peut alors être le lieu d'une commémoration légendaire et patriotique que l'on retrouve chez le Marquis DE BELLEVUE (1902) ou dans les cérémonies du Gorsedd.

L'agencement paysager se retrouve dans ce que HAL-BWACHS appelle:

" une harmonie avec des événements qui auraient pu être imaginés aussi bien que constatés".

L'hypothèse que nous avons faite est que la localisation s'appuie sur la présence de mégalithes: on retrouve là l'utilisation d'une tradition déjà existante (celle des origines celtiques) qui sert de support à la tradition nouvelle (MERLIN).

Cela n'explique cependant pas les perspectives paysagères. Leur origine réside dans la conception d'un environnement spatial en harmonie avec les légendes. Ces légendes sont projetées dans un passé médiéval, à un moment où, selon les conceptions de l'époque, elles auraient dû s'accomplir. A cette projection correspond une représentation de l'espace sous forme d'un état naturel, celui de l'agriculture et de l'artisanat, antithèse de l'industrialisation en cours. Cette représentation reprend certaines conceptions de l'espace développées par le Romantisme. En implantant les légendes, on cherche des lieux qui puissent être en har-

1- Querelle avec les auteurs de "L'histoire littéraire de la France" ne reconnaissant pas les Romans de la Table Ronde comme patrimoine breton, dont on trouve l'écho dans DE LA VILLEMARQUE(1842)

monie avec cet espace imaginé. La première localisation ne convenant plus pour cause de modernisme, il est fait appel dans le système spatial de Brocéliande à une autre vallée qui, elle, présente des caractères de vraisemblance spatiale. Les perspectives posées visent alors à agencer dans le lieu les éléments se rapportant à cette conception: l'aspect touffu et inexploité du fond de la vallée, la perspective lointaine vers la Haute-Forêt sont privilégiés en tant que références spatiales porteuses d'un modèle de correspondance avec les légendes.

Ces perspectives sont ainsi des catégories sociales posées à un moment historique donné. Elles traduisent un regard socialement organisé sur le lieu, qui le produit en espace légendaire, forme particulière issue d'un modèle de l'espace naturel.

La pratique touristique accorde aux perspectives naturelles une prééminence sur les perspectives légendaires. En visitant le Val Sans Retour, le touriste cherche moins l'endroit où LANCELOT vainquit les enchantements qu'un fragment de la Nature. Certes, les légendes évoquent un passé glorieux, mais le rapport présent aux lieux domine, ce qui apparaît dans MARKALE (1948):

" Depuis (que l'enchantement s'est dissipé), le Val est comme il est aujourd'hui, sauvage, désert, dominé".

L'espace est le support sur lequel se déploient les catégories naturelles comme mythe social et rêve d'une liberté individuelle, au fondement de la pratique touristique.

C'est en recherchant dans l'espace des formes, des agencements qui alimentent sa conception de la Nature que le touriste produit les lieux en chose à voir.

" La chose à voir devient vraiment elle-même dans l'abstraction, là où dégagée de toute contingence étrangère, elle se transforme en une sorte d'absolu touristique". (ENZENSBERGER, 1965)

La perspective construit cette abstraction, en recherchant par le regard cette relation dominant/dominé avec la Nature que l'on trouve dans le Romantisme. Cette relation prend la forme d'une logique visuelle de la verticalité. (GRITTI, 1967; KALAORA, 1981a)

Une forme de ces perspectives réside dans les panoramas. Un panorama est une étendue de paysage que l'on contemple d'un lieu privilégié, surélevé, un lieu où l'on domine les éléments. Des belvédères, des points-de-vue, des chemins de crête, se déploie un regard en plongée vers les lieux par lequel cette domination se forme.

L'autre type de perspective est issue d'une vision en contre plongée, du fond de la vallée. Là, c'est le resserrement et l'enveloppement qui caractérisent la perspective; celle-ci contient une soumission à l'égard de l'espace.

Le paysage qui résulte de l'exercice de ces perspectives, se présente comme le produit d'une adéquation entre un modèle de l'espace naturel (l'absolu touristique) et les lieux concrets qui se donnent à voir. Pour reprendre HALBWACHS, les perspectives, en créant l'harmonie, créent le paysage.

Ces perspectives sont déterminées en dehors du rapport individuel du visiteur aux lieux, mais elles se présentent à lui comme le libre exercice de son regard. Le guide touristique n'agit pas simplement sur les modes du voyager, mais il crée et normalise la chose à voir: il pose les lieux aptes à l'exercice du regard, évoque par avance la logique visuelle et, en décrivant cet objet, propose des manières de le regarder. De plus, en décrivant les itinéraires de visite, il désigne les lieux à partir desquels exercer ces perspectives. Dans ce cadre prédéterminé, le visiteur parachève la création du paysage en faisant appel aux catégories de sa perception de l'espace.

4. Le paysage, déterminants sociaux et déterminants spatiaux.

Le paysage traduit ainsi des phénomènes de perception et d'interprétation culturelles. (BERTRAND, 1982) On pourrait inférer qu'il présente une plasticité d'autant plus grande que les conditions d'accès aux lieux sont ouvertes et donc que les catégories sociales d'interprétation des paysages sont diversifiées. En ce sens, il pourrait être régi par ce que BOURDIEU (1969) appelle les lois de la diffusion culturelle.

" Quelle que soit la nature du message(...), la réception est fonction des schémas de perception, de pensée et d'appréciation des récepteurs, en sorte que dans une société différenciée, une relation étroite s'établit entre la nature et la quantité d'informations émises, et la structure du public. Message unique proposé à une société différenciée, il est l'objet d'une réception quantitativement et qualitativement différenciée".

Or le paysage, tel qu'il apparaît retranscrit et commenté dans les guides touristiques, présente jusqu'aux aménagements récents une grande permanence: même si les mots sont différents, ce sont les mêmes perspectives, les mêmes manières de voir, les mêmes agencements des lieux qui sont exposés.(1)

En considérant les guides comme l'expression à un moment donné des perceptions dominantes du lieu, cette permanence mérite d'être questionnée. Traduit-elle une permanence du public? Renvoie-t-elle à des déterminations spatiales qui font que le paysage, objet vécu, quel que soit le public, reste dans certaines limites de perception?

On peut certes dire que les personnes qui font oeuvre d'écriture touristique ou littéraire, dans la mesure où elles prennent pour objet de leur écriture le Val Sans Retour, tendent à reprendre les catégories paysagères déjà constituées et qu'elles ajustent leurs perceptions à ces catégories, accréditant l'impression d'une expérience vécue. En les reproduisant et en les actualisant, elles tendent à accorder à ces catégories une permanence dans le temps.(2)

D'un autre côté, cette image touristique, reprise et véhiculée par les guides touristiques, opère une discrimination dans l'accès aux lieux, réduisant la fréquentation aux catégories sociales qui ont les moyens économiques ou l'ambition culturelle de cette pratique. Le fait que les pratiques touristiques se développent et s'étendent à de nouveaux groupes sociaux n'induit pas de façon identique une extension de la pratique de fréquentation

-
- 1- Les variations que l'on peut noter entre les guides touristiques ne concernent pas les agencements paysagers, mais les manières de visiter les lieux (les itinéraires d'accès) qui agissent sur les perspectives mais ne remettent pas en cause celles qui sont déjà constituées (et ce y compris dans les guides les plus récents).
 - 2- Quand elles ne reprennent pas des descriptions anciennes mot pour mot, ce que l'on a constaté chez LECLAIRE (1927) reprenant ORAIN(1875).

du lieu.(1) Comme l'écrit BOURDIEU(1969) à propos de l'accès aux musées:

" (Le tourisme) peut faciliter la pratique culturelle en élargissant le champ des occasions de visite, mais il ne suffit pas à déterminer une intensification de la pratique".

La chose à voir touristique n'existe pas en soi pour un public indifférencié, mais pour les groupes pour lesquels elle est justement une chose à voir. Dès lors, le message diffusé par les guides tend à une certaine exclusivité sociale de la pratique.

" C'est tout un programme de pratiques obligées qui, à l'occasion des déplacements touristiques, se rappelle à ceux qui ont les ambitions culturelles les plus fortes, c'est-à-dire à ceux qui appartiennent ou aspirent à appartenir au monde cultivé. Ce programme tient sa force de coercition au moins en partie des normes diffuses, définies et rappelées par les groupes de référence auxquels on racontera ses vacances et aussi par ces manuels de l'art de vivre touristique (que sont les guides)".(BOURDIEU, 1969)

Ainsi, les catégories paysagères constituées et reprises par les moyens de diffusion touristiques et devenues des catégories attendues d'observation des lieux, créent leurs propres déterminismes qui préservent un accès socialement privilégié aux lieux. On comprend alors que les perspectives paysagères présentent une certaine inertie, oscillant d'une vision en terme d'espace primitif à celle d'un jardin anglais, traduisant les gammes de perception au sein d'un accès privilégié.

Cette inertie ne résulte pas simplement des conditions d'accès, mais elle est renforcée par l'organisation dans les lieux des pratiques de fréquentation. Les chemins, les points-de-vue, tout comme les représentations dans les guides ou sous forme de cartes postales, ont tendance à figer les perspectives. C'est à partir d'endroits choisis et consacrés par la pratique touristique que le paysage se contemple et par cette fixation dans les lieux, il se contemple d'une certaine manière. Cette fixation fonde d'ailleurs la possibilité pour un guide de com-

1- C'est ce que l'on constate dans les enquêtes de fréquentation récentes en comparant l'origine sociale des visiteurs dans dans ce lieu et dans des lieux proches, non légendaires, tel l'étang de Paimpont.

menter le paysage. Les lieux déterminent ainsi la mise en oeuvre des catégories de perception qui rendent l'objet observé signifiant. Il n'est que de penser au dépaysement qu'introduit pour le visiteur un nouveau lieu d'observation du Val Sans Retour (par exemple des hauteurs du Rauco, panorama 8.2). Les catégories paysagères attendues sont tout d'abord brouillées, la vallée n'est plus fermée mais bée vers Tréhorenteuc. Mais, progressivement, elles se constituent, renforçant les perspectives déjà existantes (9.1) ou en créant de nouvelles (8.2; 9.2). Ces déterminations dans les lieux fondent ainsi la permanence d'une logique de la verticalité qui crée l'absolu touristique.

Dans ces déterminations, la transformation du paysage peut résulter d'une modification, sous des contraintes extérieures, de l'accès aux lieux ou d'un déplacement des parcours de fréquentation.

La transformation qui nous apparaît la plus importante est issue de l'oeuvre de l'abbé GILLARD. La restauration de l'église étend le champ des références culturelles et touristiques. Il n'y a plus simplement dans cet endroit un espace naturel et légendaire, mais aussi un musée qui offre une représentation succincte et autrement accessible à l'univers légendaire (grâce en particulier aux explications du recteur-guide). La contiguïté des lieux et leurs références fondatrices identiques modifient l'accès au Val Sans Retour. A la figure du touriste héritée du XIX^{ème} siècle, s'adjoint celle du visiteur dominical et du vacancier d'après-guerre, pour qui la connaissance du Val est soumise à la connaissance de l'église. (1) Son origine sociale est différente; il est sans doute issu des classe moyennes, mais nous sommes incapable de mieux tracer son portrait. (2) Ses catégories de perception de l'espace ne sont pas les mêmes, moins empreintes de l'idée de Nature développée au siècle précé-

-
- 1- Cet accès nouveau s'inscrit dans l'extension de la pratique touristique après la guerre. On retrouve là ce que VIARD (1984) appelle le "tourisme d'imitation des rentiers".
 - 2- Un approfondissement du questionnaire de 1981 (à la sacristie) aurait sans doute permis de préciser la figure de ce visiteur. Lorsque, dans nos enquêtes, nous sommes allé à l'INSEE, aux Archives, ..., nous avons été surpris de l'abondance des personnes qui avaient été visiter l'église du temps de GILLARD. (c'est à eux que nous pensons lorsque nous parlons du visiteur dominical).

dent, plus marquées par le regard rapide et concis (à l'image de la visite de l'église-musée). Une visite qui occupe le temps de repos dominical ou qui permet d'amasser une quantité importante d'images touristiques estivales. Comme son prédécesseur, il ne découvre dans les lieux que ce qu'il s'attend à connaître.

De cette période, date également une autre perspective paysagère, à partir d'un lieu central, la digue de l'étang.(1) Celle-ci se déploie à partir d'un lieu ouvert et porte sur l'amont; contrairement aux perspectives précédentes, elle est horizontale; mais elle ne se substitue pas à elles, elle les enrichit. Il nous semble cependant que la fréquence des paysages à partir du Miroir aux Fées, dans l'ensemble des cartes postales consacrées au Val Sans Retour, est plus importante qu'elle ne l'était avant la guerre.(2)

5. Le paysage et les activités de production.

Ce paysage a pour support des lieux, objets d'activités productives. Peut-on dire que ces activités influent influent sur la perspective paysagère?

Ces activités, principalement agricoles, se localisent sur le pourtour de la vallée. C'est à partir de ces lieux que s'exerce la perspective paysagère sur la vallée et, en arrière fond, sur la propriété de Gurvan. En d'autres termes, les lieux de production ne sont pas l'objet du paysage, mais le support spatial des pratiques touristiques.

Si tant est qu'ils en constituent partiellement l'objet (par exemple les parcelles agricoles de Rauco), les activités qui s'y déploient s'intègrent dans les catégories des activités naturelles, en harmonie avec le paysage légendaire, contrairement aux activités industrielles.

-
- 1- Ce regard sur le Val existe bien avant la création de l'oeuvre de l'abbé GILLARD, comme en témoignent les cartes postales du début du siècle. Mais la perspective est induite par un itinéraire passant de la vallée au plateau. Ce qui nous apparaît nouveau, c'est que, à partir du moment où la fréquentation part de Tréhorenteuc, elle devient une perspective autonome, et la visite peut se suffire à elle-même.
 - 2- Sur la base de l'iconographie que nous avons constituée, et qui n'est que partiellement reproduite ici.

Il faudrait là approfondir les perspectives qui, au cours du XIXème siècle, sont posées sur la lande et que l'on retrouve au Val Sans Retour.(1) Citons simplement cette description des landes au Nord du Val Sans Retour opérée par BELLAMY.(1896)

" On y marche des heures sans arriver au bout, car à une lande succède une autre sans interruption, et durant ce voyage, c'est à peine si on découvre quelque logis au coin, et le plus souvent, on n'aperçoit pas figure d'homme ni même bestiaux errants. Néanmoins, sans grande clairvoyance, à quelques signes, on pressent que dans quelques siècles, il pourrait n'en être plus ainsi. Et cela n'est pas sans éveiller en nous par commisération quelque sentiment de tristesse. Comment! Viendrait donc un temps où cette belle lande serait envahie par le faubourg empuanti d'une bourgade, d'une ville, une sorte de Batignolles, avec un nom de pareille saveur! Heureusement pour elle et pour nous, elle reste encore aujourd'hui la terre déserte que ne fréquente guère l'homme du XIXème siècle".

Le paysage, cet objet privilégié des voyageurs et des touristes, y est aussi construit. Ce sont les mêmes déterminants qu'au Val Sans Retour qui organisent les rapports aux lieux. L'espace y est immémorial et en même temps éphémère, parce que sans doute objet d'activités de productions. Mais celles-ci ne sont nullement nommées, et sans nul doute omises, sauf pour évoquer cet éphémère ("à quelques signes") du paysage.

Pour revenir au Val Sans Retour, la caractéristique des perspectives paysagères est qu'elles prennent moins pour objet des détails dans les lieux, en l'occurrence des formations végétales particulières, que des agencements globaux de formes et de couleurs, ce que l'on retrouve dans les descriptions panoramiques ou ce que le guide JOANNE désigne prosaïquement sous le terme de "rochers".

1- Voir en particulier BERTHO (1980). On retrouve un bon exemple de ces perspectives dans "L'âme bretonne" de RENAN. Mais, ces perspectives ne sont pas spécifiquement bretonnes, même si les landes constituent dès cette période le stéréotype du paysage breton. (Voir l'analyse qu'en fait MICHEL (1980) dans l'oeuvre de BALZAC).

Page 15, nous évoquions des légendes à propos du Gautro et du Rauco. Dans le second lieu, il s'agit de lavandières; et, dans le premier, elles ont trait à des korriganes qui enlèvent la bosse d'un pauvre agriculteur qui leur avait permis d'allonger les paroles de leur ronde à danser et qui la donnent à un .../..

Alors, dans la mesure où les activités de production s'inscrivent dans un modèle de perception de l'espace naturel, en d'autres termes dans la mesure où elles sont regardées en tant qu'activités naturelles par opposition aux activités industrielles, on peut dire qu'elles n'altèrent pas les perspectives paysagères.

Compte tenu du fait que les perspectives sont globales, l'abandon des usages agricoles n'a pas d'effet sur le paysage, mais uniquement sur les lieux de fréquentation. (Il faut refaire les chemins qui sont envahis par la lande).

On pourrait considérer que les déboisements des années postérieures à la seconde guerre, en modifiant de façon importante les lieux, affectent les perspectives paysagères. Mais, ils ne modifient pas les formes générales du Rauco, et ils se traduisent par le développement de végétations de landes qui, elles aussi, s'intègrent dans les conceptions générales au fondement du paysage du Val Sans Retour.

* * *

Les perspectives, une fois établies sur les lieux, secrètent leurs propres déterminismes qui tendent à accorder au paysage produit une certaine permanence. L'image du lieu, véhiculée par les guides touristiques, en limite l'accès aux groupes sociaux pour lesquels elle correspond à des catégories de perception de l'espace touristique. La localisation des aires de fréquentation maintient par les lieux certaines manières de voir le Val Sans Retour et figent ainsi les perspectives. Il ressort donc que pour que le paysage évolue, il faut que les conditions d'accès aux lieux soient modifiées ou que les lieux de la pratique de fréquentation soient déplacés.

(suite de la note page 212)

1- ... tailleur bien évidemment cupide. (DU LAURENS DE LA BARRE, 1857) Alors, des légendes populaires sur ce lieu? L'ennui, pourrait-on dire, de cette légende, c'est qu'elle reprend mot pour mot (les noms de lieux en moins) une légende publiée en 1844 par SOUVESTRE ("Les korrils de Plaudren). Nous ne disons pas que la seconde est l'authentique, mais nous sommes amené à nous demander si ce n'est pas une manifestation de l'élaboration du stéréotype breton. Pour rendre les landes bretonnes, (la vallée étant celtique) on leur affecte *ex nihilo*, des légendes qui, par leur caractère, ne peuvent être que bretonnes et paysannes, ce qui ajoute à l'authenticité des lieux.

Section 3 : Les transformations des relations dans les lieux par les aménagements.

A partir des années 1960, ces lieux sont l'objet d'opérations qui s'inscrivent dans le cadre des politiques publiques d'aménagement du territoire. Nous avons précédemment examiné les transformations des lieux. Les déterminants de l'organisation du Val Sans Retour posés, il convient de s'interroger sur l'effet de ces opérations sur ces déterminants, et d'analyser l'organisation nouvelle qui en résulte.

On distinguera les opérations d'aménagement en fonction de leur objet et de leurs modalités d'action. Contrairement à l'aménagement en cours qui prend les lieux pour objet d'intervention, les opérations précédentes agissent sur les conditions d'exercice des pratiques spatiales. Leurs effets, même s'ils se coordonnent, sont différents.

1. La création du dispositif d'aménagement du territoire

Trois grandes opérations contribuent à inscrire le Val Sans Retour en tant que dispositif d'aménagement du territoire tout en préservant le rôle des acteurs dans la formation de l'espace. Ce sont le remembrement de Tréhorenteuc, les différentes opérations touristiques et le plan simple de gestion forestière.

Elles aboutissent à la réalisation de deux fonctions assignées au territoire, l'accueil touristique et la production forestière, et à la consolidation de l'abandon des landes. Ces opérations ne modifient guère les usages antérieurs des lieux, y compris la production forestière qui, comme nous l'avons vu, ne se développe pas.

Leur effet est donc moins à rechercher dans les transformations spatiales que dans les conditions d'exercice des pratiques, c'est-à-dire dans les déterminants de l'organisation du Val Sans Retour.

11. L'aménagement des usages productifs.

111. Les usages agricoles des landes.

Aucune opération durement ne prend pour objet les parcelles paysannes du Val Sans Retour, situées en dehors du territoire administratif de la commune de Tréhorenteuc. Mais les parcelles de landes situées dans le territoire communal sont également exclues des périmètres remembrés. Le remembrement réorganise les conditions de la mise en valeur d'un finage plus réduit, issu des transformations de l'agrosystème, et, ce faisant, entérine l'abandon des landes en tant que terroir de production.

L'organisation de l'agriculture locale, postérieurement à la seconde guerre mondiale, s'opère principalement sur le terroir cultivable et les prairies de bas-fond. Elle fait plus largement appel au marché pour l'obtention des moyens de production et la vente des produits. Elle se réalise sur un territoire dont la structure du parcellaire est héritée de l'organisation ancienne de l'agrosystème, qu'elle réorganise par l'utilisation de techniques et de modes de travail nouveaux. Mais cette structure du parcellaire, caractérisée par une dispersion des parcelles, des surfaces restreintes, un nombre important de propriétaires, génère très rapidement des seuils à l'extension de la production. Dans ce cadre, l'économie locale assure progressivement son adaptation aux contraintes héritées. C'est principalement par l'abandon d'activités et l'émigration que s'opère cette adaptation. La régulation démographique permet aux exploitations restantes de s'agrandir. Mais, la production agricole globale ne connaît pas de grandes augmentations avant 1970; cette permanence au niveau local indique que les conditions de production restent globalement identiques. On observe dans ces transformations des mécanismes de réajustement internes à l'agrosystème, en vue de répondre aux nécessités du marché.

Le Plan d'Aménagement Rural de Mauron vise conjointement à faciliter l'adaptation de l'économie locale aux nécessités d'une production agricole en croissance (voire à provoquer cette adaptation), et à contrecarrer certains effets, tel le dépeuplement, du libre jeu du marché. Il préserve les méca-

nismes de marché, mais réoriente les conditions dans lesquelles ces mécanismes agissent sur l'occupation du territoire et les activités. Il promeut une vision de l'aménagement et du développement local en termes de réalisations techniques: la création d'équipements et d'infrastructures matérielles, la réorganisation des finages sont à même de permettre l'ajustement des structures de production locales aux orientations et aux nécessités du marché.(1)

Au niveau de Tréhorenteuc, ce plan se traduit par la programmation d'une restructuration foncière. L'abandon des usages agricoles des landes est entériné; par contre, à une période où l'on évoque la réorganisation de la production forestière, reprenant les grands projets du XIXème siècle, le PAR envisage l'enrésinement de ce terroir.(2) La réorganisation du finage touche les parcelles cultivées, mais aussi certaines qui avaient été laissées à l'état de friches, principalement celles qui sont entourées de terres cultivées ou certaines en bordure des landes de plateau.

Par les opérations techniques et juridiques engagées, le remembrement permet de dépasser les seuils à la production hérités du finage ancien. En se substituant à un moment donné aux mécanismes locaux d'adaptation (par l'émigration, le regroupement foncier,...) au marché, il réorganise les conditions de la production et permet son essor. Le terroir cultivable retrouve une surface identique à celle qu'il avait atteinte au plus fort de l'activité agricole à la fin du XIXème siècle. Mais la comparaison s'arrête là: ce territoire est la traduction spatiale d'un agrosystème en formation, très largement ouvert au marché et correspondant à une rationalité de la production agricole qui n'est plus locale, mais qui est promue par les politiques nationales d'aménagement du territoire.

En agissant sur le territoire de production, le remembrement redéfinit les potentialités productives des terres.

-
- 1- Sur cette vision technicienne de l'aménagement du territoire GAUDIN (1979), QUERE (1980).
 - 2- La loi sur les plans de gestion forestière date du 6 Août 1963. On retrouve les projets du XIXème dans le rapport de JACQUEMET (1858)

Ces potentialités désignent les potentialités écologiques reconnues et utilisées par la production agricole dans un agrosystème donné. Le mécanisme de la rente foncière, dans la mesure où il agit sur la mise en valeur des parcelles, contribue à définir ces potentialités productives en fixant un seuil minimum de mise des parcelles en production, à partir duquel l'économie locale organise la gestion de l'agrosystème. L'action de la rente foncière sur les potentialités productives est donc une action à la marge.

Ce remembrement, en remettant en valeur des parcelles qui, à cause de leur fertilité dans les conditions de production du moment ou de leur éloignement, avaient été abandonnées, contrecarre le mécanisme de la rente foncière. Il abaisse le seuil de détermination des potentialités productives des terres, et assigne ainsi à la production agricole un certain type d'orientation dans le cadre de l'économie marchande. Il faut noter que, même si le territoire est identique, le remembrement ne réhabilite pas les potentialités productives de l'ancien agrosystème, mais en agissant sur le territoire, en définissant de nouveaux seuils de mise en valeur, il oriente l'organisation du nouvel agrosystème.

Par le remembrement, ce n'est donc pas simplement une exclusion des landes du finage, mais une réorganisation en profondeur de celui-ci. Et c'est cela qui nous permet de parler d'une consolidation de l'abandon des landes.

112. La gestion forestière.

Il est difficile de parler d'une intégration de la gestion forestière de la propriété de Gurvan dans une politique d'aménagement du territoire, dans la mesure où le plan de gestion, traduisant cette intégration, est remis en cause au moment où il est adopté.

Ce plan marque cependant une transformation importante: la mise en valeur productive ne se situe plus simplement dans un rapport au marché, mais elle acquiert un caractère d'obligation et est soumise à contrôle et à approbation. Par l'élaboration de ces procédures, même si elles ne sont pas effectives, la propriété devient un dispositif de l'aménagement forestier.

A défaut de réalisations spatiales, c'est une transformation des déterminants de la mise en valeur qui est opérée.

Cette transformation procède des mesures législatives de 1963 qui rendent obligatoire, à partir d'une surface déterminée, (25 hectares) l'élaboration d'un plan de gestion. Ces mesures signifient que l'Etat assortit la garantie des droits de propriété de contraintes de mise en valeur dans le cadre d'une politique forestière nationale.(1) C'est dans ce cadre que l'on peut parler d'une véritable prise de possession de la forêt par le propriétaire forestier. (RIVAILLON, 1980) Par là, disparaît l'alternative entre une détention patrimoniale et une mise en valeur productive.

Mais cette obligation qui contrecarre les effets conjugués des droits de propriété et de la rente foncière, ne s'opère pas de façon coercitive et réglementaire. Comme le souligne RIVAILLON (1980), les délais entre le vote et sa mise en oeuvre sont importants. Mais surtout, les plans doivent recevoir un agrément des Centres Régionaux de la Propriété Forestière (institués par la loi) qui déterminent ainsi, dans le cadre d'orientations régionales, les conditions de la mise en valeur des propriétés. Il y a ainsi supervision des décisions du propriétaire par un établissement public.

Le Conseil d'Administration de cet établissement est composé de propriétaires qui exercent une influence dans la détermination des orientations. Comme le note BUTTOUD (1979), la connivence technique et sociale qui lie les grands propriétaires forestiers à l'administration forestière, permet d'ajuster les décisions des propriétaires et les objectifs de l'Etat en la matière.

L'aménagement forestier, suscité par la loi de 1963, correspond principalement à une réorganisation des structures décisionnelles de la mise en valeur des propriétés, mais elle ne se substitue pas à l'initiative des propriétaires.(2) La contre-

1- On ne développera pas ici les objectifs de la politique forestière. Voir les actes du colloque "Forêt et société" (1979) (notamment les chapitres "Economie et forêt"(p.82&sq.) et "la politique forestière"(p.354&sq.))

2- RIVAILLON (1980)note:"il demeure une inconnue dans le déroulement de l'opération"plan de gestion": le suivi de ces plans. S'ils restent des concepts, l'opération sera ratée. Si par contre, l'exécution est prise en main dans une optique volontariste par le propriétaire, il doit devenir l'instrument de production

partie de l'obligation légale de produire réside dans des mesures fiscales et des aides financières attribuées par le Fonds Forestier National.

Ces transferts monétaires, en agissant, dans des conditions de surface minimum, sur la gestion de propriétés ou de parcelles considérées comme dépourvues de potentialités productives contrecarrent les mécanismes de la rente foncière. Le passage d'une détention patrimoniale à une gestion productive se traduit en aval, c'est-à-dire dans les conditions de mise en valeur, par une compensation des effets du marché. Les potentialités productives sont ainsi redéfinies dans le cadre d'une politique nationale.

Si ce cadre est le cadre général de gestion pour la propriété de Gurvan à partir de 1976, on peut noter que la mise en valeur productive précédente n'en découle pas. Le propriétaire considère, en mettant en valeur certaines parties du Sud de la propriété, que les potentialités productives sont suffisantes par rapport aux conditions du marché. Mais, il s'appuie également sur les réserves monétaires dont il dispose. De plus, il envisage de financer par des déboisements la mise en valeur nouvelle. Cela prouve que les mécanismes de la rente foncière ne déterminent pas à eux seuls la mise en valeur des parcelles, mais qu'ils se situent, tout comme pour l'économie paysanne, par rapport à une rationalité du comportement économique des producteurs. De plus, on peut dire, sur la base de ce cas, que la compensation financière n'est pas un mécanisme strictement économique (lié à une fixation des prix sur le marché), mais qu'il renvoie à des rapports de force politiques entre les propriétaires fonciers et l'Etat.(1)

Le plan de gestion aurait dû permettre d'étendre ces orientations à la quasi totalité de la propriété, permettant de redéfinir les potentialités productives de terres de qualité moindre. On peut considérer qu'il s'agit d'une compensation d'une moindre fertilité de ces terres. Mais, par rapport à

1- D'où l'importance du CRPF en tant qu'instance de médiation politique dans ce rapport.

(Suite de la note 2 page 218)

et ainsi du devenir de la forêt française".

l'histoire des lieux, il s'agit d'une réhabilitation de conditions de production mises à mal par la gestion adoptée pour acquitter l'impôt de Solidarité Nationale. Dans les conditions de mise en valeur forestière, il y a ainsi rétrocession des prélèvements opérés par l'Etat lors de la gestion patrimoniale.

En quoi ces opérations d'aménagement agissent-elles sur les déterminants de la formation du paysage écologique?

Leur action se traduit par un réajustement des mécanismes de la rente foncière à partir duquel, dans le cadre d'une rationalité du comportement des producteurs, se définissent les potentialités productives des parcelles et leur mise en état de culture.

Il ressort donc que le marché ne constitue plus une médiation entre les orientations de la production et la mise en valeur des terres; mais par les différentes mesures territoriales ou légales, les objectifs contenus dans les plans d'aménagement doublent cette médiation. Cela implique que les conditions de mise en valeur ne sont plus définies localement par les producteurs dans leur rapport au marché, mais procèdent des orientations de l'aménagement.

Cette définition est temporaire en ce qui concerne le finage de Tréhorenteuc. Le remembrement constitue une transformation précise et située dans le temps. Il laisse aux agriculteurs la mise en valeur des parcelles par rapport au marché. Par contre, elle est normalement soumise à réajustement décennal pour le plan de gestion.

Ces transformations n'ont pas d'effet direct sur le paysage écologique du Val Sans Retour. Mais elles définissent les potentialités productives du lieu dans les conditions de production nouvelles. C'est en cela que le paysage écologique est aménagé.

12. L'équipement d'accueil touristique.

Par les opérations d'aménagement, le Val Sans Retour est organisé en équipement d'accueil touristique, dispositif destiné à drainer et à capter une fraction des flux de population qui s'adonnent à la pratique touristique. Il est, reprenant l'expression de GUILLAUME (1977) un équipement collecteur local,

" cadre d'activités localisées de collectivités d'usagers divers sous le contrôle d'organisations publiques (ou de personnes privées contrôlées elles-même par des organisations publiques) principalement soumises à des mécanismes hors-marché".

Les associations locales de développement touristique assurent principalement cette organisation de l'équipement. Elles opèrent l'intégration du site en tant que dispositif de l'aménagement touristique dans un territoire déterminé (à l'échelle d'un canton ou d'un regroupement de cantons), ajustant son image et ses fonctions aux objectifs touristiques promus. Cette intégration s'opère par la valorisation touristique des lieux, dont l'aboutissement réside dans une image de marque diffusée par les circuits d'information. Cette image de marque permet de préserver la spécificité des lieux à l'intérieur d'un territoire finalisé.

Deux images de marque principales sont promues. L'une reprend la topographie légendaire sous le terme général de "Brocéliande" ou de "Pays de la Table Ronde"; l'autre adapte localement les orientations des politiques d'aménagement touristique sous le label "Station verte de vacances". Ce n'est pas le Val Sans Retour, mais le territoire dans lequel il est situé qui est l'objet de la transformation touristique. L'image de marque complète le rôle dévolu aux guides touristiques: elle suscite un intérêt pour le territoire et propose une référence globale attendue aux touristes. Alors, la connaissance préalable du Val Sans Retour, qui fondait anciennement la limitation de l'accès aux lieux, n'existe plus comme déterminant de la visite. On se trouve face à de nouveaux fondements à la fréquentation, sans que apparemment l'image spécifique des lieux (les légendes, les paysages) ne soit altérée.

La permanence touristique permet d'orienter les visiteurs dans le territoire. A des points névralgiques (agglomération, site touristique important), elle repère et elle organise les flux de fréquentation. Outre la diffusion des éléments obligés de la pratique touristique (brochures, cartes postales,...), elle propose des modes de fréquentation. Le circuit touristique en constitue la réalisation la plus achevée. Un circuit est un agencement de différents sites touristiques du territoire, investis d'une cohérence entre eux et branchés sur un réseau de communication. Il finalise la fréquentation autour d'un thème donné et constitue la réalisation spatiale de l'image de marque. Autour de ce thème, le circuit vise à la recherche de la diversité des sites, et il devient ainsi un moyen de connaissance du territoire touristique. Par les références qu'il propose, il opère une ségrégation et une répartition spatiale des flux de visiteurs.

Dans cette organisation, le Val Sans Retour est un point de convergence entre plusieurs circuits (circuit légendaire de Brocéliande, circuits historiques de la région de Ploermel). Les déterminants de sa fréquentation ne résident plus immédiatement dans une représentation légendaire ou esthétique, ou de façon médiante par l'église de Tréhorenteuc, mais dans une pluralité d'images de marque touristiques par la médiation des circuits. En définitive, la valorisation touristique des territoires se traduit par une recombinaison des déterminations dans lesquelles s'opère l'accès aux lieux.

Accessoire obligé du circuit, le parc de stationnement assure le branchement du site au réseau routier.(1)

" Le parking occupe une place prépondérante dans l'organisation spatiale de l'équipement qui, s'il réalise par la proximité et la visibilité le captage des flux urbains, en assure également la fixation".(ANSELME, RONCHI, 1981)

A partir de ce point de fixation, les chemins et les itinéraires canalisent la fréquentation dans la lande. Les repères (bleus ou jaunes) permettent au visiteur de ne point perdre son chemin et

1- La demande de restauration du moulin en un abri pour les randonneurs (le texte qui reprend les bruits, page 153) obéit au même principe du circuit, mais sur la base d'une pratique touristique différente (la marche à pied et non l'automobile).

de rendre la visite du site (une parmi d'autres) efficace.

Par le remembrement, les chemins d'accès sont quelque peu modifiés. Mais ils se branchent sur les circuits déjà formés dans le lande. Il n'y a pas, dans cette organisation de la pratique touristique, de transformation et de déplacement des points-de-vue et des endroits consacrés à partir desquels la vision paysagère se déploie. De plus, la croissance des végétations s'oppose aux dérives possibles par rapport aux itinéraires existants. Tous les chemins, excepté ceux de la vallée, convergent vers la limite du plateau au dessus du Miroir aux Fées. Cet endroit devient le point principal de fixation des flux de visiteurs dans le site; c'est à partir de là que se contemplant les lieux.

Par rapport aux usages touristiques anciens, il y a une réduction des lieux d'où se regarde le Val Sans Retour. La vallée, à laquelle on aboutissait en partant de Beauvais est moins fréquentée. On aboutit à une double logique visuelle, verticale (des hauteurs vers la vallée) et horizontale (à partir du Miroir aux Fées). Mais le regard reste cantonné dans les limites que ces lieux pour voir autorisent.

D'un autre côté, il y a par la création de circuits une extension de la fréquentation. Sans doute faut-il voir dans ces deux transformations la modification du langage par lequel s'exprime, dans le guide de l'OTB, la description du paysage: l'emphase conduit à situer l'altitude absolue du lieu et à assimiler le Miroir aux Fées à un lagon.

Que reste-t-il alors du site touristique ancien dans cet équipement? Une appellation, des légendes et quelques manières de le regarder qui se sont formées anciennement.

Sur ce site qui extérieurement n'a pas été altéré, coexistent alors plusieurs publics, ceux qui viennent pour un lieu légendaire ou un fragment de la nature, à la manière des visiteurs du XIXème siècle, et ceux drainés par l'équipement nouveau.

" C'est à partir de la mise en place de l'équipement qu'il est possible de nommer le public traditionnel, de le repérer comme public dont les caractéristiques s'opposent à celles du public pour lequel l'équipement affirme et justifie sa

fonction, c'est-à-dire le public nouveau". (ANSELMI, RONCHI, 1981)

En drainant une nouvelle population, l'équipement altère la position privilégiée du public traditionnel. C'est ce que reflètent les diatribes de BREKILIEN contre les "saucissonneurs du dimanche". Ce faisant, il s'élève contre la mise en péril de la situation du groupe auquel il appartient et qu'il caractérise par son rapport d'esthète et de connaisseur aux lieux.

Cette réaction se rattache à l'attitude des touristes traditionnels que décrit ENZENSBERGER (1965).

" Ils demandent implicitement que les voyages soient réservés en exclusivité à eux et à leurs semblables. En quoi ils se distinguent eux-mêmes de la "volaille sight-seeing", de la plèbe "voyageant à bas prix", ils ne le disent pas. Le confort auquel on prétend soi-même sans façon est imputé à péché à cette plèbe. Le développement technique des moyens de communication, auxquels le tourisme doit son existence, est vitupéré; on idéalise au contraire la primitive simplicité de l'état de choses antérieur à la technologie, l'antique nuit du chaos, dont "jadis" seul le touriste de droit divin pouvait goûter à loisir "la magique puissance". (1)

13. Le mode de traitement des lieux par ces aménagements.

Tout autant que par l'ajustement des déterminants de l'organisation du Val Sans Retour, les opérations d'aménagement se caractérisent par l'élaboration d'un mode de traitement des lieux dans lequel ils sont conçus en tant que dispositif d'adaptation à la société globale, redevables d'un traitement technique. Ces opérations se caractérisent par l'instauration d'un code qui

" fournit les éléments de reconstitution des diverses pratiques intéressant une zone donnée, tout en préservant l'image de sa spécificité". (DULONG, 1978)

Nous l'avons déjà souligné dans le cas de l'aménagement touristique. Pour la gestion forestière, cette élaboration d'un code de l'aménagement, suscitée par des mesures législatives, s'opère dans le cadre professionnel. On notera que le plan de gestion ne réorganise pas simplement la production, mais qu'il intègre également la

1- Il peut paraître étonnant d'assimiler les propos de BREKILIEN à ceux des touristes traditionnels. On peut d'une part les considérer comme l'expression des "rentiers". Et d'autre part, depuis le XIXème siècle, il existe une liaison .../...

pression touristiques dans le Nord de la propriété.

La recomposition des pratiques s'opère dans le cadre des plans. Le PAR de Mauron, par son antériorité, mais aussi par l'importance des procédures mises en oeuvre nous apparaît le mieux refléter cette instauration d'un nouveau mode de traitement du territoire. Ce qui y est développé, c'est une conception de l'espace en tant que réceptacle d'équipements. Les procédures de consultation n'ont pas pour objet de permettre l'expression des besoins locaux, mais de structurer une demande en termes d'équipements qui tire sa légitimité de cette consultation des populations. Elles permettent aussi d'instaurer un langage commun en termes de remembrement, d'adduction d'eau, de développement du tourisme avec aménagement du Val Sans Retour, ... qui reprend et adapte localement les catégories générales de l'aménagement du territoire.

Une fois cette inculcation d'un mode de traitement du territoire effective au niveau local, les équipements dont ils sont l'aboutissement, sont l'objet d'ajustements territoriaux. Ces ajustements soumettent l'échelon communal au cadre cantonal, permettent ainsi de renouveler dans une organisation nouvelle dotée de moyens, le syndicat intercommunal, le rôle des élus dans la direction politique locale. (1) En association avec des partenaires professionnels, ces élus mettent en place au niveau cantonal les équipements. (2)

Quelle forme prend ce code de l'aménagement au niveau local? La programmation d'équipements apparaît dictée par des données objectives liées à la nature du territoire. Les choix d'aménagement sont reformulés en termes de vocation des lieux. Les landes de Gautro ont une vocation touristique, le Rauco une vocation forestière et le finage de Tréhorenteuc une voca-

- 1- En enlevant au pouvoir local (communal) une capacité de décision sur son territoire, l'aménagement contribue à accélérer la déstructuration de la société locale.
- 2- Nous avons vu cette alliance au niveau touristique. Elle existe également au niveau agricole dans le cadre cantonal.

(Suite de la note page 224)

- 1- ... structurelle entre la défense de la province et le tourisme. BERTHO (1980) l'a analysée à partir des auteurs régionaux. On pourrait mener une analyse parallèle à partir des guides (voir en particulier les présentations de la Bretagne chez JOANNE (1867-1890)).

tion agricole. Alors, le territoire, dans ses fonctions, se présente comme un assemblage de vocations naturelles ajustées spatialement. La vocation désigne un ordre des choses auquel on doit se conformer. Elle place les choix de l'aménagement à un niveau auquel ils ne sont redevables ni de critique, ni même de discussion: elle impose l'aménagement comme une action technique légitime de réalisation des fonctions du territoire.

Cette vocation exprime à un moment donné des potentialités productives, des usages touristiques ou des correspondances paysagères, définies au cours de l'histoire des usages et reconsidérés comme supports des équipements. L'aménagement, en figeant ces réorganisations successives par cette définition de vocations, crée un lieu qui ressemble étrangement à un palimpseste: on y a effacé l'écriture de l'histoire et du temps, et et l'on y a écrit ces vocations comme organisation nouvelle.

14. Les incendies de 1976 comme expression de ce mode de traitement des lieux.

L'histoire ancienne, malgré l'effacement, demeure sur le parchemin.

Les incendies de 1976 peuvent être considérés comme une réapparition de cette histoire des lieux que l'aménagement, en définissant les vocations et les fonctions, avait occultée. En fait, dans ces incendies, c'est l'exclusion, pour cause d'absence de vocation productive, des landes de Gautro qui est en jeu.

Il est aisé d'imputer ces incendies à des facteurs naturels (la sécheresse) ou aléatoires (imprudence d'un militaire, pyromanie d'un pompier). Mais avant tout, ils traduisent de façon paroxystique un mode de traitement des lieux par l'aménagement. Si les fonctions assignées apparaissent cohérentes entre elles dans la conception du territoire (à chaque lieu correspond une fonction), les réorganisations, en ne prenant pas en compte la gestion du paysage écologique, n'ont pas créé une cohésion nouvelle des lieux. L'aménagement a simplement fixé des usages déterminés investis d'une dimension de vocation, et a délaissé des parcelles dont les potentialités de production n'étaient plus reconnues dans l'économie paysanne.

Ces incendies n'ont pas simplement des effets sur l'organisation écologique des lieux, mais ce faisant ils agissent sur les relations au sein du dispositif de l'aménagement. L'objet touristique ne correspond plus, du moins temporairement, à l'image qui en promue. Mais surtout, le plan de gestion forestière est remis en cause; le propriétaire fait appel à la puissance publique pour réorganiser les conditions de l'exploitation forestière.

Ces incendies apparaissent comme un déterminant cyclique dans l'organisation du Val Sans Retour; ils résultent de l'absence de gestion du paysage écologique (que ce soit par des usages productifs ou une prévention des incendies). Pour reprendre BERTRAND (1975), on ne peut donc parler d'un "déterminisme écologique relatif" par des usages productifs, mais au contraire d'un dispositif d'aménagement relatif par des déterminations écologiques. La permanence de ce dispositif est soumise à des contraintes écologiques que les promoteurs des aménagements, par les objectifs et les modes d'action adoptés, ne maîtrisent pas.

2. Les lieux aménagés.

Depuis 1980, des transformations spatiales ont été effectuées au Val Sans Retour. On peut certes les considérer comme des réajustements partiels voués, en l'absence d'un entretien des lieux, à une obsolescence plus ou moins rapide. Dans cet ordre d'idées, peu de changements importants sont intervenus depuis la décennie précédente; le poids des contraintes écologiques demeure omniprésent comme l'atteste, huit ans après les incendies de 1976, l'incendie d'Avril 1984.

Mais ces travaux marquent avant tout l'émergence d'une association comme partenaire dans l'organisation du Val Sans Retour. Financée sur fonds publics, porteuse d'un projet sur le lieu, elle est le vecteur par lequel se définit et s'opère l'aménagement. La formation du Val Sans Retour n'est plus simplement redevable des rapports aux lieux entretenus par les détenteurs des droits de propriété ou les visiteurs, fussent-ils réorganisés par d'autres opérations d'aménagement, mais procède également des orientations assignées au territoire par l'association. La

passation d'une convention avec les propriétaires visant à assurer la pérennité des travaux, assied sa position juridique.

Par l'émergence de ce partenaire, apparaît un mode de traitement nouveau du Val Sans Retour qui a pour finalité de transformer et d'aménager les lieux.

En l'état actuel de l'aménagement, on ne peut analyser ce mode de traitement qu'au niveau des projets élaborés et des transformations qu'ils induisent (ou peuvent induire) dans les relations constitutives du territoire. Et l'on peut esquisser les problèmes posés par leur mise en oeuvre.

21. La sauvegarde comme représentation future des lieux.

La notion de sauvegarde, mise en avant dans le projet d'aménagement, traduit en une figure simple, typée et par là-même réductrice, les objectifs promus par l'association. A quoi correspond-elle?

On peut situer cette sauvegarde comme l'une des procédures d'une passion patrimoniale au sein des sociétés industrielles. (GUILLAUME, 1980) Elle invente (ou elle recrée) un passé révolu; elle fige des objets du présent pour les ériger en modèles ou en traces destinés dans le futur à apparaître comme objets du passé. La sauvegarde joue avec la temporalité dont elle brouille les agencements et la progressivité.

La sauvegarde se présente comme un impératif qui tire sa force de la logique du développement des sociétés industrielles vouées par nature au déracinement, à l'obsolescence et à la destruction. Elle se présente comme une pratique contredépendante de la consommation et de sa logique de l'éphémère.

" A ceux qui n'ont ni territoire, ni identité sociale propre, la seule possibilité qui reste ouverte est de reconstruire des "racines", un espace compensatoire fictif dans le passé, une pseudotopie pour tenter d'y recréer artificiellement des différences que le présent ne tolère plus". (GUILLAUME, 1980)

Pour lui, l'impératif de sauvegarde (ou de conservation) a des bases sociales caractérisées.

" C'est dans les classes moyennes et surtout dans la petite bourgeoisie intellectuelle que l'idéologie du patrimoine local est la plus forte. Ceux qui ont été le plus ballotés et floués par la croissance économique et ses contraintes, cherchent dans le passé et ses

figures stabilisées un ancrage et une identité plus forte. Faute de trouver, au cours de leurs migrations imposées, une histoire de leur présence, ils s'efforcent de faire resurgir dans chaque espace une présence de l'histoire. Menacés d'atopie, ils s'y réfugient dans l'utopie d'un passé inventé, à partir des quelques restes qui authentifient l'invention".

Quel sens peut-on attribuer à la sauvegarde du Val Sans Retour?

On notera tout d'abord que "retrouver le visage du Val Sans Retour, il y a cinquante ans", n'est pas le reconstruire, le remodeler tel qu'il se présentait en 1930 ou en 1934. Qui d'ailleurs pourrait s'en souvenir exactement? C'est jouer avec la temporalité; c'est par la magie d'un chiffre tenter de conjurer les transformations du lieu et projeter dans un passé mythique l'objet qui doit être sauvegardé pour le futur. C'est opposer la permanence de ce passé imaginaire plus que réel à l'éphémère du présent (au "déplorable", comme l'annonce la lettre d'invitation à la première réunion de l'association).

De plus cette sauvegarde n'est nullement une procédure de réhabilitation des conditions passées d'existence du Val Sans Retour et ce, même si au terme des opérations, l'aspect nouveau s'apparente à celui d'une période passée. Poser la nécessité d'une sauvegarde suppose en effet que les mécanismes qui assurent l'évolution des lieux (ou leur permanence) ne sont plus opératoires pour le temps présent, tout au moins pour les objectifs sous-jacents à cette sauvegarde. Pour le futur, cela signifie une neutralisation de ces mécanismes ou leur transformation pour assurer la permanence des lieux sauvegardés. L'espace est alors conçu en tant que patrimoine immuable et contrôlé dans son immuabilité. La sauvegarde est ainsi une rupture avec l'histoire passée et présente des lieux.

Elle contribue à l'élaboration d'une sorte d'absolu spatial. Le modèle auquel cette conception nouvelle s'alimente est issu d'une référence incertaine à un passé d'usages agricoles des lieux, dans lequel le temps et les conditions sociales d'existence des usages ne semblent pas exister. Par ces imprécisions, la sauvegarde ne constitue nullement un projet opératoire de réorganisation du Val Sans Retour, même si elle oriente les transformations du lieu.

On est donc conduit, dans l'analyse, à rompre avec cette notion de sauvegarde pour examiner les transformations des relations constitutives du Val Sans Retour. Cela suppose de réintroduire une continuité du temps et des actions sur le lieu, et de substituer à un modèle d'un passé incertain une réalité de l'organisation historique du Val.

Il n'en demeure pas moins que la sauvegarde devient le modèle de référence du devenir des lieux. Et c'est de là qu'elle tire son efficacité idéologique, celle de la présentation de la transformation des relations aux lieux comme une opération allant de soi, en dehors des choix sociaux.

Dans un contexte social où la notion de conservation va globalement de soi, on est amené à examiner la diffusion de cette représentation du devenir des lieux. En d'autres termes, il s'agit de montrer comment la dualité passé/présent est acceptée comme compréhension légitime de l'histoire du Val Sans Retour. Le rôle de la connaissance scientifique nous apparaît important dans cette acceptation.

A partir de là, la sauvegarde apparaît dictée par des évidences spatiales. Elle n'est plus alors redevable d'une critique de ses finalités.

22. La réorganisation de l'équipement touristique.

L'aménagement du Val Sans Retour correspond à une réorganisation en profondeur de l'équipement touristique.

En effet, si l'on s'appuie sur les analyses écologiques, l'altération du site résulte d'une croissance non contrôlée des formations végétales. Un aménagement de préservation aurait pu (aurait dû) prendre en compte comme priorité les déterminants de la formation du paysage écologique et promouvoir un mode de gestion adapté.

Tel n'est pas le cas. D'emblée, les opérations s'orientent vers la réfection de la digue et le creusement du Miroir aux Fées. D'un point de vue écologique, la lutte contre ce comblement ne nous semble pas une priorité par rapport à la gestion des landes. D'un point de vue technique, l'importance des travaux entrepris sur la digue ne se justifiait pas obligatoirement. L'argument in-

voqué était l'absence d'étanchéité: il semble que cela soit inexact.(1)

Dans les travaux d'aménagement, est ainsi privilégié l'élément central de l'équipement, tant au niveau visuel que par rapport à la localisation des chemins, sous l'apparence de nécessités écologiques. Et ce n'est qu'une fois ces travaux effectués que la gestion écologique, nécessaire à la sauvegarde des nouveaux équipements, est abordée.

La hiérarchisation des travaux, et en amont des priorités traduit les objectifs de l'aménagement. Il s'agit d'un redéploiement de l'équipement collecteur, dans le cadre d'une réorganisation de l'activité touristique aux échelons du département et de la région.

D'emblée, cet espace est considéré comme un bien public redevable d'une action publique et non plus d'usages privés.

L'expropriation initialement envisagée, même si elle ne se réalise pas, traduit cette considération. La finalisation de ce bien public est l'accueil touristique. Cette orientation est manifeste dans la délimitation du territoire à aménager: il reprend les lieux de la pratique de fréquentation et les étend. Ce territoire ne correspond à aucune réalité écologique: les landes, supports des incendies, s'étendent de part et d'autre des chemins de limite

Dans cette perspective, le choix de privilégier les éléments visuels, finalités spatiales de l'équipement, est tout à fait rationnel, même si l'aléa écologique demeure.

Le Val Sans Retour, par cet aménagement, est conçu en tant qu'équipement public collecteur, support de réalisations techniques à même d'assurer son adaptation à des objectifs d'ouverture plus grande au public.(2)

C'est dans ce cadre que prennent forme les projets d'aménagement. La réfection des éléments spatiaux autour de l'étang en constitue un aspect; il ne modifie en rien les rapports que

-
- 1- On s'appuie là sur des remarques faites par les ouvriers travaillant sur le chantier. Dans la mesure où une étude de l'étanchéité n'a pas été faite préalablement, cela reste sujet à discussion. Néanmoins, par rapport aux objectifs, la réalisation d'ouvrages permettant la vidange de l'étang, s'imposait.
 - 2- Conception développée par le président avec le projet.

les visiteurs entretiennent aux lieux, dans la mesure où les chemins n'ont pas été transformés. C'est à partir de ces projets concernant les chemins que l'on peut le mieux cerner cet équipement nouveau.

Les fondements de son organisation trouvent leur expression dans les propositions de BREKILIEN. Une conception générale traverse ces propositions: elle est celle d'une nécessaire soumission de l'Homme à la Nature, que l'on trouve amplement développée dans son ouvrage de 1972.

" L'Homme a pu croire et proclamer qu'il était le maître de l'Univers; mais l'Univers a la mauvaise grâce de se rire de ses prétentions et de lui faire comprendre qu'il n'est qu'un apprenti sorcier".

La Nature impose son propre ordre auquel l'Homme doit se plier sous peine de s'autodétruire. L'aménagement constitue alors le moyen de réconcilier l'Homme à la Nature. Cette glorification de la Nature prend pour cadre la Bretagne qui, par la destruction de son cadre spatial, perd son âme devant les appétits dévoreurs du progrès moderne.

" Il convient d'exiger en Bretagne la mise en oeuvre d'une véritable politique de l'environnement. Il ne s'agit pas de faire des discours, de créer quelques espaces verts et d'aménager des circuits touristiques. Tout doit être subordonné à la préservation de la vie et à la sauvegarde du cadre naturel. Les considérations économiques et financières doivent passer bien après, les intérêts individuels doivent s'effacer".

On retrouve assez aisément, dans cet ouvrage, la reprise d'une représentation de la Bretagne qui émerge au XIX^{ème} siècle. L'identité sociale et l'espace vont de pair. A la protestation romantique qui fondait la glorification de l'espace naturel, correspond ici une autre forme de protestation (un pessimisme) qui se formule en préoccupations protectionnistes comme principes de l'aménagement.

On pourrait rétorquer que ce n'est point là la conception au fondement de l'aménagement, mais que cette conception se trouve dans la pré-écologie; l'unité entre ces deux visions futures de l'espace réside dans la même mention d'une organisation des chemins.

Contrairement aux propositions de BREKILIEN, l'étude écologique ne développe une conception en terme de Nature (c'est à-dire d'un lieu originel où l'Homme n'existe pas), mais en termes d'espace, objet d'usages. Mais les usages présents altèrent l'espace. Plus que de réconcilier l'Homme à la Nature, il s'agit dans cette conception d'arriver à un nouvel équilibre qui valorise les potentialités de l'espace. (Dans le langage de BREKILIEN, on parlerait de réconcilier la Nature à l'Homme). Sous-jacente à ces objectifs, on trouve une glorification d'un âge d'or paysan, à un moment où les potentialités du milieu étaient valorisées. De cette conception, la sauvegarde tire sa force; pour l'argumenter, on va chercher dans les cartes postales les témoignages de cet équilibre ancien, et comme vision future de la gestion écologique, on réinvente les usages passés.

Si l'on se reporte aux conditions de l'implantation du Val Sans Retour au XIXème siècle, ces conceptions n'apparaissent pas si divergentes, mais au contraire constituent les deux faces d'une même conception de l'espace comme objet paysager, recomposé pour le bonheur de sa contemplation.

Alors, les chemins ne résultent pas d'une coïncidence de propositions, mais de conceptions complémentaires d'un paysage à réorganiser.

Le nouveau Val Sans Retour devient directement visible et compréhensible. Les lieux constituent un tableau pédagogique bénéficiant de supports écrits (les guides), voire matériels (cromlec'h, musée). L'espace devient un patrimoine figé, objet de regards particularisés. Cet équipement nouveau spécifie son public, respectueux de la Nature, avide de connaissances, et organise sa répartition spatiale par des circuits finalisés. Ce faisant, il exclut, ou à défaut confine dans des endroits précis, les visiteurs qui pervertissent ce fragment de la Nature (les saucissonneurs, les motards). La réorganisation du Val Sans Retour est ainsi une relocalisation des pratiques sociales. La recomposition des lieux restreint les perspectives paysagères anciennes qui fondaient l'espace légendaire. Elle leur substitue une double organisation: d'une part les regards particuliers, aisément accessible grâce aux guides mis à disposition; d'au-

tre part, une empreinte des lieux (un envoûtement) accessible à ceux qui peuvent se dégager des regards particuliers pour trouver ce qui constitue l'essence des lieux. En ce sens, l'organisation projetée des chemins retraduit une double conception au fondement de l'aménagement du Val Sans Retour. Elle préserve et renforce l'accès privilégié et élitaire au site, tout en intégrant la contrainte d'un accès plus ouvert. En transformant l'image attendue des lieux, elle transforme également cet accès au Val, le réservant à des groupes cultivés ou en recherche de connaissances (scientifiques par exemple) dont les pratiques (observation des lieux, civisme du comportement) n'altèrent pas l'imprégnation du site.

23. Le rôle de la connaissance scientifique.

Si, comme nous le disons, la connaissance scientifique intrevient peu dans la détermination des objectifs de l'aménagement, quel est alors son rôle principal?

Tout d'abord, elle élabore un état des lieux qu'elle formule de façon plus ou moins explicite en termes de paysage écologique. Ce paysage n'est pas simplement la mise en forme d'une connaissance de l'espace s'appuyant sur des observations scientifiques. Il est une catégorie active dans la mise en oeuvre de l'aménagement. Il dresse un bilan en mettant l'accent sur la dégradation du site; par là, il opère une critique de l'état actuel des lieux qui fonde par des évidences spatiales la nécessité de l'aménagement.

Cet état critique des lieux s'appuie sur une approche qui prend en compte ses potentialités écologiques et se réfère à des équilibres climaciques ou paraclimaciques. Ces éléments dictent les bons et les mauvais usages. L'aménagement a pour objet de recouvrer ces équilibres et de leur adapter les usages sociaux.

Cet état des lieux tire sa force des procédures scientifiques de son élaboration. Il est ainsi investi d'une dimension de vérité. L'aménagement apparaît alors dicté par des constatations sur l'espace construites par la connaissance scientifique et investies comme telles d'une objectivité.

Cette objectivité est d'autant plus affirmée que les dégradations peuvent être constatées en dehors d'une démarche scienti-

tifique. La pré-étude écologique structure ainsi un point de vue nouveau sur les lieux à partir duquel se recompose l'observation et se fonde la nécessité de l'aménagement. Ce faisant, elle définit une vocation des lieux à un équilibre écologique. Le modèle de référence de cet équilibre est le passé des usages, considéré sous l'angle de leurs effets spatiaux à partir du témoignage des cartes postales et de quelques constatations de terrain. Et, c'est là que se construit l'opposition entre le présent dégradé et le passé équilibré.

Cette opposition fonde la légitimité de la sauvegarde comme objectif de l'aménagement: elle va de soi comme projet sur les lieux puisqu'elle est à même de conjurer l'obsolescence du présent, néfaste du point de vue écologique.

Des lors, les attitudes par rapport à l'aménagement se heurtent à la double évidence construite par la connaissance scientifique: celle de l'action, et celle de l'objectif de l'action. La critique ne peut alors se former qu'autour d'éventuels projets remettant en cause l'objectif affirmé de conservation.(1) Ce faisant, elle contribue à asseoir un consensus autour de la considération du Val Sans Retour en tant que patrimoine local à sauvegarder.

La connaissance scientifique instaure ainsi un code commun dans l'aménagement, qui se fonde sur une vocation écologique des lieux à un certain équilibre.

Les propositions techniques d'aménagement ne découlent pas de façon rationnelle du constat dressé dans la pré-étude. La programmation reprend les objectifs initiaux et, en s'appuyant sur la connaissance de l'espace, les adapte aux lieux. Elle écarte ainsi des possibilités diverses d'organisation nouvelle des lieux pour n'en tirer qu'une seule solution déjà présente, mais non précisée, avant l'étude. Par là, disparaît une possibilité de critique sur les choix adoptés, puisque ces choix semblent eux-aussi découler de nécessités construites par la connaissance scientifique.

1- Ce sont les projets évoqués d'hôtel, de pédalos, de crêperie ... qui semblent démesurés, voire de l'ordre des élucubrations lorsque le projet de sauvegarde est admis comme légitime.

Cette absence de concordance entre l'état des lieux et les propositions est manifeste dans la définition du territoire: initialement, c'est le bassin versant qui est pris en compte, c'est-à-dire un territoire déterminé à partir de critères scientifiques. Très vite, on en vient au territoire à aménager, construit en un paysage écologique dégradé.

C'est dans ce glissement que l'étude permet de traduire des objectifs de sauvegarde en termes de nécessités spatiales d'une part, et en termes de réalisations techniques nécessaires d'autre part. Elle impose un langage technique au traitement des lieux: il prend la forme de cartes, de schémas produits par l'étude, et investis comme tels d'une autorité et d'une légitimité scientifique.

Tout au plus, l'aménagement peut être alors l'objet de réajustements spatiaux partiels.

En donnant corps à cette notion de sauvegarde, l'étude écologique constitue un relais efficace de l'intervention publique. Elle traduit des choix de l'ordre du politique en nécessités spatiales, investies en tant que produits de la connaissance scientifique d'une légitimité sociale. C'est par ce moyen que se diffuse la conception de l'espace sauvegardé.

La connaissance mise en oeuvre ne fonctionne pas simplement à un niveau technique (celui de la détermination concrète de l'organisation des lieux), mais par l'élaboration de ces nécessités spatiales à l'aménagement, elle agit à un niveau idéologique. Elle impose une conception du Val Sans Retour qui, en se fondant sur des critères scientifiques, en justifie la réorganisation et occulte les choix sous-jacents à cette réorganisation.

Cette conception nouvelle ébranle le cadre institutionnel des droits de propriété, dans lequel s'opère la gestion des lieux, en montrant qu'il est inefficace à assurer leur valorisation écologique. Elle fournit ainsi à la Puissance Publique, garante de ce cadre institutionnel, une légitimité pour le transformer.

Mais, comme nous l'avons montré, cette connaissance scientifique demeure dépendante dans ce rôle d'une détermination des objectifs politiques de l'aménagement.

Notre critique du rôle de l'écologie scientifique dans cet aménagement porte ainsi sur le fait qu'elle se substitue en partie à la détermination de choix politiques et que, ce faisant, elle les présente comme des nécessités spatiales.

De façon plus précise, notre critique porte sur trois points:

- 1- L'intégration de la notion de sauvegarde comme représentation future des lieux. Alors, on peut difficilement prendre en compte dans l'analyse le temps réel, celui des cycles écologiques et de leur progressivité.
- 2- Cela alimente une conception en terme de paysage écologique. On trouve alors une confusion entre les deux dimensions du paysage que nous évoquions précédemment. En figeant les lieux sous forme d'un tableau, l'analyse s'interdit de prendre en compte la dynamique de leur évolution.
- 3- Enfin la confusion entre ce qui est du domaine de la connaissance scientifique et les objectifs politiques, qui crée cette substitution partielle.

Investie par sa démarche d'un caractère de vérité, la connaissance scientifique construit des nécessités qui ne le sont que dans une finalisation précise de l'intervention publique sur les lieux. Elle s'empêche ainsi de soumettre les objectifs et les moyens de l'aménagement à une critique autonome sur la base de l'expérience scientifique.

Notre critique n'est pas l'expression d'un refus d'une intervention de la connaissance scientifique dans l'aménagement. Nous pensons au contraire qu'elle peut y avoir sa place, en élaborant une analyse des contraintes spatiales aux interventions publiques et en élaborant des choix possibles d'action (et non une finalisation) qui ressortissent au champ du politique.

Ici, en intégrant les objectifs de sauvegarde et en leur donnant une réalité spatiale unique, elle fonctionne en tant que instance de légitimation de l'aménagement. Elle vient ainsi au relais d'une Puissance Publique tenue par ailleurs par la garantie des droits de propriété. Par là, elle dépolitise l'intervention publique.

24. L'aménagement des rapports aux lieux.

Cet aménagement prend pour objet un territoire projeté en un équipement patrimonial sauvegardé. Les oppositions, somme toute minimales, que nous avons examinées se situent à ce niveau. Elles ont pour objet la définition d'une conception nouvelle de l'équipement ou la préservation de son état présent. Elles mettent en scène des partenaires qui s'investissent en fonction de leur position sociale locale, ou sont investis par l'association, d'une légitimité à définir les représentations et les finalités de cet équipement. Dans ces oppositions, ce qui se joue est la préservation ou la transformation des rapports privilégiés que ces partenaires entretiennent aux lieux.

Les grands absents de cette discussion sont d'une part les visiteurs qui constituent l'enjeu de cette organisation nouvelle, et d'autre part les détenteurs des droits de propriété. Ce patrimoine se situe ainsi en marge des rapports présents que les usagers entretiennent aux lieux.

S'il est aisé de recomposer les usages de fréquentation dans la mesure où ils n'ont aucun cadre juridique dans les lieux, par contre la mise en oeuvre de l'aménagement doit prendre en compte ces droits de propriété. La connaissance scientifique a fondé une légitimité à leur transgression. Dans l'aménagement, cette prise en compte est l'objet de négociations à partir du moment où le projet d'expropriation est abandonné.

Au niveau des petites parcelles, l'aménagement préserve les usages existants, à savoir les droits (ou plutôt les tolérances) de chasse et n'oblige pas à une mise en valeur productive. Par la passation d'une convention, l'association est directement en prise avec la gestion écologique des lieux. Dès lors, les déterminants de la formation du paysage écologique résultent des moyens techniques et financiers qu'elle met en oeuvre. En tant que telle, l'association ne dispose pas de projets à cet égard: dans l'étude écologique, il s'agissait plus d'hypothèse d'école que de programmation effective.

La stratégie mise en oeuvre par le propriétaire des bois de Gurvan s'appuie sur la nécessité de prendre en compte dans l'aménagement les droits dont il est le détenteur, pour réorganiser les

conditions de l'exploitation forestière. La redéfinition des potentialités productives et, par là, une action sur les mécanismes de la rente foncière, est un enjeu de négociation sur la base des droits de propriété et de leur répartition parcellaire. Sa contrepartie est la transformation de l'espace touristique en équipement public. La négociation se situe à un double niveau. Dans l'association, elle occasionne la remise en état de chemins d'accès au nom d'une prévention contre les incendies. Au niveau administratif, elle se traduit par l'élaboration d'un cadre juridique nouveau articulant la gestion forestière et l'équipement d'accueil touristique. Cette prise de possession envisagée des parcelles forestières par l'Administration implique alors que les mécanismes de la rente foncière sont soumis non plus au marché, mais aux règles de l'Economie Publique. Dans l'hypothèse où cet équipement est réalisé, ce sont ainsi les déterminants de l'organisation des lieux qui sont totalement transformés.

Dans cette organisation de la forêt de protection, la connaissance scientifique agit à plusieurs niveaux. Elle donne une réalité spatiale à la nécessité de la protection, et elle détermine les moyens rationnels adaptés à la mise en valeur des potentialités productives dans ce cadre juridique nouveau. Là, comme dans l'étude précédente, elle fonde une légitimité par les potentialités écologiques au dépassement des droits de propriété et elle élabore des orientations techniques. De plus, elle articule cette réalisation avec les réalisations et les projets de l'association de sauvegarde.

La modification importante suscitée par l'intervention publique réside dans l'émergence d'un nouveau partenaire qui peut se substituer aux détenteurs des droits de propriété dans l'organisation des lieux. Initialement, ce partenaire est l'association de sauvegarde; cependant, sa compétence est limitée. Elle est soumise dans son action à la nécessité d'obtenir des financements publics; cela suppose une adéquation entre ses projets et les orientations des politiques d'aménagement. Elle est ainsi dépendante de multiples contraintes décisionnelles sur lesquelles

elle n'a aucune maîtrise, voire de réajustements de domaines de compétence dans le cadre de la décentralisation. Tel est en particulier le cas de l'attribution de fonds provenant de la taxe sur les espaces verts. La décision se déplace alors de l'association vers les administrations départementales lorsque les enjeux ne sont plus simplement locaux.

L'association constitue ainsi une instance d'application et d'adaptation aux lieux des politiques d'aménagement. Son rôle se situe tout autant dans la programmation des équipements adaptant ce lieu, que dans la diffusion des catégories d'aménagement par la conception nouvelle du site. Par elle, les correspondances légendaires et paysagères sont transformées et réorganisées en tant qu'image de marque de l'équipement.

Le devenir de l'équipement nous apparaît à l'heure actuelle dépendant de déterminations extérieures au territoire et à l'association de sauvegarde. En Haute-Forêt de Paimpont, la reprise de possession et la remise en valeur productive des propriétés devient effective. Dès lors, la fonction d'accueil touristique de la forêt prônée dans les aménagements de la région rennaise constitue un moyen de négociation efficace pour obtenir sur financements publics la réorganisation des conditions de production et leur préservation. En d'autres termes, on a, à la dimension de la forêt, une négociation et une action sur les mécanismes de la rente foncière identique à celle qui s'est opérée au Val Sans Retour: la combinaison des équipements d'accueil touristique et de la gestion productive.

D'autre part, le problème des landes délaissées de la lisière occidentale de la forêt demeure. Outre les risques propres aux incendies, ces landes créent une menace pour la gestion sylvicole.

Des réponses apportées à ces deux questions dépend le devenir de l'aménagement du Val Sans Retour. Eventuellement, il peut y avoir de nouveaux travaux, mais qui sont marginaux et n'influent guère sur les solutions apportées à ces deux questions, dont les réponses ne sont pas locales.

Conclusion du chapitre : La formation d'un territoire.

Les différentes opérations d'aménagement créent le Val Sans Retour en un territoire, c'est-à-dire une entité que l'on peut tout d'abord repérer à des limites spatiales.

Jusqu'alors, la délimitation territoriale adoptée dans la recherche, en reprenant les limites du territoire de l'aménagement, s'avère inadéquate à refléter l'organisation historique des lieux. Les usages productifs ont d'autres assises territoriales (finage de Tréhorentec, propriété forestière); les pratiques touristiques renvoient à deux réalités territoriales d'une part, les chemins et les circuits de fréquentation, d'autre part les paysages (les étendues que le regard peut embrasser à partir des circuits de fréquentation).

Sur cette portion d'espace choisie pour l'analyse, les territoires d'activités et les pratiques sociales qui les forment entretiennent des relations de contiguïté et d'interdépendance spatiale, voire de superposition.

L'intervention publique prend pour objet les lieux des pratiques spatiales. Les premières opération d'aménagement structurent les relations dans l'espace en assignant à chaque lieu une fonction. Le Val Sans Retour se définit alors tout autant par ce qu'il n'est pas (territoire agricole ou forestier) que par ce qu'il est (équipement d'accueil touristique). Mais les limites du territoire (en l'occurrence touristique) ne sont pas fixées; le Val Sans Retour est un lieu hors des activités de production.

L'action de l'association de sauvegarde, en ayant pour objectif une réorganisation spatiale de l'équipement, suppose une délimitation de son territoire d'exercice. Ce territoire localise et limite le Val Sans Retour. Il comprend les lieux de la pratique touristique et une fraction des espaces embrassés par le regard. Il est avant tout la projection sur un plan cadastral, en d'autres termes par rapport à un état des propriétés, d'objectifs concernant l'équipement touristique à venir.

Ce territoire isole certaines relations de contiguïté et les structure autour d'un objectif finalisé, l'organisation de l'équipement. Il est le cadre dans lequel s'opère l'articulation entre l'aboutissement présent de l'histoire des lieux et les catégories générales de l'aménagement.

La désignation des projets et ces réalisations en termes de vocation naturelle ou d'impératifs écologiques préserve l'apparente spécificité des lieux et présente l'intervention publique comme une suite d'opérations guidées par des nécessités propres au territoire.

Cette définition de la vocation, dans la mesure où elle naturalise des choix sociaux, est un élément charnière dans l'organisation du territoire.

Nous avons peu insisté sur cette définition par le PAR de Mauron, notant qu'elle était issue de la géographie active, relayée par les instances administratives.

Par contre, dans l'aménagement en cours, nous avons pu exposer le rôle de la connaissance écologique dans cette définition. En inscrivant (oserions-nous dire en créant?) des nécessités spatiales à l'action publique, elle finalise l'aménagement et aboît des choix de l'ordre du politique. Par sa soumission aux objectifs politiques, sa fonction est d'élaborer des légitimations par l'espace à l'intervention publique. Elle s'exclut alors toute fonction critique dans l'aménagement, voire la position d'alternatives possibles. La connaissance scientifique devient ainsi partie prenante de l'action politique. Par la définition d'impératifs écologiques, elle opère une fermeture des choix dans l'aménagement. Dans le même temps, elle permet d'articuler les catégories de l'aménagement à l'histoire des lieux. Ainsi, dans le cadre de l'intervention publique, c'est par la connaissance scientifique que se définit l'organisation nouvelle du territoire.

L'équipement se superpose aux relations déjà existantes dans les lieux et les réorganisent en fonction des objectifs d'accueil touristique. Jusqu'à présent, ce sont principalement les conditions d'accès aux lieux qui sont transformées, sans que les perspectives légendaires ou paysagères ne soient altérées.

Les opérations envisagées visent à ajuster les autres relations à cette finalisation du territoire. En effet, dans les conditions actuelles des usages, le devenir de l'équipement est aléatoire. La finalisation du territoire crée ainsi des nécessités à son organisation nouvelle.

L'enjeu central nous apparaît concerner le réajustement des mécanismes de la rente foncière. Le problème posé est celui de la gestion du paysage écologique: pour assurer la pérennité de l'équipement, il faut organiser des usages qui soit en moyens, soit en finalités, assurent cette gestion.

Le cadre de cette négociation, ce sont les droits de propriété. Dans la mesure où le réajustement des mécanismes de la rente foncière ressortit à la Puissance Publique, il a pour contrepartie la transformation du cadre institutionnel des droits de propriété. La forêt de protection constitue le cadre envisagé de cette réorganisation.

Ainsi, le territoire ne désigne pas simplement une entité spatiale, mais aussi, dans ce cadre, une organisation des relations historiquement constituées dans les lieux en certaines interdépendances et contiguïtés. Par sa finalisation, le territoire devient le cadre de l'ajustement de ces relations aux catégories de l'aménagement. Par là, il structure les rapports entre les acteurs qui organisent les lieux, autour de la finalisation en un équipement touristique.

Ce territoire est ainsi le cadre de la réorganisation spatiale et sociale des relations constitutives du Val Sans Retour.

CONCLUSION GENERALE ET OUVERTURES.

Au terme de cette recherche, le Val Sans Retour apparaît comme le produit des pratiques sociales qui se sont déployées sur des lieux déterminés, les ont modelé et ont créé des relations entre leurs différentes composantes. L'image purement spatiale, voire la perception en termes d'espace naturel, que le visiteur retire des lieux s'estompe devant le poids des pratiques qui ont constitué ce territoire et amènent à le percevoir en tant qu' espace naturel.

Il n'existe donc pas de déterminations purement spatiales de l'évolution du Val Sans Retour. Cette évolution résulte des rythmes écologiques propres aux lieux, organisés, transformés et interprétés par les pratiques sociales. En acquérant une existence dans les lieux, ces pratiques deviennent contraintes par des déterminations spatiales. Ces contraintes sont issues de la répartition spatiale des usages, mais aussi, compte tenu des formes acquises par ces usages, de la persistance des rythmes écologiques. Ainsi, les usages de production sont tributaires de ces rythmes, tout comme l'équipement touristique. Les catégories paysagères dépendent étroitement de la morphologie des lieux, et à un moindre niveau des rythmes d'évolution des formations végétales; elles dépendent aussi de la répartition spatiale de la fréquentation.

En d'autres termes, le Val Sans Retour n'existe pas en soi, en dehors des pratiques sociales, mais bien dans cette articulation entre les pratiques et les lieux par laquelle se nouent les relations caractéristiques de cet espace.

Ces déterminations spatiales fondent une histoire caractérisée par de longues périodes de permanence des relations dans l'espace . La transformation des pratiques sociales (qu'elle soit issue de déterminismes internes ou de conditions exogènes) modifie ces relations et établit de nouvelles formes de permanence ; celles-ci peuvent se substituer aux formes anciennes (cas des pratiques agricoles) ou les compléter(cas des perspectives touristiques).

L'évolution de l'espace ne se traduit pas par un continuum, mais au contraire par une succession d'états dans lesquels les pratiques sociales génèrent leurs propres déterminismes spatiaux. Entre ces états, il y a une continuité que les lieux imposent, mais aussi celle qui résulte de la sédimentation des pratiques dans les lieux.

Nous situons l'émergence du Val Sans Retour au moment où s'organisent les perspectives légendaires sur la vallée. Jusqu'alors, ce sont des parcelles parmi tant d'autres, sans autre spécificité que celle des usages qui s'y déploient et de leur appellation, et sans unité autre que leur contiguïté.

L'appellation crée l'unité de ces lieux, en leur attribuant des significations légendaires. Que faut-il pour qu'un lieu comme celui-là devienne un site légendaire? Dans les conditions du moment (c'est-à-dire à une période où les perceptions dominantes des espaces sont issues du Romantisme), il faut assurément un lieu qui puisse être une antithèse de l'industrialisation, soit par l'absence d'usages, soit par des usages investis d'un caractère ancien. Il faut, en d'autres termes, que cet espace puisse paraître comme un fragment de la Nature. De façon plus précise, on cherche un lieu qui puisse de façon vraisemblable figurer la vallée de laquelle on ne peut revenir. Et pour cela, elle doit pouvoir être observée d'une certaine manière (regard plongeant, regard panoramique). Il faut donc certains éléments spatiaux indispensables; mais il faut surtout qu'un regard se pose sur ces éléments et leur donne une signification légendaire.

Cette appellation sert de support et d'intérêt pour l'organisation des pratiques touristiques. Le tourisme reconstruit ces lieux suivant des critères esthétiques et paysagers, érigés en mode de perception des lieux.

Le Val Sans Retour résulte ainsi des pratiques qui le forment en un paysage.

Pratique contredépendante de la production et du marché, le tourisme n'interfère pas avec les usages productifs qui continuent d'exister avec leur logique propre d'évolution. Le paysage écologique est déterminé par le mode d'organisation de l'économie locale sur son finage ou par une absence d'usages.

Différents mécanismes assurent l'adaptation des pratiques sociales et des lieux, et orientent ainsi l'organisation des relations dans l'espace.

Les lieux de la pratique touristique assurent aux perspectives paysagères une certaine permanence dans le temps. L'image attendue du Val Sans Retour, promue par les guides touristiques, régule l'accès social aux lieux. La rationalité du comportement économique des producteurs (agricoles ou forestiers) se traduit, dans le cadre des droits de propriété, par certaines formes de gestion écologique.

Les conditions d'accès aux lieux touristiques, et les lieux de la fréquentation agissent sur les catégories paysagères. Les mécanismes de la rente foncière, dans le contexte d'une modification de l'articulation de l'économie locale au marché (et par là d'une altération de la rationalité du comportement économique), agit sur l'évolution des usages productifs des parcelles.

Ces mécanismes de l'évolution aboutissent dans les années 1960 à la perte du caractère productif des lieux au seul profit d'une pratique touristique. Alors, les rythmes écologiques agissent sur l'organisation des lieux, sans la médiation d'activités de production qui les orientent et les contrôlent.

Par les aménagements, les interventions étatiques tendent à instaurer le Val Sans Retour en un bien public. Elles tracent une délimitation territoriale au sein de laquelle les déterminants de la formation de l'espace sont recomposés. La structuration nouvelle des lieux s'opère autour d'une catégorie de l'Action Publique, l'équipement d'accueil.

La connaissance scientifique adapte cette catégorie aux lieux, et produit une légitimité à l'aménagement en l'éri-geant en nécessité spatiale issue d'un état de déséquilibre écologique. Ce faisant, elle substitue au cadre institutionnel des droits de propriété, un cadre scientifique (reprenant la catégorie de bien public) pour organiser la gestion écologique. De là découlent des modalités spatiales (gestion forestière, relocalisation des pratiques de fréquentation).

Cette mise en place de l'équipement public reste tributaire d'un réajustement des mécanismes de la rente foncière.

Cet enjeu structure les relations qu'entretiennent les différents acteurs de l'aménagement.

Le Val Sans Retour est le territoire dans lequel s'exprime cet enjeu, mais il n'est pas le niveau de sa résolution.

Si le Val Sans Retour est un produit social, il est aussi un producteur du social.

Les pratiques, les significations ne sont pas des catégories abstraites, pures, mais des catégories concrètes qui se réalisent en se territorialisant. Un lieu permet aux pratiques sociales d'exister: que seraient une économie paysanne ou une perspective paysagère sans les lieux qui les supportent et leur donnent un mode d'existence, voire certaines caractéristiques d'évolution, telles la permanence, la sédimentation.

Le Val Sans Retour est un lieu où ces pratiques sociales existent, fragmentées, spatialisées, décomposées.

On peut alors poser que l'enjeu de l'aménagement réside dans le contrôle des pratiques dans les lieux. C'est le cas des projets d'organisation des chemins: le Val Sans Retour devient un panoptique dans lequel les pratiques sont transparentes, finalisées, excepté cette recherche d'une imprégnation légendaire qui demeure opaque et préserve ainsi l'accès privilégié de certains visiteurs. Par le panoptique, les pratiques non élitaires auront été normalisées et canalisées dans les lieux.

C'est le cas des mécanismes de la rente foncière et de la mise en valeur ou de la gestion écologique des parcelles. C'est un patrimoine forestier vers lequel on semble s'acheminer, c'est à dire un lieu hors-production (non soumis aux mécanismes du marché), sorte de tableau esthétique et pédagogique. En d'autres termes, en contrepartie de l'équipement public touristique, on pourrait retrouver des producteurs qui soient avant tout des jardiniers d'une Nature préservée pour le bonheur du visiteur.

Sont-ce là des orientations en germe dans la recomposition des pratiques sociales?

Il ya jusqu'à présent une continuité dans l'organisation des lieux (sur laquelle se fonde la notion de préservation) qui occulte les transformations éventuelles des pratiques sociales. Peut-on en effet, une fois les travaux effectués, "lire" dans les lieux cette recomposition des pratiques sociales? Ou, au contraire, l'espace aménagé ne redevient-il pas ce paysage, objet perçu, qui abolit le travail de sa création (en l'occurrence de l'aménagement présent)?

A moins que les réorganisations futures (chemins, forêt de protection) ne transforment la structure spatiale du Val Sans Retour, et ainsi les supports de l'observation du paysage...

Ces questions appellent un déplacement de la recherche de l'espace produit à l'espace vécu par ceux qui le fréquentent.

En analysant l'histoire du Val Sans Retour, on a considéré implicitement qu'il y avait une homologie entre les contenus produits dans le territoire et les significations accordées à ce même territoire par les visiteurs. Tel est en particulier le cas dans l'utilisation que nous avons faite des guides touristiques, considérant qu'ils pouvaient refléter les cadres de la perception des visiteurs. C'est aussi sur cette homologie que se fonde l'analyse de l'équipement d'accueil ou de la permanence des paysages.

Quelles relations existe-t-il entre l'espace vécu et l'espace produit? Comment les visiteurs perçoivent-ils le Val Sans Retour?

A partir de cette approche, on peut s'interroger sur l'impact de l'aménagement. Par l'action sur les lieux, y-a-t-il préservation, transformation de cet espace vécu?

On pourra alors dire si cet aménagement est efficace à contrôler les pratiques sociales dans les lieux, mais aussi à réorganiser les perceptions de cet espace, ou s'il reste une adaptation partielle des éléments spatiaux, sans effet sur les relations au sein du territoire.

Il est un autre ensemble de questions concernant cet espace vécu auquel cette recherche n'a guère apporté de réponses. Cela concerne les rapports que les acteurs locaux (principalement les habitants de Tréhorenteuc) entretiennent aux lieux.

Nous avons certes examiné l'économie du terroir de landes, mais, pour des raisons que nous avons exposé en introduction, nous en sommes resté là.

Les éléments que nous avons collecté permettent cependant d'esquisser quelques axes pour une telle recherche. En reprenant une trame historique, on peut les formuler de la façon suivante:

1. L'appellation légendaire n'a pas été créée ex-nihilo. Nous avons souligné l'importance de la morphologie et de l'écologie des lieux dans cette implantation.

Il y avait précédemment des appellations populaires (Hotié des Fées, sans doute Miroir aux Fées) que la dénomination nouvelle a supprimé ou réorganisé. On retrouve là ces lieux "faés" que FOULON (1983) considère comme des témoignages de survivances païennes, pouvant être repris dans les localisations arthuriennes. Avant que d'être le vestige d'une celtitude passée, le monument mégalithique est, comme en beaucoup d'endroits de Bretagne, le siège de croyances qui s'expriment dans les légendes concernant les fées.

Nous avons émis des réserves à propos des légendes populaires ayant cet endroit pour cadre.(1) Ce que l'on constate, c'est qu'à la suite des implantations légendaires et du développement du tourisme, il y a une recherche d'authenticité locale qui, outre ce collectage qui pose question, passe par deux attitudes différentes à l'égard des représentations paysannes de l'espace. D'une part, c'est la mise en avant d'une amnésie des habitants: on a vaguement entendu parler d'un MERLIN qui vivait il y a peut-être trois ou quatre cents ans, note DU BOIS DE PACE(1868). L'amnésie supposée renforce l'authenticité locale du lieu légendaire. Plus tard, ORAIN (1901) souligne que le tourisme empêche, par manque d'imprégnation du pays et de connaissance profonde des habitants, de découvrir des légendes qui existent, en dépit de leur absence apparente. Là, l'habitant devient l'objet d'un intérêt

1- Voir la note pages 212 et 213.

ethnographique. Ces mentions ne concernent pas de façon précise le Val Sans Retour, mais elles tracent cependant les grandes lignes des discours accompagnant le tourisme à Paimpont.

On est ainsi conduit à s'interroger sur les représentations populaires de cet espace et la coexistence possible de deux sortes de représentations.

Nous avons dans la recherche adopté la position de "l'étranger", du visiteur auquel sont exposées les représentations légendaires. Elle a un risque: tendre vers l'abolition de la présence paysanne (comme dans les descriptions des landes chez BELLAMY) voire, ce à quoi nous avons été confronté dans les enquêtes, un traitement des habitants comme un vestige de temps anciens, primitifs, au même titre que l'espace agricole.(1)

Une position dans la recherche, qui consiste à s'intéresser aux perceptions locales de l'espace, invite à rompre avec la reconstruction opérée par les attitudes touristiques.

Y-a-t-il des représentations, une mémoire collective, liées à ces lieux particuliers? Sont-elles l'expression d'un système de valeurs locales que nous avons esquissé dans la gestion de l'espace? Les rapports avec les représentations légendaires sont-ils caractérisés par une dualité ou une interpénétration?

2. Par l'abandon des usages, cet endroit se trouve placé en dehors du monde quotidien de travail des agriculteurs.

Dans le même temps, il y a un développement du tourisme, suscité par la restauration de l'église de Tréhorenteuc.

On peut alors dire que les agriculteurs sont dépossédés de cet espace.(EIZNER, 1978)

Quels sont les effets de cette dépossession sur les représentations du Val Sans Retour. N'y a-t-il pas valorisation du patrimoine arthurien (porteur d'un devenir touristique) face à des légendes (devenues des histoires du passé)?

1- C'est l'approche misérabiliste que l'on retrouve chez LE GOFFIC (1932); il parle du village le plus pauvre de Bretagne, de personnes vivant dans un extrême dénuement. C'est l'idée de l'isolat (les gens se mariant entre cousins) fautive à tout point de vue. C'est enfin cette forme spécifique du crâne des habitants, et d'une intelligence supérieure et différente, dont parle MARKALE (1984); cette image de primitif étant reprise dans un article du quotidien "Libération" de Juillet 1984.

N'y-a-t-il pas au contraire un désintérêt important à l'égard de ce lieu, qui se traduirait par le fait que la convention, accentuant cette dépossession, soit signée sans grand problème ? Dans ce cas, le tourisme serait alors exogène à la vie villageoise. On pourrait alors comprendre certaines réticences, voire oppositions locales, à l'aménagement que nous avons cru discerner dans certaines attitudes et dans les prises de position du Conseil Municipal. (Crainte de l'envahissement)

3. Encore faut-il ne pas considérer les habitants du village comme un groupe homogène. Il y a une différence assez importante entre les personnes qui sont restées au village et celles qui ont émigré et qui y reviennent, pour les vacances ou la retraite. Les secondes n'auraient pas vécu cette dépossession que nous évoquions et, faisant en quelque sorte figure d'étrangers, seraient plus sensibles à l'image de marque arthurienne. Pouvons-nous dire, comme cela nous a semblé lors des prises de contact, qu'elles ne sont pas ou moins opposées à l'aménagement, et de façon générale au tourisme ?

Assez paradoxalement, la seule opposition manifestée à l'égard des travaux au Val provient d'une personne ayant émigré. Dans le cours de notre écriture, nous l'avions quittée à un moment où elle s'opposait à ce que le chemin traverse sa parcelle. Nous pensions là à une monnaie d'échange pour un permis de construire.(1) Au cours du printemps 1984, elle a aménagé sa parcelle, en y construisant, juste au dessus de l'étang, un petit terrain de pétanque creusé dans la pente et recouvert de graviers et en inscrivant sur les rochers "propriété privée". Cette personne ne s'estime nullement dépossédée de sa propriété: sa réaction première lors de la proposition d'une convention avait été de se référer aux usages anciens pour motiver son refus. Ici, en marquant de façon forte sa propriété, elle réagit contre la dépossession de fait entraînée par l'aménagement. De plus son aménagement est l'inverse de l'image projetée des lieux. En fait, cette attitude ne nous semble pas avoir trait à l'image de marque arthurienne du site, mais uniquement à cette appropriation du lieu.

1- Voir page 137.

La question de l'appropriation du lieu par les habitants du village, en dépit de la convention avec l'association, demeure. Le Val Sans Retour est un lieu de promenade. On vient y voir les travaux en cours et les préparatifs de la pièce de théâtre en 1983. S'il est placé en dehors du monde du travail, il existe néanmoins en tant que partie de l'environnement des habitants. Et quand au printemps 1984, l'association fait installer une barrière empêchant l'accès automobile au Val, le cadenas qui tient cette barrière ne dure guère, traduction sans doute d'un refus d'une fermeture (dépossession) du lieu.

Ces deux éléments nous invitent à dissocier ce qui est de l'espace vécu des habitants de Tréhorenteuc, de leur perception de l'espace légendaire. En d'autres termes, le désintérêt possible à l'égard du patrimoine arthurien ne signifie pas obligatoirement un désintérêt à l'égard du lieu.

Nous pensons que ces attitudes à l'égard du Val Sans Retour peuvent être des indicateurs intéressants de l'organisation sociale du village à l'heure actuelle.

Ce sont là un ensemble de questions suscitées au cours des enquêtes et des analyses conduisant à ce travail, et qui invitent à des recherches ultérieures sur le Val Sans Retour en tant qu'espace vécu.

PLAN DE LA BIBLIOGRAPHIE.

1. Documents d'archives.
 11. Archives départementales du Morbihan.
 12. Archives départementales d'Ille et Vilaine.
 13. Direction régionale de l'INSEE.
 14. Service régional des statistiques agricoles.
 15. Mairie de Paimpont.
 16. Mairie de Tréhorenteuc.
 17. Mairie de Ploermel.

2. Ouvrages et articles se rapportant à Brocéliande.
 21. Le cadre légendaire.
 22. Les répertoires des lieux.
 23. Les écrits sur Brocéliande.
 24. Les oeuvres de l'abbé GILLARD, recteur de Tréhorenteuc.
 25. Guides touristiques de Paimpont et environs.
 26. Guides et ouvrages à caractère régional.
 27. Autres écrits.(traditions populaires,...)

3. Ouvrages et articles se rapportant à l'occupation de l'espace dans cette région.
 31. Les usages forestiers.
 32. Les usages agricoles et leurs effets.
 33. Les études sur le tourisme.
 34. Les études sur le Val Sans Retour.

4. Ouvrages et articles sur la période.

5. Ouvrages et articles ayant alimenté l'analyse.
 51. Ouvrages généraux.
 52. Recherches localisées sur l'occupation de l'espace.
 53. L'espace productif.
 54. Paysage et tourisme.
 55. L'aménagement des lieux.
Les rapports entre la connaissance scientifique et l'action politique.

1. Documents d'archives11. Archives départementales du Morbihan.

- *6M 21 ES Dénombrements de population de Tréhorenteuc (1856-1975)
6M 586 Mouvements de la population (1856-1906)
- * Archives du Juge de Paix de Mauron (1850-1940)
- *6M 964 Statistiques agricoles, résultats cantonaux (1852)
6M 968 Statistiques agricoles annuelles des communes
à 973 (1856 à 1861)
6M 979 Statistiques agricoles, résultats cantonaux
à 981 (1869, 1872, 1873)
6M 988 Statistiques agricoles, tableaux synoptiques cantonaux (1880)
6M 1009 Statistiques agricoles, tableaux cantonaux (1902)
6M 1010 Statistiques agricoles par commune (1901)
Questionnaire A: produits agricoles
Questionnaire B: bétail, animaux
- *6M 1011 Statistiques agricoles, tableaux cantonaux
à 1020 (1903 à 1912)
6M 1021 Statistiques agricoles, récapitulatifs communaux (1913)
6M 1024 Statistiques agricoles communales (1918)
- *M 10135 Statistiques agricoles, bulletins communaux (Printemps 1942)
M 10136 idem (Automne 1942)
M 10149 Statistiques agricoles, registres communaux (1942)
M 10152 Statistiques agricoles, bulletins communaux (Printemps 1943)
M 10162 idem (Automne 1943)
M 10172 idem (Printemps 1944)
M 10179 idem (Automne 1944)
M 10189 Statistiques agricoles, registres communaux (Printemps 1945)
M 10191 Statistiques agricoles, bulletin récapitulatif communal
(Automne 1945)
- *M 10472 Enquête agricole, états communaux
à 10479 (1946 à 1953)
- *M 11621 Statistiques agricoles, résultats d'enquêtes par commune
à 11634 (1941 à 1953)
- M 10438 Déclaration des récoltes par commune (Automne 1950)
M 10445 idem (Automne 1951)
M 10453 idem (Automne 1952)
M 10461 idem (Automne 1953)
- *M 11638 Statistiques agricoles, états communaux (1953)
M 11639 Statistiques agricoles, enquête
à 11641 (1953-1956/1957-1958/1959)
- *M 13777 Fichier provisoire des exploitants agricoles (1942-1944)
- *M 15054) Aménagement rural, secteur de Mauron
à 15141)
- en particulier:
- M 15054 Groupe de travail, analyse de la situation (1964)
M 15055 " " , plan de travail (1964)
M 15056 " " , procès verbal des réunions (1964-1965)

- M 15057 Groupes de travail, comités communaux, compte rendu des réunions (1964)
 M 15060 Dossier de l'ingénieur en chef responsable du secteur d'aménagement rural (1964-1965)
 M 15061 Rapports, exposés (1964-1965)
 M 15061 Remembrement, réunions d'information (1964-1965)
 M 15068 INSEE, études diverses (1963-1965)
 M 15074 Plan d'aménagement, déroulement de l'enquête (1963-1965)
 M 15082 Mauron et la Bretagne intérieure (1964-1965)
 M 15078 Analyse de la situation (enquête par ménage)
 à 15081 (1963-1964)

12. Archives départementales d'Ille et Vilaine.

Plan cadastral de 1823
 Matrice cadastrale (1823-1954)

13. Direction régionale de l'INSEE

Recensements de la population de Tréhorenteuc
 (1946, 1954, 1962, 1968, 1975)
 Premiers dépouillements du recensement de 1982.
 Annuaire statistiques régionaux (1958, 1966, 1974, 1982)

14. Service régional des statistiques agricoles de Bretagne.

Estimations agricoles par commune pour l'année 1929
 (enquête COLIBET)
 Recensements agricoles de 1955, 1970, 1980.

15. Mairie de Paimpont.

Plan cadastral de 1954
 Matrice cadastrale (depuis 1954)

16. Mairie de Tréhorenteuc

Plan cadastral de 1820
 Matrice cadastrale (depuis 1820)
 Documents cadastraux du remembrement de 1972.

17. Mairie de Ploermel

Dossiers de l'association de sauvegarde du Val Sans Retour et de son environnement (courriers, P.V.,...)
 Programme des travaux, élaboré par la DDA d'Ille et Vilaine.

2. Ouvrages et articles se rapportant à Brocéliande21. Le cadre légendaire

a- Les Romans de la Table Ronde.

- BOULENGER (J) - 1923-1941 Les Romans de la Table Ronde. Paris, Plon.
 1923- Les amours de Lancelot du Lac. Galehaut, sire des îles lointaines. (264 p.)
 1923- Le chevalier à la charette. Le château aventureux. (264 p.)
 1923- Le Saint Graal. La mort d'Artus. (260 p.)
 1941- L'histoire de Merlin l'enchanteur. Les enfances de Lancelot. Préface de Joseph BÉDIER (IX, 225 p.)
- CHRETIEN DE TROYES - 1971- Le chevalier au lion (Yvain). Roman traduit de l'ancien français par C. BURIDANT et J. TROTIN. Paris, Honoré Champion (XVIII, 189 p.)
 1976 - Le chevalier de la charette (Lancelot). Traduit de l'ancien français par J. FRAPPIER. (2ème éd.) Paris, Honoré Champion (191 p.)
 1977 - Le conte du Graal (Perceval). Traduit de l'ancien français par J. RIBARD. Paris, Honoré Champion (177 p.)
 1977 - Erec et Enide. Roman traduit de l'ancien français par R. LOUIS. Paris, Honoré Champion (IX, 193 p.)
- CREUSE DE LESSER - 1811 - La Table Ronde. Poème. Amable Gobin et Cie éd., 4ème édition précédée d'une préface. Paris, 1829 (XXXII, 420 p.)
- GEOFFROY DE MONMOUTH - 1966- History of the kings of Britain. Translated by Sebastian EVANS. Revised by Charles W. DUNN. Introduction by Gwynn JONES. London, Dent (XXIV, 281 p.)
- DE LANGLAIS (Xavier) - 1965-1971- Le Roman du Roi Arthur. (Adaptation et illustration). Paris, Éditions d'Art Piazza.
 1965- Merlin et la jeunesse d'Arthur. Les compagnons de la Table Ronde (230 p.)
 1967- Les premières amours de Lancelot et de la reine Guenièvre. (278 p.)
 1969- Perceval. (276 p.)
 1971- L'épilogue des amours de Lancelot et de la reine Guenièvre. La mort du Roi Arthur. (374 p.)
- PARIS (P) - 1868- Les Romans de la Table Ronde, mis en nouveau langage et accompagnés de recherches sur l'origine et le caractère de ces grandes compositions. Paris, Techener, 5 volumes.
 1- Joseph d'Armathie. Le Saint Graal (380 p.)
 2- Merlin et Artus (404 p.)
 3- Lancelot du Lac (304 p.)
 4- Lancelot du Lac, deuxième partie (386 p.)
 5- Lancelot du Lac, troisième partie (380 p.)
- WACE (R) - 1971- Le Roman de Rou, publié par A.J. HOLDEN. 3 tomes Paris, Éditions Picard et Cie (281, 331, 414 p.)

b- Publications s'y rapportant.

- FARAL (E) -1929- La légende arthurienne. Etudes et documents. Paris, Honoré Champion, 3 volumes.
 1- Les plus anciens textes. Des origines à Geoffroy de Monmouth. (IV, 319 p.)
 2- Geoffroy de Monmouth. La légende à Glastonbury. (463 p.)
 3- Documents. (391 p.)
- FOULON (C) -1952- Enchanted forests in arthurian romance. Yorkshire celtic studies. V, 1949-1952 (pp 3-18)
 -1983- Lieux arthuriens et lieux "faés" en Bretagne Armoricaïne. Studi di cultura francese ed europea in onore di Lorenza Maranini. Schena Editore (pp 53-62)
- HERSART de La VILLEMARQUE (T) -1842- Les romans de la Table Ronde et les contes des anciens Bretons. Précédé d'un "Essai sur les épopées chevaleresques de la Table Ronde". Paris, Coquebert éditeur.
- MAC PHERSON (J) -1980- Ossian. Saga des Hautes Terres. Précédé de "Pour mieux comprendre Ossian" par BREKILIEN (Y). Paris, Editions libres Hallier. (298 p.)
- MARKALE (J) -1975- La tradition celtique en Bretagne Armoricaïne. Paris, Payot (337 p.)
 -1977a- Histoire secrète de la Bretagne. Paris, Albin Michel (253 p.)

22. Les répertoires des lieux.

- BANEAT (P) -1927-1929- Le département d'Ille et Vilaine. Rennes, Larcher (4 volumes).
- BELLAMY (F) -1896- La forêt de Brechéliant. La fontaine de Berenton. Quelques lieux d'alentour. Les principaux personnages s'y rapportant. Rennes, Plihon et Hervé (2 volumes).
- BLANCHARD DE LA MUSE -1824- Aperçu de la ville de Montfort-sur-le-Meu, vulgairement appelée Montfort-la-Cane. Le Lycée Armoricaïn. 4ème volume, 22ème livraison (pp 300-314)
- CAYOT-DELANDRE -1847- Le Morbihan, son histoire et ses monuments. Vannes, A. Caudéran. (561 p.)
- MAHE (J) -1825- Essai sur les antiquités du département du Morbihan. Vannes, Galles aîné. (VIII, 500 p.)
- OGEE -1843-1853- Dictionnaire historique et géographique de la Province de Bretagne. Nouvelle édition revue et augmentée par MM. A. MARTEVILLE et P. VARIN. Rennes, Molleix (534 p.)
 Rennes, Deniel (990 p.)
- ROZENZWEIG -1870- Dictionnaire topographique du département du Morbihan. Paris, Imprimerie impériale. (317 p.)

23. Les écrits sur Brocéliande

- DE BELLEVUE (A) -1902- Paimpont, la forêt druidique, la forêt enchantée et les Romans de la Table Ronde. Rennes (279 p.)
 (Marseille, rééditions Laffitte, 1980, réédition de la 2ème édition, 1912)

- DE BELLEVUE (A) -1901-1902- La forêt de Paimpont. L'Hermine.
Tome XXV (pp 211-221 et PP 267-273), Tome XXVI (pp 17-25
et pp 56-63).
- DELAUNAY (A) -1959- Or, dit le conte... Aesculape. Novembre. (61 p.)
- DENIS (M) -1958- Histoire et légende de la forêt de Paimpont.
St Cyr Coetquidan. N° spécial, 31. (pp64-67)
- DU TAYA (Baron)-1834- Opuscles bretons III. Brocéliande. Rennes
-1839- Opuscles bretons. Brocéliande, ses chevaliers
et quelques légendes. Recherches publiées par l'éditeur
de plusieurs opuscles bretons. Rennes, Vatar (III, 359 p.)
- LE GOFFIC (C.) -1932- Brocéliande. Paris, Renaissance du livre (250 p.)
Ouvrage posthume, établi par A. DUPOUY.
- MARKALE (J) -1948- Tréhorenteuc et le Val Sans Retour. Fontaines
de Brocéliande, 14.
-1978- La forêt de Brocéliande. Rennes, Ouest-France
(32 p.)
-1984- Brocéliande. La forêt des chevaliers de la Ta-
ble Ronde (Suivi de photographies par Y. GREPIN). Paris,
Berger-Levrault. (96 p.)
- MAUNY (M) -1981- Brocéliande. Châteaulin, Editions Jos. (32 p.)
- REIGNER DE SAINT AIGNAN (E) -1921- Merlin et Arthur dans Brocé-
liande et le Val enchanté. Esquisse littéraire. Rennes,
(65 p.)
-1927- Les mystères de Brocéliande.
Rennes, Imprimerie de l'Ouest Eclair.

24. Les oeuvres de l'abbé GILLARD, recteur de Tréhorenteuc.

a- Les écrits datés.

- RECTEUR DE TREHORENTEUC - 1951- Curiosités et légendes de la forêt
de Paimpont. Ploermel, Editions du Ploermelais. (48 p.)
- 1953- Les mystères de Brocéliande. Ploer-
mel, Editions du Ploermelais. (48 p.)
- 1955- Curiosités et légendes de la forêt
de Paimpont. En Bretagne sur le 48ème parallèle. Ploer-
mel, Editions du Ploermelais (56 p.) (Edition révisée
de GILLARD, 1951)
- 1972- Implantation en Brocéliande des
Romans de la Table Ronde. Sainte Anne d'Auray. (44 p.)

b- Les écrits non datés. (1)

- a - Le Val Sans Retour. Editions du Val.
(4 p.) (Circa 1946)
- b - Tréhorenteuc, Comper et Paimpont.
Ploermel, Editions du Ploermelais. (50 p.) (avant 1962)
- c - Une visite à l'église de Tréhorenteuc.
Ronéo. (11 p.) (après 1968)

1- On a tenté de situer ces ouvrages dans le temps, en s'appuyant
sur la réédition en cours de ses oeuvres complètes sous forme
d'opuscules. 1962 est l'année de son départ de la paroisse.
En 1968, il est autorisé à revenir l'été faire visiter son église.

- d - Vérités et légendes de Tréhorenteuc. Ploermel, Editions du Ploermelais. (48 p.) (après 1968)
- e - Symbolisme et mystique des Nombres en Brocéliande. Ploermel, Editions du Ploermelais. (93 p.) (circa 1956)
- f - La mystique des Nombres dans les Beaux-Arts. Ploermel, Editions du Ploermelais. (67 p.) (avant 1962)
- g - Les conventions artistiques. Ploermel, Editions du Ploermelais. (71 p.) (avant 1962)
- h - Le secret du Zodiaque. Ploermel, Editions du Ploermelais. (95 p.) (avant 1962)
- i - Les Epîtres dans les musées nationaux. Néant-sur-Yvel, Ploermel, Editions du Ploermelais. (67 p.) (après 1968)
- j - L'Evangile dans les musées nationaux. Néant-sur-Yvel, Ploermel, Editions du Ploermelais. (88 p.) (après 1968)
- k - Le Zodiaque, ses signes, les nombres sacrés et les idéogrammes. Auray, Imprimerie Moderne de Malestroît. (69 p.) (Circa 1975)

c- Rééditions

- 1983 - Les mystères de Brocéliande. Préface de P-J HELIAS; avant-propos de J. MARKALE; postface de Y. BREKILIEN; prologue de C. LE QUINTREC. Ploermel, Editions Auffray. (sans pagination)
(Comprend GILLARD 1953, e, f, g)
- 1984...- Oeuvres complètes. (17 volumes)
Réimpression des brochures. (s.l.n.d.)

25. Guides touristiques de Paimpont et environs.

- DE BELLEVUE (A) - 1897- Brocéliande (forêt de Paimpont) et Coetquidan. Guide du touriste. Rennes, Simon (50 p.)
- DELALANDE (H) - 1919- Guide du touriste dans la forêt de Paimpont. Itinéraires cyclistes et circuits automobiles. Rennes. (55 p.). 2ème édition augmentée, Rennes, 1926 (64 p.)
- DUBOIS DE PACE - 1868- Brocéliande en deux journées. Guide du touriste à la forêt de Paimpont. Rennes, Leroy (44 p.) (L'auteur est mentionné en tant que D. B.)
- HANRY (R) - 1949- Paimpont, sa forêt, ses légendes. Rennes, Imprimerie Bretonne. (8 p.)
- OFFICE TOURISTIQUE DE BROCELIANDE (OTB) - 1982- Guide du pays d'accueil. Fiches techniques présentées dans un livret.
- OTB. SYNDICAT D'INITIATIVE DE BROCELIANDE - 1979- Guide touristique et culturel de Brocéliande. Et annexes. Rennes (32 p.)
- SYNDICAT D'INITIATIVE ET GROUPEMENT TOURISTIQUE INTERCOMMUNAL DE BROCELIANDE - 1962- Guide officiel. (80 p.) s.l.
- SYNDICAT D'INITIATIVE DE MAURON - Au pays de la Table Ronde. Station verte du Pays de Mauron. (s.l.n.d., 16 p.)

26. Guides et ouvrages à caractère régional.

- BREKILIEU (Y) -1972- La Bretagne qu'il faut sauver. Quimper, Editions Nature et Bretagne. (313 p.)
- FOUQUET (A) -1854- Guide des touristes et des archéologues dans le Morbihan. Vannes, A. Caudéran. (154 p.)
- HUREAU (J) - 1973- La Bretagne aujourd'hui. Paris, Editions Jeune Afrique. (263 p.)
- JOANNE (A) -1867- Itinéraire général de la France. Bretagne. Paris, Hachette. (avec 10 cartes et plans)
- JOANNE (P) -1891- Guide Joanne. Bretagne. Edition de 1890, mise à jour pour 1891. Paris, Hachette.
- GRILLET (L) -1938- Les sites remarquables de la Bretagne de l'intérieur. 1ère partie: Ille et Vilaine. Rennes, Imprimerie Bretonne (99 p.)
- LE SCOUEZEC (Gw) - 1966- Guide de la Bretagne mystérieuse. Paris, Tchou. (671 p.)
- MARKALE (J) -1976- Traditions de Bretagne. Préface de P-J HELIAS. Véviers, Marabout. Collection des guides Marabout. (255 p.)
- 1981- Guide Kronenbourg de la Bretagne authentique. Paris, Ramsay. (374 p.)
- OAKLEY (A) -1930- Enchanted Brittany. New-York, The Century C° (437 p.)
- ORAIN (A) - 1882 - Géographie pittoresque du département d'Ille et Vilaine. Rennes, Imprimerie A. Le Roy fils, (XIX, 476 p.)
- QUEFFELEC (H) - 1961- La Bretagne intérieure. Paris, Hachette (112 p.)
- RENOUARD (M) -1982- Nouveau guide de Bretagne. Rennes, Ouest-France (394 p.)

27. Autres écrits (traditions populaires,...)

- AUBERT (O.L.) -1965- Légendes traditionnelles de la Bretagne. Préface de LE GOFFIC. 13ème édition. Saint Briec, Louis Aubert éditeur. (220 p.)
- DU LAURENS DE LA BARRE - 1857- Les veillées d'Armor. Récits populaires des bretons. Vannes, A. Caudéran.
- 1865- Les pierres maudites de Tréhoranteuk. Semaine religieuse du diocèse de Rennes. N° 15 (pp 184-187)
- GERVY (L) -1907- Paimpont, le pèlerinage, l'église, l'abbaye, les chapelles, la forêt et ses légendes. Paris, Nanterre, Vannes. (73 p.)
- (Extrait de la Revue de Bretagne sous le titre "Un grand pèlerinage et un charmant pays")
- MARKALE (J) -1961- Contes et légendes de Brocéliande. Ploermel, Editions du Ploermelais. (48 p.)
- 1977b- Contes populaires de toutes les Bretagnes. Rennes, Ouest-France. (334 p.)
- ORAIN (A) -1875- Contes et récits populaires des Bretons. Sainte Onenna, récit de la gardienne de vaches. Revue de Bretagne et de Vendée. 4ème série, 2ème semestre. (pp 269-273).
- 1880- Une excursion dans la forêt de Paimpont. Le conte de la Bûche d'Or. La chanson des filles des forges. Rennes, Caillot. (12 p.)

- 1901- Les contes de l'antique forêt de Brocéliande. Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou. Volume XXVI, 2ème semestre (pp. 180-186)
- ROPARTZ (S) -1861- Pèlerinage archéologique du tombeau de Sainte Onenne. La Baronnie de Mauron. Saint Léry. Revue de Bretagne et de Vendée. 5ème année, 2ème semestre. (pp 195-219)
- SEBILLOT (P) - 1886- Quelques héros populaires de la Bretagne. Congrès archéologique de France. (Nantes, 1886) Paris, Caen, 1887 (pp 332-337)
- SOUVESTRE (E) -1844- Le Foyer Breton. Contes et récits populaires. Edition de 1975, Veviers, Marabout. (284 p.)

Sur un autre domaine:

- LECLAIRE (Abbé) -1927- Au pays de Tréhorenteuc. Découvertes de ruines gallo-romaines et chrétiennes. Association Bretonne. 1928. Troisième série, Tome 39. (pp 61-73)

3. Ouvrages et articles se rapportant à l'occupation de l'espace dans cette région.

31. Les usages forestiers.

- DENIS (M) -1957- Grandeur et décadence d'une forêt. Paimpont du XVIème au XIXème siècle. Annales de Bretagne. Tome LXIV. N° 3. (pp 257-273)
- DUVAL (M) -1947- Les usages forestiers en Bretagne des origines à nos jours. Thèse pour le Doctorat en Droit. Faculté de Droit de Rennes. (418 p.dactylo.)
- MAGNE (B) -1982- Recherches de données historiques sur l'évolution économique du Massif de Paimpont. Mémoire de fin d'études MST AMVR. Université de Rennes I (55 p.+ XIX annexes)

32. Les usages agricoles et leurs effets.

- BOURDON (A) -1979- Le feu dans la région des Monts d'Arrée. Tentative d'analyse objective du phénomène. DGRST-GELA (175 p. + 1 tome d'annexes).
- CAYOT-DELANDRE - 1840-1842- Enquêtes statistiques par canton et communes. Annuaire du Morbihan. Vannes.
- DENIAUD (A) -1959- Le peuplement à la lisière de la forêt de Paimpont. Mémoire principal de DES de Géographie. Rennes (173 p.+ cartes)
- 1961- Champs ouverts à la lisière de la forêt. Norois. N° 30, 8ème année, Avril-Juin 1961. (pp 153-165)
- GAUTIER (M) -1947- La Bretagne Centrale. Etude géographique. La Roche-sur-Yon, Henri Potier. (454 p.)
- GAILLARD (C), LALLEMAND (A) -1854- Annuaire statistique du Morbihan. Vannes, Galles imprimeur.

- GEOFFROY (B), LAMARCHE (H) -1976- Les différentes formes d'utilisation des landes par la société locale. sous la direction de M. JOLLIVET. CNRS. Groupe de recherches sociologiques. DGRST-GELA.(130 p.)
 -1978-Utilisations sociales et conflictuelles des landes bretonnes: l'exemple de Lanvaux.Etudes rurales. Juillet-Décembre 1978.(pp 231-250)
- JACQUEMET -1858- Rapport de l'ingénieur en chef du Morbihan sur La mise en culture des landes de ce département. Ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics. 30 Juillet 1858. (78 p.)
- KUNTZ (J), DECHAMBRE (T) -1937- Monographie agricole du département du Morbihan. Ministère de l'Agriculture. Statistiques agricoles de la France. (359 p.)
- POUESSEL (L) -1945- Modification de la structure agraire dans la forêt de Paimpont. Annales de Bretagne. Tome 52. (pp 101-107)
- RADIOYES (J) -1968- La vie rurale dans le Morbihan Gallot. Des structures et modes de vie traditionnels. Transformations et adaptation à l'économie moderne. (Contribution monographique). Paris (Ronéo, 2 tomes, 618 p.)
- SOCIETE D'AGRICULTURE DE VANNES -1849- Rapport sur la colonisation des landes de Bretagne. Vannes, Galles imprimerie.(14p.)

33. Les études sur le tourisme.

- BONNEAU (M) -1978-Le fait touristique dans la France de l'Ouest. Contribution à une recherche sur le tourisme rural. Thèse pour le doctorat d'Etat en Géographie. Université de Haute-Bretagne, Rennes. (3 volumes, XIII, 1190 p.)
- DUHOT (G) HAMEL (B) LOTTON (MB) -1981- Les loisirs de proximité de Rennes. Mémoire de fin d'études ENSFA Rennes.(Ecole Nationale Supérieure Féminine d'Agronomie). Office du Tourisme de Rennes.
- OFFICE TOURISTIQUE DE BROCELIANDE - 1981- Diagnostic touristique sur les quatre cantons de l'OTB. Présentation des résultats de l'enquête OTB 1981.(14 p. dactylo.)
- RUELLAN (M) DESAGNAT (P) -1980- Bilan d'un équipement touristique. Mémoire de fin d'études ENSFA Rennes.(3 tomes, 109 p., 18 p., 26 p.+annexes).

34. Les études sur le Val Sans Retour.

- CABARET (M) -1982- Le Val Sans Retour . Etude et propositions de gestion des ressources naturelles. Mémoire de fin d'études MST AMVR, Octobre 1982. Direction départementale de l'Agriculture d'Ille et Vilaine, Université de Rennes I- Station Biologique de Paimpont. (97 p.+annexes textes et cartographie).
 -1983- Le Val Sans Retour. Eléments de caractérisation des processus évolutifs en zones agricoles, forestières et d'inculture. Mémoire de fin d'études pour le DEA d'écologie et aménagement. Octobre 1983. Université de Rennes I- Station Biologique de Paimpont.(40 p.,manuscrit)
- MONFORT (C) -1980- Pré-étude écologique du Val Sans Retour. Association de sauvegarde du Val Sans Retour et de son environnement. Paimpont, 1980. (Ronéo, 70 p., cartes, graphiques)

4. Ouvrages et articles sur la période.

- BERGER (S) -1975- Les paysans contre la politique. Paris, Seuil, Collection l'Univers Historique. (346 p.)
- BERTHO (C) -1980- L'invention de la Bretagne. Génèse sociale d'un stéréotype. Actes de la Recherche en Sciences Sociales. 35, "l'identité", Novembre 1980. (pp 45-62)
- GERVAIS (M), JOLLIVET (M), TAVERNIER (Y) -1976- in DUBY (G) et WALLON (A) s.dir. - Histoire de la France rurale IV. La fin des paysans, de 1914 à nos jours. Paris, Seuil. (668 p.)
- GOURVIL (F) -1959- Théodore-Claude-Henri HERSART DE LA VILLEMARQUE (1815-1895) et le "Barzaz Breiz" (1839-1845-1867). Origines, éditions, sources, critiques, influences. Rennes, Oberthur. (VI, 610 p.)
- GUIN (Y) -1977- Histoire de la Bretagne. De 1789 à nos jours. Contribution à la critique de l'idéologie nationaliste. Paris, François Maspéro. (343 p.)
- HOBBSAWM (E.J.) -1970- L'ère des révolutions. Paris, Fayard. (434 p.)
-1978- L'ère du capital. Paris, Fayard. (468 p.)
- JULLIARD (E) éd-1975-in DUBY (G) et WALLON (A) s.dir. - Histoire de la France Rurale III. Apogée et crise de la civilisation paysanne. De 1789 à 1914. Paris, Seuil. (570 p.)
- MARX (K) -1968- Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte. Paris, Editions Sociales. (143 p.)
- MICHEL (A) -1980- A propos du pessimisme balzacien: nature et société. Romantisme. 30, "Nature et société". (pp 13-28)
- MORVANNOU (F) -1980- Aspects de la littérature bretonne vannetaise dans la première moitié du XIXème siècle. Thèse pour le doctorat ès Lettres. Université de Haute Bretagne, Rennes. (2 volumes, 760 p.)
- NICOLAS (M) -1980- L'Emsav: politique et thématique du mouvement breton. Thèse pour le doctorat d'Etat de Science Politique. Université de Rennes I, Rennes. (2 volumes, XXI 945 p.)
- QUERE (L) -1979- Les militants bretons ont toujours les yeux bandés. Autrement. 19, " Bretagne, les chevaux d'espoir". (pp 168-178)
- TANGUY (B) -1977- Aux origines du nationalisme breton. Paris, UGE.
1- Le renouveau des études bretonnes au XIXème siècle. (440 p.)
2- "Essai sur l'histoire de la langue bretonne" par HERSART DE LA VILLEMARQUE, suivi de notes et éclaircissements par B. TANGUY. Bibliographie du tome 1. (314 p.)
- TROTIGNON (Y) -La France au XXème siècle. Paris, Bordas. (1968-1976).
1- 1968- Tome 1: jusqu'en 1968. (448 p.)
2- 1976- Tome 2: depuis 1968. (304 p.)

5. Ouvrages et articles ayant alimenté l'analyse.(1)51. Ouvrages généraux.

a- Sciences sociales.

- BAREL (Y) -1981- Code, modernité, territoire. Annales de la recherche urbaine. 10-11, Printemps 1981. (pp 3-21)
- BROMBERGER (C) RAVIS-GIORDANI (G) -1976- Espace donné, espace produit: esquisse d'une approche ethnologique du concept d'espace. in BALFET (H) et al. : Pratiques et représentations de l'espace dans les communautés méditerranéennes. CNRS, Paris. (pp 13-25)
- ELIADE (M) -1969- Le mythe de l'éternel retour. Archétypes et répétitions. Paris, Gallimard, collection Idées (187 p.)
- GODELIER (M) -1974- Anthropologie et biologie. Vers une coopération nouvelle. Revue internationale des Sciences Sociales. XXVI,4. (pp 666-690)
- 1984- L'idéal et le matériel. Pensée, économies, sociétés. Paris, Fayard. (348 p.)
- GOULETQUER (P) -1979- Préhistoire du futur. Morlaix, Editions BreTAGNES. (110 p.)
- GURVITCH (G) -1955- Déterminismes sociaux et liberté humaine. Vers l'étude sociologique des cheminements de la liberté. Paris, PUF. (301 p.)
- LEFEBVRE (H) -1974- La production de l'espace. Paris, Anthropos (485 p.)
- LEDROUT (R) -1977- L'espace en question ou le nouveau monde urbain. Paris, Anthropos. (364 p.)
- MOSCOVICI (S) -1977- Essai sur l'histoire humaine de la nature. Paris, Flammarion, collection Champs. (568 p.)
- NEWBY (H) -1980- Green and pleasant land. Social change in rural England. Harmondsworth, Penguin books. (301 p.)
- PAUL-LEVY (F), SEGAUD (M) -1983- Anthropologie de l'espace. Paris, Centre Georges Pompidou-Centre de création industrielle. Collection Alors. (345 p.)
- SANTOS (M) -1977- Société et espace. La formation sociale comme théorie et comme méthode. Cahiers internationaux de sociologie. Vol. LXIII. (pp 261-276)
- SYMPOSIUM DE SAINT-NIZIER -1973- Analyse socioéconomique de l'environnement. Paris-La Haye, Mouton. (248 p.)

b- Géographie

- BERTRAND (G) -1982- Construire la géographie physique. Hérodote. 26, 3ème trimestre 1982, "Ecologies/Géographie". (pp 90-116).
- FREMONT (A) -1976- La région, espace vécu. Paris, PUF, collection Le Géographe. (223 p.)

1) Le classement des publications correspond à leur utilisation dans la recherche, plus qu'à leur thème général.

- GEORGE (P) -1968- L'action humaine. Etude géographique. Paris, PUF, collection Le Géographe. (248 p.)
- HOSKINS (W.G.) -1970- The making of the English landscape. Harmondsworth, Penguin Books. (327 p.)
- ISNARD (H) -1978- L'espace géographique. Paris, PUF, collection Le géographe. (219 p.)
- PITTE (J.R.) -1983- Histoire du paysage français. Paris, Tallandier
 1- Le sacré: de la préhistoire au 15ème siècle. (234 p.)
 2- La profane: du 16ème siècle à nos jours. (203 p.)
- MEYNIER (A) -1958- Les paysages agraires. Paris, Armand Colin (199 p.)

c- Ecologie.

- DAJOZ (R) -1975- Précis d'écologie. Paris, Dunod et Gauthier-Villars.
- DUVIGNEAUD (P) -1974- La synthèse écologique. Paris, Doin.
- GROUPE D'ETUDE DES LANDES ARMORICAINES -1980- Colloque sur l'écologie des landes. Université de Rennes I. 2-7 Juillet 1979. Bulletin d'Ecologie. Décembre 1980, Tome 11, Fascicule 3/4. (pp 135-813)
- ODUM (P) -1976- Ecologie. Paris, Doin-les éditions HRW.
- RAMADE (F) -1978- Eléments d'écologie appliquée. Paris, Mc Graw-Hill Inc. (516 p.)
- TOUFFET (J) -1982- Dictionnaire essentiel d'écologie. Rennes, Ouest-France. (108 p.)

52. Recherches localisées sur l'occupation de l'espace.

- BALFET (H), BORATAV (P.N.) et al. -1976- Pratiques et représentations de l'espace dans les communautés méditerranéennes. Paris, CNRS. (155 p.)
- MAC LEAN (C) -1972- Island on the edge of the world. The story of St Kilda. Edinburgh, Canongate. (160 p.)
- MALACUSO (R) -1981- Représentations de l'espace et espaces de représentation: le cas du Tessin. Terrains vagues et terres promises. Cahiers de l'Institut Universitaire d'Etudes du Développement. Genève, Paris, Cahiers de l'IUED-PUF. (pp 231-254)
- MARIE (M) -1982- Un territoire sans nom. Pour une approche des sociétés locales. (Avec la collaboration de C. TAMISIER) Paris, Librairie des Méridiens, collection Sociologie du Quotidien. (176 p.)
- MARIE (M), VIARD (J) -1977- La campagne inventée. Le Paradou, Actes-Sud, collection Espace-temps. (238 p.)
- PICON (B) -1978 a- L'espace et le temps en Camargue. Le Paradou, Actes-Sud, collection Espace-temps. (264 p.)
 -1978 b- Mécanismes sociaux de transformation d'un écosystème fragile. Etudes rurales. 71-72, Juillet-Décembre 1978, "Campagnes marginales, campagnes disputées". (pp 219-229)

53. L'espace productif.

a- La rente foncière.

- DOCKES (P) -1969- L'espace dans la pensée économique du XVIème au XVIIIème siècle. Paris, Flammarion. (420 p.)
- GUIGOU (J.L.) -1982- La rente foncière. Les théories et leur évolution depuis 1650. Paris, Economica. (980 p.)
- JOLLIVET (M) -1978- Rente foncière et gestion des ressources naturelles. Quelques remarques sur la rente foncière dans une perspective interdisciplinaire. Etudes rurales. 71-72, Juillet-Décembre 1978, "Campagnes marginales, campagnes disputées". (pp 257-274)
- LEFEBVRE (H) -1973- Du rural à l'urbain. Paris, Anthropos. (285 p.)
-1975- Le temps des méprises. Paris, Stock. (252 p.)
- MARX (K) -1974- Le capital. Livre troisième, Tome III. Paris, Editions sociales. (322 p.)
- REBOUL (C) -1977- Déterminants sociaux de la fertilité des sols. Actes de la recherche en Sciences Sociales. 17-18, Novembre 1977. (pp 85-112)
- RICARDO (D) -1977- Des principes de l'économie politique et de l'impôt. Paris, Flammarion, collection Champs. (379 p.)
- SMITH (A) -1976- Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations. Les grands thèmes. Paris, Gallimard, collection Idées. (445 p.)

b- Les usages paysans

- BERTRAND (G) -1975- Pour une histoire écologique de la France Rurale. (Avec la collaboration de C. BERTRAND). in DUBY (G) et WALLON (A) s.dir. "Histoire de la France Rurale". Ouverture au tome I : La formation des campagnes françaises. Des origines à 1340. Paris, Seuil. (pp 37-118)
- CALVEZ (M), LEROY (P), LUCAS (J.M.) -1978- Les formes de rationalité de l'économie paysanne. L'exemple de la commune de Plouvién entre 1920 et 1940. Rennes, Université de Haute Bretagne, Laboratoire de recherches économiques et sociales. (316 p. dactylo.)
- CHAYANOV (A.V.) -1972- Pour une théorie des systèmes économiques non capitalistes. Analyse et Prévision. XIII, 1. (pp 17-51)
- COCHIN (J) -1983- Boeuf, cheval et tracteur. Comment gagner du temps et de l'argent en perdant de l'énergie. Tud ha Bro, Sociétés Bretonnes. 9-10. (pp 133-170)
- EIZNER (N) -1978- Les landes de Lanvaux aujourd'hui, un révélateur des transformations de l'imaginaire paysan. Etudes rurales. 71,72, Juillet-Décembre 1978. (pp 251-256)
- HUNT (D) -1979- Chayanov's model of peasant household resource allocation. The journal of peasant studies. Volume 6, 3. April 1979. (pp 247-285)
- JOLLIVET (M) -1974- L'analyse fonctionnelle-structurelle en question ou la théorie nécessaire. in M. JOLLIVET s.dir. Sociétés paysannes ou lutte de classes au village? Les collectivités rurales françaises 2. Paris, Armand Colin (pp 155-229)

- KERBLAY (B) -1971- Chayanov and the theory of peasantry as a specific type of economy. in SHANIN (T) ed. Peasants and peasant societies. Harmondsworth, Penguin Education. (pp 150-160)
- MENDRAS (H) -1976- Sociétés paysannes. Eléments pour une théorie de la paysannerie. Paris, Armand Colin, collection U. (235 p.)
- SAHLINS (M) -1976- Age de pierre, âge d'abondance. L'économie des sociétés primitives. Paris, NRF-Gallimard, Bibliothèque des Sciences Humaines. (410 p.)
- SHANIN (T) -1973-1974- The nature and logic of the peasant economy The journal of peasant studies.
-1973- Volume 1, 1, October 1973. (pp 63-80)
-1974- Volume 1, 2, January 1974. (pp. 186-206)
- TEPICHT (J) -1973- Marxisme et agriculture: le paysan polonais. Paris, Armand Colin, collection U prisme. (256 p.)

c- La forêt.

- REVUE FORESTIERE FRANÇAISE -1974- Les incendies de forêt. Numéro spécial. I, 1974. (262 p.)
- ASSOCIATION DES RURALISTES FRANÇAIS - 1979- Des arbres et des hommes. Actes du colloque "Forêt et Société". Lyon, 1979. Le Paradou, Actes Sud en collaboration avec le Revue Forestière Française. (373 p.)

En particulier:

- TRAIMOND (B) - Le feu est dans la lande ou l'incendie comme fait social. (pp 333-343)

54. Paysage et tourisme.

- BALLION (R) 1975- La fréquentation des forêts. Revue Forestière Française. XXVII, 2. (pp 155-170)
- BOURDIEU (P) 1969- L'amour de l'Art. (Avec A. DARBEL et D. SCHNAPPER). Paris, Editions de Minuit. (247 p.)
- BOYER (M) -1972- Le tourisme. Paris, Seuil. (263 p.)
- BURGELIN (O) -1967- Le tourisme jugé. Communications. 10. (pp 65-96)
- CASSOU (J) -1967- Du voyage au tourisme. Communications. 10. (pp 25-34)
- COLLINOT (A) -1983- Paysage. Notes sur un parcours textuel. Actions et recherches sociales. Volume 10, 1, "Langages et médiations". (pp 91-96)
- ENZENSBERGER (H.M.) -1965- Une théorie du tourisme. Culture ou mise en condition ? Paris, Julliard, Dossier des Lettres Nouvelles. (pp 151-174)
- EPSTEIN (J) -1981- Les paysages, espaces sans nom. Annales de la recherche urbaine. 10-11, Printemps 1981. (pp 3-21)
- GRITTI (J) -1967- Les contenus culturels du guide bleu. Communications. 10. (pp 51-64)
- HALBWACHS (M) -1949- Mémoire et société. L'année sociologique. I, 1. 3ème série. (1940-1948) (pp 11-177)
-1971- La topographie légendaire des Evangiles en Terre Sainte. Etude de mémoire collective. Paris, PUF, Bibliothèque de sociologie contemporaine. (171 p.)

- 1971- Les cadres sociaux de la mémoire. Paris, La Haye, Mouton. (XVIII, 298 p.)
- KALAORA (B)-1981a- Le musée vert ou le tourisme en forêt. Naissance et développement d'un loisir urbain. Le cas de la forêt de Fontainebleau. Paris, Anthropos. (304 p.)
- 1981b- Naissance et développement d'un loisir urbain. La forêt de Fontainebleau. Etudes rurales. 83, Juillet-Septembre 1981. (pp 97-115)
- 1981c- Les salons verts. Parcours de la ville à la forêt. Recherches. 45, Septembre 1981, numéro spécial "Tant qu'il y aura des arbres". (pp 85-109)
- KALAORA (B), PELOSSE (V)-1977- La forêt loisir, un équipement de pouvoir. Hérodote, 7, 3ème trimestre 1977, "A quoi sert le paysage?" (pp 29-52)
- LERIVRAY (B) -1975- Guides bleus, guides verts et lunettes roses. Paris, Cerf. (155 p.)
- PANOFSKY (E) -1967- Architecture gothique et pensée scholastique. Précédé de "L'abbé Suger de Saint-Denis". Traduction et postface de P. BOURDIEU. Paris, Editions de Minuit. (221 p.)
- RONAI (M) -1977- Paysages II. Hérodote, 7, 3ème trimestre 1977. (pp 71-91)
- SANSOT (P) -1983- Variations paysagères. Paris, Klincksieck, collection esthétique. (163 p.)
- STENZEL (H) -1980- Evolution et fonction critique du concept de nature dans la littérature romantique et le socialisme utopique. Romantisme, 30, "Nature et Société". (pp 29-38)
- VIARD (J) -1984- Penser les vacances. Le Paradou, Actes-Sud, Hubert Nyssen éditeur. (204 p.)
- WILLIAMS (R) -1973- The country and the city. London, Chatto & Windus. (335 p.)
- 1977- Plaisantes perspectives. Invention du paysage et abolition du paysan. (Présentation par J.C. CHAMBOREDON). Actes de la recherche en Sciences Sociales. 17-18 Novembre 1977. (pp29-38)
- (Cet article est la traduction du chapitre 12 de 1973)

55. L'aménagement des lieux.

- ANSELME (M), RONCHI (Y) -1981- A l'école de la forêt: génèse d'un équipement collectif. Recherches. 45, Septembre 1981. (pp 207-235)
- BUTTOUD (G) -1979- Les propriétaires forestiers privés et l'Etat. Des arbres et des hommes. Actes du colloque "Forêt et Société". Lyon, 1979. Actes-Sud. (pp 96-101)
- CEMAGREF -1981- Reboisement et paysage. Note technique 45 du Groupement Technique Forestier, Division Loisirs et Chasse. (112 p.)
- DECOUFLE (A.C.) -1972- Une anthropologie culturelle de l'aménagement de l'espace. Cahiers internationaux de Sociologie. Volume LII. (pp 111-122)

- DULONG (R) -1978- Les régions, l'Etat et la société locale. Paris, PUF, collection Politiques. (245 p.)
- FOURQUET (F), MURARD (L) -1973- Les équipements de pouvoir. Paris, réédition UGE, 1976. (318 p.)
- GAUDIN (J.P.) -1979- L'aménagement de la société. Politiques, savoirs, représentations sociales. La production de l'espace au XIXème et XXème siècles. Paris, Anthropos. (425 p.)
- GREMION (P) -1976- Le pouvoir périphérique. Bureaucrates et notables dans le système politique français. Paris, Seuil. (477 p.)
- GUILLAUME (M) -1977- Les équipements collectifs, source et mise en scène de pouvoir. L'objet local. Colloque dirigé par L. SFEZ. Paris, UGE. (pp 297-321)
- 1980- La politique du patrimoine. Paris, Galilée. (196 p.)
- KALAORA (B) -1976- Quelques problèmes de l'aménagement de la forêt périurbaine: cas de la forêt de Fontainebleau. Revue Forestière Française. XXVIII, 1. (pp 69-74)
- LAMOTTE (M), BLANDIN (P) -1982- Les domaines d'application de l'écologie. Hérodote. 26, 3ème trimestre 1982. (pp 78-89)
- LOSCHACK (D) -1978- Espace et contrôle social. Centre, périphérie et territoire. Cahiers du Centre Universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie. Paris, PUF. (pp 151-203)
- MONOD (J) -1974- Transformation d'un pays. Pour une géographie de la liberté. Paris, Fayard. (XVI, 189 p.)
- MONOD (J), DE CASTELBAJAC (P) -1971- L'aménagement du territoire. Paris, PUF, collection "Que sais-je?". (128 p.)
- QUERE (L) -1980- Etat technicien, changement et pouvoir local. Elite du changement et mouvement des pays en Bretagne dans les années 1960-1970. Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. (86 p.)
- RIVAILLON (P) -1980- Les plans simples de gestion en forêt privée. Revue Forestière Française. XXXII, 4. (pp 385-388)
- ROUX (J.M.) -1980- Territoire sans lieux. La banalisation planifiée des régions. (Avec la collaboration de G.BAUDEZ et G.BAUER). Paris, Dunod. (211 p.)
- TREHEN (P) - 1982- La recherche et le développement rural. L'observatoire du pays de Paimpont-PIREN. Le Châtenay. Journal de l'association des amis du moulin du Châtenay. (pp 1-3)
- Les rapports entre la connaissance scientifique et l'action politique.
- HABERMAS (J) -1973- La technique et la science comme idéologie. La fin de la métaphysique. Paris, Denoel-Gonthier, collection Médiations. Réédition de 1978. (211 p.)
- ROQUEPLO (P) - 1983- Penser la technique. Pour une démocratie concrète. Paris, Seuil, collection Science Ouverte (249 p.)
- WEBER (M) -1959- Le savant et le politique. Paris, Plon. (232 p.)
- 1971- Economie et société. Paris, Plon. (XXII, 651 p.)

LISTE ET SOURCES DES TABLEAUX.

1. Fréquentation estimée du Val Sans Retour en 1981-1982 (enquête 1981, CABARET 1982)	18
2. Répartition par grandes classes d'âge des visiteurs (enquête 1981, CABARET 1982)	18
3. Répartition par catégories socio-professionnelles des visiteurs (enquête 1981, CABARET 1982, OTB 1981)	19
4. Lieu de résidence des visiteurs (enquête 1981, CABARET 1982)	20
5. La production agricole et l'utilisation estimée des terres labourables en 1854. (quantités et estimations tirées de GAILLARD, LALLEMAND, 1854)	46
6. L'occupation agricole du territoire communal (cadastre de 1820, 6M 1010, 6M 1021, 6M 1024)	48
7. La production des terres cultivables (Tableau 5, 6M 1010, 6M 1021)	49
8. La composition du cheptel (GAILLARD, 6M 979, 6M 1010)	49
9. Répartition de la population masculine agricole de plus de 16 ans. (6M 21 ES)	51
10. Les mouvements de la population de Tréhorenteuc (1856- 1905) (6M 586)	53
11. Les grandes classes d'âge de la population (1856-1901) (6M 21 ES)	53
12. Les déclarations de terres en 1942 (M 10141)	80
13. L'occupation du terroir cultivable (1929-1945) (enquête COLIBET, M 10135, M 10162, M 10191)	81
14. L'évolution du cheptel (1929-1945) (enquête COLIBET, M 10135, M 10152, M 10172, M 10191)	81
15. L'occupation du terroir cultivable (1945-1950) (M 10472, M10474, M10476)	82
16. L'évolution du cheptel (1946-1955) (M 10472, M 10474, M 10476, Recensement 1955)	83
17. Date d'achat des écrémeuses. (M 15078 à M 15081)	84
18. La balance des achats et des ventes de produits agri- coles en 1963 (M 15068)	84
19. Une exploitation orientée vers la production laitière en 1963 (M 15080)	85
20. Evolution d'une exploitation type 2 (1943-1980) (M 10152, M 15079, Recensements 1970-1980)	88
21. Evolution d'une exploitation type 3 (1943-1980) (M 10152, M 15080, Recensements 1970-1980)	89
22. Evolution d'une exploitation type 4 (1963-1980) (M 15078, Recensements 1970-1980)	90

LISTE DES FIGURES.

1.	Situation de la forêt de Paimpont et du Val Sans Retour	2
2.	Toposéquence théorique du Val Sans Retour	12
3.	Transect théorique des végétations du Val Sans Retour	13
4.	Répartition actuelle de la propriété	16
5.	Les chemins d'accès et de fréquentation du Val Sans Retour	22
6.	Le territoire envisagé de la forêt de protection	30
7.	Le territoire de la recherche	31
8.	L'organisation des lieux en 1823	33
9.	Exemples de "lanières" présentes au Val Sans Retour	35
10.	La configuration de petites exploitations dans les landes	37
11.	Les limites de la propriété nobiliaire en 1984	39
12.	Les chemins au cadastre de 1954	41
13.	Le parcellaire autour du Miroir aux Fées a- d'après le cadastre de 1823 b- d'après le cadastre de 1954	42
14.	Evolution de la population de Tréhorenteuc(1836-1982)	52
15.	Les pyramides démographiques (1861- 1881- 1901)	54
16.	Les pyramides démographiques (1921- 1931)	55
17.	Carte des végétations en 1952	94
18.	Carte des végétations en 1974	95
19.	La topographie légendaire de Brocéliande d'après l'abbé GILLARD	105
20.	Le circuit de Brocéliande	118
21.	Les principaux circuits envisagés par l'aménagement du Val Sans Retour	147

TABLE DES MATIERES.

<u>Introduction générale</u>	1
A propos des méthodes de recherche	6
<u>Chapitre 1 : Le cadre de l'analyse</u>	
<u>Section 1 : Présentation du Val Sans Retour</u>	11
1. La morphologie des lieux	11
2. Le Val Sans Retour et les légendes de la Table Ronde	13
3. Les usages présents des lieux	16
4. Les différents paysages du Val Sans Retour	21
5. L'aménagement en cours	26
<u>Section 2 : Les axes de la recherche</u>	
<u>Chapitre 2 : L'organisation du Val Sans Retour (1823-1945)</u>	
<u>Section 1 : Les données du cadastre</u>	33
1. Les lieux en 1823	33
2. Les transformations inscrites au cadastre	38
<u>Section 2 : La mise en valeur productive des lieux</u>	44
1. Les landes dans le finage de Tréhorenteuc jusqu'en 1860	45
2. L'achat des landes et les usages agricoles du finage	48
3. Les évolutions de la population du village	50
4. La mise en valeur du Val Sans Retour	56
<u>Section 3 : La formation de l'espace légendaire et touristique</u>	60
1. La formation de l'appellation légendaire	61
11. Les sources	61
12. Le processus de localisation et la quête du passé	64
13. Le déplacement des lieux	68
2. L'émergence du tourisme	71
21. Les guides touristiques	72
22. Le Val Sans Retour dans les guides touristiques	74
<u>Conclusion du chapitre</u>	77

Chapitre 3 : Les transformations du territoire (1945-1976)

<u>Section 1</u> : Les transformations des usages productifs	79
1. L'abandon des usages agricoles des landes	79
11. La réduction du finage de Tréhorenteuc	79
12. Les évolutions différenciées des exploitations agricoles	86
2. Les transformations de la propriété de Gurvan	92
3. Les transformations du paysage écologique du Val Sans Retour	94
<u>Section 2</u> : Le développement et l'aménagement des pratiques touristiques	98
1. La restauration de l'église de Tréhorenteuc et la position nouvelle du Val Sans Retour dans Brocéliande	98
11. La création du "musée de la Table Ronde"	98
12. L'attrait nouveau du Val Sans Retour	106
2. Le Val Sans Retour et les politiques d'aménagement du territoire	110
21. Le Plan d'Aménagement Rural (PAR) de Mauron	110
211. L'organisation générale du PAR	110
212. Le Val Sans Retour dans les consultations	112
213. La mise en oeuvre des objectifs	114
22. Les politiques microrégionales d'aménagement touristique	116
221. Dans le Morbihan	116
222. En Ille et Vilaine	117
23. L'impact des politiques d'aménagement	120
<u>Conclusion du chapitre</u>	122

Chapitre 4 : L'aménagement des lieux

<u>Section 1</u> : L'association pour la sauvegarde du Val Sans Retour et de son environnement	126
1. Les premiers projets	126
2. Les acteurs de l'aménagement	129
21. Le président de l'association	130
22. Le directeur de la Station Biologique de Paimpont	131
23. Les autres membres du bureau de l'association	133

<u>Section 2</u> : L'élaboration du projet d'aménagement	135
1. Les contacts avec les propriétaires des lieux	135
2. La recherche d'une légitimité arthurienne	138
3. La pré-étude écologique	144
31. L'état des lieux et les objectifs de l'aménagement	144
32. Les propositions techniques d'aménagement	146
4. L'organisation des concours administratifs et financiers	149
<u>Section 3</u> : Les oppositions à l'aménagement	152
1. Les bruits	152
2. L'aménagement et la remise en état de la propriété forestière	161
21. Les rapports entre le propriétaire des bois de Gurvan et l'association	161
22. L'élaboration du projet de forêt de protection	165
<u>Section 4</u> : L'état actuel de l'aménagement	171
<u>Chapitre 5</u> : <u>Les déterminants de l'organisation du Val Sans Retour</u>	194
<u>Section 1</u> : Le paysage écologique	180
1. L'explication par la rente foncière	181
2. L'analyse qualitative en dehors du marché	183
3. L'articulation entre les déterminations marchandes et les déterminations non marchandes dans la mise en valeur des terres	185
4. La mise en valeur des landes au sein de l'agro-système	187
<u>Section 2</u> : Le paysage légendaire et touristique	194
1. Paysage et point de vue, précisions liminaires	195
2. Figure du découvreur de territoire, figure du touriste	197
3. Les perspectives légendaires et les perspectives paysagères	202
4. Le paysage, déterminants sociaux et déterminants spatiaux	207
5. Le paysage et les activités de production	211

<u>Section 3</u> : Les transformations des relations dans les lieux par les aménagements	214
1. La création du dispositif d'aménagement du territoire	214
11. L'aménagement des usages productifs	215
111. Les usages agricoles des landes	215
112. La gestion forestière	217
12. L'équipement d'accueil touristique	221
13. Le mode de traitement des lieux par ces aménagements	224
14. Les incendies de 1976 comme expression de ce mode de traitement	226
2. Les lieux aménagés	227
21. La sauvegarde comme représentation future lieux	228
22. La réorganisation de l'équipement touris- tique	230
23. Le rôle de la connaissance scientifique	234
24. L'aménagement des rapports aux lieux	238
<u>Conclusion du chapitre</u> : La formation d'un territoire	241
 <u>Conclusion générale et ouvertures</u>	 245
 <u>Bibliographie</u>	 255
 <u>Liste et sources des tableaux</u>	 272
 <u>Liste des figures</u>	 273
 <u>Table des matières</u>	 275
